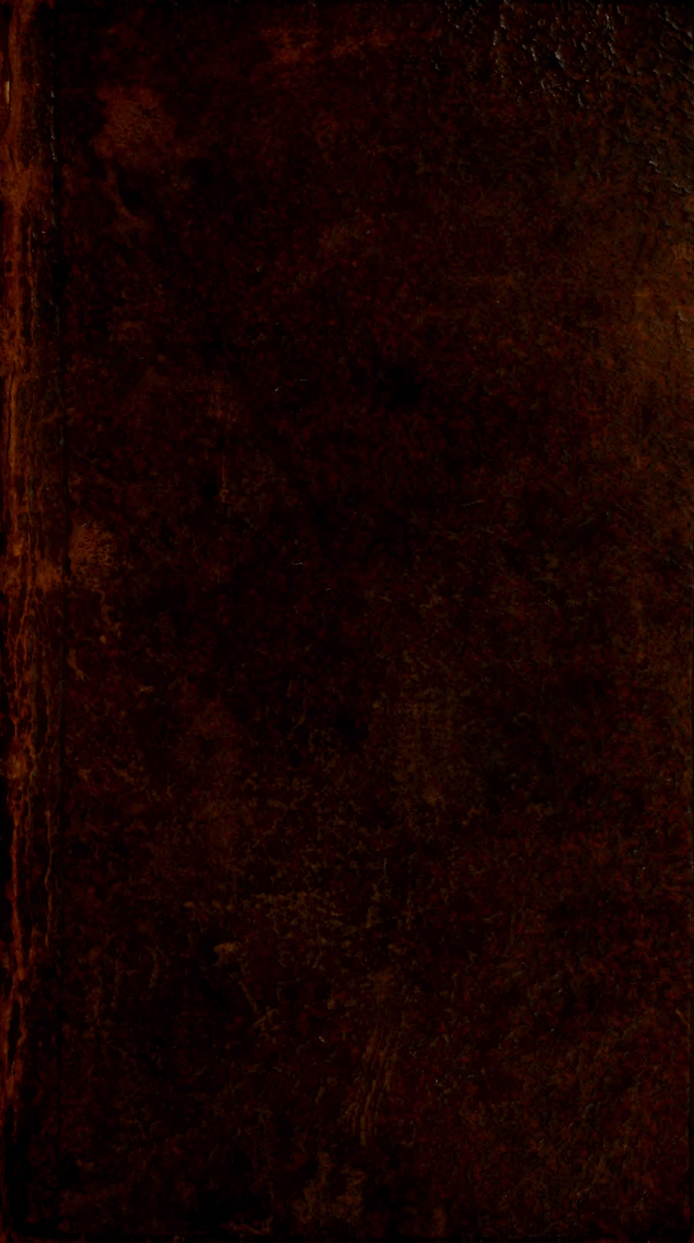
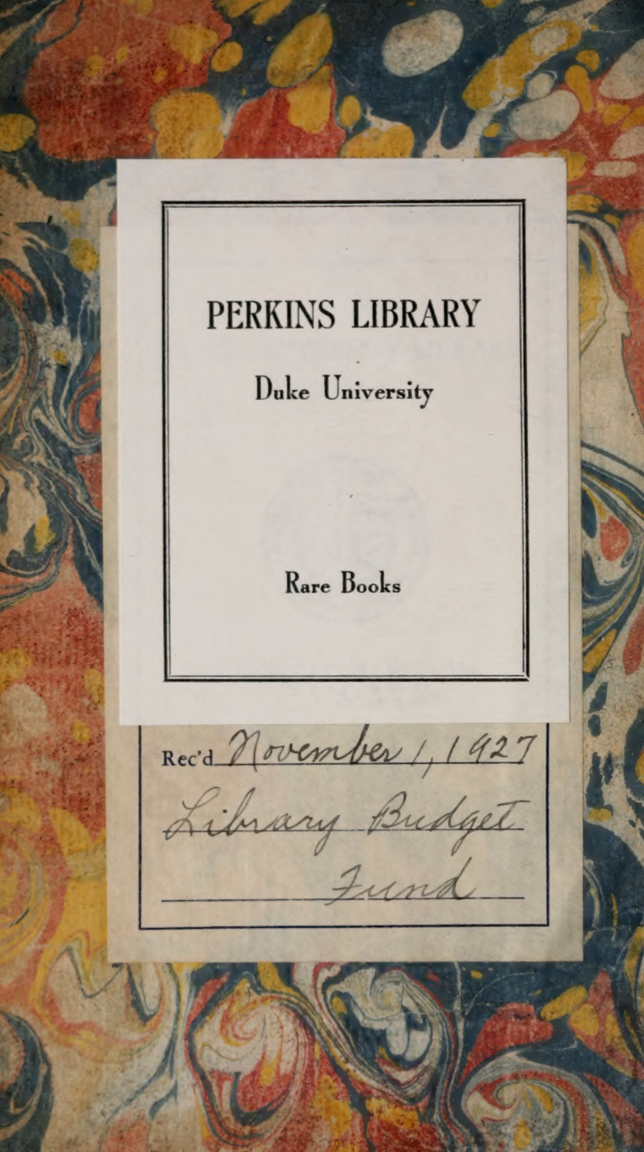



PERKINS LIBRARY
Duke University
Rare Books
Rec'd November 1, 1927
Library Budget
Fund





4e Edition de ce livre piquant. La 1ère est de 1671, la 2e de 1672, et la 3e de 1700. Il en parut une 5e en 1776, que Quérard donne à tort pour la 4e. — celle-ci, la 4e, 1730, fut réimprimée en 1738, Vve Delaulne, in-12.

Barbier d'Aucour (Jean), né à Langres, vers 1641, fit ses études dans cette ville, sa philosophie à Dijon et vint ensuite à Paris, où il se mit répétiteur au Collège de Lisieux. Une aventure qui lui arriva en 1663 parut décider de la nature de ses liaisons et de ses écrits. Tous les ans les Jésuites exposaient dans l'Église de leur Collège une suite de tableaux énigmatiques dont les spectateurs étaient invités à donner l'explication en latin. Barbier ayant laissé échapper quelques paroles peu décentes, le Jésuite qui présidait à l'exercice l'en reprit, en lui rappelant la sainteté du lieu. Il répondit brusque-

ment : Si locus est sacrus, quare exponitis.....? On ne lui laissa pas le temps d'achever sa phrase ; tous les écoliers se mirent à répéter son barbarisme, et le sobriquet d'Avocat Sacrus lui en resta. On prétend que cette petite mortification le jeta dans le parti opposé aux Jésuites, que depuis il attaqua en corps ou individuellement dans ses divers écrits.

= Il fit d'abord contre eux une satire en vers intitulée L'Onguent pour la brûlure (c'est à dire pour empêcher les Jésuites de brûler les livres) 1664, puis les Sentiments de Cléante, 1671, in-12, excellente critique des Entretiens d'Ariste et d'Eugène, ouvrage du p. Bouhours, qui voulut vainement en empêcher la publication...

Barbier d'Aucour mourut en 1694.

Ch^{le} Barry

Figeac 25 janv. 1866. .... pppl

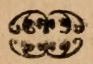
Acheté 8tt chez St Denis et Mallet, Libr. à Paris, au mois de Décembre 1865.

SENTIMENS
DE
CLEANTE
SUR
LES ENTRETIENS
D'ARISTE
ET
D'EUGENE.

Par M. BARBIER D'AUCOUR,
de l'Academie Françoise.

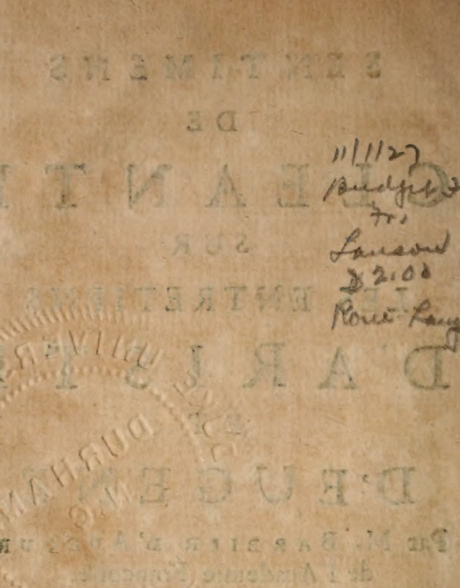
QUATRIEME EDITION
revue & corrigée :

Où l'on a joint les deux Factums du même Auteur, pour Jacques le Brun.



A PARIS,
Chez la Veuve DELAULNE, rue Saint-Jacques, à l'Empereur.

M. DCC XXX.
Avec Approbation & Privilege du Roy.



PREFACE.

EN donnant au Public cette nouvelle édition des *Sentimens de Cleante sur les Entretiens d'Ariste & d'Eugene*; je n'ai point dessein de faire l'Apologie de cette critique. J'avouerai sans peine que le P. Bouhours meritoit un Aristarque plus moderé; & qu'on ne pouvoit en user trop poliment envers un Auteur dont tous les ouvrages sont écrits avec tant d'exactitude & d'élégance. Un Ecrivain moderne a voulu persuader que Monsieur Barbier d'Aucour s'est déterminé à critiquer le P. B. par une basse jalousie; & pour se venger d'une plaisanterie de College. Séduit par ce prejugé, il s'est attaché à immortali-

ser la mauvaise fortune de cet Academicien. Comme ces personnalitez ne tournent ni à la louange du mort ni à l'instruction des vivans, j'ai cru devoir les supprimer, & parler seulement de ses talens & de ses ouvrages.

Hist. de l'Acad. Franc. T. 2. Page 319 & suiv. in 12.

Monsieur Jean Barbier d'Aucour étoit de Langres, il en sortit dès l'âge de 14 ans. Après avoir fait sa Philosophie à Dijon, il vint étudier en Droit à Paris, & fut reçu Avocat au Parlement. Il resolut de suivre le Barreau; mais ayant demeuré court dans son premier plaidoyer, il ne s'exposa plus à plaider, & il se contenta d'écrire dans les occasions d'éclat.

Mercure de 1683. mois de Decembre.

Rien ne fait plus d'honneur à Monsieur d'Aucour, que d'avoir été choisi par Monsieur

Colbert pour élever Monſieur le Marquis de Blainville ſon fils. On comprend aiſément que ce Miniſtre n'eut pas confié cette éducation à un ſujet médiocre ; ce choix & encore plus le mérite perſonnel de M. d'Aucour lui ouvrit les portes de l'Academie Françoiſe. Dans le diſcours qu'il fit à ſa reception le 29 Novembre 1683, il donna des preuves éclatantes de ſa reconnoiſſance envers ſon illuſtre Bienfaicteur, qui étoit mort depuis peu de tems.

Monſieur d'Aucour avoit obtenu trois ans auparavant une Commiſſion de Controlleur des Bâtimens du Roi ; mais ayant employé tout ſon argent à des entrepriſes qui échouerent par la mort de ce Miniſtre, il ſe vit réduit à une ſituation facheuſe ; il mourut

d'une inflammation de poitrine le 13 Septembre 1694, dans la cinquante-troisiéme année de son âge.

Monsieur de Clermont-Tonnerre, Evêque de Noyon, lui succeda dans sa place d'Academicien. Ce Prélat qui joignoit à une haute Noblesse des qualitez très-singulieres, s'étoit fait un point d'honneur de ne jamais donner des louanges aux personnes d'une naissance commune. Ainsi lorsqu'il prononça son remerciment à l'Academie Françoise, il affecta de ne rien dire de M. d'Aucour. Mais M. l'Abbé de Caumartin aujourd'hui Evêque de Blois, dont l'ingenieux discours se fait encore lire avec tant de plaisir, suppléa dignement à ce silence.

Memoires d'Amelot de la Houssaye, T. 1. page 213.

» Le Confrere que nous avons

Recueil des Ha

perdu, dit-il p. 440, ne de- « voit rien à la Fortune : riche « dans toutes les parties qui font « un veritable homme de Let- « tres, il n'avoit aucun de ces « titres éclatans qui relevent son « successeur : son esprit aisé & pé- « nétrant lui avoit fait acquerir « une facilité merveilleuse pour « la composition de ses propres « ouvrages, & une critique très- « exacte pour la correction de « ceux des autres ; rien ne sor- « toit de ses mains qui ne por- « tât ces deux caracteres ; & nous « nous souvenons avec plaisir ou « plûtôt avec douleur, de l'usa- « sage qu'il en faisoit dans nos « exercices ordinaires. «

rangues de Messieurs de l'Academie Françoise T. 2. Amst. 1709.

Cependant l'Academie aiant representé à M. l'Evêque de Noyon, que s'il faisoit imprimer son discours, sans rien dire à la louange de son pré-

Memoires d'Amelot de la Houssaye T. 1. Pag. 213.

deceſſeur, cet exemple pourroit un jour ſervir contre lui-même; il ſe détermina à faire par écrit ce qu'il n'avoit pas voulu faire de vive voix: » J'avoue, dit-il p. 353, que tous » mes talens me ſeroient neceſ-» ſaires pour expliquer tous ceux » qui ont rendu M. d'Aucour » ſi recommandable à l'Acade-» mie, ſon Eloquence grave & » facile dans les ouvrages de » Proſe & de Vers, ſon merite » eſtimé par un Miniſtre eſtima-» ble, ſa reconnoiſſance dans » une Harangue qui marque au-» tant de cœur que d'eſprit, ſa » charité victorieuſe pour la » défenſe d'un innocent * prêt » à ſubir le dernier ſupplice d'un » coupable, & ſon attachement » inviolable à tous les interêts » de ſon corps.

Recueil des Harangues.

* Jacques le Brun.

C'eſt par les *Sentimens de Cleante*,

Cleante, que M. d'Aucour s'est fait principalement estimer. L'Histoire de cet ouvrage mérite d'être placée dans cette Préface ; & pour ne rien hazarder, je rapporterai ce qui se trouve dans le T. 1. des Memoires de Litterature de M. de Sallengre *p.*444 *& suiv.* Ces détails sont de M. de la Monnoye de l'Academie Françoise.

» Le P. Bouhours Jesuite, fort « connu, dit-il, par une grande « quantité d'ouvrages qu'il a mis « au jour, publia en 1671 un Li- « vre intitulé, *les Entretiens d'A-* « *riste & d'Eugene.* Le stile de cet « ouvrage, la varieté qui y re- « gnoit, & les jolies choses dont il « étoit rempli, attirerent à l'Au- « teur beaucoup d'éloges, & au « Libraire un débit si considera- « ble, qu'en moins de six mois il « s'en fit deux Editions qui ont «

» été suivies de plusieurs autres.
» Sur ces entrefaites parurent les
» *Sentimens de Cleante* sur ces en-
» tretiens, où l'on critiquoit im-
» pitoyablement le P. Bouhours
» sans lui faire quartier sur la
» moindre bagatelle. „ J'ajou-
terai à ces circonstances, que
l'ouvrage de M. d'Aucour fut
arrêté pendant quelque tems;
& quoique le Privilege pour
l'imprimer eut été accordé dès
le 29 Avril 1671, il ne parut
que le 6 Août de la même an-
née à Paris chez Pierre le Mon-
nier *in* 12. On en fit en trois
jours toute l'impression; ces
faits sont indiquez dans l'Avis
du Libraire qu'on trouvera im-
mediatement après cette Pré-
face.

„ Au reste ces *Sentimens de*
» *Cleante*, ajoute M. de la Mon-
» noye p. 445, causerent bien

du chagrin au P. Bouhours, il «
fit tout ce qu'il put pour les «
supprimer; mais il n'y eut pas «
moyen.,, On les réimprima en «
Hollande l'an 1672.,, Il ne fut
pas possible au P. B., dit Ménage, de suivre l'avis du Pere Commire, qui lui avoit conseillé de les mépriser.

Menagiana T. 3. Pag. 4 Edit. 1715.

Ne sit, Buhursi, magnanimo pudor
Vanum Cleanthem ferre silentio;
Tuaque ne digneris ira
Pugnæ avidum juvenem superbæ.

,, Peu de tems après que la
premiere partie des Sentimens «
de Cleante eut paru, un Ano- «
nyme prit le parti du Pere «
Bouhours dans un Livre qu'il «
intitula *de la Délicatesse*. ,, L'on «
a sçu depuis que cet Anonyme «
étoit l'Abbé de Villars si connu par *le Comte de Gabalis*. Ménage nous apprend que le Pere

Préface de la 2. partie des observations sur la langue Françoise.

Bouhours se trouva non seulement obligé, mais honoré de cette réponse, & qu'il le témoigna lui-même à l'Auteur, par une Lettre de remerciment. „ Cet ouvrage renferme
„ cinq dialogues, dans lesquels
„ l'Abbé de Villars fait de son
„ mieux pour justifier le Pere
„ Bouhours, mais il ne réussit
„ que rarement selon M. de la
„ Monnoye p. 455. Cela n'em-
„ pêche pas que le Livre ne soit
„ bien écrit.

Cet ouvrage ne demeura pas sans replique : peu de temps après, Barbier d'Aucour publia la seconde partie des sentimens de Cleante, où en réfutant l'Abbé de Villars, il découvrit des nouvelles taches dans le Livre du P. B. Cette seconde partie fut achevée d'imprimer pour la premiere

fois le quinziéme Fevrier 1672, le Privilege est du 17 Decembre 1671.

L'ouvrage entier fut imprimé en Hollande, comme on a déja dit en 1672. M. de la Monnoye a donné un extrait des Sentimens de Cleante, dans les Memoires de M. de Sallengre, sur une seconde édition revûë & corrigée à Paris 1700, 2 vol. *in*-12. Ainsi celle qu'on publie aujourd'hui doit être comptée pour la quatriéme. On l'a faite d'après la premiere édition, comme étant la plus authentique. M. d'Aucour en critiquant les Entretiens d'Ariste & d'Eugene, s'est servi de la premiere & seconde édition, qui sont devenuës extrémement rares : on a cru devoir pour la commodité des Lec-

teurs, faire quadrer les citations avec la derniere édition qui eſt aujourd'hui la plus commune ; elle a été publiée en 1721, chez le même Libraire qui debite cette Critique.

Voici maintenant le jugement que des gens de goût & d'eſprit ont porté de cet ouvrage. „ La Critique des *Entretiens d'Ariſte & d'Eugene*, dit Amelot de la Houſſaye p. 212 de ſes Mémoires eſt excellente: elle a fait encore plus de mal au Pere Bouhours, que celle du Cid n'en avoit fait au célebre Pierre Corneille. „ Selon M. de la Monnoye, on peut dire des *Sentimens de Cleante*, que c'eſt un des plus jolis Livres & des mieux écrits que nous ayons. Ses Critiques ſont pour la plûpart très judicieuſes,

Memoires de Litt. p. 448.

mais quelquefois un peu trop « outrées.,, Le même Academicien dit dans une *Lettre ſur les* « *principaux Auteurs François*, que « c'eſt un ouvrage travaillé avec « beaucoup de ſoin, qu'on a « ſoupçonné le Port-Royal d'y « avoir mis la main, que cette « Satire eſt pleine d'une raillerie « fine, enjouée, & quelquefois « bien maligne; que pour le ſtile, « il n'y a rien de ſi delicat ni de ſi « correct.

Biblioth. Franç. Novemb. & Decemb 1726. p. 268.

C'eſt Furetiere qui a donné lieu à ce ſoupçon. ,,Mais, ajoûte M. de la Monnoye p. 445 « des *Memoires de Sallengre*, il « n'eſt pas ſûr de s'en fier à la déciſion de cet Academicien qui « étoit piqué au jeu; Ménage « Juge plus déſintereſſé dit que « Barbier d'Aucour étoit un des « meilleurs ſujets de l'Academie. «

Menagian. T. 3 Pag. 5.

Le jugement que M l'Ab- «

» bé d'Olivet a porté de cet ou-
» vrage, eſt plus exact & plus
» étendu. Il faut convenir, dit-il,
» que l'ouvrage de M. d'Aucour
» eſt admirable en ſon genre,
» qu'on y trouve de la délicateſ-
» ſe, de la vivacité, de l'enjoue-
» ment, un ſavoir bien ménagé,
» & un goût ſûr, qui ſaiſit juſqu'à
» l'ombre du ridicule dans un
» amas d'excellentes choſes,
» comme le creuſet ſépare un
» grain de cuivre dans une once
» d'or.

Hiſt. de l'Academie Françoiſe. Pag. 322.

On ſera peutêtre ſurpris de trouver ici deux Factums de cet Académicien ſur la fameuſe affaire de Jacques le Brun; on convient que ces pieces n'ont aucune liaiſon avec la Critique contre le P. B. Le Libraire ne les a imprimées qu'à la ſollicitation de quelques curieux, qui ſouhaitent de les

avoir. Voici en peu de mots l'Hiſtoire de ce tragique événement.

La Dame Mazel fut aſſaſſinée la nuit du 27 au 28 Novembre 1689. Jacques le Brun ſon valet de chambre ſut arrêté le même jour avec Marie Magdeleine Tiſſerelle ſa femme, & accuſé d'avoir aſſaſſiné ſa Maîtreſſe & volé tout l'or qu'elle avoit dans un coffre fort. Ce qui le fit ſoupçonner, fut une clef qu'on lui trouva, laquelle ouvroit le demi tour de la principale porte de la chambre de la Dame Mazel.

Factum de Marie-Magdeleine Tiſſerelle, *in fol.*

Le Brun fut condamné par Sentence du Lieutenant Criminel du Châtelet le 18 Janvier 1690, a être rompu vif; & préalablement appliqué à la queſtion.

L'affaire portée au Parle-

ment, il y eut Arrêt le 22 Fevrier qui condamna le Brun à la question avec la reserve des preuves. Il fut interrogé le lendemain avant que de souffrir la torture, il donna dans ses réponses des preuves de son innocence & de son attachement à sa Maîtresse; persistant à faire soupçonner de cet assassinat le nommé Jean Gerlat dit Berry, qui avoit pendant quelque tems été laquais de la Dame Mazel. Le Brun soûtint la question la plus violente avec un courage intrépide, disant toûjours qu'il étoit innocent. La Cour donna le 27 Fevrier un Arrêt qui infirmoit la Sentence de mort du Châtelet, & ordonnoit qu'il seroit plus amplement informé pendant un an contre le Brun & sa femme; que le

Brun cependant tiendroit prison, & que ſa femme ſeroit miſe en liberté.

„ En execution de cet Arrêt, dit *l'Auteur du Factum de Magdeleine Tiſſerelle*, p. 8, le Brun " eut permiſſion de voir ſa famille " & ſes amis ; mais il n'étoit " plus en état de profiter de cette " grace, & l'extrémité où il ſe " trouva réduit par la violence " des tourments, ne lui laiſſoit " que quelques heures pour ſe " préparer à recevoir les Sacrements. " C'eſt par ce dernier " Acte de Religion qu'il confirme " la proteſtation de ſon innocence. " Il déclare devant la " ſainte Hoſtie qui lui eſt préſentée " par le Prêtre, qu'il croit " recevoir pour la derniere fois, " qu'il n'eſt ni auteur ni complice " de l'aſſaſſinat de la Dame " Mazel, ni du vol. L'Egliſe a "

» forcé plusd'une foisses ennemis
» de reconnoître leurs fautes, en
» leur présentant par la main de
» ses Ministres le Corps de J. C.
» Le Brun est exposé à cette
» épreuve ; après avoir soutenu
» avec tant de courage celle des
» Juges de la terre, il ne craint
» pas d'appeller à témoin de son
» innocence Dieu qui va être
» son Juge.

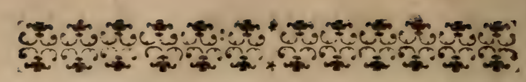
En effet le Brun, quoiqu'âgé seulement de 45 ans & d'une complexion forte & robuste, mourut le même jour, pour n'avoir pas été secouru d'abord après la question. Pendant le cours de la procedure, Gerlat dit Berry fut arrêté par la Maréchaussée Provinciale de Sens le 7 Mars 1690. Il avoua l'assassinat & le vol.

L'Abbé Poulard un des principaux accusateurs de le Brun,

fut arrêté le 19 Juillet & confronté avec Berry, qui fut condamné le 21 du même mois à être rompu vif.

Le Parlement rendit le 30 Mars 1694, un Arrêt notable qui décharge la memoire dudit le Brun & absout sa femme de l'accusation contre eux intentée, & déclare leurs emprisonnemens injurieux, tortionnaires & déraisonnables.

On reconnoîtra en lisant ces deux Factums publiez en 1690 *in* 4, la vérité de ce que dit M. l'Abbé d'Olivet dans son Histoire de l'Academie Françoise. „ Quant aux Factums de M. d'Aucour, dit-il « p. 322, j'ai entendu dire aux « gens du metier, que c'étoient « des modeles, & que s'il avoit « voulu plaider, il auroit été « l'ornement du Barreau.



AVIS DU LIBRAIRE
AU LECTEUR.

Dans l'Edition de Paris 1671, pour la premiere partie des Sentimens de Cleante.

J'Esperois vous donner bien plûtôt les Lettres que je vous presente aujourd'hui, car il y a plus de trois mois qu'elles sont écrites, comme on peut voir par la permission de les imprimer obtenuë dès le mois d'Avril. Elles contiennent une Critique du Livre intitulé *les Entretiens d'Ariste & d'Eugene:* Mais il y a presentement deux Editions de ce Livre, il faut vous avertir que les Lettres étant faites avant la seconde, elles ne pouvoient par consequent examiner que la premiere: De sorte que s'il y a de la difference entre l'une & l'autre, c'est la premiere qu'il faudra choisir pour justifier, si cequ'on raporte du Livre est raporté fidellement.

On demandera peutêtre après cela pourquoi des Lettres qui sont faites avant la seconde Edition d'un Livre qu'elles examinent, ne paroissent neanmoins qu'assez longtems après? On répond que c'est à cause de

certains obstacles dont on n'a pas toute la liberté de parler : mais quels qu'ils soient on s'est resolu pour n'être plus retardé de faire en trois jours toute l'impression, laquelle par cette raison n'a pû être aussi correcte qu'elle l'eût été avec plus de loisir ; mais vous excuserez s'il vous plaît les fautes en consideration de ce qu'on n'a pas voulu vous faire attendre davantage.

TABLE DES LETTRES

De la premiere partie.

AVERTISSEMENT AU LECTEUR.

Qui étoit à la tête de la seconde partie de cet Ouvrage, 1 Edition de Paris 1672.

COmme il y a presentement plusieurs Editions des *Entretiens d'Ariste & d'Eugene*, il n'est pas

inutile de vous avertir que c'eſt la premiere qui eſt le ſujet des *Sentimens de Cleante*, non ſeulement pour la premiere partie que vous avez vûë, mais encore pour la ſeconde que voici, & qui étant une confirmation de l'autre a dû être faite ſur la même matiere ; c'eſt à dire ſur la premiere édition *des Entretiens d'Ariſte & d'Eugene*. Mais parce que cette premiere Edition fort differente des autres, eſt devenuë ſi rare que l'on n'en peut pas avoir, on a eu ſoin de la citer auſſi bien que la ſeconde & de marquer leurs differences ſur les endroits qui ſont examinez dans cette ſeconde partie des *Sentimens de Cleante*.

On ajoûte ici une petite Table qui contient ſeulement l'ordre des Lettres, le ſujet qu'elles traitent, & la page où chacune commence, afin que l'on puiſſe lire d'abord celle que l'on voudra.

SENTIMENS



SENTIMENS DE CLEANTE SUR LES ENTRETIENS D'ARISTE ET D'EUGENE.

PREMIERE LETTRE.

ONSIEUR,

Vous m'écrivez que vous feriez

bien-aiſe de ſçavoir ce que c'eſt que *les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene.* Il ne ſera pas difficile de vous ſatisfaire, parce que tout le monde en parle ici ; & je puis ſur cela vous apprendre l'avis de beaucoup d'honnêtes gens.

Premierement, je vous aſſure que l'Auteur eſt celui qu'on vous a dit. Il ne s'y nomme pas tout-à-fait ; mais il ne s'en faut guere ; car il ſigne B. J. qui ſont les premieres lettres de ſon nom & de ſa profeſſion ; & avec cela, ſes Amis, ſon Libraire, lui même, ne font nulle difficulté de l'avouer.

C'eſt donc lui aſſurément ; & il eſt vrai comme on vous l'a dit, que parmi ceux de ſa profeſſion laquelle eſt conſiderable dans l'Egliſe & dans l'Etat, il a eu des emplois qui ne ſe donnent chez eux qu'aux perſonnes d'eſprit & de conduite.

Pour ce qui eſt d'Ariſte & d'Eugene, ce ne ſont pas des hommes qui ayent jamais été ; & l'Auteur par conſequent ne prétend point exprimer leurs penſées, mais ſeulement

dire les ſiennes plus agréablement ſous des noms étrangers.

C'eſt pour cela qu'il repréſente ces deux Perſonnages, comme deux hommes d'eſprit, qui ont beaucoup de politeſſe, qui ſçavent les langues, qui connoiſſent les Auteurs anciens & nouveaux, & qui les citent dans toute la ſuite de leurs converſations. Ce ſont d'ailleurs deux amis intimes, *& faits l'un pour l'autre, qui ne ſe laſſent point d'être éternellement enſemble, & dont l'amitié vertueuſe fait en eux ce que l'amour fait dans les autres.* Ainſi, Monſieur, l'honnêteté, l'eſprit, la ſcience & l'amitié jointes enſemble, forment le caractere que l'Auteur leur donne.

Pag. 237. & 238. de la 1. Edit.
Pag. 310. de la derniere, où l'on ne trouve plus ces mots, Notre amitié toute vertueuſe qu'elle eſt, fait dans nous ce que l'amour fait dans les autres.

Ces deux Amis après une longue ſéparation ſe rencontrent dans une Ville maritime ; ils ont une extrême joie de ſe revoir ; ils ſe promettent de s'entretenir tous les jours ; & pour cela ils choiſiſſent un endroit commode ſur le bord de la mer. Voilà donc le lieu, vous venez de voir les perſonnes, & voici maintenant les choſes.

Elles ſont diviſées en ſix Entretiens, dont chacun a ſon titre ; *la Mer, la Langue Françoiſe , le Secret , le bel Eſprit , le Je ne ſçai quoi , les Deviſes.* Mais ce ne ſont-là que les parties les plus générales , leſquelles ſont composées en particulier de pluſieurs autres ; car il y a dans cet Ouvrage une varieté ſurprenante de toutes ſortes de choſes. Il y en a de Politiques , d'Hiſtoriques , de Phyſiques , de Morales , de Chrétiennes , & quelques-unes auſſi de galantes :
» Comme,ce que c'eſt que la beauté.
» Que la beauté demande une taille
» avantageuſe. Que la connoiſſance
» précede l'amour. Que la froideur
» redouble quelquefois l'amour. Si
» on peut aimer veritablement une
» perſonne que l'on n'a jamais vûe.
» Que l'amour apprend à faire des
» vers. Si la Mer eſt plus belle quand
» elle eſt agitée , que quand elle eſt
» calme. Combien nos chanſons ſont
» differentes de celles des Italiens
» & des Eſpagnols. Divers Carou-
» ſels faits en France & ailleurs ; &
pluſieurs choſes pareilles qui ſont

mêlées de tems entems avec de plus ſerieuſes, afin d'égayer un peu la matiere.

Pour ce qui eſt maintenant de ce qu'on en juge ici, vous pouvez bien penſer qu'on en juge differemment: Et en effet, il y a ſur cet Ouvrage des opinions contraires juſqu'à l'extremité; mais parmi les honnêtes gens qui jugent des choſes par les choſes mêmes, & ſans paſſion; c'eſt un ſentiment aſſez commun que le Livre eſt bien écrit, que le ſtyle en eſt pur, clair, poli, doux, & qu'avec cela il y a de la vivacité & du brillant; mais ils n'y trouvent point cette ſolidité d'eſprit qui y devroit être, ni cette agréable utilité qui plaît & qui inſtruit tout enſemble. C'eſt un Livre, diſent-ils, mais ce n'eſt que cela: le bon ſens ne s'y trouve pas toujours, & l'on voit quelquefois en ſa place un certain amour propre qui ſe flatte, qui ſe vante, qui s'en fait accroire, qui juge de tout à ſa fantaiſie, & qui ſeroit ſeul capable de gâter un bon Livre. D'ailleurs il y a une diſpro-

portion ſurprenante de ce que l'Auteur dit avec ce qu'il eſt ; car aſſurément ſon Livre ne répond pas autant qu'on l'eſperoit, à l'honneur & à la ſainteté de ſa profeſſion.

Ils ajoûtent, qu'on ne ſçait point qui parle dans ces Entretiens d'Ariſte & d'Eugene ; car ce n'eſt ni Eugene ni Ariſte, mais un troiſiéme qui ne ſe nomme point, & qui ne dit point comment il a ſçû des converſations qu'il raporte ſi exactement. Outre cela les récits y ſont trop longs, les deſcriptions trop pompeuſes, les comparaiſons trop frequentes & trop parées ; toutes choſes contraires au génie & à la liberté des converſations *familieres, ſans étude, & à qui l'occaſion ſeule donne des ſujets*, comme l'Auteur l'a dit de celles de ſon Ariſte & de ſon Eugene.

Page 155. de la 1. Edit. Pag. 212. de la derniere.

Ainſi, Monſieur, tout ce qu'on reprend dans ce Livre ſe réduit, comme vous voyez, à de certains manquemens de refléxion, dans leſquels on ne tomberoit jamais pour peu qu'on voulût ſe donner la peine

d'y penser. Je n'ai qu'à vous les marquer en particulier, & commencer par le premier Entretien, pour continuer de même sur tous les autres.

Imaginez-vous donc, Monsieur, qu'Ariste & Eugene [redacted] sont déja arrivez au bord de la mer, qui est le lieu de leurs entretiens. Je ne sçai point par quel chemin, car l'Auteur ne le dit pas; mais enfin ils y sont presentement *pour jouir l'un de l'autre*; c'est-à-dire, pour jouir de l'Entretien l'un de l'autre. Voyons donc comment cet Entretien commence.

Pag. 2. de la 1. Edit. Ces mots sont retranchez dans les Edit. suiv.

Eugene, dit l'Auteur, *s'attacha d'abord à regarder attentivement la mer, puis tout d'un coup se tournant vers son cher Ami, N'est-ce pas là*, lui dit-il, *un admirable spectacle?* Mais plûtôt, Monsieur, n'est-ce pas un admirable début? Et qui n'en seroit surpris? On vient de voir dans deux Amis une ardeur si grande, qu'on ne croioit pas que toute l'eau de la mer pût jamais l'éteindre; & cependant à peine sont-ils arrivez au bord de la mer, que les voila plus

Pag. 2. de la 1. Edit.

Pag 3. de la derniere Edit.

froids que ce froid élément.

Eugene rêve, & Ariste qui le voit rêver, lui dit quelque tems après : *Je trouve cette petite rêverie où vous vous êtes laissé aller d'abord, la plus raisonnable du monde.* Et moi, Monsieur, je ne vois pas une personne d'esprit qui ne la trouve une des moins raisonnables du monde. N'est-il pas bien tems de rêver aux ondes & aux vagues ? Est-ce pour cela que leur ardente amitié a choisi un lieu solitaire ? Et y a-t-il quelque endroit sur la terre où il ne soit pas permis de parler de la Mer ?

Pag. 3. de la 1. Edit.
Pag. 3. de la secon.

Rare & divertissante avanture ! Deux chers amis se rencontrent heureusement dans un païs étranger ; Ils se promettent de se voir tous les jours ; ils choisissent pour cela un lieu commode : & cependant à la premiere conversation ils ne sçavent que dire ; ils rêvent déja, & je pense qu'ils bailleront bientôt, en se demandant quelle heure est-il ?

Il étoit cependant bien-aisé de donner un autre tour à cela ; car l'Auteur après avoir fait rencontrer

tes deux Amis, pouvoit les loger dans le même Hôtel, ou au moins dans un même quartier, afin qu'ils allaſſent enſemble au bord de la mer, puiſque c'étoit là où il les vouloit mener : mais au lieu de prendre cette voie ſi facile, il les tranſporte inviſiblement, & ſans qu'on ſçache comment cela ſe fait : de ſorte que lorſqu'on les voit tout d'un coup paroître au bord de la mer, on diroit qu'ils ſont ſortis de la terre, ou tombez des nues.

D'ailleurs on s'étonne qu'Ariſte & Eugene commencent ſi bruſquement leur Entretien ; vous diriez qu'ils ſe jettent dans la mer la tête la premiere : & aſſurément l'Auteur devoit un peu mieux préparer les choſes. Il devoit dire au moins en general, que ces deux Amis s'étant particulierement entretenus de ce qui les touchoit le plus, vinrent inſenſiblement à parler de la mer, ou à l'occaſion de quelque voyage, ou à-propos de quelqu'autre choſe ; & alors il auroit pû commencer ſon Entretien, & y faire entrer s'il eût

voulu la mer & les poiſſons : mais de la façon qu'il s'y eſt pris, il a fait l'un des plus méchans commencemens qu'il pouvoit faire ; & ce n'eſt pas un fort bon préſage pour la ſuite.

Auſſi, Monſieur, il y a dans cet Entretien de la mer une multitude de bagatelles, qui ſont comme des coquilles ; & parmi cela de certaines penſées fauſſes qu'on appelle aſſez plaiſamment des Monſtres Marins.

Vous verrez de tout cela dans la ſuite ; & premierement la curieuſe queſtion, de ſçavoir *ſi la Mer eſt plus belle quand elle eſt agitée, que quand elle eſt tranquille.* Ariſte tient pour le calme, & Eugene pour la tempête. *Dans le calme*, dit Ariſte, *il n'y a rien qui ne plaiſe tout y eſt doux, tout y eſt beau. C'eſt une douceur bien fade*, repliqua Eugene, *que ce calme qui vous plaît tant ; & la beauté de la mer en cet état-là reſſemble tout au plus à ces perſonnes qui n'ont ni vivacité ni eſprit. Je ne comprens pas*, dit Ariſte en ſoûriant, *qu'un emportement de colere puiſſe donner de la*

Table des matieres de la 1. *Edit. & ſuiv.*

Pag. 5. *de la* 1. *Edit. Pag.* 7. *de la dern.*

grace. Je pourois vous répondre, repartit Eugene, *qu'il y a des personnes à qui un peu d'emportement ne sied pas mal, &c.*

Je voudrois bien sçavoir, Monsieur, ce que vous direz d'une question si jolie, & d'une comparaison si galante; car je connois des scrupuleux qui n'en sont guere édifiez, & qui disent bien serieusement, que cela ne sied pas à l'Auteur. Cependant il ne laisse pas de continuer pendant deux grandes pages, & Eugene soûtient toujours, *Qu'il n'y a rien qui touche, & qui divertisse même davantage, que de voir un Navire servir de jouet aux vents & aux vagues.* Cruel divertissement! me disoient ces personnes dont je viens de vous parler; prendre plaisir de voir un vaisseau dans l'orage, & tant de monde en danger de périr! Mais point du tout, leur dis-je, ce n'est pas cela; & l'Auteur entend qu'il n'y ait personne dans le vaisseau. Vous êtes bien obligeant, m'ont-ils répondu: Mais un vaisseau n'est point en mer, sans qu'il y ait quelqu'un

Pag. 6. de la 1. Edit. Pag. 8. de la dern.

dedans ; & aussi l'Auteur ne parle-t-il pas d'un vaisseau vuide. C'est donc qu'il n'y a pas pensé, dis-je encore ; & la chose n'alla pas plus avant.

De la 1. Edit. Mais voici un autre endroit qui est de la page 8. où Ariste parlant des avantages de la Navigation, & louant l'Auteur de cet Art ; Eugene lui répond : *Pour moi, je ne trouve pas fort bon que cet homme ait appris aux autres à se briser contre des rochers, & à mourir sans sepulture.*

Page 8. de la 1. Edit.
Page 11. de la dern.

On ne trouve pas qu'il y ait de la justesse d'esprit dans tout cela ; car premierement l'on ne peut pas dire que celui qui a montré aux hommes l'Art de naviger, leur ait appris à se briser contre des rochers : au contraire il leur a enseigné à éviter les écueils & à se défendre contre les orages ; ce qui est l'une des principales fins de la navigation. C'est donc comme si l'on disoit, que celui qui a montré aux hommes l'Art de bâtir, leur a aussi appris à tomber de dessus les toits des maisons, parce que cela arrive quelquefois.

D'ailleurs, l'Auteur des Entretiens a pris tout-à-fait le contreſens; car au lieu qu'il dit que ſur la mer on meurt ſans ſépulture, il devoit dire au contraire qu'on y eſt enſeveli avant que de mourir; & cette expreſſion qui eſt vraie, & qui marque un étrange & cruel genre de mort, eût bien plus fortement repréſenté les horreurs & les périls de la mer qu'il vouloit décrire.

Après cela Ariſte & Eugene ſe réjouiſſent de ce qu'ils ſont éloinez de ces dangers &, *qu'aparemment leur interêt particulier ne leur fera jamais faire des vœux pour les Navires qui viennent des Indes.* De cela, Monſieur, je n'en ſçai rien, & je m'en rapporte à ceux qui le ſçavent mieux que moi.

Page 9. de la 1. Edit. Page 12. de la dern.

Enſuite ces deux Amis s'amuſent à ramaſſer des coquilles, non pas comme feroient deux petits enfans; mais, dit l'Auteur, comme ont fait autrefois deux grands hommes, *Scipion* & *Lelius*; & c'eſt apparemment pour cela qu'on nous les vend ſi cher.

Page 9. de la 1. Edit. Page 12. de la dern.

Après avoir ramaſſé des coquilles ; ils ſe mettent à conter des Fables ; *Ne ſçavez-vous pas*, dit Eugene, *ce qu'on dit d'Ariſtote ce Génie de la Nature, que n'aiant pu comprendre le flux & reflux de la mer, il ſe précipita dans l'Euripe ?* Si cela eſt, il faut avouer que ce grand Philoſophe a choiſi un grand tombeau : mais je m'étonne que l'Auteur qui eſt ſi inſtruit dans les belles Lettres, ait pris cette fable pour une verité, & qu'il ait cru ſi légerement que *le Génie de la Nature* avoit tout-à-fait perdu l'eſprit.

Page 11. *de la* 1. *Edit. Page* 14. *de la dern.*

Il ajoûte à cela l'Hiſtoire du flux & reflux, traduite, comme je croi, de quelques cahiers de Philoſophie où ces choſes ne manquent jamais d'être dictées. Il raporte les diverſes opinions des Philoſophes, juſqu'à celle qui dit que ce flux & reflux eſt la reſpiration de la mer, comme ſi la mer étoit un grand animal.

Il faut avouer que cette opinion eſt extrémement ridicule, & que

l'Auteur a raiſon d'en rire ; mais il y a des gens ſerieux qui ne trouvent pas bon qu'il en rie ſi longtems, & qui prétendent qu'il ne devoit dire qu'un mot en paſſant d'une choſe, qui n'a pas beſoin d'être refutée, ne pouvant tromper perſonne ; au lieu qu'il s'y arrête plus qu'à toutes celles qui ont de la vraiſemblance, & qu'il perd trois pages entieres à conſiderer ce prétendu animal. Il dit que *de toutes les bêtes de charge, c'eſt la plus forte, & que de toutes les bêtes farouches, c'eſt la plus affamée & la plus furieuſe.* Il la prend enſuite de tous les côtez, & par la tête, & par la queuë, & par les oreilles ; & tout cela avec de certaines railleries froides, plus propres à donner du dégoût que du plaiſir.

Page 18. *de la* 1. *Edit.* *Page* 24. *de la dern.*

Mais ce qui eſt en recompenſe aſſez plaiſant, c'eſt de voir qu'il donne ſans y penſer un rôle pour un autre à ſon premier perſonnage Ariſte. Car vous remarquerez, s'il vous plaît, que c'eſt principalement Ariſte qui eſt le bel Eſprit ; c'eſt lui

qui dit la plûpart de l'Italien, de l'Espagnol, du Latin, & generalement tout le Grec qu'il y a dans le Livre. Il cite les Historiens, les Orateurs, les Philosophes, les Saints Peres, toutes sortes d'Auteurs chacun en sa langue ; & cependant au milieu de tout cela, l'Auteur ne se ressouvenant plus des choses qui l'environnent, fait changer de style à ce Personnage, lui ôte son caractere ; & de sçavant qu'il étoit dans les Lettres, le rend en un moment un homme sans Lettres, qui est contraint d'avouer qu'il n'a jamais rien sçû, rien lû, rien oui dire des plus communes opinions du flux & reflux, qui sont des choses qui ne sçauroient être ignorées de quiconque a fait seulement son cours de Philosophie.

C'est cela, Monsieur, qui est assez divertissant, de voir un Auteur qui s'embarasse de lui-même ; & qui tombe dans des contrarietez, sans qu'il puisse dire que personne l'y pousse, ni qu'il ne fût pas très-facile de les éviter. Car puisqu'il

puisqu'il avoit tant d'envie de rapporter les diverses opinions des Philosophes sur le flux & reflux de la mer ; il n'avoit qu'à faire paroître que ces deux Amis ne les ignoroient pas ; mais que s'étonnant l'un & l'autre que des hommes estimez sages eussent eu des pensées si contraires sur un même sujet ; chacun rapportoit celles dont il se souvenoit pour s'en entretenir. Ainsi l'on eut vû toutes ces opinions , & il n'eût point falu pour cela changer le caractere d'Ariste , ni le travestir si mal à propos. Outre que cette maniere eût été plus civile , & plus propre pour un entretien d'Amis ; au lieu que selon celle de l'Auteur, il semble qu'Ariste soit un Ecolier qui écoute , & Eugene un Regent qui parle , & qui lui fait une longue leçon de quatorze ou quinze pages , au bout desquelles il conclud qu'il ne connoît nullement la cause du flux & reflux de la mer.

Il y a , Monsieur, beaucoup d'honnêtes gens , & de gens d'esprit qui

conclutoient de même ſorte, & qui n'en ſçavent pas davantage ſur ce Chapitre. Ce n'eſt pas auſſi ce qu'on y trouve à reprendre ; mais on dit que cet endroit eſt contraire à un autre. Car Eugene confeſſe ici qu'il ne connoît point la cauſe du flux & reflux de la mer ; il appelle cela *un myſtere de la nature* ; & il ſoûtient, que *la ſageſſe ne conſiſte point à en avoir l'intelligence, mais à ſçavoir que les plus intelligens ne ſont pas capables de les comprendre.* Ariſte qui l'écoute y conſent de bonne foi, & ne fait point alors d'autre compliment. Mais quand ils ſont dans l'entretien des Deviſes à plus de trois cens pages de là ; *Croyez-moi, mon cher Eugene*, dit-il *après avoir pénétré comme vous avez fait dans les ſecrets de la Nature, il n'eſt rien dont vous ne ſoiez capable.* On prétend que c'eſt-là une contradiction ; parce qu'Ariſte étoit tombé d'accord qu'Eugene n'avoit point pénétré dans les ſecrets de la Nature ; mais tout au plus dans l'Hiſtoire des opinions des Philoſophes.

Pag. 23. de la 1. Edit. Pag. 31. de la dern.

Pag. 335. de la 1. Edit. Pag. 425. de la dern.

De là notre Auteur ſe jette dans les comparaiſons, & il a bien de la peine d'en ſortir. *On peut*, dit-il, *admirer Dieu dans la mer comme dans ſa parfaite Image* : Mais en un mot, il n'y a point de créature qui ſoit la parfaite image de Dieu; & quand il ajoûte que *la mer repréſente non ſeulement la grandeur de Dieu & ſon immenſité, mais encore ſa miſericorde*; on ne ſçait pas de quelle ſorte il l'entend; car aſſurément on n'a pas accoutumé de dire que la mer ſoit miſericordieuſe, elle qui ne diſtingue point l'innocent d'avec le coupable, & qui engloutit tout ſans miſericorde. Il change après cela en un moment, & va d'une extremité à l'autre, en diſant que la mer qui eſt *l'image de Dieu*, eſt auſſi *l'image du monde*; c'eſt-à-dire de tout le bien & de tout le mal. Ce qui étonne d'autant plus, qu'il ne met pas ſeulement la diſtance d'une ligne entre ces deux comparaiſons; en ſorte que la fin de l'une eſt le commencement de l'autre. Ce n'eſt pas que la mer n'ait

Pag. 24. de la 1. Edit. Pag. 32. de la dern.

Pag. 24. de la 1. Edit. Pag. 33. de la dern.

deux faces, comme il dit ; mais puisqu'il avoit dessein d'en faire une comparaison avec Dieu, il devoit ne montrer que la face qui est admirable, & cacher l'autre, pour la découvrir s'il vouloit dans un autre tems. Cependant que faire à cela ? l'Auteur des Entretiens avoit parmi des collections ces deux comparaisons, qui sont deux lieux communs ; & peutêtre n'en cherchoit-il qu'une, lorsque les aiant rencontrées toutes deux ensemble, il n'a pas voulu les separer.

Après cela il tourne du côté de la Morale. *Un Pere Grec a dit, ce me semble* (ce sont ses paroles) *que quelque furieuse que soit la mer, en approchant de ses bords elle y voit écrit un ordre de Dieu, qui lui défend de passer outre ; & qu'alors elle se retire par respect, en courbant ses flots comme pour adorer le Seigneur qui lui a marqué des bornes.* Il faut avouer que cette pensée est fort morale, & qu'il n'y auroit rien à redire dans le Livre, s'il étoit par tout de même.

Pag. 26. de la 1. Edit. Pag. 36. de la dern.

Cet ordre écrit de la main de Dieu, poursuit-il, *me fait ressouvenir d'une jolie avanture :* ceci commence déja à n'être plus de même stile; voyons l'avanture. *Une Dame Espagnole se promenant un jour au bord de la mer, écrivit avec son doigt ces mots sur le sable,* Pag. 27. de la 1. Edit. Pag. 37. de la dern.

ANTES MVERTA QVE MVDADA.

Certe on n'a garde de s'y tromper après cela, & l'on voit bien que ces mots Espagnols ne sont pas du Pere Grec. Le sens même le marque encore plus clairement que les mots; car cela signifie une femme amoureuse qui écrivoit pour flatter son Amant,

Plûtôt mourir que changer.

Cette pensée est sans doute bien éloignée de la précédente, autant que le Ciel l'est de la Terre; & je suis assez surpris de voir l'Auteur descendre de si haut en un moment : mais je connois des gens que cela étonne encore plus que moi; & j'étois ces jours passez avec un de ces Messieurs de Sorbonne, qui me disoit qu'aparemment l'Auteur a peu

lû saint Paul, quoiqu'il fasse fort le Theologien : car au lieu que cet Apôtre nous prêche qu'on doit s'élever par les choses visibles & humaines, jusqu'à celles qui sont invisibles & divines ; l'Auteur au contraire nous montre à descendre des choses divines & spirituelles, jusques à celles, qui, comme vous voiez, ne sont ni spirituelles ni divines. C'est ce qui fait, ajoûta-t il, qu'encore qu'il y ait quelques moralitez dans son Livre, il n'y a pourtant point de morale ; parce qu'on n'y trouve point un esprit assez ferme ni assez constant dans les principes de la vertu.

Le reste de l'entretien ne contient que des bagatelles, des contes, des fables, & des noms de toutes les raretez vraies ou fausses, que l'on dit être dans la mer. *Il y a*, dit-il, *des Etoilles marines, qui sont non seulement vivantes, mais si chaudes de leur nature, qu'elles consument tout ce qu'elles touchent.*

Pag. 30. de la 1. Edit. Pag. 41. de la dern.

Il y a de plus, *des Oiseaux marins de toutes les façons, jusqu'à des*

Aigles & des Phœnix. Il y a même des Syrenes qui apprennent à filer. A quoi il ajoûte les Perles, le Coral, l'Ambregris & tous les Treſors de la mer.

C'eſt par-là qu'il finit ſon diſcours. & en verité on a quelque ſujet de dire que les perles & les raiſonnemens y ſont à peu près de même nature ; l'on n'en devient ni plus riche ni plus raiſonnable ; & tout cela n'eſt qu'un amas de paroles inutiles, qui valent moins que le ſilence. Ce dernier mot, Monſieur, m'avertit qu'il eſt tems de finir, & que c'eſt aſſez, & peutêtre trop vous écrire de ſi petites choſes. Je ſuis &c.



SECONDE LETTRE.

MONSIEUR,

Voici le second Entretien qui eſt de *la Langue Françoiſe*. L'Auteur s'y propoſe principalement de faire voir les avantages de notre langue, & de juger des Ouvrages qui s'y écrivent.

Sur cela j'ai vû beaucoup d'honnêtes gens, qui diſent que dans les deux parties de l'entretien il y a de bonnes choſes ; que tout le ſtile en general eſt pur & correct ; que l'éloge & l'hiſtoire qu'il fait de la langue Françoiſe, ſont juſtes & veritables; mais ils ajoûtent qu'il devoit au moins nommer les deux Auteurs chez qui il les a pris preſque mot à mot ; qu'il devoit dire ſon ſentiment avec plus de précaution & de retenue ; qu'il devoit prendre garde à ne point faire paroître tant d'affectation, tant de comparaiſons, tant de contrarie-

tez, tant de bonne opinion de ſoi-même.

Et en effet, Monſieur, pour commencer par les comparaiſons, il y en a tant dans cet Entretien, que jamais on n'en vit davantage. C'eſt une pepiniere de comparaiſons; & je ne croi pas qu'il y en ait moins de quarante. Elles y ſont entaſſées l'une ſur l'autre; on en trouve quelquefois trois ou quatre dans une ſeule page : & aſſurément ſi le diſcours étoit auſſi plein de raiſons que de comparaiſons, il faudroit avouer qu'il n'y en eut jamais un plus raiſonnable. Les langues y ſont comparées à tous les Arts & à tous les Artiſans, cinq fois aux rivieres, & je penſe plus de dix fois aux femmes & aux filles.

Je ne ſçai, Monſieur, ſi l'Auteur qui fait tant de comparaiſons, n'a point penſé à ce qu'on dit ordinairement, que toutes les comparaiſons ſont odieuſes, ou ſi c'eſt parce qu'il y a penſé, qu'il les prend la plûpart de la beauté & des parures des femmes. Quoi qu'il en ſoit,

tant de comparaiſons font peu d'honner à un diſcours ; car ſouvent ce grand nombre d'images étrangeres eſt une preuve qu'on manque des veritables idées des choſes, & que l'eſprit n'aiant pas aſſez de force pour regarder les objets dans eux-mêmes, & dans leurs principes naturels ; il eſt obligé de les conſiderer par reflexion dans ces figures indirectes qui font les comparaiſons.

D'ailleurs, ſi les comparaiſons ne ſont rares, elles bleſſent & importunent, car comme elles viennent toûjours pour éclaircir des choſes qui ſont déja prouvées, chacun eſt bien-aiſe que l'on croie de lui qu'il a bien compris les premieres preuves, & qu'il n'a pas beſoin qu'on lui faſſe ſi ſouvent des comparaiſons, qui en effet ſont plus pour les enfans & pour le peuple, que pour les perſonnes d'eſprit. Tant de comparaiſons que l'on voudra, dans les chaires des Prédicateurs & des Regens, où l'on parle de haut en bas ; mais on doit en uſer très-peu

dans les converſations familieres, où perſonne ne prend le titre de Maître, & encore moins dans celle d'Ariſte & d'Eugene, qui ſont, comme on voit, auſſi ſçavans l'un que l'autre.

Cependant, ce n'eſt partout que comparaiſons, comme je vous ai dit; non pas de celles qui entrent d'elles-mêmes dans le diſcours, & qui y ſont ſans preſque y paroître; mais de ces autres qui ſont toujours précédées par de certains mots qui avertiſſent qu'elles vont venir: Et après cela quand elles paroiſſent, vous les voiez parées, & fardées, aiant un grand train de paroles nombreuſes, qui eſt de tous les ſtiles le plus contraire à celui que l'on parle dans la converſation.

Car comme l'eſprit de converſation doit payer comptant (ſi l'on peut s'exprimer de la ſorte) comme il doit penſer & dire les choſes en même tems; on voit bien qu'il n'a pas le loiſir de leur donner cette meſure, ſur laquelle il faut pluſieurs fois conſulter l'oreille.

Tout ce qu'il fait dans ces occasions pressantes, c'est qu'il ne dit rien qui ne soit dans le bon sens, il donne même, à ce qu'il dit, un tour agréable; il y mêle quelquefois de cette raillerie fine, qui ne dépend que d'une certaine maniere naturelle de concevoir les choses; il y montre beaucoup de ce feu vif & pénétrant qui se fait quand un esprit est échauffé par un autre esprit; mais on n'a jamais vû qu'on ait composé en conversation, de ces froides & longues comparaisons, qui avec un grand nombre de mots font une cadence plus que Poétique.

Aussi, Monsieur, l'Auteur a beau dire que les siennes ont été faites au bord de la mer, le monde n'en croit rien, & dit que si cela est, il faut qu'il ait eu un cabinet bien près de là; ou du moins qu'il y ait porté de l'encre & du papier; car on ne voit point dans ses entretiens ce qu'une heureuse nature peut faire sans art, ni ce qu'un art adroit peut imiter de la Nature: Et ce n'est

(dit-on) ni la Nature, ni l'Art, mais un je ne ſçai quel artifice qui gâtent l'un & l'autre, & qui eſt le vrai caractere d'un jeune Déclamateur.

Il dit les choſes d'un ton de Maître, & qui étonne. Il ne parle pas dans ſes converſations; il y harangue; il y prêche: *Pour vous exprimer*, dit il, *par des comparaiſons ſenſibles ce que je penſe. Pour entendre ma penſée, il faut remonter à la ſource des choſes dont nous parlons. Je m'explique, & je vous prie de m'entendre*: Voilà toutes les préparations que feroit un Prédicateur, qui voudroit expliquer les plus grands Myſteres de la Religion, & tout cela ſe termine à dire, que la langue Françoiſe eſt naturelle dans ſa conſtruction, ou d'autres choſes ſemblables, que l'uſage enſeigne à tout le monde, & qu'un Ecolier de quinze ans ne peut pas ignorer. C'eſt néanmoins pour cela, qu'il demande une ſi grande attention; c'eſt pour cela qu'il avertit qu'il va s'expliquer, qu'on y prenne garde, qu'on

l'écoute , qu'on le pénetre, qu'on le comprenne ; comme s'il alloit prononcer des Oracles. En verité cette grande opinion des plus petites choses ne plaît point aux personnes judicieuses, & toutes ces façons de parler ne sont guere propres dans la conversation.

Cela néanmoins ne nous doit pas empêcher de lui rendre justice avec joie , & de reconnoître qu'il a raison de dire tout ce qu'il dit à l'avantage de la langue Françoise.

Pour moi je ne fais point ici de comparaison entre les langues differentes ; mais quand on aura bien parlé & des vivantes & des mortes, je pense qu'après tout il faudra conclure, comme je fais d'abord , que s'il nous est honnête & utile de sçavoir les langues étrangeres , il nous l'est encore bien davantage de sçavoir la nôtre. Et en effet qu'est-ce qu'un homme qui ne sçait pas sa langue naturelle qu'on lui parle à tous momens, & qui en sçait deux ou trois autres qu'on ne parle plus & qui sont mortes ? N'a-t-on pas

raiſon de dire qu'il eſt étranger dans ſon paiis, & que c'eſt un homme de l'autre monde?

Qu'on loue donc tant qu'on voudra la langue Latine, & la langue Greque ; mais auſſi qu'on imite les Grecs & les Latins : & comme ils ont preferé leurs langues à toutes les autres, & que par l'amour & l'eſtime qu'ils ont eu pour elles, ils les ont rendues ſi belles & ſi dignes de louer leurs Heros : aimons de même & eſtimons notre langue, afin que par ce moien nous lui conſervions tous ſes avantages en les lui augmentant, & que nous aions des Homeres & des Virgiles ; puiſque par un bonheur plus grand que celui des Grecs & des Latins, nous avons dans la perſonne du Roi, un Achile & un Auguſte.

L'Auteur des Entretiens eſt donc très-louable de faire valoir notre langue autant qu'il peut ; de publier tout ce qui ſert à la rendre illuſtre ; & de dire qu'on parle François dans toutes les Cours de l'Europe. Cela eſt vrai : on le parle en

Allemagne, en Suede, en Dannemarch, dans tous les paiis du Nord; de sorte qu'il n'est pas étrange qu'on le parle aussi en Flandres, où il est si en usage comme il dit, *que les personnes de qualité en font une étude particuliere, jusqu'à négliger tout-à-fait leur langue naturelle, & à se faire honneur de ne l'avoir jamais aprise; & que le peuple même, tout peuple qu'il est, est en cela du goût des honnêtes gens.* Je m'étonne seulement que l'Auteur n'ait apris que depuis peu, une verité de plusieurs siecles; & qu'il n'en sçût encore rien, lorsque le nouveau Testament traduit en François, fut imprimé à Mons, il y a deux ou trois ans; car alors notre Auteur soutenoit positivement qu'on ne parloit point François en Flandres. Mais enfin il est desabusé, & il écrit aujourd'hui que *le peuple y aprend notre langue presque aussitôt que la sienne, comme par un instinct qui l'avertit malgré lui qu'il doit un jour obéir au Roi comme à son legitime Maître.* Voilà donc qui va le mieux du mon-

Pag. 30. de la 1. Edit. Pag. 59. de la dern.

Pag. 38. de la 1. Edit. Pag. 59. de la dern.

de, hors *ce malgré lui*, que je ne voudrois pas mettre, & qui ne ſert de rien dans cet endroit.

Mais non ſeulement l'Auteur des Entretiens loue notre langue pour ſon étendue, il la loue encore pour ſa durée, eſperant qu'elle ne finira qu'avec le monde, & prenant pour les heureux preſages de ce qu'il dit, l'amour que les peuples étrangers ont pour elle; la pureté qu'elle conſerve parmi tant de Nations differentes qui abordent dans la Capitale du Roiaume; l'état ſi ferme & ſi floriſſant de la Monarchie; & toutes ces raiſons ſont aſſez convenables au ſujet: mais quelques perſonnes plus curieuſes que les autres ne trouvent pas fort à propos qu'il y ait mêlé que *l'étoile de notre grand Monarque* promet ce bonheur à la France. Cela, diſent-ils, eſt un peu trop Aſtrologue & la Religion Chrétienne ne reconnoît point cette puiſſance dans les Etoiles, mais ſeulement dans la Providence divine qui les conduit. Il auroit pu dire au contraire, que la

ſageſſe du Roi domine les Aſtres ; & je croi pour moi que toute l'Europe le dit après l'avoir vû vaincre dans les extrêmes chaleurs, & dans les extrêmes froidures, qui ſont ſans doute les plus puiſſantes influences des Aſtres, & les plus grands obſtacles qu'ils puiſſent faire aux hommes.

Mais il eſt tems de vous dire les obſervations particulieres, que l'Auteur a faites ſur nôtre langue. Elles ſont belles, curieuſes, juſtes, raiſonnables, & il n'y a rien à dire ſinon qu'il n'a pas nommé les deux Ouvrages où il les a priſes, qui ſont *le ſeptiéme Livre des Recherches de Paſquier, & les Avantages de la langue Françoiſe, ſur la Latine de Monſieur le Laboureur.* J'ai fait des extraits de quelques endroits de ces deux Ouvrages, pour vous montrer combien notre Auteur a de commerce & d'intelligence avec les autres ; car à moins que de le voir, je ne croi pas qu'il ſoit poſſible de ſe l'imaginer.

Voici le premier endroit de l'Au-

teur des Entretiens. » Le langage, dit-il, ſuit d'ordinaire la diſpoſi- « tion des Eſprits, & chaque Na- « tion a toûjours parlé ſelon ſon « génie. Le langage des Eſpagnols « ſe ſent fort de leur gravité, & « de cet air ſuperbe qui eſt commun « à toute la Nation. Les Allemans « ont une langue rude & groſſiere. « Les Italiens en ont une molle & « effeminée, ſelon le temperament « & les mœurs de leur paiis. Il faut « donc que les François qui ſont na- « turellement bruſques, & qui ont « beaucoup de vivacité & de feu, « aient un langage court & animé, « qui n'ait rien de languiſſant. «

Pag. 62. de la 1. Edit. Pag. 92. & 93. de la dern.

Voions maintenant ce que Paſquier écrit ſur le même ſujet.

pag. 803.

» Nos langages, dit-il, ſuivent la diſpoſition de nôtre eſprit. L'Eſ- « pagnol haut à la main, produit « un vulgaire ſuperbe & plein de « piaphe. L'Allemand éloigné du luxe, « parle un langage fort rude; & « lorſque les Italiens, degenerant « de l'ancienne force du Romain, « firent plus de profeſſion de la dé- «

» licateſſe, que de la vertu; auſſi for-
» merent-ils peu-à-peu de ce lan-
» gage mâle Romain, un langage
» tout effeminé & molaſſe. Ainſi
» nos Gaulois, comme ceux qui
» avoient l'eſprit plus bruſque, &
» plus prompt que les Romains, ont
» par conſequent le langage plus
» court.

Conferez ces deux pieces l'une avec l'autre, & voiez s'il y a quelqu'autre difference, que celle que l'inégalité d'âge met neceſſairement entre les choſes & les perſonnes qui ſe reſſemblent le mieux.

» L'Auteur continue : Nos An-
» cêtres, dit-il, qui étoient plus
» prompts que les Romains, accour-
» cirent preſque tous les mots qu'ils
» prirent de la langue Latine ; on
» fit d'*occidere* occir, qui a duré long-
» tems ; les autres mots ſe forment
» à peu près de même. *Temps*, *nom*,
» *fin*, *an*, *mort*, *corps*. . . . . . .
» Et pour les monoſyllabes qui ne
» peuvent être abregez, ou ils n'y
» changerent rien du tout, ou ils
» les changerent en d'autres mono-

Page 63. de la 1. Edit. Page 93. de la dern.

ſyllabes, *Si*, *non*, *plus*, *tu*, *es*, *eſt*, «
&c. «

De tout cela Paſquier eſt le meilleur garant que l'Auteur pouvoit avoir : »Nos Gaulois, dit-il, tranſ- « *pag.* 675.
plantant la langue Romaine chez «
eux, ils accourcirent les paroles de «
ces mots *Corpus*, *tempus*, *aſperum*, «
& autres ſemblables, dont ils firent «
corps, *temps*, *aſpre*. .... Notre vulgai- « *pag.* 680.
re eſt un langage racourci du Latin «
aux paroles de deux, trois & quatre «
ſyllabes ; mais aux monoſyllabes qui «
ne pouvoient recevoir racourciſſe- «
ment, nous en uſons tout de même «
façon que les Romains, ſans y rien «
immuer, *Si*, *non*, *tu*, *plus*, *es*, *eſt*, «
&c. «

Vous voiez, Monſieur, de quelle maniere ces deux diſcours ſe raportent l'un à l'autre, & dans le ſens & dans les paroles ; mais voions ſi rien ne ſe démentira dans la ſuite.

C'eſt l'Auteur qui parle. » Dès que
les Romains, dit-il, ſe furent rendus « *Pag.* 110. *de la* 1. *Edit.*
les Maîtres des Gaules, la langue Ro- «
maine commença à y avoir cours, ſoit « *Pag.* 156. *de la dern.*
que cela vint de la complaiſance des «

Opera data est ut imperiosa Civitas non solùm jugum, verum e iam linguam suã demissis gentibus imponeret. Aug. de Civit. Dei l. 19. c. 7.

» Vaincus, soit que ce fût un effet de » la necessité & de l'interêt; les sujets » ne pouvant avoir d'accès auprès de » leurs Maîtres sans quelque usage de » la langue Latine; soit enfin que les » Ordonnances Romaines, qui obli- » geoient à faire tous les Actes publics » en Latin, fissent peu à peu cet effet. » Les Romains imposoient le joug de » leur langue aux Vaincus avec celui » de la servitude, comme parle saint » Augustin.

Ecoûtez maintenant Pasquier. Les
pag. 674. » Romains, dit-il, aiant vaincu quel- » ques Provinces, y établissoient des » Prêteurs, Présidens, ou Proconsuls, » qui administroient la Justice en La- » tin; & saint Augustin au livre 19. de » la Cité de Dieu, nous rend très-as- » sûré ce discours, quand il dit au cha- » pitre 7. *Opera data est ut imperiosa* » *Civitas, non solùm jugum, verum* » *etiam linguam demissis gentibus impo-* « *neret.* Cela fut cause que les Gau- » lois sujets à cet Empire s'adonnerent, » qui plus, qui moins, à parler & en- » tendre leur langue, tant pour se ren- » dre obéïssans, que pour entendre leur » droit.

Tout le monde peut juger ſi ce n'eſt pas de part & d'autre la même choſe, témoin le paſſage de S. Auguſtin ; mais il faut voir juſqu'où cela ira.

» La langue ſe purifia beaucoup, dit *Pag.* 119. *de la* 1. *Ed.*
l'Auteur, vers le milieu du regne de « *Pag.* 166.
Philippes de Valois, témoin le Re- « *de la dern.*
giſtre de la Chambre des Comptes de «
Paris, où l'on voit une conſtruction «
& une pureté, qui commence à ſe «
ſentir de notre âge, ou du moins de «
l'âge de nos peres. «

Notre langue, dit Paſquier, com- « *pag.* 682.
mença grandement à ſe polir de cet- «
te ancienne rudeſſe vers le milieu du «
regne de Philippes de Valois, ſi les «
Regiſtres de notre Chambre des «
Comptes ne ſont menteurs, eſquels «
vous voiez une pureté qui commen- «
ce à s'approcher de notre âge. «

En verité, Monſieur, cette conformité de penſées & de paroles eſt admirable ; & comme vous voiez, ils ont tous les deux lû les Regiſtres de la Chambre des Comptes.

» Ces heureux commencemens, dit *Pag.* 119. *de la* 1. *Edit.*
l'Auteur, eurent une ſuite encore «

Page 167. de la dern. » plus heureuse sous le regne de Charles VII. Alain Chartier son Secretaire, qui étoit un laid-homme & un bel esprit, ajoûta de nouvelles graces à la langue, ce qui le fit surnommer à son tour le Pere de l'Eloquence Françoise. C'est lui que Marguerite d'Ecosse baisa un jour en passant par une Sale où il étoit endormi ; vous sçavez l'Histoire & ce que répondit la Princesse aux Dames de sa suite qui trouverent étrange qu'elle eût baisé un homme si laid. Je n'ai pas baisé l'homme, dit-elle, j'ai baisé seulement la bouche d'où il est sorti tant de belles paroles.

Elle étoit femme du Dauphin, qui fut depuis Louis XI.

C'est justement ce que dit Pasquier, & presque en même termes.

» Plus nous allâmes en avant, plus notre langue reçut de politesse, témoins les œuvres de Maître Alain Chartier, Secretaire du Roi Charles VII. Un jour étant endormi dans une Sale, dans laquelle Marguerite femme du Dauphin, qui depuis fut appellé le Roi Louis XI. passant avec une grande suite de Dames & grands Seigneurs, elle l'alla baiser

pag. 612. *pag. 505.*

baiſer à la bouche ; choſe dont s'é- «
tant quelques-uns émerveillés ; car «
pour dire le vrai, la nature avoit en- «
chaſſé en lui un bel eſprit & un laid «
corps & de mauvaiſe grace ; cette «
Dame dit qu'elles ne devoient s'é- «
tonner de ce myſtere ; d'autant qu'el- «
le n'entendoit avoir baiſé l'homme, «
mais la bouche d'où étoient iſſus tant «
de mots dorez. «

La plus grande difference, comme chacun peut remarquer, eſt en ce que l'un a mis à la marge que la Princeſſe Marguerite étoit femme du Dauphin, qui fut depuis Louis XI. & l'autre l'a mis dans la ſuite du diſcours.

Je penſe, Monſieur, qu'après cela ; & même ſur cela on peut raiſonnablement juger de tout le reſte. Mais ſi vous avez la curioſité de voir juſqu'au dernier trait la plus rare & la plus ſurprenante reſſemblance qui puiſſe être, entre un Ouvrage nouveau & ancien ; je vous envoierai les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, & vous les confererez à loiſir avec votre Paſquier. Tout ce que

je vous en dis ne vous empêchera pas d'être ſurpris ; & encore plus quand vous lirez le diſcours des Avantages de la langue Françoiſe ſur la Latine, où l'Auteur a pris tout ce qu'il dit de notre langue dans l'état où elle eſt préſentement : Tout ce qu'il écrit de tant d'avantages qu'elle a ; de ſa douceur, de ſa force, de ſa prononciation, de ſa briéveté, de ſa conſtruction ſi naturelle, de la varieté de ſes terminaiſons, de ſa pureté, de ſa clarté, de ſon abondance, de ſon étenduë, & de toutes ſes autres qualitez.

Mais je vous laiſſe lire cela vous-même, & ne vous raporte que ce ſeul endroit de la page 63.

» Demandez à Monſieur de Corde-
» moy ce qu'il lui ſemble de la phraſe
» Françoiſe & de la Latine ; il vous
» répond que la premiere eſt plus juſte,
» plus naturelle à l'eſprit, & plus con-
» venable au bon ſens, que n'eſt l'au-
» tre ; il dira que la tranſpoſition des
» mots qui ſe rencontre ſans ceſſe dans
» le Latin, fait dans l'eſprit un emba-
» ras qui ne ſe trouve point dans notre

langue. Il dira que notre ſtyle eſt «
bien mieux reglé ; & que chez nous «
les mots ſe rangent dans la bouche «
de celui qui parle, & dans l'oreille «
de celui qui écoute, ſelon que les «
choſes pour être bien digerées ſe doi- «
vent ranger dans l'entendement de «
l'un & de l'autre. En effet, on n'en «
ſçauroit dire autant du Latin où tout «
le contraire ſe remarque, où ce qui «
doit être au commencement eſt à la «
fin, & où l'ordre des paroles con- «
fondroit l'ordre des choſes, ſi on n'y «
prenoit garde, & ſi un long uſage «
n'y accoûtumoit notre eſprit. Mais «
on a bien affaire d'avoir cette peine, «
& qu'une langue qui doit ſervir aux «
hommes pour expliquer leurs pen- «
ſées, vienne les embrouiller & leur «
donner la torture, au lieu de les «
aider. «

Voici comme en parle notre Auteur. »La langue Françoiſe, dit-il, «
eſt peutêtre la ſeule qui ſuive exacte- «
ment l'ordre naturel, & qui expri- «
me les penſées en la maniere qu'elles «
naiſſent dans l'eſprit. Je m'explique «
& vous prie de m'entendre : Les «

Pag. 57. de la 1. Edit. Pag. 81. de la 2 & 86 de la dern. où l'Auteur s'eſt reſſouvenu de citer avec éloge

Les Avantages de la langue Françoise.

» Grecs & les Latins ont un tour fort
» irrégulier ; pour trouver le nombre
» & la cadence qu'ils cherchent avec
» tant de ſoin, ils renverſent l'ordre
» avec lequel nous imaginons les cho-
» ſes ; ils finiſſent le plus ſouvent leurs
» périodes, par où la raiſon veut qu'on
» les commence. Le nominatif qui
» doit être à la tête du diſcours, ſelon
» la regle du bon ſens, ſe trouve preſ-
» que toujours au milieu & à la fin. . . .
» Il faut avouer que cette tranſpoſition
» fait un grand embaras dans les autres
» Langues ; l'obſcurité de leurs Au-
» teurs venant de là en partie, on a
» ſouvent peine à en démêler le ſens ;
» parceque le ſens & les paroles ne
» s'accordent pas.

Ce n'eſt ici, Monſieur, qu'un ſeul trait de la reſſemblance dont je vous parle ; & ſi vous me croiez, vous ne jugerez point par celui-ci de tous les autres ; mais vous verrez tous les autres comme celui-ci ; car enfin c'eſt une choſe à voir ; & pour vous le dire encore une fois, ces deux diſcours ſont tellement ſemblables, que s'il ſe pouvoit qu'il y eût des

diſcours jumeaux, on diroit que ces deux-là le ſont.

De tout cela, Monſieur, il s'enſuit bien clairement, que l'Auteur a pris l'entretien de la langue Françoiſe où vous voiez qu'il l'a trouvé; mais il ne s'enſuit pas de même qu'on le doive accuſer d'avoir pillé les Auteurs. C'eſt une difference aſſez ſurprenante que j'entendis faire ces jours paſſés en bonne compagnie. Car à l'égard de Paſquier, diſoit-on, il y a guerre déclarée entre lui & les amis de l'Auteur; & comme il les a attaqué autrefois, l'Auteur le pille aujourd'hui. N'eſt-ce pas là le droit des armes?

Pour ce qui eſt de Monſieur le Laboureur qui a fait les Avantages de la langue Françoiſe, on ne ſçait pas bien comment il le traite. Mais quoi qu'il en ſoit, il a pû prendre de celui-ci comme de l'autre: & puiſqu'il aſſûre que *tout ce que dit un bel eſprit coule de ſource*; on ne doit pas lui reprocher s'il a fait couler ſon diſcours de deux ſources ſi fort connues, & ſi bien marquées dans la Carte.

Vous voiez donc, Monſieur, que l'Original de notre Auteur n'eſt qu'une Copie de mot à mot. Il eſt vrai qu'il a fait là une bonne priſe, & qu'il n'a pas été ſi heureux en prenant ce vieux conte Eſpagnol que voici.

pag. 64. de la 1. Edit. Pag. 96 de la dern.

» Un jour, dit-il, un ſçavant Cavalier de ce paiis-là dit hautement en bonne compagnie, qu'au Paradis terreſtre le Serpent parloit Anglois, que la femme parloit Italien, que l'homme parloit François, mais que Dieu parloit Eſpagnol. Plût à Dieu, continue-t-il, que les choſes ſe fuſſent paſſées de la ſorte: car enfin ſi le Serpent & Eve euſſent parlé deux langages differens, peutêtre qu'ils ne ſe ſeroient pas entendus; mais par malheur pour nous, ils ne s'entendoient que trop bien; & c'eſt ce qui me fait un peu douter de la verité de l'Hiſtoire.

Aſſurément, Monſieur, on ne dira pas que ce ſoit là le langage d'un hypocrite; au contraire, on dit que l'Auteur n'eſt guére moins Cavalier, que le Cavalier même dont il fait le

conte. Je ne voi pourtant pas que ce conte plaiſe non plus que ce qu'il dit encore en louant l'Hiſtoire Romaine de Coëffeteau, qu'*il n'y a point de ſalut hors l'Hiſtoire Romaine, non plus que hors l'Egliſe Romaine.* On n'aime point ces ſortes de diſcours; & à vous dire le vrai, ils ne ſont ni aſſez religieux ni aſſez raiſonnables, pour répondre à l'opinion qu'on avoit de celui qui les a faits, ni pour ſoûtenir l'autorité qu'il s'eſt lui-même attribuée de juger de tout. Mais c'eſt aſſez vous entretenir pour une fois, & je vous dirai à la premiere occaſion ce que c'eſt que les jugemens qu'il prononce.

Page 121. *de la* 1. *Edit.* *Pag* 170. *de la derniere.*



TROISIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Vous verrez dans cette Lettre de quelle maniere notre Auteur juge des autres Auteurs ; & je croi que vous avouerez aussi-bien que moi qu'il y a dans les jugemens qu'il prononce une briéveté d'Oracle, avec une netteté sans pareille.

BALSAC, dit-il en un mot, *il faut le lire, & ne pas trop l'imiter.*

VOITURE, *son style n'est pas toûjours fort exact, ni fort châtié.*

COSTAR, *sa défense de Voiture est son chef-d'œuvre ; ses autres Livres ne sont pas si fins, ni si corrects que celui-là.*

D'ABLANCOUR ET LA CHAMBRE, *tout ce qu'ils ont mis en lumiere merite fort d'être lû.*

Voilà, Monsieur, qui est court & clair autant qu'il peut l'être : mais je connois de fort honnêtes gens qui disent

diſent que cela devoit être un peu moins clair, & un peu plus long, parcequ'il n'eſt pas toujours néceſſaire de dire ſi promptement, ni ſi ouvertement ce que l'on penſe. Comme quand il dit un peu après, en parlant du Secretaire de l'Academie : *Il y a dans tout ce qu'il fait un air d'honnête homme qui me plaît infiniment.* On n'en doute point, & le Secretaire de l'Academie plaît à bien d'autres. On ne reprochera pas à l'Auteur d'avoir trop d'eſtime pour un homme qui merite celle de toutes les perſonnes qui le connoiſſent : Mais c'eſt qu'enfin les façons de parler, dont cet Auteur ſe ſert, *cela me plaît, cela ne me plaît pas*, ne ſçauroient jamais plaire au public : & il eſt aſſez difficile de s'imaginer qu'un honnête homme qui auroit ainſi parlé à un ami particulier, prît plaiſir enſuite de le redire à toute la terre dans une impreſſion publique. Car enfin entre amis où les paroles doivent être auſſi libres que les penſées ; ce n'eſt qu'une liberté honnête & permiſe : Mais en public, & quand

tout le monde en eſt témoin; c'eſt une conduite qu'il ſeroit aſſez difficile d'accorder avec la modeſtie.

C'eſt ainſi qu'ils raiſonnoient, & je leur fis cette objection.

Je penſe, Meſſieurs, que vous ne prenez pas garde que c'eſt ici un Entretien familier, où les choſes doivent être dites familiérement, & que ſans cela il ne ſeroit point ce qu'il eſt. Le grand mal, me répondirent-ils en riant, que cet entretien ne fût point ſi familier, & qu'il fût un peu plus raiſonnable. Il faut avouer, pourſuivirent-ils, que vous avez là une admirable penſée; comme s'il étoit permis d'être moins diſcret en dialogue qu'en toute autre maniere d'écrire, ſous prétexte que l'on fait dire ſes propres penſées à deux perſonnes imaginaires qui n'ont jamais été. On ſçait bien que ces fictions ſont permiſes; qu'elles ſont même ingenieuſes, & que les plus grands hommes de l'Antiquité s'en ſont ſervi: mais leur uſage ne doit être que pour dire les choſes avec plus de facilité, plus de netteté, plus d'agré-

ment; mais non pas pour les dire avec moins de diſcrétion & de retenue.

C'étoit, Monſieur, le ſentiment de ces perſonnes-là; mais vous ſçavez que chacun a le ſien: & ce n'eſt pas là celui de notre Auteur qui continue toujours comme il a commencé. *L'Hiſtoire de l'Academie Françoiſe*, dit-il, *eſt un des Livres que j'aime le plus. Le Diſcours ſur les Oeuvres de Saraſin eſt une très belle choſe.* Et pourquoi cela? parceque (répond-il) *je l'ai lû pluſieurs fois, & l'ai toujours lû avec plaiſir.* Pour moi, j'aimerois autant dire: *Car tel eſt notre plaiſir;* auſſi-bien, ajoûtoit un de ces Meſſieurs, ſon plaiſir lui tient lieu de raiſon; il ne cite que cela, & il ne parle pas même de l'Approbation publique qu'ont eue les Livres qui lui plaiſent. Quelle façon de juger, continuoient-ils, toute abſolue & indépendante de toute raiſon! J'avois beau leur repreſenter que dans les matieres qui ne touchent point l'Etat, ni la Religion, on eſt aſſez libre de dire ce que l'on veut.

Il eſt vrai, me repliquoient-ils, que cela n'eſt pas défendu par les loix du Roiaume, ſous peine d'être traité comme Heretique, ou Séditieux; mais certainement l'honnêteté & la bienſéance, qui ſont des loix naturelles, le défendent ſous peine de paſſer pour peu diſcret, & peu retenu. Et enfin quoique l'on prétende, & que l'on objecte; on ſçait bien que les eſprits ſages & judicieux mettent toujours une très-grande difference entre penſer les choſes & les dire.

Les penſées ſont ſecretes (me diſoient ces mêmes perſonnes,) elles ſont interieures, cachées au fond de l'eſprit qui les forme, inconnues à tous les autres. Enfin, on penſe dans ſoi, on penſe pour ſoi; & alors on peut agir avec toute liberté, ſans conſiderer autre choſe que le vrai, & le faux: Car le ſeul devoir que l'homme eſt obligé de ſe rendre à lui-même quand il penſe, c'eſt de tacher à ne point tomber dans l'erreur d'un faux jugement; mais lorſqu'après avoir penſé, il s'agit de par-

ſer, & de faire entendre aux autres, ce n'eſt point aſſez que les choſes que l'on veut dire ſoient conformes à la verité, il faut encore qu'elles ſoient proportionnées aux tems, aux lieux, aux perſonnes, & à toutes les circonſtances qui forment la bienſéance, cette vertu ſi néceſſaire à ceux qui parlent, ou qui écrivent.

Ils m'en dirent encore bien davantage ; mais il faut que je me hâte de vous nommer les Auteurs que le nôtre aprouve à peu près de la même ſorte que les précedens.

L'Auteur *de la Préface qui a été depuis peu miſe au commencement des Oeuvres de Balſac.*

L'Auteur *de la Préface de la nouvelle traduction de l'Enéide.*

L'Auteur *des Refléxions ou Maximes Morales.*

L'Auteur *du Diſcours qui à été mis à la tête de ces Refléxions.*

L'Auteur *des Converſations qui parurent l'an paſſé.*

L'Auteur *des Oeuvres que nous avons attendu longtems, & dont les Plaidoyers ſont la principale partie.*

L'Auteur *de la Préface d'un de ses Amis sur de fort beaux Panegyriques.*

L'Auteur *de l'Histoire Sainte sur le Nouveau Testament.*

L'Auteur *des Observations sur les Poëmes d'Homere & de Virgile.*

A l'entendre ainsi proclamer tant de noms differens, il semble (dit-on) que l'on soit à la Tragédie de quelque Collége, & que l'on voie sur le Théatre, cet Auteur Regent qui distribue les prix au son de la trompette.

Voici encore quelques livres qu'il nomme & qu'il approuve de même. *La Morale du Sage. L'Apologetique de Tertullien. Le Discernement de l'Ame & du Corps. Le Discours Physique, de la Parole. Les Actions publiques d'un célebre Prédicateur. La Guide des Pêcheurs de Grenade, par Girard. Les Paraphrases sur les Epîtres de saint Paul.*

Hé! comment, me dit un de mes amis, a-t-il pû mettre ce livre avec les autres? Pourquoi donc, lui dis-je? n'est-ce pas un excellent livre,

& qui a une grande réputation ? Ce n'eſt point pour cela, me repliqua-t-il ; mais parcequ'il a eu le malheur de ne plaire pas à une perſonne, que l'Auteur cite, & qu'il appelle un des plus judicieux Critiques de notre tems. Cependant ce Critique ſoûtient poſitivement, que le Livre des Paraphraſes ſur S. Paul ne mérite pas d'être nommé l'Ouvrage d'un homme, mais d'une petite femme, *mulierculæ* ; & par conſequent, il faut de néceſſité, ou que ce Livre ne ſoit pas bon, ou que le Critique ne ſoit pas judicieux ; l'un & l'autre eſt également contre notre Auteur, & c'eſt à lui de s'en défendre comme il pourra.

Franc. Vavaſ.

Pag. 137. *de la* 1. *Edit.*

Pag. 187. *de la dern.*

Ant. Godellus Epiſcop. Graſſenſis an Elogii Aurel. ſcriptor idoneus. Idemq; utinam Poëta. p. 13.

Cependant, on trouve que cette petite contradiction ne lui vient point mal à propos dans le même tems que s'érigeant en Juge ſouverain de tous les Ouvrages, il s'imagine mettre les uns dans le temple de la gloire, & effacer les autres de la mémoire des hommes, ſelon qu'il les écrit, ou qu'il ne les écrit pas dans ſon Livre.

Voilà juſtement comme doit agir un homme qui veut ſe faire dire ſes verités ; car après qu'il a ainſi prononcé ſon jugement, & qu'il a reglé & arrêté à ſon gré le nombre de ſes bons Auteurs ; alors le Public qui vient là-deſſus, & qui ne voit pas tous ceux pour qui il a de l'eſtime, ne manque point de s'en prendre au juge prétendu, & d'en dire librement ſa penſée. On demande pourquoi il n'a pas nommé tels & tels Livres ? où eſt, dit-on, celui-ci, où eſt celui-là ? Il n'a pas ſeulement parlé de ce Catéchiſme ſi eſtimé, où le Grand Cardinal de Richelieu a écrit les plus profonds myſteres de la Religion, avec tant de netteté & d'éloquence.

Il ne dit rien des Oeuvres de Mr. le Garde des Sceaux du Vair, à qui la langue Françoiſe eſt redevable de tant d'ornemens.

Il a ſupprimé l'Hiſtoire de Henri le Grand, par Mr de Perefixe Archevêque de Paris, où la verité parle avec une éloquence digne de la vérité.

Il n'a pas marqué les Plaidoyers de Mr. le Maître, ni ces fameux Panegyriques qui ont été admirés de toute la France, & qui dureront autant que le nom du Grand Chancelier, pour qui ils ont été faits. Il n'a rien dit non plus, ni des belles Traductions de Monſieur de Giry, ni des ſçavans Diſcours de Monſieur de Sillon, ni de tant de beaux Ouvrages de ces Meſſieurs de l'Academie, ni même des Sentimens de cette illuſtre Compagnie ſur le Cid ; & comme s'il étoit jaloux & ennemi de la gloire de la France, il ne nomme que dix ou douze Auteurs dans un ſiécle, où elle a produit un ſi grand nombre d'excellens Hommes, en toute ſorte de Sciences. Après cela vous pouvez juger, ſi l'on parle librement d'un faiſeur de Catalogue, & ſi l'on fait difficulté de l'appeller de tous les noms qu'il mérite.

Pour moi, à vous dire vrai, j'ai toujours regardé cette entrepriſe de juger ainſi publiquement & abſolument, comme un moyen de ne plaire à perſonne, ni même à ceux qu'on

loue. Et en effet, ce n'est pas, ce me semble, un grand plaisir pour un homme d'esprit, d'entendre un nouvel Auteur qui lui dit, avec je ne sçai quel air : *Ce que vous faites me plaît infiniment. Je serois d'avis qu'on lût la Préface que vous avez écrite. Cet Ouvrage est votre chef-d'œuvre, les autres ne sont pas si fins ni si corrects :* Car voilà comme loue notre Auteur, & en verité on se passe bien aisément de telles louanges.

Pag. 135. de la 1. Edit. Pag. 187. de la dern. * *Que pensez-vous*, dit-il, *de ces Solitaires qui ont tant écrit depuis vingt ans ?* Tout le monde sçait de qui il entend parler, & il ne sert de rien ici d'en sçavoir davantage, ni d'examiner s'il y a quelque cause particuliere, qui oblige l'Auteur de les critiquer plûtôt que d'autres ; je ne m'en mets nullement en peine ; je n'examine que son Livre, & ce que je ne trouve point là, je ne le chercherai point ailleurs.

Pag. 135 de la 1 Edit. on a retranché dans les Editions sui- Voici donc comme il se répond à lui-même : *Je leur fais justice*, dit-il, *car il la faut faire à tout le monde ;*

* Mrs de Port Roial.

Ce, *car il la faut faire à tout le monde*, donne une méchante idée. On diroit que l'Auteur ne leur fait juſtice que malgré lui, & que s'il étoit permis de ne la pas faire à tout le monde, il ſeroit fort aiſe de s'en diſpenſer à leur égard. Je n'examine point cela par les maximes de la Morale: mais vous m'avouerez que ſelon les regles de la Critique, l'Auteur a fait une faute de n'avoir pas caché ſa paſſion; parceque jamais une paſſion ne doit paroître dans un jugement.

vantes ces paroles: Car il la faut faire à tout le monde.

Il s'attache enſuite à critiquer la traduction de l'Imitation de J.C. & je ne veux pas dire abſolument qu'il n'a pas dû le faire; mais puiſqu'il a tant d'autres Livres qui s'offroient à lui ſur toutes ſortes de matiere; on ne peut pas douter qu'il n'eût mieux fait de ne toucher point à celui-ci, & de le laiſſer tout entier à la piété publique.

Que ſi l'on veut abſolument en venir à la Critique; on doit au moins y garder une grande modération, & ne traiter qu'avec reſpect des mots qui ſont en quelque façon conſacrés

par la sainteté des choses qu'ils signifient. On ne sçauroit alors trop considerer que les differens sujets demandent des expressions differentes ; & que s'il y a selon l'Auteur des façons de parler qui sont propres à la conversation, il peut à plus forte raison y avoir aussi des manieres de s'exprimer, particuliérement destinées à la dévotion.

Je vous puis assurer, Monsieur, que je ne vous écris rien en tout cela, que je n'aye oui dire aux plus honnêtes gens. Et c'est pourquoi je ne comprens point ce que l'Auteur trouve à redire à ces expressions.

Pag. 143. 145. de la 1. Edit. Pag. 198. de la deux.

Conserver son ame dans la privation des douceurs. Rendre son ame vuide de l'affection de toutes les créatures ; & quelques autres semblables qui sont les plus simples dont on puisse se servir dans la dévotion & dans la Theologie mystique.

Je demande aussi à des personnes d'esprit, & même de l'Academie, quel mal il y a dans ces autres mots que l'Auteur condamne ? *Resserrement, déchirement, brisement, ob-*

ſcurciſſement, atiédiſſement, enyvrement : & ils me répondent que ce ſont de fort bons mots, qu'ils ſont fort propres, même dans les matieres phyſiques, & encore plus dans les choſes morales, parcequ'ils expriment tout-à-fait bien les differens états du cœur humain, qui eſt le principal ſujet de la Morale.

Que s'il y a quelques autres mots à qui il manque un peu d'uſage ; ce n'eſt pas, ce me ſemble, un ſi grand ſujet de raillerie, & d'exclamation. Quoi ! des perſonnes habiles trouvent des mots nouveaux fort raiſonnables & bien pleins de ſens, ils les expoſent au public & les hazardent pour tacher d'entichir la langue : y a-t-il là quelque choſe qui mérite que l'Auteur s'écrie publiquement : *Bon Dieu quel langage ! cela m'eſt inſupportable* ; & tout ce qu'une Précieuſe pourroit dire.

On ſçait bien que dans les langues on doit accommoder la raiſon à l'uſage ; mais cela n'empêche pas qu'on ne puiſſe auſſi eſſayer peu à peu d'y accommoder l'uſage à la raiſon :

puisque sans cela les langues ne peuvent jamais être parfaites.

Mais l'Auteur des Entretiens s'en moque; & quelque raison qu'on lui puisse donner, il ne veut pas qu'il soit jamais permis de faire des mots nouveaux; *comme si*, dit-il en riant, *des particuliers & des solitaires avoient une autorité que les Rois mêmes n'ont pas.* En verité, Monsieur, je n'avois pas encore oui dire qu'il falloit une autorité plus que Roiale pour former de nouveaux mots; & je croiois même que sans nulle autorité il ne falloit qu'un peu de Grammaire. Je ne sçai point non plus pourquoi les Rois n'en pourroient pas faire, s'il leur plaisoit de s'y appliquer, ni si de-là il s'ensuivroit que les particuliers n'en pûssent faire non plus que les Rois: Comme si l'on ne sçavoit pas que ce n'est point là l'occupation de la Majesté, ni l'exercice de l'art de regner, mais seulement l'ouvrage d'un Grammairien. C'est donc à peu près de même que si l'on disoit, qu'il est étrange qu'un Groseillier porte des Groseilles, puisqu'un Oranger qui est un

Pag. 139. de la 1. Edit. Page 193. de la dern.

bien plus bel arbre n'en porte point. Voilà où se réduit la raillerie de l'Auteur ; & il devoit y avoir pris garde : car quoiqu'il soit permis de rire, il ne faut pas néanmoins que le risible étouffe ainsi le raisonnable.

Mais enfin, Monsieur, quoi que l'Auteur puisse dire, il a fait lui-même de ces fautes qu'il trouve si épouvantables.

Par exemple, *Ariste & Eugene se rencontrerent durant la plus belle saison de l'année* ; on ne dit point *se rencontrer durant une saison*, ni en François, ni en toute langue ; parceque *durant* signifiant de la durée, & *rencontrer* signifiant une action d'un moment, ou du moins le premier moment d'une action ; on voit bien que ces deux mots ne s'accordent pas ensemble. *Pag. 1. de la premiere & de la dern. Edit.*

On dit *se divertir durant une saison*, *se voir*, *s'entretenir*, mais point du tout *se rencontrer*.

Ils choisirent pour le lieu de leur entrevûe un endroit au bord de la mer ; le mot *entrevûe* n'est bon que pour la *Pag. 2. de la premiere & de la dern. Edit.*

premiere rencontre ; or ici Ariste & Eugene s'étoient déja vûs & parlé ; c'étoit même en se voiant & en se parlant qu'ils choisirent ce lieu, & par consequent on ne doit plus l'appeller le lieu de leur *entrevûe* ; mais de leur *rendez-vous*, de leur *conversation*, ou de leur *promenade*.

Page 443. de la prem. Edit. Page 512. de la dern.

La science des Devises est courte. Il est vrai que c'est une assez courte science ; mais ce n'est pas là le sens de l'Auteur, qui l'estime au contraire la plus belle science, & la plus étendue qui soit parmi les hommes.

Il veut dire *qu'elle instruit dans un moment* ; ainsi le mot *courte* est très-équivoque, & par consequent contraire à la netteté du stile. L'Auteur s'en sert pour exprimer une bonne qualité, & il signifie presque toujours un défaut. On dit, la prudence des hommes est courte, pour dire qu'elle est défectueuse : on dit aussi, un homme a une courte haleine, il a la vûe courte ; & toutes ces expressions communes marquent des défauts.

Il y a encore de l'équivoque dans cette

cette autre expreſſion, *la revolution journaliere du premier mobile*; l'Auteur veut que le mot *journaliere* ſignifie un mouvement reglé de chaque jour, & il ſignifie une choſe inconſtante & dereglée : comme quand on dit communément, que *les armes ſont journalieres*, pour marquer l'inconſtance de la fortune dans les événemens des armes.

Pag. 13. de la prem. Edition, & 18. de la derniere.

Démêler un mouvement; ſi l'Auteur avoit vû ces deux mots dans le Livre qu'il critique, il diroit *qu'ils ne ſont pas faits l'un pour l'autre :* on dit *cauſer un mouvement*, *l'arrêter*, *l'interrompre*, *le connoître :* mais nullement *le démêler*. Et je m'étonne que l'Auteur ait pû dire *démêler un mouvement*, lui qui ne peut ſouffrir que l'on diſe *acquerir de l'éclat*.

Pag. 23. de la premiere Edit. Page 31. de la derniere.

Il fut contraint de dire adieu à ſon ami & à la mer, dans un tems où il penſoit jouir de l'un & de l'autre. On ne dit point *jouir de la mer*, non plus que *jouir de la terre*; & la raiſon de cela, c'eſt que pour jouir, il faut un bien quel qu'il ſoit, utile, honnête, agréable : Or quand on dit ſimple-

Page derniere de la premiere Edit. & ſuiv.

ment la mer, on ne marque nul bien, nul objet de jouiſſance ; & par conſequent on ne peut point dire jouir de la mer, à moins que d'y ajoûter quelque autre mot, comme, jouir des treſors, de la mer.

Je ne vous fais point ici un long recit de pareilles fautes ; & je ne vous en euſſe pas marqué une ſeule, ſi l'Auteur les avoit auſſi peu conſiderées dans les autres, que je les conſidere peu dans lui. Mais il étoit juſte de vous montrer qu'il a fait lui-même de ces fautes qui lui paroiſſent ſi énormes ; & que ſa délicateſſe n'a pas laiſſé d'enfanter de ces monſtres qui lui font tant de frayeur.

Ce n'eſt pourtant pas là ce qu'il doit craindre, ni ce qui décréditera ſon Livre ; & ſi ce Livre n'a pas dans le monde tout le ſuccès qu'il en attendoit, on ne dit point que ce ſoit à cauſe de ces ſortes de fautes qui y ſont ; mais à cauſe de la ſolidité, & de la juſteſſe d'eſprit qui n'y ſont pas. On lui pardonneroit aiſément ces petits défauts qu'il a tant exagerés ; & l'on ſçait bien que les meil-

leurs Esprits s'y laissent aller quelquefois, car il faudroit être bien esclave des mots & bien attaché aux paroles, pour n'en laisser jamais échapper, principalement quand on est appliqué à des choses grandes, hautes, & qui emportent toute l'attention.

C'est pour cela que l'on trouve mauvais, qu'il ait critiqué, comme il a fait, la Traduction du Livre de l'Imitation de Jesus-Christ; & d'autant plus que lui-même n'ayant traduit qu'un seul passage dans tout son Livre, ne l'a pas traduit comme il faut.

C'est un passage, où saint Jerôme compare le monde à la Mer: *Nolite credere, nolite esse securi, magnos hic campus montes habet .... intùs inclusum est periculum, intùs est hostis; tranquillitas ista tempestas est.* L'Auteur traduit, » *Ne vous y fiez point, ne soiez point en* « *assurance, il y a des Montagnes ca-* « *chées sous cette surface si égale; l'en-* « *nemi, le péril est au dedans; ce grand* « *calme est une tempête.* «

Pag. 25. de la 1. Edit. Pag. 34. de la dern.

Premierement, *ne soiez pas en assurance*, n'est pas bien : il faut, ne vous imaginez point d'être en sureté. C'est là le propre sens des paroles Latines, *nolite esse securi* ; & c'est aussi le sens de saint Jerôme, qui ne défend point d'être en sureté, ni de s'y mettre autant qu'on le peut; mais seulement de s'imaginer dangereusement, que l'on est en sureté, lorsqu'en effet on n'y est pas.

En second lieu, *l'ennemi, le péril est au dedans*, est une mauvaise construction, & qui ne retient rien du poids, du nombre, & de la force du Latin. Il falloit au moins, *l'ennemi est caché, le péril est au dedans ; ce grand calme est une tempête.* Ces paroles répondent beaucoup mieux à celles de saint Jerôme, *inclusum est periculum, intùs est hostis, tranquillitas ista tempestas est.*

Après cela, Monsieur, nous n'avons qu'à regarder un peu notre Auteur, sur le sujet des longues parentheses, des grandes périodes, des exagerations, & des hyperboles ; car il parle encore de tout cela.

On dit premierement, qu'il a raiſon de condamner les longues parentheſes ; mais on dit auſſi qu'il a tort en deux choſes : en ce qu'il en accuſe ces Auteurs, qu'il appelle *Solitaires*, ſans en rapporter ni preuve, ni exemple ; & encore en ce que lui-même s'y embaraſſe fort ſouvent dans tout ſon Livre.

C'eſt je ne ſçai quoi, dit-il, *de divin*, *qui rend un bel eſprit*, (*que la Providence de Dieu a deſtiné au gouvernement d'un Empire*,) *qui le rend*, *dis-je*, *naturellement droit*. Il ne faut point d'autre preuve de cette longueur de parentheſe, que le mot, *dis-je*, par lequel l'Auteur fait bien voir qu'il a laiſſé le verbe ſi loin de ſon regime, que de peur qu'on ne s'en ſouvienne plus, il eſt obligé de le repéter.

Pag. 221. de la 1. Edit. Pag. 291. de la dern.

Mais en voici une autre dont je ne dirai rien qu'après que vous l'aurez vûe.

Que ſi les paroles ne conviennent qu'à la figure (*comme d'un Cadran ſous un Soleil couvert d'un nuage.*)

Pag. 299. de la 1. Edit. Pag. 382. de la derniere

Mihi tollunt nubila Solem,

c'est la devise qui fut faite pour Anne d'Autriche, l'an mil six cens quinze, lorsque Louis le Juste faisoit la guerre aux Rebelles,) si les paroles, dis-je, ne conviennent, &c. Et bien, Monsieur, vous la voiez cette parenthese; & assurément, ce ne sera pas exagerer de dire qu'elle est assez longue, pour en faire trois ou quatre de bonne mesure.

Pag. 252. de la 1. Edition, pag. 328 de la derniere.

Elle n'a pourtant pas plus d'étendue que celle de la page 252. *Ce qui nous charme*, dit-il, *dans ces Tableaux excellens, dans ces Statues presques vivantes, (à qui il ne manque rien que la parole, ou plûtôt à qui la parole même ne manque pas, si nous en croions nos yeux.*

MANCA IL PARLAR, DI VIVO
ALTRO NON CHIEDI,
NE MANCA QUESTO ANCOR,
S'A GLI OCCHI CREDI.)

Ce qui nous charme, dis-je.

Je n'ai rien à vous dire sur celle-là, & vous n'avez qu'à la voir, & à la mesurer. C'est la derniere que je vous marquerai; car je vous ennuïerois de raporter toutes les autres,

qui ſont dans ſon Livre, où l'on rencontre vingt fois le mot *dis-je*, avec lequel il tache de les corriger autant qu'il peut.

Pour ce qui eſt des grandes périodes, l'Auteur fait à leur égard la même choſe, qu'à l'égard des longues parentheſes; & auſſi quand la parentheſe eſt longue, la période ne peut plus être courte; il accuſe ces *Solitaires* de faire de grandes périodes; mais il n'en rapporte point d'exemple, & c'eſt ce qui étonne le monde; car on n'auroit pas crû qu'il lui auroit été impoſſible d'en tirer quelques-uns de tant de volumes qu'ils ont compoſés. Il cite ſeulement la premiere période de la Vie de Dom Barthelemy des Martyrs; & ce n'eſt pas un fort bon ſigne pour lui de ne l'avoir que citée, ſans la rapporter toute entiere.

Mais quoi qu'il en ſoit de ces Auteurs; qu'ils faſſent, ou ne faſſent pas de longues périodes, il eſt certain au moins que le nôtre en fait dans ſes Entretiens; & c'eſt ce qui eſt aſſez rare, que des périodes dans

des Entretiens. Car qu'eſt-ce qui oblige à cela ? rien ne gêne ; on eſt libre ; on s'interrompt quand on veut ; & pourquoi donc faire de longues périodes ? Il en a fait néanmoins, & ce qui eſt plaiſant, il en a fait dans l'endroit même où il ſe raille de ceux à qui il reproche d'en faire.

Voiez, Monſieur, quelle longueur. *Ils aiment*, dit-il, *les diſcours vaſtes, les longues parentheſes leur plaiſent beaucoup, les grandes périodes, & ſur tout celles qui par leur longueur exceſſive ſuffoquent ceux qui les liſent, comme parle un Auteur Grec, ſont tout-à-fait à leur goût.*

Pag. 135. *de la prem. Edit. page* 188. *de la dern.*

Certes, s'il y eût jamais un diſcours ſuffoquant, c'eſt celui-ci, où l'on diroit que l'Auteur veut parler Latin en François, car il y met le verbe à la fin.

Quel embarras pour rien ! il n'avoit qu'à dire : *Les grandes périodes ſont tout-à-fait à leur goût, & ſur tout celles qui par leur longueur exceſſive ſuffoquent ceux qui les liſent, comme parle un Auteur Grec.*

J'ai

J'ai vû bien rire de cette citation; car à quel propos cet Auteur Grec, & pour quoi le faire venir de si loin? y a-t-il là quelque chose qu'un François ne puisse dire? *les longues periodes suffoquent ceux qui les lisent!* n'est ce pas une façon de parler, que tout le monde sçait? Il me semble que j'entens de ces gens, qui pour faire voir qu'ils lisent les grands Livres, ne manquent point, en parlant des choses les plus communes, d'ajoûter toujours, comme disoient autrefois Platon & Aristote; mais comme disoient aussi leurs Valets & leurs Servantes; car tout le monde dit cela.

Nous voici, Monsieur, aux exagerations & aux hyperboles, que l'Auteur traite comme les parentheses & les periodes; il les condamne, & il en fait. Tout ce qu'il dit des qualités de la Devise, n'est qu'une longue & hyperbolique exageration, témoin cet endroit où il s'écrie: *Bon Dieu! que de beautés, que de choses! j'y trouve l'Histoire naturelle, avec l'Histoire heroïque, les beaux* Pa e 440. de la prem. Edit. Pag. 511. de la dern.

Arts & les belles Langues, la Poësie, la Politique & la Morale.

Cela veut dire, Monsieur, (en le reduisant à sa juste valeur) quelques endroits de toutes ces sciences; ceux qui sont les plus communs, & que tout le monde sçait, sans être ni Historien, ni Philosophe, ni Orateur, ni Politique, ni fort sçavant dans les Langues.

Voilà, Monsieur, le sujet des exagerations & des hyperboles de notre Auteur.

Mais peutêtre aussi qu'il les a faites sans y penser: Car on diroit qu'il ne les connoit point, & qu'il ne sçait pas qu'une hyperbole est une expression plus grande que le sujet qu'elle exprime. S'il le sçavoit, je doute qu'il eût appellé hyperboles des expressions détachées de toutes sortes de sujets, comme celles de la page 136, 137. *Une audace qui n'eut jamais de pareille. La plus grande & la plus punissable de toutes les hardiesses. La plus étrange temerité & la plus grossiere ignorance qui fut jamais. La plus sanglante de toutes les invec-*

Pag. 136. & 137. de la 1. Edition. Pag. 189. & 190. de la derniere.

tives, & la plus ſignalée de toutes les fourberies. Un égarement prodigieux. Une extrême foibleſſe d'eſprit. Un effroyable excés de malice & de folie.

Vous êtes, je croi bien, ſurpris de voir que l'Auteur trouve à redire à ces expreſſions : car enfin elles ſont belles, pures, & Françoiſes, s'il y en eût jamais. Que ſi avec cela il prétend qu'elles ſont hyperboliques, c'eſt-à-dire qu'elles ſont plus grandes que le ſujet auquel on les a appliquées, c'eſt à lui ſans doute à rapporter ce ſujet ; & après cela il ne faudra qu'un moment pour voir ſi elles ſont ſi démeſurées.

Mais de prétendre que l'on jugera de la proportion d'une choſe que l'on connoît avec une autre que l'on ne connoît pas ; s'imaginer que des gens raiſonnables croiront qu'il y a de l'hyperbole dans une expreſſion, ſans rien ſçavoir du ſujet qu'elle exprime ; c'eſt, dit-on, une plaiſante imagination, & ſur laquelle il y auroit bien des choſes à dire ſans hyperbole.

Je n'examine point après cela le

Dictionnaire que l'Auteur fait de tous les mots qui ont cours depuis trente ou quarante ans. Car en un mot, tous ces mots qui occupent près de trente pages, ne ſont, comme on dit, qu'une nouvelle methode pour faire des Livres en peu de tems & à peu de frais.

Je n'ai donc plus rien à vous dire ſur le long Diſcours de l'Auteur, ſinon qu'il le couronne par l'Eloge du Roi ; & j'avoue qu'il ne pouvoit mieux finir. Il n'a point de Critique à craindre, en louant comme il fait un ſi grand Monarque ; & toute l'Europe qui l'admire, ſçait bien qu'avec toutes les Roiales qualités qu'il poſſede, il a encore celle de parler parfaitement ſa langue, & mieux que perſonne de ſon Roiaume ; ce qui eſt l'Eloge des Scipions & des Céſars.

Que l'Auteur diſe donc, & ſans craindre d'en trop dire, que ſi *le Roi vouloit écrire ſon Hiſtoire, les Commentaires de Louis vaudroient bien ceux de Céſar.*

Page 154 de la prem. Edit. Page 211. de la dern.

Qu'il diſe, que comme *c'eſt de lui*

que les Rois doivent aprendre à regner, c'est aussi de lui que les peuples doivent aprendre à parler. *Pag. 153. de la prem. Edit. Pag. 210. de la derniere.*

Tout applaudit à l'Auteur quand il parle de la sorte; & j'y ajoûte seulement, (car l'Eloge du Roi est un Ouvrage où l'on ajoûtera toujours) j'y ajoûte que les peuples, apprenant de lui à parler, doivent encore aprendre à vivre. Car enfin tant d'heroïques travaux qu'il a soutenus, tant de glorieux desseins qu'il a fait réussir, tant d'autres qu'il conduit chaque jour à la gloire, ce grand poids du gouvernement qu'il porte seul & sans Ministre, ces vastes fonctions de la Royauté, qu'il remplit avec une application si continuelle & si heureuse; ne sont-ce pas les exemples du monde les plus illustres, par lesquels il enseigne à ses Sujets à s'appliquer chacun à son devoir, & à l'Auteur même à ne se pas dispenser du sien, pour se dissiper dans des bagatelles si peu conformes à sa profession, & si peu dignes d'être placées dans un même discours avec les louanges d'un grand Roi?

Je m'arrête, Monſieur, à la vûe de cette grandeur étonnante ; elle me paroît comme une mer, dont la prodigieuſe étendue que je voi n'eſt rien en comparaiſon de celle que je ne ſçaurois voir. Je regarde de tous côtés, & ne découvrant point de bornes, je me trouve obligé de finir tout d'un coup, de peur de ne finir jamais. Je ſuis, &c.



QUATRIEME LETTRE.

MONSIEUR,

On trouve de fort bonnes choſes dans le troiſiéme Entretien de notre Auteur. Il le nomme *le Secret*; & c'eſt comme un petit Recueil hiſtorique de tout ce qu'il y a de plus curieux ſur cette matiere. On y voit des deviſes, des mots politiques, des exemples de toutes ſortes; le Sphinx Dieu de l'Enigme gravé ſur le cachet d'Auguſte : le mot de Louis XI. Roi de France, *qui neſcit diſſimulare, neſcit regnare:* le mot de Metellus, de Pierre Roi d'Aragon, & du Pape Martin IV. *Si ma chemiſe ſçavoit mon deſſein, je la brulerois*; l'exemple des Juges de l'Aréopage; l'exemple des Senateurs Romains, l'exemple de Scipion, d'Annibal, de Tibere, de Pompée qui ſe brula le doigt pour ne pas découvrir les ſecrets de la République : l'exemple d'une fem-

me d'Athenes qui se coupa la langue pour ne point dire ce qu'elle vouloit cacher : l'exemple de la République de Venise dans la ligue faite contre Charles VIII. Roi de France : l'Histoire du rétablissement des Rois de Portugal en la personne du Duc de Bragance : l'Histoire du jeune Papyrius, qui trompa adroitement la curiosité de sa mere pour lui cacher la résolution du Senat.

On voit d'autre côté les exemples & les Histoires contraires : l'Epitaphe d'une femme Espagnole qui parloit toujours, & qui mourut n'ayant plus rien à dire : la plaisanterie d'un Valet dans Terence, qui dit qu'il est percé de toutes parts, & qu'il ne peut rien retenir : Pasquin avec un baillon sur lequel est écrit, Je creve, *io crepo*. Outre cela il y a des comparaisons & des pensées de Plutarque, de Valere-Maxime, de Tacite, d'Aristote, de Socrate, & de plusieurs autres differens Auteurs que l'on trouve pourtant quand on veut dans un même Livre.

Plenus rimarum sum, hac atque illac perfluo. Terent. in Eunuch.

Ainsi, Monsieur, toutes les par-

ties de cet Ouvrage ſont excellentes, & des meilleurs Maîtres de l'Antiquité : de ſorte qu'on ne ſçait pas comment il ſe peut faire que l'Ouvrage entier ne ſoit pas achevé. Cependant de quelque maniere que cela ſe faſſe, les perſonnes d'eſprit y trouvent bien des défauts, & même dès la huitiéme ligne ; car il ſemble que l'Auteur ſoit deſtiné à commencer toujours par quelque faute.

pag. 155. de la prem. Edit. pag. 212. de la derniere.

Vous voiez bien, mon cher Ariſte, lui dit Eugene après lui avoir communiqué une affaire fort importante, que je ne m'ouvrirois pas à vous comme je fais, ſi je n'étois perſuadé qu'on ne riſque rien en vous confiant un ſecret.

Il falloit donc neceſſairement après cela, que l'Auteur des Entretiens fît de ſon Ariſte un homme retenu, ſecret & fidele, juſqu'à pouvoir être *un martyr de la fidelité*, comme il dit en quelque endroit. Cependant il n'eſt rien de tout cela : ce ne ſont point là les qualités que l'Auteur lui donne dans cet Entretien. Au contraire il en fait un homme qui eſt peu ſcrupuleux en matiere de ſecret, &

qui a bien de la peine à comprendre qu'on ſoit obligé de le garder à qui ne nous le garde pas. *Comment*, dit-il, *ſi de votre confident il eſt devenu votre ennemi, lui devez-vous une fidelité ſi exacte?* Et dans un autre endroit où Eugene ſoûtient qu'*il ne faut jamais dire à perſonne ce qui a été dit en confidence*: *Hé quoi!* interrompt-il avec étonnement, *ne peut-on pas dire à un ami intime tout ce qu'on ſçait?*

Vous voiez, Monſieur, combien Ariſte a de méchantes opinions ſur l'obligation de garder le ſecret; de ſorte qu'Eugene eſt contraint de lui dire fortement: *Que nous ne ſommes pas maîtres des ſecrets d'autrui: Que ce ſont des dépôts dont nous ne pouvons diſpoſer: Que ſi les Juriſconſultes condamnent de larcin un homme qui emploie un dépôt d'argent contre la volonté de la perſonne qui le lui a mis entre les mains; on doit condamner d'infidelité celui qui découvre le ſecret d'un autre, ſans ſa permiſſion; quoique les gens à qui il le découvre ſoient fideles.* Ariſte eſt donc bien peu diſ-

cret, puiſqu'il a beſoin qu'on lui diſe tant de choſes, pour lui apprendre à le devenir ; & Eugene eſt bien imprudent de lui avoir communiqué une affaire importante, croiant qu'il ne riſquoit rien, lorſqu'il riſquoit tout ; car il connoit bien maintenant que ſon ſecret eſt en danger d'aller d'ami en ami, & de faire bien du chemin en peu de tems. On ne peut point diſſimuler après cela, que les fautes de ces deux perſonnages ne faſſent bien du tort à l'Auteur ; car il ſemble qu'il ne connoiſſe pas ce que c'eſt qu'être honnête homme ; puiſqu'aiant formé ſon Ariſte & ſon Eugene ſelon toute l'idée qu'il a de l'honnêteté, il n'en a fait que deux étourdis qui ſe contrediſent perpétuellement ; & il eſt certain que cette contradiction eſt une des grandes fautes qu'on pouvoit faire dans un diſcours où il n'eſt parlé que de retenue & de prudence.

Dira-t-on pour le juſtifier, qu'Ariſte eſt plus ſage, quand il lui plaît : & qu'au commencement de cet Entretien il fait paroître les plus beaux

Sentimens du monde, touchant l'obligation inviolable de garder le secret ?

Page 156. de la 1. Edit. Pag. 214. de la derniere.

Je sçai bien, dit-il, *que c'est une action infame que de violer le secret d'un ami*; & continuant sur ce principe, il dit tout ce qui se peut dire, jusqu'à condamner comme une *espece de sacrilege* le manquement de foi dans le dépôt d'un secret. Mais enfin, ces beaux Sentimens d'Ariste sont tellement contraires à ceux qu'il avoit tout-à-l'heure, qu'on ne peut pas s'imaginer qu'ils viennent d'un même esprit : & il semble que l'Auteur, qui les lui fait dire, ne les a ni conçûs, ni produits; mais qu'il les a pris seulement comme il les a trouvés, sans se mettre en peine d'autre chose que du stile.

On remarque bien ces grands Sentimens, & d'autant plus qu'on les voit avec d'autres qui ne le sont pas; mais à quoi cela sert-il, dit-on, si ce n'est, à montrer davantage la contradiction, & le peu de force de l'Auteur, qui ne peut pas soûtenir un même caractére pendant un dis-

tours d'environ quinze feuillets.

On le trouve bien hardi après cela, d'attaquer lui ſeul la moitié du monde, en déclamant, comme il fait, contre toutes les femmes.

Il ſemble, dit-il, *qu'elles aient toutes bû des eaux de ce Lac d'Ethiopie, dont Diodore de Sicile fait mention, qui troublent tellement l'eſprit de ceux qui en boivent, qu'ils ne peuvent rien cacher de ce qu'ils ſçavent; car elles n'ont pas la force de ſe taire, & le ſilence leur eſt un fardeau inſuportable, pour uſer des termes du Poëte Grec. Dès qu'on leur a dit un mot à l'oreille, elles ont une furieuſe démangeaiſon de cauſer; elles étouffent, elles crévent ſi elles ne parlent. Mais elles n'ont garde d'étouffer, ni de créver; il n'y en a pas une qui ne ſe ſoulage bientôt: les plus retenues ne célent rien à leurs confidentes, & chaque femme a la ſienne.*

Pag. 159. de la prem. Edit. Pag. 217. de la dern.

Certes l'Auteur en dit beaucoup, & encore de la maniere comme il le dit on croiroit qu'il en penſe davantage. Mais enfin, s'il lui ſemble que toutes les femmes ont bû de ces

eaux qui font parler; il ſemble auſſi à bien des gens qu'Ariſte leur a fait raiſon, puiſqu'il veut, comme l'on vient de voir, *qu'il ſoit permis de tout dire à un ami.*

Mais on ne doit pas s'arrêter plus longtems à ces ſortes de diſcours généraux, qui ne ſont jamais ni entierement faux, ni entierement vrais. Il ſuffit pour y répondre, de dire qu'ils ſont toujours très-injuſtes, ne convenant point à la plûpart des perſonnes que l'on y comprend, & principalement quand ils ſont abſolus & ſans exception, comme celui de l'Auteur contre les femmes; car il n'en excepte perſonne, *pas les plus retenues, pas une* enfin; & il leur reproche à toutes d'avoir du *babil.*

Croiez vous, Monſieur, que ce mot ſoit d'un bel uſage, pour parler le langage de l'Auteur? Cela me fait reſſouvenir d'un Auteur grave, qui écrit dans un grand Livre, que les hommes ont bâti *la Tour de Babel*, & les femmes *la Tour de Babil.*

Notre Auteur enſuite raporte, qu'une femme d'Athenes ſe coupa

la langue avec les dents, & la cracha au viſage d'un Tyran qui vouloit ſçavoir d'elle ce qu'elle ne vouloit pas dire ; de ſorte qu'elle eut le courage d'ajoûter encore cette douleur volontaire aux gênes & aux tortures, qu'elle ſouffroit avec une fermeté incroiable.

Il parle auſſi de la Statue que les Atheniens lui dreſſérent, pour être un témoignage public & perpétuel de ſa fidelité, & de ſa conſtance ; & après avoir raconté cette Hiſtoire ſi admirable, voici le plaiſant Commentaire qu'il y fait.

Cette femme, dit-il, *avoit raiſon de craindre que ſa langue ne lui jouât un mauvais tour ; & elle fit ſagement de s'en défaire.* *Pag. 219 de la dern. Edit.*

On voit bien que l'Auteur veut railler ; mais, Monſieur, qu'il entend mal la raillerie ! la belle refléxion qu'il fait ſur la generoſité toute héroïque de cette femme ſi digne des honneurs publics que les plus ſages des hommes lui rendirent ! le beau ſentiment, encore un coup, de dire ſur cela *qu'elle avoit raiſon de crain-*

dre que sa langue ne lui jouât un mauvais tour!

Serieusement, Monsieur, les personnes raisonnables disent que ce n'étoit point là un endroit à rire : & qu'on ne sçauroit faire un plus mauvais usage de la raison, que de rire ainsi des choses que l'on doit admirer. Mais on trouve plaisant le conseil qu'il donne aux autres femmes.

pag. 161. de la 1. Edit. Pag. 219. de la dern.

» Toutes les autres, dit-il, ne feroient pas mal de se couper la langue, pour être secretes ; encore ne sçai-je si après cela il ne faudroit point s'en défier ; car je ne voudrois pas jurer qu'elles ne parlassent sans langue. Je suis sûr au moins, que si les paroles leur manquoient, elles auroient recours aux signes, pour faire entendre à tout le monde ce qu'elles ne pourroient pas dire.

Il semble que l'Auteur soit piqué au jeu, & qu'il y ait ici plus que de la raillerie. Car après tout, de la maniere qu'il s'explique, on diroit qu'il voudroit que les femmes ne pûssent ni parler, ni faire des gestes : qu'elles eussent ni langue, ni mains.

Quoi

Quoi qu'il en ſoit, Monſieur, vous voiez ce que l'on dit de cet endroit; & vous pouvez juger par là de pluſieurs autres qui lui reſſemblent.

En voici un qui ne lui reſſemble pas, mais que l'on trouve également défectueux par un vice tout contraire; car dans le précédent l'Auteur raille à outrance, & dans celui-ci il eſt ſerieux juſqu'à l'excès.

Pour moi, dit-il, *je regarde les perſonnes ſecretes, comme de grandes rivieres dont on ne voit point le fond, & qui ne font point de bruit; ou comme ces grandes forêts dont le ſilence remplit l'ame de je ne ſçai quelle horreur religieuſe. J'ai pour elles la même admiration qu'on a pour les Oracles, qui ne ſe laiſſent jamais découvrir qu'après l'évènement des choſes;* * *ou pour la Providence de Dieu, dont la conduite eſt impénétrable à l'eſprit humain.*

Pag. 162. de la 1. Edit. Pag. 221. de la dern.

* Cette derniere phraſe a été ſuprimée dans les Editions qui ont ſuivi la premiere & ſeconde Edition.

Ce qu'on voit d'abord dans cette Periode, ce ſont quatre comparaiſons, par leſquelles un même homme en même-tems reſſemble aux Ri-

vieres, aux Forêts, aux Oracles, & à la Providence. Il y a là trop de figures & trop d'embarras.

La premiere comparaiſon qui eſt celle des Rivieres, ſeroit aſſez bonne, ſi elle étoit ſeule; mais elle ſe gâte, étant avec les autres.

On dit que la ſeconde, qui eſt cette *religieuſe horreur*, qu'on a pour le *ſilence des bois*, eſt un peu trop poëtique; mais qu'elle eût été admirable au tems que les chênes ſervoient de retraite aux Dieux, & qu'ils étoient pour cela les objets de la Religion des hommes.

La troiſiéme, qui eſt celle des Oracles, eſt incompatible avec la quatriéme, qui eſt la Providence: Car comme les Oracles dont parle l'Auteur, & qu'il diſtingue de la Providence, étoient des Démons qui parloient dans des ſtatues, & qu'au contraire la Providence divine eſt Dieu même: il s'enſuit de-là, que quand l'Auteur dit en même-tems, qu'un homme ſecret reſſemble aux Oracles & à la Providence; c'eſt comme s'il diſoit, que cet hom-

me eſt Dieu & Diable tout enſemble ; & cela fait un aſſez plaiſant proverbe.

Cependant l'Auteur eſt ici le plus ſerieux & le plus froid du monde.

J'ai, dit-il, *pour ces perſonnes la même admiration que pour la Providence.* Il ne rit pas, comme vous voiez, il admire ; & l'on ne peut pas nier que ſon admiration, telle qu'il la repréſente, ne le rende coupable de l'une de ces deux erreurs ; ou d'admirer trop la prudence humaine, ou de ne pas admirer aſſez la Providence divine.

Il étoit néanmoins bien aiſé d'éviter ces extrémités qui ſont ſi éloignées l'une de l'autre, & qui ont entre elles un ſi grand milieu. Mais c'eſt là le génie de l'Auteur, de ne pouvoir trouver ni de tempérament ni de proportion. La plûpart des choſes qu'il dit ſont démeſurées, & pour peu que vous liſiez ſon Livre, vous y trouverez cent endroits qui ſont encore plus que celui-ci hors de toute meſure & de toute proportion.

En voici un d'une autre nature que l'on m'a fait encore remarquer. *Il faut*, dit l'Auteur, *qu'un secret non seulement meure en nous, mais qu'il y pourrisse selon le mot d'Euripide, qui pour se sauver d'un reproche qu'on lui faisoit que sa bouche sentoit mauvais, dit un jour, qu'il ne falloit pas s'en étonner, parceque plusieurs secrets y avoient pourri.*

Pag. 178. de la 1. Edit. Pag. 240. de la dern.

L'Auteur a voulu dire un bon mot; mais le mot (ce me semble) n'est ni bon, ni beau, ni honnête, & n'a pas même de sens. Car ou par la pourriture du secret il entend une mauvaise senteur, comme dans Euripide; & alors sa pensée est très-vilaine, & très-fausse : ou il entend quelqu'autre chose; & en ce cas on pourroit assurer qu'il ne sçait lui-même ce qu'il entend. Ce n'est pas qu'Euripide n'eût raison avec ses secrets pourris; car il s'excusoit par là d'un défaut, & on s'excuse comme on peut. Mais l'Auteur des Entretiens ne devoit pas, dit-on, faire de cette petite pointe, une grande & générale maxime qui ne signifie rien;

& à qui l'on ne ſçait quel nom donner.

Je me trouve encore arrêté par ces deux mots, *Horace eſt en cela de l'avis de Salomon.* Je ne ſçai, mais il me ſemble qu'il y a là quelque choſe de bruſque qui n'y devoit pas être : non pas, qu'on ne puiſſe citer les Auteurs prophanes avec les ſacrés & canoniques, on le doit même en quelque rencontre, afin de rendre ce que l'on dit plus capable d'être perſuadé à toutes ſortes de perſonnes ; mais alors, il eſt de la juſtice & de la bienſéance, de marquer quelque difference entre eux ; & de ne pas dire bruſquement, *Horace eſt de l'avis de Salomon* ; car il me ſemble que c'eſt vouloir égaler l'hyſope aux plus hauts Cedres du Liban.

Pag. 189. de *la* 1. *Edit.* Pag. 152. de *la dern.*

On n'auroit pas cru trouver tant de choſes à reprendre dans un diſcours, dont l'Auteur n'a fait que raſſembler les differentes parties, qu'il a empruntées des plus ſçavans hommes ; de ſorte que c'eſt une choſe aſſez ſurprenante, qu'il ait ſi mal

fait, le peu qu'il avoit à faire. Cependant voici encore un sujet de repréhension.

Pag. 189. de la 1. Edit. Pag. 213. de la dern.

L'usage du vin, dit-il, *étoit pour cela défendu anciennement aux Rois, & aux Magistrats. Si cette loi étoit encore en vigueur, il y a peu d'Allemands qui ne renonçassent de bon cœur à la Roiauté & à la Magistrature.* A quel propos cela ? pourquoi attaquer si hors de sujet toute une Nation qui ne lui fait rien, & dont il ne s'agit en aucune façon ? On dit assez librement que cela ne peut venir que d'un mauvais tour d'esprit, ou d'un grand fond de froide raillerie, ou d'une extrême envie de parler ; & tout cela dans un discours du secret, & de la discrétion, ni même dans un autre, ne fait pas un grand ornement ; non plus que cette question par laquelle il demande, *si un Allemand peut être bel esprit?* Je vous assure, Monsieur, que cela a déplu à des personnes bien sages, qui m'ont dit, que si l'Auteur des Entretiens étoit plus judicieux, il traiteroit mieux des gens qui ont une

inclination particuliere pour les Lettres, qui les allient avec les armes, qui ont trouvé des choſes admirables dans les Arts & dans les Sciences, l'Artillerie, l'Imprimerie, le Compas de proportion ; qui d'ailleurs ſont la plûpart nos amis, nos alliés, nos voiſins, & qui peuvent devenir François comme nous.

Il eſt vrai, Monſieur, que l'Auteur devoit au moins avoir prévenu cette derniere conſideration ; car elle eſt ſi facile à comprendre, que je n'ai pas beſoin de vous l'expliquer ; & cela ne doit point m'empêcher de finir ici. Je ſuis, &c.



CINQUIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Il s'agit aujourd'hui du *bel Esprit*, qui est le quatriéme Entretien de notre Auteur. La premiere chose que j'y ai vû reprendre, c'est la complaisance que l'Auteur s'y rend à lui-même. On dit qu'il y a plaisir de le voir prendre un soin merveilleux à nommer toutes les qualités du bel Esprit : la vivacité, le bon sens, la force, la délicatesse, la solidité, le brillant ; & après les avoir ainsi toutes nommées, se les appliquer à lui-même, avec ces paroles si flateuses, que l'un de ses personnages dit à l'autre : *Il ne se peut rien voir de plus beau que l'idée, que vous avez de bel Esprit. J'ai pensé dire, qu'il ne se peut rien voir de plus beau que votre portrait ; car on diroit que vous vous êtes peint vous-même dans le Tableau que*

Pag. 204. de la 1. Edit. Pag. 271. de la dern.

que vous venez de faire, tant il vous reſſemble.

Pour moi, Monſieur, je ne pus m'empêcher de dire à la perſonne qui faiſoit ce raiſonnement, qu'il ne me paroiſſoit pas juſte, & que je ne penſois pas que la conſequence fût bonne, d'accuſer par exemple un Poëte d'avarice ou de lâcheté, parcequ'il fait parler ſur ſon Théatre un avare ou un lâche. Il y a une grande difference, me répondit-il, entre votre exemple, & le ſujet auquel vous l'appliquez. On ſçait bien qu'un Poëte ne parle pas toujours ſelon ſes propres Sentimens, & que ſouvent au contraire il eſt obligé de les quitter, pour entrer autant qu'il peut dans les Sentimens des perſonnes qu'il répreſente. Mais ici l'Auteur ne repreſente perſonne que lui-même; il eſt tout enſemble Ariſte, & Eugene; c'eſt pour cela qu'il les dépeint comme deux hommes fort honnêtes, & fort raiſonnables, & à qui par conſequent il ne fait rien dire qu'il n'approuve lui-même, comme étant conforme à la raiſon, & à

l'honnêteté. On ſe tromperoit donc à plaiſir, continua-t-il, ſi l'on ne vouloit pas appliquer à la perſonne de l'Auteur ce que ſes deux perſonnages diſent l'un de l'autre ; car aſſurement c'eſt lui qui flatte dans Eugene, c'eſt lui qui eſt flatté dans Ariſte ; & je ne voi rien de plus ſenſible dans ſon Livre.

Voilà, Monſieur, de quelle ſorte on répondit à mon objection ; c'eſt à vous maintenant d'en juger : mais ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'en effet Ariſte & Eugene ſont un peu flatteurs ; & vous ne devez pas vous étonner après cela, s'ils diſent plus de mots que de choſes.

C'eſt un défaut, qui ſe reprend dans tout cet Entretien. Il y a, dit-on, trop de paroles, & trop peu de ſens. On ne ſçait quelquefois en quoi il met la veritable beauté d'eſprit, & il ſemble qu'en pluſieurs endroits il ne la diſtingue point d'un certain agrément, qui eſt tout extérieur, & qui couvre ſouvent de grands défauts, & d'extrêmes foibleſſes.

Il parle longtems de ce qui fait la difference des Eſprits ; mais ſur cela il eſt bien plus aiſé de dire ce que ce n'eſt pas, que de dire ce que c'eſt. Car cette difference des eſprits dépend de l'union de l'ame avec le corps ; & cette union eſt un myſtere pour nous, où nous ne pouvons rien comprendre, ſinon qu'il eſt incomprehenſible.

Quand d'un côté nous voions que notre corps eſt une matiere, & que d'autre côté nous connoiſſons que notre ame, qui penſe, n'en peut pas être une ; alors, comprenant ainſi la diſtinction de ces deux êtres ſi differens, nous ne pouvons plus connoître leur union. Mais après tout, cette ignorance eſt heureuſe, puiſqu'elle nous découvre deux verités, bien plus grandes que celle qu'elle nous cache. Car elle nous fait connoître que notre ame eſt immaterielle, & que c'eſt Dieu qui l'unit à notre corps ; étant certain que cette inconcevable union entre deux choſes ſi diſproportionnées ne peut être faite que par celui qui trouve aſſez de

proportion entre l'être & le néant, pour avoir tiré l'un de l'autre.

Mais voions ce qu'en dit notre Auteur, qui rapporte ſur cela pluſieurs opinions, & entre autres une penſée du Docteur Abaillard, qu'il appelle *le Docteur amoureux*. *Sa chere Heloïſe*, dit-il, *lui fit un jour la queſtion.* Cette Heloïſe, comme vous ſçavez, étoit aimée du Docteur Abaillard, & le ſecret de leurs amours ayant été découvert par une groſſeſſe qui parut malgré eux, ce fut un ſcandale public, qui dura longtems. Or il me ſemble qu'après cela on peut dire, ſans faire trop le ſcrupuleux, que l'Auteur des Entretiens ne marque pas aſſez un amour illégitime, en ne lui donnant qu'un nom de tendreſſe, comme quand il dit, *le Docteur Abaillard, & ſa chere Heloïſe*; cela eſt un peu trop cavalier pour un homme qui ne le doit pas être. J'aurois mieux aimé ne parler que de lui, ſans rien dire d'elle; il n'y auroit point eu de mal de ſéparer ce que Dieu n'avoit point uni; & auſſi bien ne ſert-il de

Pag. 210. de la prem. Edit. pag. 277. de la dern.

rien de nommer ici *Heloïſe*, pour ſçavoir le ſentiment d'*Abaillard*.

Le voici tel que l'Auteur le rapporte : *Il répondit, que tous les hommes avoient un miroir dans la tête ; & ſa réponſe étoit fondée ſur les paroles de S. Paul, qui portent, que nous voions par un miroir en cette vie. Mais il ajoûte, que les eſprits groſſiers avoient un miroir tout terni ; & que les eſprits ſubtils en avoient un fort éclatant & fort net, qui leur repréſentoit diſtinctement les objets. Il vouloit dire*, ajoûte-t-il, *que la bile mêlée avec le ſang, formoit dans le cerveau une eſpece de glace polie & luiſante, à laquelle la mélancolie ſervoit comme de fond.* pag. 277. de la dern. Edit.

Cette penſée a bien fait rire notre ami le Philoſophe. En verité, me diſoit-il, voilà qui eſt beau ; voilà une belle glace de miroir, & qui repréſente bien naturellement un homme qui ne ſçait ce qu'il dit ! Qu'eſt-ce que tout cela ? & quel Anatomiſte a jamais trouvé dans le cerveau ce miroir dont l'Auteur parle ?

Encore pour celui dont parle le Docteur Abaillard, qui ne dit point ce que c'est; on peut croire qu'il n'a entendu qu'un miroir métaphorique, & qu'il n'a voulu faire qu'une comparaison bonne ou mauvaise : Mais pour l'Auteur, qui en quittant la métaphore, veut expliquer la composition physique de ce merveilleux miroir, & qui dit sérieusement que la bile, le sang & la mélancolie se mêlant ensemble, forment une glace polie & luisante ; il faut avouer que c'est un galimatias aussi pompeux que jamais on en ait vû paroître.

Il faut avoir l'imagination bien forte pour se figurer ainsi, qu'il y a dans la tête une glace luisante, où l'ame voit tout ce qu'elle sent. Car qui ne sçait que le sentiment est excité en nous, non point par des images & des peintures, puisque les odeurs, les goûts, les sons que nous sentons, n'ont point de couleur, & ne peuvent être peints ; mais par l'ébranlement des nerfs qui servent aux differens organes des sens? Je m'étonne, disoit-il, que l'Auteur

qui ſe flate tant, & qui ſe chatouille lui-même, n'ait point obſervé que pour peu que le corps ſoit touché, il ſe fait auſſitôt un ſentiment dans l'ame; car c'eſt une experience continuelle, & de laquelle on ne peût pas douter.

Il eſt vrai qu'on ne ſçait comment cela ſe fait; mais l'on ſçait au moins que cela ſe fait; & l'on ſçait même pourquoi on ne peut pas en ſçavoir davantage, puiſque c'eſt à cauſe de la difference qui eſt entre l'ame & le corps: Car cette difference eſt ſi grande & ſi extrême, qu'on ne peut concevoir comment cette ame qui penſe peut avoir un ſi juſte rapport avec ce corps qui eſt incapable de penſer. Ainſi cette ignorance même eſt très-raiſonnable & très convenable à la nature de l'eſprit humain. Mais de dire au contraire qu'il y a dans le cerveau une glace luiſante, compoſée de bile, de ſang & de mélancolie, dans laquelle on voit les choſes inviſibles; c'eſt raiſonner contre toutes ſortes de raiſons & d'experiences.

Voilà, Monſieur, le ſentiment de notre ami ſur cet endroit, où l'Auteur cite l'Ecriture ſainte : *Videmus per ſpeculum in ænigmate* ; il a raiſon, me diſoit-il, & le miroir dont il parle eſt étrangement énigmatique.

Il faut néanmoins avouer, & j'ai du plaiſir d'y être obligé, qu'il y a de bons endroits dans ces diſcours, des deſcriptions bien faites, des caracteres particuliers bien touchés, des comparaiſons bien juſtes ; mais tout cela, comme à l'ordinaire, eſt mêlé de ces ſortes de fautes qui auroient beſoin d'un peu de bon ſens.

Par exemple, en parlant de ces gens qui font les beaux Eſprits, & qui ne le ſont pas ; il dit que *leurs titres ne ſont pas meilleurs que ceux des faux nobles* ; Que *le nom qu'ils portent eſt un nom en l'air qui n'eſt ſoûtenu de rien* ; Qu'*ils ont la reputation de bel eſprit, ſans en avoir le merite, ni le caractere.*

Pag. 192. de la prem. Edit. pag. 256. de la dern.

Vous voiez, Monſieur, combien il eſtime le caractere de bel Eſprit, en l'oppoſant à la fauſſe réputation de

bel Eſprit ; & cependant tout d'un coup & dès le premier mot de la ligne ſuivante : *C'eſt*, dit-il, *un caractere fort ridicule que celui de bel Eſprit.*

Ah que j'ai vû de gens rire de bon cœur en cet endroit ! Voilà, diſoient-ils, ce qu'on appelle faire des contradictions ; & il faut avouer que les autres Auteurs n'y entendent rien en comparaiſon de celui-ci. Il y en a qui en font dans leurs écrits ; mais on a de la peine à les trouver, & il faut quelquefois pour cela lire tout d'un bout à l'autre : au lieu qu'ici ce ſont deux extrémités qui ſe touchent, & que d'une ligne à l'autre, ſans aller plus loin, l'Auteur dit pleinement & fermement des choſes qui ſont toutes contraires. C'eſt auſſi comme il faut faire, ou ne s'en pas mêler ; & il y a plaiſir de voir ainſi de belles & claires contradictions qui font rire & qui réjouiſſent.

En voici une qui eſt de la même force : c'eſt en parlant de l'obſcurité qui ſe trouve quelquefois dans les

grands Génies : *Gratian*, dit-il, *est parmi les Espagnols modernes un de ces grands Génies incomprehensibles, il a beaucoup d'élevation, de subtilité, de force, & même de bon sens; mais on ne sçait le plus souvent ce qu'il veut dire, il ne le sçait peutêtre pas lui-même.* Comprenez-vous bien cela, Monsieur? Un homme qui a l'esprit subtil, élevé, fort, de bon sens, & qui le plus souvent ne sçait lui-même ce qu'il dit! Pour moi il me semble que j'entens soutenir positivement, qu'un homme a du bon sens, & qu'il n'en a point; car enfin, qu'est-ce qu'avoir du bon sens, si ce n'est bien penser, bien juger, bien raisonner, & au moins s'entendre soi-même, si l'on ne peut pas se faire entendre aux autres?

Mais une chose dans ce discours qui déplaît à tous ceux qui y prennent garde, c'est l'endroit où l'Auteur crie aux voleurs contre ceux qui pillent les Livres, après que lui-même les a pillés, comme vous avez vû.

Sur tout, dit-il, *un bel Esprit* (vous sçavez qu'il prétend l'être) *ne*

s'aproprie point les penſées des autres ; & cependant, continue-t-il, *c'eſt ce que font la plûpart de nos beaux Eſprits. Le païis des belles Lettres eſt plein de larons ; & Mercure qui préſide aux Arts & aux Sciences, n'eſt pas ſans raiſon le Dieu des voleurs, comme a remarqué ingenieuſement Bartoli dans ſon* HUOMO DI LITTERE, *en blâmant ceux qui volent les penſées d'autrui ; Je n'ai garde*, dit-il, *de voler celle-là à ſon Auteur.*

Pag. 200. de la 1. Edition, pag. 266. & 267. de la dern.

En effet, Monſieur, il eſt fort ſcrupuleux ſur cette matiere. Il fait conſcience de prendre à un Auteur Italien une petite penſée qui n'eſt guere plus à cet Italien qu'à tout le monde, à qui elle vient preſque ſans y penſer : & cependant il ne fait nulle difficulté de voler à des Auteurs François, qui ſont de ſon ſiecle & même de ſon âge, non pas de ſimples penſées ſans ſuite, mais des raiſonnemens, des pages, des Chapitres, des Ouvrages entiers ; & ſans conſiderer combien ces choſes ont coûté de tems, de médita-

tions, de lectures, il enleve tout en un moment; & il vous pille un Ouvrage sans y laisser que le nom de l'Auteur.

Vous vous souvenez de Pasquier & de l'Auteur des Avantages de la langue Françoise; vous avez vû de quelle sorte il les a traités; car & les pensées & les mots, tout lui a paru de bonne prise; & je ne croi pas que l'irruption qu'il a faite chez ces deux Auteurs, ait jamais eu d'exemple dans tout le paiis des belles Lettres, pour parler son langage.

En verité un homme qui agit de la sorte devoit mieux penser à ce qu'il dit; & au lieu de condamner si absolument ceux qui volent les Auteurs, il auroit eu meilleure grace de tâcher à les excuser par quelque raison. Il auroit pu dire, ou que les Auteurs étant publics ils apartiennent à quiconque les veut avoir; ou que ceux qui ont écrit devant nous, étant comme nos peres, & nous comme leurs enfans, il nous est permis de jouir du fruit de leurs études comme de notre propre héritage;

ou enfin quelque autre choſe qui lui ſerviroit maintenant pour donner quelque prétexte à ce qu'il a fait. Mais certainement il n'eſt rien de plus inexcuſable, ni qui ſe démente davantage que de traiter avec tant de raillerie ceux qui dérobent les Auteurs, & les dérober en même-tems d'une maniere ſi digne de mépris. Car encore s'il n'avoit pris qu'à des Etrangers, il auroit pu ſe cacher plus aiſément ; & peutêtre que le changement de lieu, d'air, & de langage, eût fait paſſer la choſe pour un commerce légitime. Mais de prendre à des Auteurs François des Ouvrages entiers, où tout le monde reconnoît viſiblement les marques de ceux à qui ils appartiennent ; c'eſt ce qu'on appelle voler les Auteurs ſur les grands chemins : & je ne ſçai point comment il s'en voudra juſtifier, ſi ce n'eſt qu'il diſe, que de les copier preſque mot à mot, comme il a fait, ce n'eſt pas les dérober, mais les citer tacitement, & ſans nommer perſonne.

Si jamais il ſe ſert de cette jolie

diſtinction, nous le verrons ; mais cependant je croi que vous avouerez qu'en matiere de livres, une des plus déplaiſantes choſes qu'on puiſſe voir, c'eſt un homme qui déclame contre les Ecrivains plagiaires, & qui eſt lui-même le plus plagiaire de tous les Ecrivains.

Mais c'eſt encore quelque choſe d'aſſez mal-à-propos, à ce qu'on dit, que la Satire d'Eugene contre les femmes. Il la commence en s'écriant, *je ne penſois pas qu'une femme pût être bel Eſprit*. Et d'où vient donc cet honnête homme qui ne connoît point tant d'illuſtres femmes, qui ont paru dans tous les ſiecles ? Ariſte même lui en nomme pluſieurs, & entre autres *la célebre Sapho, la vertueuſe Cornelie, mere des Gracques ; la ſage & ſçavante Arthemiſe, Mademoiſelle de Gournay, Mademoiſelle de Scurmans, & tant d'autres qui ont été l'ornement de leur paiis, & de leur ſiecle, ſans parler de celles qui vivent encore.* Eſt-il poſſible qu'Eugene ne ſçache rien de tout cela ? & qu'a-t-il donc

Pag. 233. de la 1. Edit. Page 306. de la dern.

Pag. 234. de la 1. Edition, pag. 307 de la derniere.

fait du caractere, & des belles qualités que l'Auteur lui a données? comment eſt il devenu tout d'un coup ſi peu civil, & ſi injurieux? car il appelle toutes les femmes *foibles, legeres, indiſcretes, timides, impatientes, baillardes; & en un mot*, dit-il, *il n'eſt rien de plus mince ni de plus borné, que l'eſprit d'une femme* Je ne m'arrête pas à refuter ce diſcours d'Eugene, puiſqu'Ariſte le refute aſſez, en nommant tant d'illuſtres femmes, qui ont été l'admiration des hommes.

Pag. 233. de la 1. Edit. Pag. 306. & 307. de la dern.

On peut dire ſeulement, que ces diſcours généraux, tantôt contre des Nations entieres, tantôt contre la moitié du monde, ſont toujours injurieux à un très-grand nombre de perſonnes, à qui ils ne conviennent point. Mais ſur tout ces diſputes publiques d'un ſexe avec l'autre, ne ſçauroient jamais être raiſonnables; parceque chacun s'y fait juge dans une cauſe où il eſt partie.

On ne voit pas auſſi, que ces hommes qui ſe vantent le plus des avantages de leur ſexe, ſoient ordi-

nairement ceux qui en font l'honneur, ni qui le rendent préferable à l'autre: & en un mot, quelque difference que l'on s'imagine ici, & quelque objection que l'on fasse, il n'y a rien au monde qui ressemble mieux à un homme qu'une femme.

Voiez la Table de la premiere Edit.

C'est dans ce même discours que l'Auteur demande, *si un Allemand peut être bel Esprit.* Je ne pense pas qu'on se fût encore avisé de douter de cette possibilité; & apparemment l'Auteur est le premier qui ait fait cette question. Il y répond, en disant, que *c'est comme un prodige qu'un Allemand fort spirituel*; & il cite sur cela le Cardinal de Perron, *qui dit un jour, en parlant du Jesuite* GRETZER, *Il a bien de l'esprit pour un Allemand.* Il y a en marge, *Perroniana*: & en effet, on y trouve ce que l'Auteur rapporte, & quelque chose encore de plus curieux. Mais de tout cela, il ne s'ensuit point qu'il fallût aller jusqu'à mettre en question, si un Allemand peut être bel Esprit; & c'est le moyen de se faire dire bien des injures en Allemand.

Pag. 223. de la 1. Edit. Pag. 294. de la dern.

Perroniana. Voyez la page 163.

J'oubliois

J'oubliois un endroit assez remarquable, où l'Auteur dit : *Je ne puis croire que des esprits, qui tiennent plus de l'Ange que de l'homme, doivent tout ce qu'ils sont, &c.* Il parle de l'esprit humain, & il est aisé de voir qu'il se brouille ; car il n'est point vrai que l'esprit humain, qui fait presque tout l'homme, tienne plus de l'Ange que de l'homme ; mais ce qu'on peut, & ce qu'on doit dire, c'est que l'esprit humain tient plus de la nature Angelique, que de la corporelle, dont il ne tient rien ; & qu'enfin l'homme, par son esprit, est semblable à l'Ange : c'étoit aussi la pensée & l'intention de l'Auteur, mais il l'a mal expliquée, & n'a sçû se faire entendre. On ne doit pas néanmoins s'en étonner, puisqu'il assure qu'il y a *de grands génies qui ont beaucoup d'élevation, de subtilité, de force, & même de bon sens, & qui avec tout cela ne sçavent le plus souvent ce qu'ils veulent dire.* De tels génies, Monsieur, sont sans doute admirables, & je vous laisse les considerer autant qu'il vous plaira. Je suis, &c.

Pag. 208. de la 1. Edit. Pag. 275. de la dern.

SIXIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Vous verrez que le cinquiéme Entretien de notre Auteur est d'un dessein tout nouveau. Il l'appelle *le je ne sçai quoi*; & l'on dit aussi, qu'il y parle, je ne sçai comment. Il n'y a presque autres choses que ces mots: *impression secrete, sympathie, ascendant, penchant, instinct, inclination, air, charme, agrément.* Ils y sont en prose, en vers, en François, en Espagnol, en Italien, & reviennent de tems en tems, comme si ce discours étoit une espece de Rondeau en trois langues, prose & vers.

Il semble, dit-on, que l'Auteur ait voulu écrire comme les autres chantent, & qu'il ait eu dessein d'imiter ces pieces de musique, où l'on repéte tant de fois les mêmes paroles.

Ce n'est pas qu'il n'ait dit du *je ne*

ſçai quoi, tout ce qui s'en peut dire ; mais on voudroit qu'il ſe fût contenté de l'avoir dit, & qu'il n'eût pas repété ſi ſouvent, ni fait tant d'efforts pour porter un ſujet plus loin qu'il ne peut aller.

Voici comme il commence. *Il faut avouer, mon cher Eugene*, dit-il, *qu'il y a peu d'amis comme nous, qui ſoient éternellement enſemble ſans ſe laſſer l'un de l'autre.* Ce n'eſt ici pourtant que la cinquiéme fois qu'ils ſe voient, & encore après une longue ſéparation, & dans un paiis étranger, où les moins amis ſont toujours enſemble : Néanmoins il prend cela pour un prodige d'amitié, & il ſe perd dans une éternité de cinq jours.

Pag. 237. de la prem. Edit. pag. 310. de la derniere.

Cela eſt tout-à-fait à remarquer, parceque les commencemens de ce diſcours ſont preſque les ſeuls endroits de tout le Livre qui viennent de l'Auteur. C'eſt lui qui les a imaginés, tournés, diſpoſés comme on les voit : au lieu que les autres ne ſont le plus ſouvent que des lectures & des collections. Cependant on a obſervé que juſqu'ici il n'a pas

commencé une seule fois raisonnablement, & que la premiere chose qu'il fait, c'est toujours une chose qui ne s'accorde pas avec le bon sens.

Il ne comprend pas qu'une amitié sans amour puisse plaire longtems: *Les conversations particulieres*, dit-il, *où l'amour n'a point de part, fatiguent presque toujours.* La proposition est sans doute un peu trop générale; & quoi qu'il s'imagine, il y a de veritables amis qui ne sont point fatigués de se voir, & qui au contraire ne s'ennuient que de ne se pas voir assez. Il n'est point vrai non plus, ne lui en déplaise, *Que quelque estime & quelque affection que l'on ait pour un homme, on sent diminuer par là les sentimens que son mérite avoit fait naître*; au contraire, quand l'amitié est veritable & vertueuse, elle se fortifie par le tems & par l'habitude.

Pag. 236. de la 1. Edit. Pag. 310. de la dern. *L'on a retranché dans la seconde Ed. & les suiv. ces mots:* Où l'amour n'a point de part.

Pag. 218. de la prem. Edit. pag. 311. de la dern. Edit.

Certes, quand je fais refléxion sur un tel discours, j'entens bien qu'il dit ce qu'il pense; mais je doute s'il pense à ce qu'il dit. Quoi qu'il

en ſoit, ſes paroles ſignifient bien de choſes, & font bien voir qu'il eſt tout-à-fait incapable d'une vraie amitié; puiſqu'aiant paſſé quelques heures de converſation avec un ami pendant quatre jours ſeulement; *Il faut*, s'écrie-t-il au cinquiéme, *il faut que nous ſoions faits l'un pour l'autre, & qu'il y ait une étrange ſympathie entre nos eſprits.* Etrange aſſurement, puiſqu'elle oblige deux François qui ſe rencontrent dans un paiis étranger où ils ne connoiſſent perſonne, à ſe voir pendant quelques jours, & à parler enſemble pour ſe deſennuier, & pour ſe divertir.

Pag. 218. de la 1. Edit. pag. 311. de la dern.

Enſuite de cette *étrange ſympathie*, il vient à parler du *Je ne ſçai quoi*; & dès que le premier mot eſt dit, il ne ceſſe point à force de repétitions & de penſées fauſſes, de tacher à faire quelque choſe qui ſoit auſſi long qu'un diſcours, & qu'on puiſſe appeller en quelque ſorte un diſcours.

Il s'imagine qu'il a fait merveilles avec ſon *Je ne ſçai quoi. Car il eſt*

Pag. 256. de la 1. Edit. pag. 333. de la dern. *vrai*, dit-il, *que le Je ne ſçai quoi eſt peutêtre la ſeule matiere ſur laquelle on n'a point fait de Livres, & que les Doctes n'ont point pris la peine d'éclaircir.* Mais que veut-il dire quand il parle de faire des Livres ſur le Je ne ſçai quoi, & de l'éclaircir? Car s'il entend par le Je ne ſçai quoi quelque choſe dans la nature qui puiſſe avoir un autre nom; comme le Vent, l'Aimant, les Influences du Ciel, la Lumiere, & d'autres choſes qu'il appelle lui-même des *Je ne ſçai quoi*; en ce cas ſa penſée eſt fauſſe, puiſque nous avons des Livres ſur toutes ces choſes.

Que ſi au contraire il entend un *Je ne ſçai quoi* en général, ſéparé de tout ſujet, alors ſa penſée ſe détruit elle-même: car comment voudroit-il que les Doctes euſſent pris la peine d'éclaircir un *Je ne ſçai quoi* de cette ſorte? puiſque lui-même ſoutient poſitivement que *ce ne ſeroit plus un Je ne ſçai quoi, ſi l'on ſçavoit ce que c'eſt*; & que *ſa nature eſt d'être incompréhenſible & inexplicable.* C'eſt donc, comme s'il di-

Pag. 239. de la 1. Edition, pag. 312. de la dern.

ſoit, que les Doctes n'ont pas encore pris la peine de rendre la nuit auſſi claire que le jour, & le néant auſſi réel que l'être.

Mais d'ailleurs écrire & traiter de ce Je ne ſçai quoi, c'eſt ne ſçavoir de quoi l'on écrit, ni de quoi l'on traite : Il n'y a donc pas lieu de s'étonner ſi les Doctes n'ont point encore fait des Livres ſur cela; & ſi l'Auteur des Entretiens eſt le premier qui ſe ſoit aviſé d'en faire.

C'eſt auſſi ce qui le charme, d'avoir écrit le premier tant de paroles ſur ſi peu de choſes, ſur le *Je ne ſçai quoi*, que les Doctes n'avoient pas encore entrepris d'éclaircir. Je ne veux point troubler la ſatisfaction qu'il y trouve; mais il eſt certain, que de faire comme il a fait trente ou quarante pages ſur un ſujet qui n'en peut raiſonnablement tenir qu'une demie, c'eſt dire bien des choſes hors de ſujet. Et auſſi après la premiere page, toutes les autres ne diſent plus rien de nouveau; elles ajoûtent à la lettre, & n'ajoûtent rien au ſens. Il a beau tourner le *Je ne*

ſçai quoi de tous côtés ; on ne le voit pas mieux de l'un que de l'autre, & c'eſt toujours la même choſe. Il ne laiſſe pas de dire qu'il y a des Je ne ſçai quoi de diverſes façons, de beaux, de laids, de bons, de méchans, de ſinguliers, d'univerſels ; & comme un Regent en Je ne ſçai quoi, il le conduit par tous les genres, les nombres & les cas. Mais après tout, ce n'eſt là que mettre des mots les uns auprès des autres. Il eſt vrai que le diſcours ſe remplit par ce moyen, mais l'eſprit demeure toujours vuide ; & ce n'eſt pas là, ce me ſemble, un grand ſujet de s'aimer, ni de s'eſtimer davantage.

Il n'eſt rien au contraire de plus mépriſable que ce débordement de diſcours ; & ſi l'Auteur des Entretiens le prend pour une facilité de parler, il ſe trompe : car ce n'eſt veritablement qu'une impuiſſance de ſe taire, l'un des plus grands défauts de l'eſprit, & qui ne peut être mieux comparé qu'à un homme qui ſeroit tombé dans la riviere. Car il eſt vrai qu'un eſprit qui a ce défaut, ſe trouble,

ble, s'agite, ſe tourmente, ſe jette à tout ce qu'il rencontre, & fait autant d'efforts pour ne point ſe taire, qu'un homme tombé dans l'eau en feroit pour ne ſe pas noyer.

On voit cela dans l'Entretien du Je ne ſçai quoi; car après que l'Auteur y a dit en vingt ou trente façons, que dans chaque choſe le Je ne ſçai quoi eſt ce qu'on ne ſçait point, comme en effet c'eſt tout ce qu'on en peut dire; lui qui en veut dire plus qu'on ne peut, ſe prend à toutes les choſes où il y a du Je ne ſçai quoi: beauté, laideur, ſanté, maladie, Proſe, Vers; tout enfin, ſans choix, ſans diſcernement, ſans égard, & comme un homme qui ſe noye.

Car quel égard par exemple a-t-il eu à la retenue, & à la modeſtie que demande ſa profeſſion, quand il dépeint un beau garçon du même air, qu'une Bergere feroit le Portrait de ſon Berger?

Sur tout il avoit une grace,
Un Je ne ſçai quoi qui ſurpaſſe
De l'Amour les plus doux apas,
Un ris qui ne ſe peut décrire,

Pag. 242. de la prem. Edit. page 315. de la dern. L'on a retranché dans la 2.

Ed. & les suiv. ces mots : Un jeune homme fort aimable.

Un air que les autres n'ont pas ;
Que l'on voit, & qu'on ne peut dire.

Mais écoutez le reste, s'il vous plaît : *L'esprit humain*, dit-il, *qui connoît ce qu'il y a de plus spirituel dans l'Ange, & de plus divin dans Dieu, ne connoît pas ce qu'il y a de charmant dans un objet qui lui touche le cœur.*

Pag. 316. de la dern. Edit.

Je voudrois, Monsieur, que vous eussiez ouï comme moi des personnes de piété, dire contre cette comparaison tout ce que le zele de la Religion leur inspiroit ; car je ne sçaurois jamais vous le dire de la même sorte : C'est pourquoi l'Auteur fera, s'il veut, lui-même son examen de conscience, & je ne vous parlerai ici des choses, que selon la raison & le sens commun.

Serieusement, est-il raisonnable de dire que l'esprit humain connoît ce qu'*il y a de plus divin dans Dieu* ? comme s'il y avoit du plus & du moins, où tout est infini.

Il répondra que c'est une façon de parler, par laquelle il a voulu mar-

quer une connoiſſance intime, une pénétration, une comprehenſion. Et c'eſt en quoi il ſe contredit davantage : Car comment l'eſprit humain pourroit-il penetrer Dieu & le comprendre, puiſque la premiere choſe qu'il en peut connoître, c'eſt que Dieu eſt eſſentiellement impénétrable & incomprehenſible?

Mais ce ne ſont pas là des choſes qu'il ſoit néceſſaire de dire ; il ne faut qu'avertir l'Auteur de les lire dans ſon propre cœur ; d'y conſulter la lumiere naturelle, & de ſe remettre dans les premiers principes de ſa raiſon. Après cela il verra bien de lui même qu'il a tort d'avoir écrit & imprimé, ſans y penſer, que l'eſprit humain connoît ce qu'il y a de plus ſpirituel dans l'Ange, & de plus divin dans Dieu.

Pour ce qui eſt de ce *Je ne ſçai quoi dans un objet charmant qui touche le cœur*, je ne croi pas qu'il ait raiſon d'en faire un ſi grand myſtere ; & cet agrément dont l'idée ſe forme dans l'eſprit par les ſens, n'eſt pas ſi difficile à connoître qu'il ſe l'ima-

gine. Que si on l'appelle un *Je ne sçai quoi*, c'est plûtôt faute de paroles, que faute de connoissance; comme il nous arrive souvent de ne pouvoir expliquer les choses que nous sçavons le mieux. Car, par exemple, qu'y a-t-il de plus connu à notre esprit, que la pensée, l'être, le mouvement? Nous en avons des idées claires & distinctes, qui sont les principes de la certitude humaine: & cependant si l'on nous demande ce que c'est, nous ne pouvons dire alors ce que nous sentons; nous avons des pensées, mais les paroles nous manquent. Or c'est à peu près la même chose de cet agrément qui touche le cœur, & qu'on appelle un je ne sçai quoi; car il est certain que lorsqu'on est touché, on en a une idée vive, distincte, & qu'on ne confond point avec aucune autre. Que si après cela on ne peut encore expliquer cet agrément; ce n'est pas qu'il soit obscur; mais c'est au contraire qu'il est si clair & si sensible, que rien ne l'étant davantage, il ne peut plus être éclairci.

Mais enfin, que le Je ne ſçai quoi de cet Auteur ſoit *imperceptible*, qu'*il échappe*, comme il dit, *à l'intelligence la plus penetrante, & la plus ſenſible;* ce n'étoit pas là une raiſon pour dire ce qu'il a dit, pour mêler les choſes les plus ſaintes avec les plus profanes; & pour demander encore dans la page ſuivante, *Si le Je ne ſçai quoi n'eſt pas ſemblable à Dieu même.* Il répond qu'il lui eſt ſemblable, & c'eſt en quoi ſon erreur eſt non ſeulement contraire à la verité & à la raiſon, mais encore à elle-même. Car comment ſelon lui, le *Je ne ſçai quoi* ſeroit-il ſemblable à Dieu, puiſqu'il vient de dire, que l'eſprit humain qui connoît ce qu'il y a de plus divin dans Dieu, ne connoît point le je ne ſçai quoi? En verité, après avoir fait une ſi étrange difference, il ne devoit pas faire une ſi étrange comparaiſon.

Page 245. de la prem. Edit. Page 330. de la 2. Edit. où l'on a rétranché ces mots : Il eſt ſemblable à Dieu même. *Cette Queſtion & la Réponſe ont été ſuprimées après la 2. Edit.*

Mais un Eſprit, quand il a paſſé de certains termes, ne peut plus que très-difficilement être arrêté, & il ſe précipite d'erreur en erreur, & d'abyme en abyme.

Pag. 255. de la 1. Edit. Pag. 352. de la derniere.

Qu'eſt-ce que la grace? demande maintenant l'Auteur. *Un je ne ſçai quoi*, dit-il, *qui ſe fait bien ſentir; mais qu'on ne peut exprimer.* Vous ne ſçauriez croire, Monſieur, combien notre bon Docteur, Monſieur N. R. a été bleſſé de cette Réponſe. Quel Theologien! me diſoit-il; quelle Theologie! parler ainſi de la grace! en faire une biſarre définition qui ne la diſtingue point des choſes du Monde, ni même du peché ſon mortel ennemi; car qui ne peut pas dire du peché, ce que cet Auteur dit de la grace? que c'eſt un je ne ſçai quoi, qui ſe fait bien ſentir, & qui ne peut s'exprimer. Il s'enſuivra donc des principes nouveaux de ce Theologien, que la grace & le peché ne ſeront que la même choſe.

Je lui dis ſur cela qu'il prenoit les choſes trop à la rigueur; & qu'aſſurement l'Auteur n'avoit pas penſé qu'il y eût tant de mal dans ce qu'il avoit écrit. Je le croi, me repliqua-t-il, & je ne voudrois pas l'accuſer d'erreur, ni d'hereſie dans

tout ce qu'il a dit ; mais au moins je puis aſſurer qu'il ne devoit pas mêler, comme il a fait, des choſes ſi ſaintes dans un diſcours ſi profane.

En vain voudroit-il répondre, que Dieu & la grace de Dieu étant incomprehenſibles, il a pu les appeller des *Je ne ſçai quoi?* C'eſt cela même qui le condamne dans l'eſprit de tous les hommes, puiſque cette adorable incomprehenſibilité de Dieu, & de ſa grace, ne devoit pas être marquée par un mot, qui eſt même trop bas pour marquer entre les choſes humaines celles à qui l'on doit du reſpect. A-t-on jamais uſé de ce mot pour exprimer ce qu'il y a de grand & d'auguſte parmi les hommes? A-t-on jamais dit dans un diſcours public & ſerieux, que la Majeſté Roiale & la Puiſſance Roiale ſont des *Je ne ſçai quoi?* pourroit-on ſouffrir cette expreſſion, & ne la prendroit-on pas pour une injure, ou pour une impertinence?

Il faut donc, (conclut notre Théologien) que l'Auteur qui parle en ces termes, & de la grace de

Dieu, & de Dieu même, & qui les appelle des *Je ne ſçai quoi*; il faut encore un coup qu'il ſoit un... Un je ne ſçai qui, dit-il tout en colere, & il n'en parla plus. Je croi, Monſieur, qu'il eſt tems auſſi pour moi de ne plus écrire, & de vous rendre à vos affaires. Je ſuis, &c.



SEPTIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Nous voici au ſixiéme & dernier Entretien d'Ariſte & d'Eugene, que l'Auteur appelle les Deviſes. On y remarque d'abord trois ou quatre choſes bien conſiderables ; le tems que dure la converſation, le nombre des Deviſes, la belle Mémoire d'Ariſte, & la grande docilité d'Eugene.

Quant à la premiere, qui eſt la longueur de la converſation ; elle dure huit fois plus que la précedente, & toujours en traînant ſur la Deviſe ; ce qui fait dire à bien des gens, que ces Meſſieurs ont une grande envie de deviſer.

On trouve en ſecond lieu, que le nombre de ſix cens Deviſes tirées de divers Auteurs, n'eſt pas une choſe fort néceſſaire ; c'étoit aſſez de la ſixiéme partie ; le reſte ne ſert de

rien dans un Traité, & n'eſt bon qu'à faire un recueil. Il pouvoit donc ſans danger les laiſſer où tout le monde ſçait bien qu'elles étoient, & ne pas les faire réimprimer dans un Livre tout nouveau, peutêtre pour la centiéme fois. On dit auſſi que c'eſt une choſe aſſez rare que le diſcours d'un Auteur, composé des penſées & des paroles de cinquante autres; de ſorte que ſi ſur cela on faiſoit Juſtice, & qu'on rendît à chacun ce qui lui appartient, il y auroit plaiſir de voir que l'Auteur n'auroit pour ſa part que cinq ou ſix pages de ſon Livre; & c'eſt ce qu'on appelle faire des Livres aux dépens de qui il appartiendra.

Mais en troiſiéme lieu, on admire la prodigieuſe Mémoire d'Ariſte, lequel dans un Entretien ſans préparation, *& à qui l'occaſion ſeule a donné le ſujet*, s'eſt reſſouvenu de ſix cens Deviſes en diverſes Langues. Je croi, Monſieur, que cela doit vous ſurprendre auſſi bien que les autres; car enfin, Eugene même s'en étonne, quoiqu'il n'en eût en-

core oui que la moitié ; & ne pouvant s'empêcher d'interrompre ſon ami, *Je ne ſçai*, lui dit-il, *ce que je dois le plus admirer, ou la fidelité de votre mémoire, ou la beauté des Deviſes que vous avez retenues.* On ne laiſſe pas de dire après cela que cette admiration d'Eugene marque admirablement bien la faute d'Ariſte ; & qu'elle avertit ceux qui n'y prendroient pas garde, qu'il y a là quelque choſe de ſurprenant & de contraire à cette juſte vraiſemblance, qui eſt l'eſprit des fictions ingenieuſes, par leſquelles on veut imiter la verité.

Pag. 376. de *la* 1. *Edit.*
Pag. 456. de *la dern.*

Ainſi, Monſieur, les ſix cens Deviſes ſi fidellement retenues pouvoient être ſagement oubliées, au moins les deux tiers ; & peutêtre que cet excès de mémoire eſt un défaut de jugement : mais en tout cas il n'y a pas grand mal pour l'Auteur, parcequ'il regagne d'un côté ce qu'il perd de l'autre.

En quatriéme lieu, l'on conſidere fort dans cet Entretien la docilité & l'attention d'Eugene. A peine

y parle-t-il ; & quand il y parle, ce n'eſt que pour propoſer ſes difficultés, & pour demander des exemples. *Ne faut-il pas*, dit-il, *tirer le mot de quelque Poëte célebre ?*

Le mot eſt-il borné à deux ou trois paroles ?

Vous m'obligeriez de me donner des exemples de toutes les eſpeces de Deviſes.

Je voudrois bien que vous me donnaſſiez un exemple de ces Vers, qui expliquent les paroles de la Deviſe. Enfin, Monſieur, ſa retenue eſt ſi grande, qu'on peut aſſurer que dans cette converſation qui eſt de cent quatre-vingt-ſept pages ; il ne dit pas cent quatre-vingt-ſept paroles, ſi l'on en ôte ſeulement les Articles. Jugez après cela ſi Eugene ne ſçait pas ſe taire, & ſi les gens qui prennent ce Philoſophe pour un Diſciple de Pytagore, n'ont pas quelque raiſon. Mais d'autre côté ceux qui parlent plus ſerieuſement, diſent que ce ſilence eſt de mauvaiſe grace dans une converſation familiere de deux amis, entre leſquels ils vou-

Pag. 294. de la 1. Edit. Pag. 376. de la dern.

Pag. 291. de la prem. Edition. Pag. 374. de la derniere.

Pag. 340. de la 1. Edition, Pag. 431. de la dern. Edit.

Pag. 352. de la 1. Edition. Pag. 383. de la derniere.

droient qu'on eût partagé le diſcours plus également, puiſqu'on les repréſente d'abord, comme étant à peu près égaux en toutes choſes. Cette conduite d'ailleurs eſt toute contraire au caractere d'Eugene, dont on ne reconnoît plus rien ici. Ce n'eſt plus ce même Eugene qui parloit il y a trois jours du ſecret avec tant d'érudition, qui citoit les Loix, les Hiſtoires, & enfin les plus ſçavans & les plus galants Ouvrages de l'Antiquité. Ce n'eſt plus lui qui diſcouroit de la Langue Françoiſe, comme s'il eût été non ſeulement de l'Academie, mais toute l'Academie; & à peine peut-on s'imaginer combien Eugene d'aujourd'hui eſt different d'Eugene d'hier?

On diroit à l'entendre qu'il a tout oublié; qu'il ne ſçait pas même ce que c'eſt qu'une Deviſe, & qu'il n'a jamais vû de ces choſes que l'on voit par tout, comme dit Ariſte, non ſeulement dans les livres, mais ſur les Obeliſques, ſur les Pyramides, ſur les Arcs de Triomphe, ſur les Tombeaux, ſur les Portes des

Maiſons : & en verité, quand un homme ne ſçait point cela, il lui reſte encore bien des choſes à apprendre.

Voilà, Monſieur, les premieres obſervations que l'on fait ſur l'Entretien de la Deviſe ; Après quoi l'on remarque encore beaucoup de choſes, où le ſens commun ne paroit pas ſi fort que le génie particulier de l'Auteur. Il exagere trop, dit-on, le mérite & l'excellence de la Deviſe. On ſçait bien qu'une Deviſe bien faite eſt une jolie choſe ; que c'eſt un jeu d'eſprit, où le hazard ne fait pas tout ; il y entre de l'imagination, du feu, de la vivacité ; mais on ne penſe pas que ce ſoit un ſujet pour s'écrier, *Bon Dieu, que de beautez, que de choſes ! J'y vois l'Hiſtoire Heroïque, l'Hiſtoire Naturelle, les beaux Arts, les belles Langues, la Poéſie, la Politique, la Morale. C'eſt un Abregé de tout ce qu'il y a de plus auguſte dans le Monde.* Certainement cet Abregé eſt bien court, puiſqu'il n'a jamais plus de quatre ou cinq paroles. Mais

Pag. 440. de la prem. Edit. Page 511. de la derniere.

enfin, c'eſt ainſi que chacun vante ce qu'il aime, & que l'on fait ceder la raiſon à la paſſion. Ce n'eſt pas qu'on ne diſe aſſez en général, ce qu'un grand eſprit de notre tems a écrit; *qu'un honnête homme n'affecte rien, & ne met point d'enſeigne*. C'eſt peutêtre le diſcours de notre Auteur, auſſi bien que de tous les autres; mais au moins ce n'eſt pas ſa conduite: Car enfin il a mis une enſeigne, & l'on voit bien qu'il eſt logé à la Deviſe. Penſées de M. Paſcal.

On le trouvera là aſſurément, il y revient ſans manquer, & dans quelque matiere qu'il ait été engagé pendant les cinq précedens Entretiens, il a toujours eu quelque Deviſe, pour marquer que c'étoit là où l'on devoit l'attendre.

Mais auſſi, *c'eſt une Science admirable*, à ce qu'il dit; *c'eſt la Philoſophie des Gentilshommes, bien differente de celle du Collége; Les Lices où ſe font les courſes de Bagues, & les Carouſels, ſont les Academies où elle s'apprend; Les Braves, les Galands Cavaliers, les Princes,* Pag. 441. de la 1. Edit. Pag. 511. de la dern.

Amans & Conquerans, sont les Maîtres qui l'enseignent.

On entend bien que l'Auteur parle de cette Science galante & amoureuse, comme un homme qui prétend ne la pas ignorer, & qui en fera tantôt des experiences : Mais cependant l'on dit qu'il s'est mépris ; car ce n'est pas dans les Lices des Carousels où l'on fait les Devises ; & c'est au contraire où l'on les porte quand elles sont toutes faites. On s'étonne aussi qu'il ait pu dire que la Devise, qui est à ce qu'il prétend une chose si sçavante, se puisse apprendre en courant, & si c'est pour cela qu'il l'appelle la Philosophie des Gentilshommes ; il ne fait pas, dit-on, grand honneur à la Noblesse.

Pag. 442. *de la prem. Edit. Pag.* 512. *de la derniere.*

Mais il se justifie assez, quand il dit que la Devise *est d'une étendue presque infinie ; que les objets de toutes les Sciences & de tous les Arts sont de son ressort, & que cependant elle est courte, parcequ'elle ne prend que le fin des choses.* Ce n'est pas qu'il n'y ait là une contradiction en beaux termes ; car il est impossible qu'une Science

Science qui prend le fin de toutes les autres, & qui par conſequent en doit être inſtruite à fond, ſoit néanmoins plus facile & plus courte que les autres qu'elle comprend, & qui la compoſent ; ou bien il faudroit dire, qu'il eſt poſſible, que le tout ſoit moins grand que ſa partie.

L'Auteur voudroit bien racommoder cela, en diſant que *la Deviſe choiſit ce qu'il y a de plus rare dans la Nature, & dans les Arts* ; mais cette nouvelle raiſon eſt une nouvelle contradiction ; car comme il dit lui-même, *ce n'eſt pas aßez que la Figure ſoit noble & agréable, il faut qu'elle ſoit commune, & qu'elle ſe faſſe reconnoître dès qu'on la voit. Cette condition exclut les Animaux que nous n'avons pas accoutumez de voir, & les Fleurs étrangeres qui ne ſont point communes.* C'eſt donc là ſe contredire en termes bien formels. La Deviſe ne choiſit que ce qu'il y a de rare ; & la Deviſe ne choiſit que ce qu'il y a de commun. Aſſurément il ſeroit difficile de dire à plaiſir des choſes plus clairement contraires,

Pag. 278. *de la prem. Edit. Pag.* 358, *de la dern.*

Mais après tout, c'eſt un moyen d'avoir toujours raiſon de quelque côté ; car ici par exemple l'Auteur eſt bien raiſonnable en tout ce qu'il dit, pendant deux pages, ſur ce que les Figures des Deviſes doivent être des choſes fort connues : mais de dire après cela d'un autre côté que la Deviſe eſt préferable à toutes les Sciences, & qu'elle les comprend toutes, parcequ'elle dit quelquefois un mot de chacune, & qu'elle jette une ſimple vûe ſur les dehors de leurs objets, á peu près comme un homme qui ne ſçachant ni la Peinture, ni la Muſique, regarde travailler un Peintre, ou écoute chanter un Muſicien ; certainement c'eſt ſe jetter dans l'Hyperbole, & dans les contradictions ; c'eſt faire voir qu'on a la Deviſe dans la tête ; c'eſt vouloir paſſer parmi les honnêtes gens pour l'Homme à la Deviſe.

Cependant, c'eſt tellement l'Eſprit de notre Auteur, qu'on ne peut pas eſperer qu'il en change jamais. Il eſt trop attaché à la Deviſe ; c'eſt un principe qu'il ne quitte point, &

duquel il fait à peu près ce que les Chimistes font de leur soulfre, de leur sel & de leur Mercure. Il la trouve par tout, & il y réduit tout. *Si j'avois*, dit-il, *un jeune Prince à instruire, je le ferois par la Devise; Je ferois des Devises sur tous les devoirs des Princes, tant à l'égard de Dieu, qu'à l'égard des sujets, & de soi-même.* Enfin, Monsieur, il mettroit tout en Devises; & ce qui est agréable, c'est que l'Auteur dit cela sous le nom d'Eugene, qui tout-à-l'heure ne sçavoit pas ce que c'étoit qu'une Devise, & qui disoit à son ami Ariste, *C'est une science qui me passe, & il n'appartient qu'à des Esprits comme vous de s'en mêler.* *Pag.* 444. *de la prem. Edit. Pag.* 515. *de la derniere.*

Cependant le voilà qui est prêt d'en faire sur toutes sortes de sujets, & il attend seulement pour commencer qu'on lui donne un jeune Prince à instruire.

Mais aussi que ne fait-on point pour instruire un jeune Prince, & pour *lui enseigner par* la Devise, *non seulement la Morale, mais encore l'Histoire heroïque, & l'Histoire*

naturelle? Eugene ſe méprend, il ſe trompe dans l'éducation de ſon Prince, & aſſurément il n'en fera pas un grand Politique, s'il ne lui montre de cette ſcience que ce qui s'en peut peindre dans les figures de la Deviſe: Car c'eſt, dit-on, ſe moquer du monde de vouloir faire voir aux yeux, des Secrets & des Myſteres, qui à peine ſe laiſſent voir à l'Eſprit.

On peut à proportion dire la même choſe de la Morale; car quoiqu'elle ait des maximes communes, qui peuvent être en quelque ſorte exprimées par les peintures de la Deviſe; il faut avouer néanmoins que ces Peintures ne ſervent qu'à former quelques idées dans l'eſprit, qui ne deſcendent jamais juſqu'au cœur; & il y a bien d'autres efforts à faire pour apprendre la Morale, cette Science pratique, qui regle le cœur & la volonté de l'homme; deux choſes ſi difficiles à regler, & qui reſiſtent encore ſi fortement, lors même que l'eſprit convaincu ne peut plus reſiſter.

Quant à l'Hiſtoire heroïque, tout ce que la Deviſe en peut montrer, c'eſt quelques illuſtres actions, mais ſans ſuite, ſans liaiſon, & détachées de la plûpart de leurs circonſtances.

Pour ce qui eſt de l'Hiſtoire naturelle, la Deviſe fera voir la figure exterieure d'un Lion, d'un Chien, d'un Aigle, d'un Pelican, & de quelques autres animaux plus rares; comme du Phœnix, du Pegaze, de l'Hidre: Car les fables entrent dans la Deviſe auſſi bien que les verités, & l'on peut juger par là, ſi c'eſt un moyen fort propre pour devenir ſçavant dans la Philoſophie, & dans l'Hiſtoire.

D'ailleurs la Deviſe n'étant qu'une métaphore qui repréſente une choſe par une autre, elle n'apprend que ce qu'on ſçait déja: De même qu'un Portrait ne fait connoître que la perſonne qui eſt déja connue.

Ainſi le plus grand ſecours que la Deviſe puiſſe apporter dans les Sciences, c'eſt d'aider un peu la mémoire à conſerver ſes idées; & encore n'eſt-ce point là ſa fin, mais

ſeulement de plaire à l'eſprit, & de le divertir.

C'eſt pour cela, comme dit l'Auteur, que les Deviſes ſe font dans *les Courſes, Carouſels, Tournois, Jouſtes, Fêtes, Balets, Maſquarades*; & qu'alors elles y ſont portées par les *Chevaliers de la Beautè, de l'Univers, du Soleil, de la Lune, du Phœnix, de la Canicule*, & d'autres de pareille qualité. Tout cela fait aſſez voir que les Deviſes ne ſont que des jeux d'Eſprit, & qu'on les doit prendre comme des jeux. Ce ſont des penſées agréables & fleuries, mais qui ne ſont pas une nourriture pour l'Eſprit, non plus que les fleurs ne ſont pas une nourriture pour le corps, & ne ſervent qu'à parer les tables & les viandes. Ce ſeroit donc un aſſez biſarre deſſein de ne vouloir inſtruire un jeune Prince que par les Deviſes : Et quand l'Auteur les croit propres pour cela, & qu'il en parle avec des exaggerations ſi démeſurées ; on diroit qu'il eſt plus capable de les admirer, que d'en faire; & que ſa Theorie eſt ſans prati-

que, comme d'autre côté ſa pratique paroît ſans Theorie.

Vous allez juger, Monſieur, de ce dernier point ſur l'exemple de quelques Deviſes de ſa façon, & vous verrez ſi ce qu'il fait répond bien à ce qu'il dit.

Par la premiere qu'il propoſe pour modele, il veut repréſenter que le Roi eſt capable de gouverner lui ſeul tous les peuples de la terre; & pour cela il peint *un Soleil éclairant le Monde*, avec ce mot:

MIHI SUFFICIT UNUS.

Un ſeul ſuffit pour moi.

Pag. 259. de la prem. Edit. Pag. 337. de la derniere, où le mot de la Deviſe eſt mis ainſi: Sufficit Orbi.

On ne ſe plaint pas qu'il y ait trop peu de ſens dans ces paroles; au contraire on dit qu'il y en a trop, & qu'on ne ſçait lequel prendre. Car on doute ſi c'eſt le monde à qui il ſuffit d'un Soleil, ou ſi c'eſt le Soleil à qui il ſuffit d'un Monde: deux ſens tout-à-fait oppoſés, & qui font dans une Deviſe un des plus grands défauts qui puiſſe y être. L'Auteur devoit donc prendre ſoin d'éviter l'Equivoque, & d'autant plus que par je ne ſçai quelle pente d'eſprit il

y tombe fort ſouvent. Car dans un autre endroit, quand il veut repréſenter l'humilité d'une perſonne fort élevée en dignité, il peint *une Eſtoile*, à qui il donne ce mot, qui eſt encore très équivoque :

Page 351. de la 1. Edition.

Cette Deviſe n'eſt point dans les Editions ſuiv.

QUO ALTIOR, EO MINOR.

Je parois moins, plus je m'éleve.

On entend bien que ces paroles d'elles-mêmes ne ſignifient pas plus l'humilité, que l'indignité ; & il n'y a que le mérite particulier de la perſonne qui puiſſe les faire prendre dans un ſens avantageux.

Voici une troiſiéme Deviſe que l'Auteur a faite pour la Reine *Anne d'Autriche, lorſque Louis le Juſte la fit Regente, en mourant*; c'eſt *une Lune qui ſe leve, & un Soleil qui ſe couche*, avec ce mot :

Pag. 291. de la 1. Edition.

Cette Deviſe & les vers qui l'expliquent, ne ſont point dans les Editions ſuiv.

PER TE, NON TECUM.

C'eſt par vous, mais ſans vous.

On ſouſentend, *que je regne.* Beaucoup de Gens d'Eſprit approuvent ce mot, qui en effet eſt fort juſte, & marque bien la douleur d'une ſage Reine qui s'afflige de regner ſans le Roi ſon mari. L'Auteur

teur a voulu expliquer en quatre Vers, où il fait parler la Reine.

Je vous dois ce que j'ai d'éclat & de puiſſance,
Que mon Deſtin eſt glorieux !
Tandis que vous allez regner en d'autres lieux,
Ici je regne en votre abſence.

Ce Quatrain, dit-il, *explique aſſez bien ma penſée.* A quoi on lui répond que ſa penſée eſt donc la plus déraiſonnable du Monde. Car que peut-on de plus contraire à la raiſon, à la bienſéance, au reſpect, à toutes ſortes de conſiderations, que de faire dire à une vertueuſe Reine, que ſon Deſtin eſt glorieux dans le moment que le Roi ſon mari expire; & de faire paroître qu'elle ait une ſi grande envie de regner ſeule. Cela eſt odieux; paſſons vîte.

L'Auteur peint dans un autre endroit *une Colomne qui porte un Ordre d'Architecture*, avec ce mot,

ORDINIS EST COLUMEN.

Je ſoûtiens l'Ordre entier.

Pag. 347. de la 1. Edit. Cette Deviſe n'eſt pas dans les Editions ſuiv.

Il veut repréſenter par cette image *un fameux Magiſtrat, que le pre-*

mier Parlement du Roiaume fait gloire d'avoir pour son Chef : Mais il a fait une mauvaise Copie d'un excellent Original.

Car la figure dont il se sert, est une figure bizarre, imaginaire & chimerique. Une Colomne seule qui porte un Ordre d'Architecture ! On n'a jamais bâti de la sorte, c'est un dessein en l'air ; & quand la figure est ainsi défectueuse, la Devise ne peut plus être bonne, non pas même selon les principes de l'Auteur: Car il dit en termes exprès, *que les figures qui entrent dans la composition de la Devise, ne doivent avoir rien de monstrueux, ni d'irrégulier : Et la raison,* ajoûte-t-il, *est que la Devise, étant essentiellement une métaphore & un symbole naturel, elle doit être fondée sur quelque chose de réel & de certain, & non pas sur le hazard, ou sur l'imagination.* Il y prendra donc garde une autre fois, & peutêtre accordera-t-il mieux sa pratique avec sa Theorie.

Page 156. de *la* 1. *Edit.* Pag. 341. de *la derniere.*

Pag. 343. de *la dern.*

Il a fait sur les Manufactures Roiales une Devise qui est *un So-*

leil Levant, avec ce mot, Pag. 348. de la prem. Edit.

RIVESGLIO TUTTI AL OPRA.

J'éveille & j'appelle au travail.

Cette Devise & les Vers ne sont point dans les Editions suiv.

Il y ajoûte les quatre Vers qui suivent :

Je veille & travaille sans cesse,
Par tout où je jette les yeux ;
Je fais la guerre à la paresse,
Et j'anime au travail les moins laborieux.

Vous voiez bien, Monsieur, que ce n'est point par envie, si le monde dit que ces Vers n'ont ni force ni vigueur, & presque ni rime ni raison. Car premierement, *paresse* ne rime point avec *sans cesse*. D'ailleurs *faire la guerre à la paresse*, est une façon de parler bien basse pour un Soleil ; outre qu'on pourroit dire que le Soleil quand il se leve endort plûtôt qu'il n'éveille, parcequ'alors il se répand dans l'air une humidité qui est naturellement assoupissante.

Mais pour bien juger de la Devise, il faut dire comme l'Auteur, *qu'une des plus essentielles qualités du mot est de ne rien dire qui ne se puisse verifier de la figure, & qu'il doit lui* Pag. 296. de la 1. Edit. Pag. 378. de la dern.

convenir proprement & sans métaphore. C'est ce qu'il explique pendant trois ou quatre pages, à la fin desquelles il ajoûte, *que ce qu'on dit du mot, se doit entendre des Vers qui accompagnent la Devise ; car ces Vers ne sont proprement qu'une explication du mot.* Mais après tout quand il a bien prouvé ce qu'il faut faire ; on diroit qu'il prend plaisir à ne le faire pas, comme s'il étoit au-dessus des regles qu'il donne, & qu'il ne les écrivit que pour les autres.

Pag. 300. de la 1. Edit. Pag. 384. de la dern.

En voici une preuve dans sa Devise, pour *un grand Seigneur qui faisoit de grandes charités dans sa Province, mais fort secretement.* Il a peint *un grand fleuve roulant ses eaux doucement & sans bruit*, avec ce mot,

Page 319. de la prem. Edit. Page 407. de la dern.

FERT TACITUS, QUO FERTUR, OPES.

Sans bruit il fait du bien.

On dit qu'il est assez difficile de marquer en peinture que *des eaux roulantes* ne font point de bruit ; mais au moins on les voit, si on ne les entend ; & comme une vûe pu-

blique eſt autant oppoſée à des charités ſecrettes, qu'un bruit public; il s'enſuit que l'Auteur les repréſente mal par un grand Fleuve qui coule entre le Ciel & la Terre à la vûe de tout le monde. D'ailleurs la plus grande abondance que portent les Fleuves, c'eſt dans les Bâteaux de Commerce: or il n'eſt rien de moins ſecret, ni de plus viſible que des Bâteaux ſur la Riviere, & cela ſera toujours ainſi juſqu'à ce qu'on ait trouvé un moyen de les conduire entre deux eaux. Ce n'eſt pas après tout qu'un grand Fleuve ne puiſſe être un juſte ſymbole de la charité, mais non pas d'une charité ſecrette, comme dit l'Auteur; & les Vers qu'il a faits pour le prouver, ſont bien éloignés de ſon intention.

Je ſuis au peuple heureux, pour qui Dieu m'a produit, *Ibid.*
De tous biens une riche ſource;
Mais reglé toujours dans ma courſe,
Plus je lui fais de bien, & moins je fais de bruit.

Tout cela eſt bien médiocre, il faut l'avouer. Ce *Mais* tient la pla-

ce d'un *Et* dans le troisiéme Vers ; & pour le quatriéme, il ne convient nullement à un Fleuve. Car on ne peut pas dire, qu'un Fleuve fasse d'autant plus de biens qu'il fait moins de bruit : Au contraire quand il fait moins de bruit, c'est quand les Eaux sont fort basses ; & alors n'étant plus propre au Commerce, il fait beaucoup moins de bien.

Voici encore un grand Fleuve dans une autre Devise que l'Auteur a faite sur la mort de feu Monsieur le Duc de Longueville ; ce grand Fleuve est peint à son Embouchure.

Page 394. de la prem. Edit. Pag. 472. de la dern.

MAYOR EN SU FINAR.

Je suis encore plus grand quand j'acheve mon cours.

Ce mot est expliqué par les Vers qui suivent,

Célebre & grand dès ma naissance,
Je porte en tous lieux l'abondance ;
Rien ne peut m'empêcher de m'avancer toujours.
Je suis de mon Païs le rempart & la gloire ;
Mais qui le pourroit croire ?

Je ſuis plus grand encor quand j'a-
cheve mon cours.

La Deviſe eût été bonne & juſte, ſi l'Auteur ne l'eût point gâtée en la voulant expliquer par un Sixain, qui ne peut convenir qu'à la perſonne, & nullement à la figure qui la repréſente ; car peut-on dire d'un fleuve ?

Mais qui le pourroit croire!
Je ſuis plus grand encor quand j'a-
cheve mon cours.

Pourquoi cette admiration ? Eſt-il ſi difficile de croire que les fleuves ſoient plus grands dans la fin de leurs cours que dans le commencement ? Cela n'eſt-il pas naturel ? Et n'eſt-ce pas le contraire, qui ſeroit incroiable & contre l'ordre de la nature ? On voit donc que ce Vers tout entier qui choque la raiſon, n'eſt placé là que pour la rime : C'eſt ce qu'on appelle vulgairement une cheville, & celle-ci eſt de quatre bons pieds.

L'Auteur n'eſt pas plus heureux dans une autre Deviſe qu'il fait ſur le même ſujet. C'eſt *une Caßolette*

d'où il sort une fumée qui monte en haut, elle a pour son mot,

LO SPIRTO AL CIEL LODOR IN TERRA.

L'Esprit est dans le Ciel, l'odeur est dans la terre.

Voici comme il l'explique.

J'expire consumé d'une mortelle ardeur,
Mais mon sort n'a rien de funeste;
Mon Esprit monte au Ciel, & de moi-même il reste
Sur la terre une douce odeur.

Il y a une grande foiblesse dans ce Quatrain. Je ne sçai si l'on a cru qu'il en représenteroit mieux une personne mourante. Ce n'est pas néanmoins ce qu'on y trouve de plus défectueux; car on dit premierement, que cette odeur qu'un Chrétien laisse après sa mort, est une odeur de piété, & par consequent une odeur métaphorique, laquelle est ici représentée dans une figure qui est encore une expression métaphorique; ainsi voilà Métaphore sur Métaphore; & l'Auteur avoue que *cela a de l'affectation, & fait de*

l'obſcurité. D'ailleurs l'eſprit du Parfum n'eſt encore qu'un eſprit métaphorique, & un veritable corps que l'on voit ſe diſſiper en l'air, & qui ne monte peutêtre pas à cinquante coudées; ce qui ſans doute n'eſt pas fort juſte pour repréſenter une Ame immortelle qui s'envole aux Cieux. Outre cela, c'eſt que dans le parfum l'odeur & l'eſprit que l'Auteur non ſeulement diſtingue, mais ſépare, ne ſont à proprement parler qu'une même choſe, auſſi bien dans le langage des Philoſophes que des Poëtes, quoi qu'en veuille dire notre Auteur. Quelqu'un lui avoit déja fait cette objection, comme il le témoigne; *Mais*, dit-il, *je le détrompai bientôt. Car ce que j'entens ici par* l'ESPRIT, *c'eſt la partie la plus ſubtile du parfum, laquelle s'exhale, & monte en haut quand le parfum brûle*; l'ODEUR *eſt ce qui demeure après même que le parfum eſt diſſipé.* L'agréable réponſe! comme s'il étoit queſtion de ce qu'il entend, & non pas de ce qui eſt en effet. Certes cette perſonne

étoit bien aiſée à détromper, de s'être rendue à une telle raiſon. Car enfin quelque diſtinction que l'Auteur faſſe, il eſt certain que dans le Parfum, ſoit durant, ſoit après la diſſipation, l'odeur n'eſt autre choſe que cette plus ſubtile partie qu'il appelle Eſprit, laquelle ſe répand dans l'Air, entre dans l'Organe de l'Odorat, & ſe fait ſentir. L'Auteur a beau dire que *l'un eſt une ſubſtance, l'autre une qualité, ſelon Ariſtote.* On ne diſputera point ſur cela; mais au moins ſelon Ariſtote, une qualité ne ſubſiſte point naturellement, étant ſéparée de ſa ſubſtance; ainſi tant qu'il y aura de cette qualité, c'eſt-à-dire, de l'odeur du Parfum, elle ſera jointe à cette ſubſtance; c'eſt-à-dire à l'Eſprit du Parfum. De ſorte que même, ſelon la Philoſophie de l'Auteur, l'odeur ne ſubſiſtera pas un moment ſans l'Eſprit; & par conſequent deux choſes unies de cette maniere, ne ſont nullement propres pour repréſenter la ſéparation naturelle & effective du corps & de l'ame. Mais après tout, ce ne

ſeroit pas aſſez pour une juſte Deviſe, qu'il y eût dans ſon ſujet une verité connue des ſeuls Philoſophes, il faut encore qu'elle ſoit connue du Peuple; & il n'eſt rien de plus contraire à la Deviſe que cette obſcurité, qui n'eſt pénétrable qu'aux lumieres d'une Philoſophie ſcolaſtique. C'eſt ce que l'Auteur dit en vingt endroits & en vingt façons.

Cependant on trouve encore à peu près la même faute dans une autre Deviſe, par laquelle pour repréſenter *un Eſprit fort bruſque*, dit-il, *mais en même-tems fort régulier*, il peint *un Soleil dans ſa courſe*,

RAPIDO SI MA RAPIDO CON LEGE.

Je ſuis rapide avec meſure.

*Pag.*407. *de la* 1. *Edit.* *Page*482. *de la dern.*

On ne croit pas qu'un Soleil ſoit une juſte figure pour repréſenter un mouvement rapide; car ſans parler de l'opinion de pluſieurs grands Mathematiciens, qui diſent que le Soleil demeure toujours dans une même place, & que c'eſt la Terre qui tourne; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on ne le voit point s'avancer, &

que dans quelque partie du Ciel qu'il paroiſſe, il ſemble toujours aux yeux qu'il ſoit en repos. Ainſi l'on ne penſe pas qu'on puiſſe bien exprimer un prompt mouvement par une choſe qui ne paroît point ſe mouvoir; & l'on ſçait aſſez que les Deviſes étant des comparaiſons, elles doivent être tirées des choſes les plus apparentes & les plus ſenſibles. Auſſi quand on voudra, par exemple, repréſenter quelque choſe de vaſte, on prendra bien plûtôt la Mer que le Soleil, parceque la Mer paroît aux yeux incomparablement plus étendue que le Soleil, quoiqu'elle le ſoit incomparablement moins. C'eſt par cette raiſon qu'on ne trouve pas la Deviſe dont il s'agit, fort réguliere; & l'on en dit autant des Vers qui l'accompagnent, & que je ne vous donnerai pas la peine de lire.

Après cela l'Auteur conſiderant *un Illuſtre Prélat qui a paſſé de l'Archevêché d'Ambrun à l'Evêché de Mets*; & admirant une conduite ſi contraire à l'ambition, qui ne cherche qu'à s'élever de dignité en

dignité, il a fait pour lui quatre Devi-ſes ; mais à vous dire vrai, il y a plus d'affection & de bonne volonté, que de jugement. Je ne vous redirai pourtant rien de la Critique que j'en ai vû faire à des perſonnes fort ſpirituelles ; parcequ'il faudroit y mêler le nom d'un grand Prélat, qui ne doit point répondre du trop de zele d'un Auteur, à qui ſans doute il n'a point donné charge de dire ce qu'il dit.

Voions maintenant les Deviſes galantes, amoureuſes & paſſionnées, car il y en a une multitude ſurprenante. La premiere eſt *une Lune eclipſée* avec ce mot,

LANGUEO NI VIDEAM.

Je languis ſi je ne vous voi.

Pag. 367. de la prem. Edit. La Deviſe & les Vers ne ſont pas dans les Editions ſuiv.

C'eſt une Deviſe qu'Ariſte a faite pour Eugene, & qu'il a accompagnée de ces Vers :

C'eſt lui qui m'éclaire & m'enflâme,
Je tiens de lui tous mes apas ;
Il eſt mon eſprit & mon ame,
Et je languis quand je ne le voi pas.

On demande ſi c'eſt un homme ou une femme qui parle, & de quel ſexe eſt Ariſte qui a tant de ſoin de ſes appas; qui ſe plaint ſi paſſionnément de l'abſence d'un homme; qui l'appelle ſon eſprit & ſon ame, & qui languit de ne le voir pas?

D'autre côté voici *un Soleil dans un nuage, d'où il échape pluſieurs rayons*; & pour le mot

QUOT LUMINA CELAT!

Que de Lumiere il cache!

L'Auteur a fait cette Deviſe pour une Abbeſſe, à ce qu'il dit, & il y a ajoûté ce Quatrain,

Pag. 357. de la prem. Edit. pag. 445. de la derniere, où le mot de la Deviſe eſt: E quanti ne cela!

Je cherche en vain l'obſcurité,
Cent traits brillans me font connoître;
Mais malgré toute ma clarté,
J'en cache beaucoup plus que je n'en fais paroître.

Il n'étoit nullement néceſſaire que l'Auteur fît ces Vers pour une Religieuſe, & encore moins qu'il les imprimât. Cela n'a point édifié une infinité de perſonnes, qui diſent qu'on ne ſçauroit avoir trop de retenue pour des Vierges conſacrées

à Dieu, & qu'on doit éviter avec un ſoin extrême de leur rien dire qui puiſſe jetter des penſées du monde dans leur eſprit, ni troubler la retraite de leur cœur, ſans laquelle l'autre ne leur ſert de rien. Il eſt vrai que l'Auteur déclare qu'il a fait la Deviſe & les Vers pour louer la modeſtie ; & l'on ne peut pas dire que la vertu ne ſoit pas louable : Mais cependant, diſent-ils, il y a une maniere de louange qui eſt extrémement dangereuſe aux vertus, & qui les diſſipe en flattant les ſens, comme le feu diſſipe les Senteurs. Ils ajoûtent à cela, que ce n'eſt pas louer la modeſtie, mais la détruire, que de lui attribuer des ſentimens tels que ceux qui ſont exprimez dans ces Vers ; & ils ſoûtiennent qu'il eſt impoſſible qu'une perſonne modeſte puiſſe ni dire ni penſer de ſoi-même qu'elle *cherche en vain l'obſcurité* ; *que cent traits brillans la font connoître*, & le reſte qui eſt encore plus rempli d'orgueil & de préſomption.

D'autre côté, & ſelon les regles de la Deviſe, on dit que ces quatre

Vers ſont foibles, que le troiſiéme eſt obſcur, & que le premier ne convient point du tout à la figure, n'étant point vrai que le Soleil cherche l'obſcurité pour s'y cacher; de ſorte qu'après avoir bien déliberé, il faudra conclure à la fin, que cette Deviſe eſt plus galante que réguliere.

Mais celle qui la ſuit meriteroit peutêtre de la précéder, & vous l'allez voir. C'eſt *un Cierge ſur un Autel*, avec ces mots,

Pag.404. de la 1. Edition.

Et sacer urit.

Il brule avec un feu ſacré.

Cette Deviſe ni les Vers ne ſont point dans les Editions ſuiv.

L'Auteur dit que c'eſt *pour montrer, qu'une perſonne conſacrée à Dieu peut donner de l'amour comme une autre*; & c'eſt ce qui eſt expliqué dans ces ſix Vers:

Mon corps eſt pur, & plus pure eſt mon ame,
La Piété me nourrit d'une flâme,
Qui me conſume & les jours & les nuits;
Mais que ſert-il de feindre?
Je ſuis encore à craindre,
Et pourrois vous bruler tout ſacré que je ſuis.

Il

Il dit qu'il y a longtems qu'il ſçait ces Vers par cœur, & je le croi bien; car quand on les a une fois apris, on ne manque pas d'occaſion pour ne les pas oublier. Je m'étonne ſeulement qu'il puiſſe les trouver fort juſtes, puiſqu'ils ne ſont point dans les regles des Deviſes, & qu'au lieu de convenir *proprement & ſans métaphore* à la perſonne & à la figure; ils ne conviennent ni à l'un ni à l'autre. Car quelle perſonne peut dire de ſoi-même, *mon corps eſt pur, & plus pure eſt mon ame*? Et d'autre côté peut-on dire *l'ame d'un Cierge?* ſi ce n'eſt comme on dit *l'ame d'un fagot*, par une métaphore qui *effarouche l'eſprit*, comme parle l'Auteur, & qui ſelon toutes les regles qu'il a données, ne peut être reçûe dans le mot, ni dans les Vers d'une Deviſe. Je voi donc bien qu'il faudra dire de ceux-ci comme des autres, qu'ils ont plus de galanterie que de régularité.

C'eſt auſſi l'air & le caractere de tout cet Entretien, où l'Auteur a pris plaiſir de mettre en cent en-

droits des ſymboles, des expreſſions & des figures de toutes ſortes d'amour. » Un Papillon qui ſe brule » à la chandelle ; un petit Moineau » qui ſe jette dans des filets ; un Vers » à ſoye qui fait lui-même ſes chaînes » & ſa priſon ; un Faucon ſur la perche avec ſes longes ; une Tourterelle qui pleure ſa vie & la mort de ſa » compagne ; un Aiman qui attire le » fer ; un Heliotrope qui ſuit par tout » ſon Soleil ; deux Palmiers s'inclinans l'un vers l'autre ; une Vigne » liée autour d'un arbre ; deux Miroirs » oppoſés ; un Phœnix ſur un Bucher » ardent ; une Salamandre dans un » braſier ; un Flambeau qui brule par » les deux bouts ; un Brulot portant » le feu à un grand Vaiſſeau ; le Mont » Gibel en feu ; un Diable dans les » flâmes de l'enfer, où il crie : *plus je* » *ſouffre, moins je me repens.*

Celui qui porte cette Deviſe a voulu exprimer, que plus l'amour le faiſoit ſouffrir, moins il pouvoit ſe repentir d'aimer ; & c'eſt, dit notre Auteur, *un ſymbole illuſtre & ingénieux.* Je vous aſſure, Monſieur,

que ce ne ſont pas là tous les noms qu'on donne à ce ſymbole, & que pluſieurs fois j'ai entendu lui appliquer d'étranges épithetes. Car on trouve une infinité de gens qui jugent des galanteries par la morale ; & qui vous diſent tout franc qu'on ne doit point dans une ſainte profeſſion écrire de ces ſortes de choſes ; qu'elles ne s'accordent nullement avec ce caractere ineffaçable, qui engage dans un miniſtere infiniment éloigné de ces bagatelles ; qu'elles ſeroient plus pardonnables à des jeunes gens qui n'ont pas fait des vœux particuliers d'y renoncer ; que c'étoit aſſez qu'elles fuſſent déja imprimées dans tant de Livres, ſans qu'on les réimprimât encore pour alonger un diſcours qui ne pouvoit être trop court, & qui peche autant en quantité qu'en qualité.

Voilà, Monſieur, tout ce que je vous écrirai des Entretiens d'Ariſte & d'Eugene ; quoique je puſſe encore y ajoûter beaucoup plus de choſes que vous n'en avez vûes : mais celles que je ſupprime ne doivent

point s'écrire ; les unes, parcequ'elles sont trop longues ; & les autres, parcequ'elles sont trop fortes. Il n'y aura pourtant rien de perdu, si vous le voulez ; & tout cela sera fort bon à dire, quand vous serez ici. Je vous y souhaite, je vous y attens, & je suis, &c.



HUITIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Je croiois avoir fait, quand j'eus achevé l'examen du dernier Entretien d'Ariste & d'Eugene: mais l'on m'a depuis montré, que j'avois oublié le principal, en oubliant la Table du Livre; & voici en peu de mots ce que c'est.

Elle est divisée en trois parties; ou si vous voulez, il y a trois Tables. La premiere marque les six Entretiens, chacun selon le rang qu'il occupe dans la suite du Livre; & cela est imprimé d'un caractere Capital, qui avec quinze ou seize mots couvre une page entiere, laquelle auroit pû aisément contenir tout ce qu'il y a de plus remarquable dans l'Ouvrage.

La seconde comprend les Matieres, par ordre alphabetique, & cel-

Cette secon[de] Table, toute changée dans

la 1. Edition, ne se trouve plus dans les suivantes.

le-ci est disposée de telle sorte, que l'on y trouve la plûpart des choses deux ou trois fois. Car par exemple sous le mot, *Beauté*, il demande, *en quoi consiste la beauté de l'Esprit*; & sous le mot, *Esprit*, il propose encore la même question ; continuant ainsi de regler plusieurs endroits sur cette methode, qui est au moins à deux fins : l'une pour mieux remarquer les choses, en les repétant plus souvent ; & l'autre, pour aider à grossir le Livre.

Il est vrai que cela fait un cercle de paroles, qui est quelquefois ennuieux ; mais l'Auteur ne le croit pas ainsi, & l'on diroit qu'il prend ce cercle pour une couronne, tant il paroît content de soi-même, & principalement dans sa troisiéme Table, qui est comme un chef-d'œuvre d'amour propre.

Cette troisiéme Table n'estquedans la premiere Edition.

Celle-là porte magnifiquement les *Noms des Princes & Gens de qualité, sur lesquels il y a des Devises dans le Livre*. De sorte que tout ce qu'on voit de grand & d'auguste parmi les hommes, se trouve à cette

Table : Papes, Empereurs, Rois, Reines, Princes, Princeſſes ; & c'eſt comme une Cour, compoſée de toutes les Cours de la Terre.

Quel plaiſir pour un Auteur de l'humeur du nôtre, de voir tant d'illuſtres noms qui parent ſon Ouvrage, & de penſer que c'eſt lui qui les a rangés comme il a voulu dans une Table, de laquelle il a exclu tout ce qui n'eſt pas au moins Comte, ou Baron. Car ne vous imaginez pas qu'il y nomme généralement & ſans exception toutes les perſonnes, ſur qui il y a des Deviſes dans ſon Livre. Point du tout ; & il faut pour cela, outre la Deviſe, avoir encore une ancienne Nobleſſe, ou au moins une très-grande Charge. Ainſi quoique dans ſon Entretien il y ait pluſieurs Deviſes *pour une malade*, qu'il dit être *fort ſpirituelle & fort vertueuſe* ; on ne trouve pas néanmoins ſon nom dans la Table, parcequ'elle n'eſt que vertueuſe, & ſpirituelle, ſans être Comteſſe, ni Marquiſe.

Il y a encore des Deviſes pour *un des plus ſages & des plus honnêtes*

hommes de notre ſiecle, ſelon le témoignage de l'Auteur même ; mais ni l'honnêteté, ni la ſageſſe n'étant point ſoutenues d'une haute qualité, n'ont pû le faire recevoir à cette Table magnifique.

De même, il rapporte un grand nombre de Deviſes ſur pluſieurs Académiciens, tant de l'Académie Françoiſe, que des Académies Italiennes ; mais pas un ſeul de ces Meſſieurs n'approche de ſa Table ; parcequ'enfin être Académicien, ce n'eſt pas être Chancelier, ni premier Préſident.

On a beau dire que n'étant point ici queſtion de Charge, ni de Nobleſſe, mais ſeulement de Deviſes, il devoit nommer indiſtinctement dans la Table toutes les perſonnes ſur qui il y a des Deviſes dans le Livre ; il n'a pas cru, lui, qu'il fût à propos de le faire, & il lui a paru bien plus beau, & plus ſatisfaiſant pour un Auteur, de ne voir ſa Table remplie que des Rois & des Reines, ſuivis de toute la Nobleſſe, & des principaux Officiers de la Couronne.

Mais enfin quelque motif secret qu'il ait eu dans un dessein qui apparemment sera longtems sans pareil; au moins est-il certain & public, que les trois Tables ensemble occupent quarante pages, & font la septiéme partie du Livre; en sorte que des six Entretiens, qui font le reste, il y en a trois dont chacun est moins grand que cette triple Table, sans laquelle on eût eu bien de la peine de mettre le Livre *in quarto*, quoique d'ailleurs on eût fait pour cela tout ce qui étoit possible.

Or ce n'est pas pour un Auteur un si petit avantage qu'on s'imagine. Comment? c'est être Auteur de la seconde taille: & cela fait plus à l'égard de bien des gens, que si l'on étoit du premier ordre, en plus petit volume. On est mieux placé dans les Bibliotheques; & comme elles ont beaucoup plus de spectateurs que de lecteurs, il arrive de là qu'on plaît toujours à plus de monde. Outre que cette maniere d'impression, qui grossit un Ouvrage, lui donne par consequent plus de poids; &

quoi qu'on en puisse dire, cela contribue aussi quelque chose à rendre un Auteur plus grave ; ce qui est parmi de certaines gens un grand sujet d'ambition.

Mais c'est assez parler de ce qui regarde la quantité & l'étendue de la Table ; & je puis maintenant vous dire quelque chose de ce qui concerne sa qualité. A cet égard, Monsieur, on peut assurer que c'est la principale partie de tout l'Ouvrage, puisqu'elle est sans doute la plus sçavante, & qu'elle comprend plusieurs grandes questions, dont on ne trouve point les réponses dans le Livre.

Par exemple, *D'où vient l'antipathie que nous avons pour de certaines personnes ?*

Ce qui nous fait sentir que nos ames sont immortelles ?

Ce que c'est que la grace divine ? Trois grandes questions pour lesquelles on ne trouve qu'un seul mot, qui est le *Je ne sçai quoi.*

D'autre côté, on voit dans cette même Table la question, sçavoir : *Quels Arts sont les plus parfaits ?* &

l'on s'imagine d'abord qu'il y aura dans le Livre une Diſſertation ſur les Arts ; mais quand on va voir l'endroit que la Table marque, on ne trouve que ces paroles : *Comme la Nature eſt devant l'Art, les corps naturels tiennent le premier rang, & rendent les Deviſes plus parfaites ; les artificiels ſont du ſecond ordre, & ils approchent d'autant plus des autres, que les Arts dont ils ſont tirés, imitent plus parfaitement la Nature.*

Pag. 273. *de la* 1. *Edition, pag.* 352 *de la derniere.*

Voilà, il faut l'avouer, une admirable réponſe ; mais voici une autre queſtion : *Quels ſont les Philoſophes les plus raiſonnables* ? On répondroit à cela ſans héſiter, que ce ſont ceux qui ont cru l'immortalité de l'ame, & la Providence divine ; mais l'Auteur ne s'en eſt point ſouvenu dans l'endroit où la Table renvoye ; & ſelon lui, les plus raiſonnables Philoſophes ſont ceux qui raiſonnent le moins ſur l'ame, & ſur ſes opérations ; c'eſt-à dire, ce me ſemble, ceux qui ſe mettent le moins en peine de ce qu'ils ſont.

D'ailleurs la Table contient en-

core plusieurs questions physiques; comme *ce que c'est que l'odeur?* Et vous voiez bien, Monsieur, que pour répondre justement à celle-là, il faudroit expliquer tout ce qui se fait, & du côté de l'objet, & du côté de l'organe, & encore la proportion qu'il y a entre eux, avec la maniere dont l'un agit sur l'autre: Mais sans tant de façons, notre Auteur décide en un mot, que *l'odeur est ce qui demeure après même que le parfum est dissipé.* Ce Philosophe n'en dit pas davantage, & il laisse à ses commentateurs le soin d'y ajoûter leurs explications.

Pag. 394. de *la* 1. *Edit.* Pag. 472. de *la dern.*

Cependant il propose dans un autre endroit de sa Table, non pas comme une question, mais comme un principe, que *le Soleil échauffe sans avoir de la chaleur.* C'est un Probleme assez étonnant, que le Soleil qui éclaire & qui brule comme le feu, ne soit pas chaud comme le feu. On attend au moins qu'il le prouve en Physicien; mais on est bien surpris lorsqu'au lieu d'une raison, ou d'une expérience, on ne

trouve qu'une Deviſe ; & qu'on voit pour toute réponſe, que *le Marquis des Portes, ſous le nom d'*ORTAMIRE *avoit un Soleil rayonnant.* C'eſt ainſi, Monſieur, que notre Auteur ſçait répondre aux queſtions qu'il ſe fait lui-même ; & *cette belle ſcience,* comme il dit, *ne s'apprend point au College.* Non ſans doute, il n'eſt point néceſſaire d'y avoir jamais été pour être ſçavant de cette ſorte : Et tout cela prouve bien que la Table où il ne fait que propoſer ces choſes, doit plaire davantage que le Livre où il s'imagine les réſoudre. Il faut le dire encore une fois, c'eſt une Table dreſſée de telle ſorte & ſi proprement, qu'elle met l'eſprit en appétit, pour ainſi dire, & lui donne une envie de devorer tout le Livre : mais par malheur il ne trouve point de quoi ſatisfaire un goût raiſonnable, quoiqu'il y ait des raretés dont on ne ſçait pas encore le nom. Car comment nommer cette ſurprenante queſtion : *Pour qui doit être le cœur d'une honnête femme ?* Pour qui ? Pour ſon mari, ſans difficulté. Et quand l'Auteur

Pag. 300 4. de la 1. Edition. Cette Deviſe n'eſt pas dans les Editions ſuiv.

Dans la Table de la premiere Edit. ſeulement.

Pag. 182. de la prem. Edit. pag. 249. de la dern.

Ces mots ont été supprimés dans les Editions suivantes.

répond que *le cœur d'une honnête femme doit être pour un seul*; il veut dire assurément pour un seul qui soit le mari: de sorte qu'on peut mettre en fait, que sur ce point-là il n'y avoit pas encore eu de question, non plus que de doute.

C'est donc quelque chose de bien curieux que cette Table qui contient de ces nouveautés; & je ne connois rien de plus propre à faire vendre un Livre: car pour peu qu'on jette les yeux dessus, on sent je ne sçai quelle envie de voir comment un même Esprit répondra à tant de questions contraires, dont les unes sont si serieuses, si chrétiennes, si saintes, & les autres si jolies, si galantes & si risibles.

Vous en avez tant d'exemples dans cette Lettre & dans les précédentes, que je ne vous en citerai point davantage; mais seulement, puisque je vous ai parlé de la Table qui est à la fin du Livre, je vous dirai aussi un mot de la Figure qui est au commencement, afin qu'au moins vous ayez vû en quelque façon cet

Ouvrage depuis le commencement juſqu'à la fin.

Je n'examine point la graveure, qui n'eſt pas de l'Auteur; mais ſeulement le deſſein & la penſée qu'il a fait exécuter par le Graveur. Figurez-vous donc, Monſieur, un endroit ſur le bord de la Mer où l'on voit une grande Ville avec une Citadelle, & à côté de hautes Dunes qui s'étendent le long de la côte. Il n'y a point là d'autre terre qu'un ſable ſterile & tout brûlant des ardeurs d'un Soleil d'Eté, qui paroît dans une élévation, par laquelle on juge qu'il n'eſt pas plus de deux heures après midi. Voilà, Monſieur, ce Bord de la Mer que l'Auteur appelle un lieu commode & agréable pour des converſations de cinq ou ſix heures. C'eſt-là que ſur des ſables brulans, & ſous le Soleil qui les brûle, on voit Ariſte & Eugene, qui ſont ſans chapeau, ſans ſouliers, ſans chauſſes; & qui n'ont pour tout habit qu'une façon de Camiſole, qui à peine va juſqu'aux genoux, & pardeſſus cela une large

mante, avec laquelle ils s'envelo-pent, comme des Egyptiennes.

Tout de bon, Monſieur, c'eſt une choſe aſſez plaiſante de voir en cet équipage deux François de la qualité d'Ariſte & d'Eugene : Car enfin ce ſont des gens qui ont de l'eſprit, de la politeſſe, de l'experience dans le monde, & un établiſſement conſiderable. Mais on ne reconnoît rien de tout cela ſous l'habit que l'Auteur leur donne, ni dans les circonſtances où il les met : Et ce qu'on peut dire, c'eſt que s'il a voulu faire une Maſcarade, il ne pouvoit jamais mieux réuſſir. Aſſurément, il a du génie pour ces ſortes d'inventions ; & ce n'eſt pas ſans ſujet qu'il en parle tant de fois dans ſon Livre, & qu'il dit que les *Etrangers & les Maſques divertiſſent.*

Mais après tout, on ne laiſſe pas de demander à quel deſſeín il a déguiſé ſon Ariſte & ſon Eugene ; car il ſemble à beaucoup de perſonnes fort raiſonnables, qu'ils euſſent été mieux d'être habillés à la mode de France, puiſque non ſeulement ils

ſont François & qu'ils demeurent d'ordinaire à Paris, mais encore parcequ'ils traitent principalement de la langue Françoiſe ; & que d'ailleurs rien ne les obligeoit à ſe déguiſer dans la Flandre où ils étoient alors, & où *les Dames*, comme dit l'Auteur, *ſont fort curieuſes de nos Modes*. Pourquoi donc cacher l'honneur d'être ſujets du plus grand Roi du monde, ſous un habit ſi étrange & ſi hors d'uſage ?

Pag. 38. *de la* 1. *Edit. pag.* 59. *de la dern.*

On répond à cela en bien des façons. Les uns s'imaginent que c'eſt pour paroître plus ſçavant & plus Philoſophe ſous un ancien vêtement, & que c'eſt à peu près comme s'habilloient autrefois *Diogene & Menippe*.

D'autres diſent, que ſi l'on eût peint Ariſte & Eugene en Cavaliers François, tels qu'ils paroiſſent dans leurs diſcours ; cet habit n'eût pas été convenable à la perſonne qu'ils repréſentent ; & que d'ailleurs s'ils euſſent été vêtus comme la perſonne même, cet autre habit n'eût pas été convenable aux diſcours qu'ils tien-

nent. Ainsi pour éviter ces inconvéniens, l'Auteur leur a donné un certain vêtement, lequel n'étant ni séculier ni régulier, est également éloigné de tous ceux qu'on porte en France, dans toutes sortes de conditions.

Mais cependant cela ne contente pas bien des gens, qui disent que de quelque façon que l'Auteur habillât ses deux personnages, il devoit au moins leur donner quelque sorte de coiffure & de chaussure, & ne pas les faire aller nuds tête au Soleil, & nuds pieds sur des sables, des cailloux & des coquilles.

D'ailleurs, disent-ils, il n'y avoit rien de plus aisé que de ne point faire de Figure, & nulle raison ne l'y obligeoit. Pourquoi donc, puisqu'il en vouloit faire une pour son pur plaisir, ne prenoît-il pas soin qu'elle fût conforme à la vérité, ou du moins à la vraisemblance? Et pourquoi falloit-il qu'Ariste & Eugene dans cette figure fussent tout contraires à ce qu'ils sont dans le Livre? Car enfin dans le Livre, ce sont

deux personnes, dont tous les discours marquent une bonne éducation, & une condition fort honnête; au lieu que dans la Figure ce sont .... En verité, Monsieur, on ne sçait point ce que c'est; car on les prend tantôt pour des Egyptiens, tantôt pour des Pêcheurs, tantôt pour des Pélerins; & il semble qu'on ne les ait mis ainsi sur le Bord de la Mer, que pour donner la Comedie à toute la Terre. J'en ai oui faire cent plaisantes railleries; mais je crois qu'au lieu de tâcher à m'en ressouvenir, je ferai mieux de ne les point dire, quand même je m'en souviendrois; aussi bien y a-t-il trop longtems que je vous parle des Entretiens d'Ariste & d'Eugene, & que je vous empêche de penser à de meilleures choses. Adieu, je suis, &c.

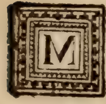




SENTIMENS DE CLEANTE SUR LES ENTRETIENS D'ARISTE ET D'EUGENE.

SECONDE PARTIE.

PREMIERE LETTRE.



ONSIEUR,

Les choses ont bien changé depuis que vous avez fait imprimer les

Lettres que je vous ai écrites ſur les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene. Vous ne vouliez pas me croire quand je vous diſois que leur impreſſion attireroit une réponſe ; & cependant il y en a une qui vous ſurprendra ſans doute, ſi jamais vous la liſez.

Que vous êtiez bon, quand j'y penſe, de vous imaginer qu'il ne ſe trouveroit perſonne qui n'eût égard à la bonne foi & à la modération de ces Lettres, & que l'on n'y répondroit point, parcequ'elles ne donnoient aucun ſujet d'y répondre : comme s'il n'y avoit pas des gens qui répondent ſans ſujet, & à qui il ne faut pour écrire ni cœur ni eſprit.

En euſſiez-vous douté ſi le Critique des deux Berenices vous fût venu dans la penſée, & que n'euſſiez-vous pas dit au contraire qu'on devoit attendre quelque choſe d'un homme qui fait profeſſion de tout critiquer ? Par quelle raiſon aurions-nous échapé au Cenſeur de deux excellens Poëtes *, dont l'un n'a pas daigné lui répondre, & l'autre n'a

* Corneille & Racine.

dit qu'en deux mots pourquoi il ne lui répondoit pas ?

Je pourrois avec raison suivre leur conduite à l'égard de cet Auteur ; mais j'ai pensé que vous auriez quelque plaisir à voir au moins en général ce qu'il a fait en qualité de Défenseur d'Ariste & d'Eugene, & comment il soûtient cette nouvelle qualité qu'il s'est si fort hâté de prendre. On dit qu'il la regarde comme une bonne fortune pour lui ; & je sçai bien au moins qu'il en est tellement jaloux, que de peur qu'on ne la lui enlevât, il a eu soin avant que son livre fût achevé, de dire par tout que c'étoit lui qui le composoit.

On ne sçait donc que trop qui il est ; & si quelqu'un le veut encore mieux connoître, il n'a qu'à lire son Livre ; car c'est une nécessité que chaque Auteur se peigne dans son Livre, & que là il découvre ses défauts mieux que son ennemi ne pourroit faire. Il a beau dire dès la premiere ligne, qu'il répondra avec une extrême retenue ; qu'il n'écrira rien d'injurieux ; qu'il prouvera évi-

demment toutes ſes propoſitions : il eſt certain que de tels préambules ne ſervent à rien, parceque le Lecteur à qui l'on parle de la ſorte, répond ſeulement qu'on verra cela tout-à-l'heure ; & en effet, on le voit dès que l'Auteur a commencé de répondre tout de bon. C'eſt alors qu'il raiſonne comme il peut, marquant néceſſairement ſa force ou ſa foibleſſe, & ne pouvant pas changer d'eſprit, comme il pourroit changer de viſage. Ainſi, Monſieur, un Livre, tel qu'il puiſſe être, eſt toujours un portrait au naturel de l'eſprit de ſon Auteur ; & vous allez voir ce qui d'abord paroît le plus dans celui du Défenſeur d'Ariſte & d'Eugene.

En verité, Monſieur, ſi l'on veut l'en croire, vous avez un étrange ami ; car ſelon lui, *je ſuis un malhonnête homme* ; *une lâche engeance de faiſeurs de libelles diffamatoires, que toutes les loix devroient punir exemplairement* ; *un eſprit plein de malice* ; *le plus grand brouillon qui fût jamais* ; *le plus imprudent de tous*

les

les hommes, qui dit cent insolences: & enfin, Monsieur, les Lettres que je vous ai écrites, ne sont qu'une *Satyre noire, sotte, phantastique, visionnaire, impertinente, extravagante.*

Voilà, Monsieur, ce que l'on peut appeller la teinture de l'esprit de cet Auteur; & cela se répand dans tout son Livre, comme le teint s'étend sur tout le corps. Mais pour sçavoir après cela si j'ai merité qu'il me dit des injures si atroces & si grossieres, je m'en rapporte au public qui a vû mes Lettres, & qui est son juge, comme le mien. Je suis sûr au moins que dans l'examen que j'ai fait des Entretiens d'Ariste & d'Eugene, on ne trouvera point de paroles injurieuses, & vous sçavez bien que *Satyre, sottise, extravagance, insolence*, sont des mots dont je ne me suis point servi: ce n'est pas que le Livre que j'examinois ne fût rempli de ces choses qu'on nomme naturellement ainsi; mais je me suis contenté de vous les y faire voir évidemment, sans vous dire expressé-

ment qu'elles y étoient ; & je ne ſçache point de plus honnête moyen d'accorder la retenue avec la verité.

Cependant, Monſieur, pour cette moderation que j'ai eue & que je prouverai en tems & lieu, vous voiez combien il me dit d'injures, juſques là qu'il en dit où l'on n'entend rien : car je ne ſçai point ce que ſignifie que *je n'ai de l'eſprit que pour le troiſiéme Pilier* ; & par conſequent je n'ai garde de lui répondre, ni de m'engager avec lui dans ce genre d'écrire, où je voi bien qu'il ſurpaſſe non ſeulement tous les hommes, mais encore toutes les femmes.

Qu'il diſe donc ce qu'il voudra dans ce langage, qu'il m'appelle *petit eſprit*, qu'il me traite *de petites gens*, je ne lui répondrai rien de ſemblable, parcequ'en effet c'eſt un homme qui ne touche pas à terre, & vous verrez tout-à-l'heure qu'il eſt élevé pour le moins à la ſeconde région de l'air.

C'eſt dans cette élevation qu'il me reproche que je ne *ſçai pas vi-*

vre, que je ne connois que des gens de baſſe étoffe, qui ignorent comme on parle à la Cour: mais pour lui il ſçait vivre, il ne voit que des gens de qualité, il eſt tout-à-fait dans le beau monde, il parle le pur langage de la Cour; & voici comme il le prouve. *Un caractere indélébile : un homme qui par avanture eſt de la lie du peuple : prendre d'entrée de jeu des Lettres de petit eſprit : détourner tellement quellement : répondre comme qu'il en ſoit : quelque innocent qui n'en peut mais, il recommence de plus belle :* & d'autres pareilles phraſes de Cour, qui font bien voir qu'en effet il a grande habitude avec ces originaux de Marquis, dont nous avons vû la copie ſur le theâtre; & voici peutêtre un des plaiſans rôles qui aient jamais été joués.

» Ici, dit-il, Cleante ramaſſe tou- « Délicateſ-
tes ſes forces, ſa redoutable Arith- « ſe, p. 272.
metique, & ſes infatigables Quoli- « juſqu'à
bets. Arithmetique commence le « 279.
choc, & ayant enfoncé la premiere «
Table, donne vigoureuſement con- «
tre la deuxiéme, & la défait encore, «

» Quolibet vient là-dessus, & secon-
» dant Arithmetique marche alégre-
» ment contre la troisiéme Table ;
» mais parceque le P. B. ne s'ébranle
» pas, Arithmetique vient à la char-
» ge, les magnanimes Quolibets tour-
» nant leur valeur contre la qualité de
» la Table ; & là finit la Bataille d'A-
» rithmetique & de Quolibet. Jour-
» née mémorable sur le Parnasse, par
» la rareté des machines & singulari-
» tés des armes dont Cleante s'y ser-
» vit. Car une grande huée s'étant
» élevée sur le haut de la montagne,
» Arithmetique se troubla, Quolibet
» se déconcerta, & tous deux aiant
» abandonné Cleante, il demeura seul
» & essaia de dire encore quelque cho-
» se contre le P. B. au sujet de la Plan-
» che : mais cela ne portant coup que
» contre le Peintre ou le Graveur, les
» Muses & leurs Favoris redoublerent
» leur risée, & Cleante confus se ca-
» cha dans la foule des petits Auteurs,
» qui furent bien-aises de sa disgrace,
» mais qui ne laisserent pas de le louer,
» j'ai dit.

En effet, Monsieur, il a dit, &

d'une maniere qui eſt aſſurément ſans replique : car après tout que lui répondre , quand on le voudroit? puiſqu'il dort & qu'il voit ſur le Parnaſſe des choſes que jamais perſonne n'y a vûes qu'en dormant: des Quolibets qui marchent & qui combattent, un Cleante qui ſe cache dans la foule, des Muſes qui font des grandes huées. Que de chimeres! que de phantômes! que de ſonges! mais tout cela s'évanouira dès qu'il ouvrira les yeux.

Il jugera lui-même qu'il n'eſt rien de plus mépriſable que ces vaines idées, & cette maniere encore plus vaine de les exprimer : il aura peut-être quelque honte de voir ſes égaremens qui ſont en ſi grand nombre, que je n'ai garde de vous les rapporter tous; mais puiſqu'il n'eſt jamais permis de parler ainſi ſans preuve, en voici encore deux qui ſont priſes dans la premiere page, afin de ne pas entrer plus avant dans l'examen de ce Livre.

Le ſeul Titre qu'il porte eſt une marque infaillible du peu de juge-

ment de ſon Auteur. Il eſt intitulé *de la Délicateſſe*; & ce qui n'eſt pas concevable, c'eſt que dans toute la ſuite de l'ouvrage il n'y a pas une page, pas un raiſonnement, pas une ligne qui ſe rapporte à ce titre. Je ſens bien, Monſieur, que cela vous étonnera; car enfin de tels égaremens ſont très-rares, & l'eſprit humain n'eſt pas naturellement ſi déréglé. Mais ne croiez rien de ce que je vous dis que vous ne l'aiez vû, je n'en ſerai point fâché; & je ſçai bien que les choſes qui ſont ainſi au-deſſous de la nature, ne ſont guéres moins difficiles à croire que celles qui ſont au-deſſus. Je vous avoue que moi-même qui voi cela, je ne le comprens point; car eſt-il poſſible qu'un Auteur ſe donne un titre, & ſe propoſe un ſujet pour n'en pas dire un mot? En verité cela eſt étrange, & l'on ne ſçauroit trop le redire; mais d'un autre côté cela eſt fort divertiſſant.

ꝛruſſantibuſ-que cunctis quid rei eſſet quòd homo

Je m'imagine voir ce Cavalier, dont il eſt parlé dans la vie de l'Empereur Gallien. Il étoit d'une Fête

publique, où l'on avoit propoſé des prix à tous les Cavaliers qui abbattroient un Taureau. Celui-ci étant entré en lice courut ſon Taureau pendant deux heures, & ne put jamais lui donner un ſeul coup; ce qui divertit ſi fort l'Empereur qu'il lui envoia l'un des prix, diſant hautement que ce Cavalier avoit fait plus que pas un autre, parceque dans un combat de deux heures contre un taureau, il étoit plus difficile de ne le point toucher que de l'abbattre. On peut dire auſſi la même choſe à proportion en matiere de diſcours, & aſſurément il eſt bien plus difficile de ne toucher jamais ſon ſujet que de ne s'en éloigner jamais.

ineptiſſimus coronaretur, ille per curionem dici juſſit Taurum toties non ferire difficile eſt. *Trebellii Pollionis Gallieni duo.*

Cet Auteur a donc fait quelque choſe de bien rare, & quand je penſe à ce qu'il dit, que pour plaire *il faut inventer, & que le ſiecle n'aime pas les copies.* Je ne m'étonne plus s'il eſt ſi content de ſoi-même; car non ſeulement il n'a copié perſonne, mais perſonne auſſi ne le copiera; & il peut bien s'aſſurer d'être original toute ſa vie.

De la Délicateſſe, p. 179

Voilà, Monſieur, les premiers traits de ſon eſprit; & pour ce qui eſt de ſon cœur, je ne ſonde point cet abyme: mais il ne m'a pas été poſſible de ne point voir ce qu'il en a tiré lui-même pour le répandre dans toutes les pages de ſon Livre.

Je ne paſſerai pourtant pas la premiere dans laquelle, après qu'il a fait une honteuſe comparaiſon des Auteurs avec les femmes galantes, il conclut qu'*une femme à pluſieurs galanteries ne tient guéres lieu de bonne fortune à un homme délicat.* A quel propos cela? de quoi parle-t-il? que veut-il dire? eſt ce dans le ſens de cette ſorte de *délicateſſe* que l'on doit entendre le Titre de ſon Livre?

Certainement il faut qu'un Auteur ait le cœur dans un extrême deſordre, pour s'imaginer qu'il plaira à ſes Lecteurs en ſe faiſant connoître à eux ſous de telles idées, & en perdant publiquement la pudeur qui eſt de tous les ſentimens de la vertu celui qu'on perd le dernier.

Je ne vous en dis pas davantage ſur cette matiere, parceque cela ſuffit

fit pour vous faire voir de quel cœur & de quel esprit il a écrit ses dialogues, & vous jugez bien qu'avec cela il étoit fort éloigné de faire une réponse juste & honnête. On ne doit pas s'étonner s'il ne dit rien de précis, & s'il ne cite rien de mes Lettres, au lieu que j'ai fait par tout de fidelles citations des Entretiens d'Ariste & d'Eugene. Il n'avoit garde de suivre cette methode, & *c'est*, dit-il, *une ignorance de citer en dialogues* : mais c'est donc aussi une ignorance de critiquer en dialogues; car il est sans doute qu'il faut citer quand on critique, & puisqu'on se rend accusateur d'une personne, on est obligé par toutes sortes de droits d'avoir des preuves constantes, précises, litterales; & comme il dit lui-même, *dans une critique il ne faut s'appuier sur rien de problematique & de contesté.*

Délicatesse, *page* 107.

Délicatesse, *page* 192.

Mais cette regle qu'il propose & qui est bonne pour tous les autres, ne vaut rien du tout pour lui. Elle oblige trop à être exact, retenu & judicieux. Or on n'écrit pas si vîte

quand on a égard à tant de choses, & cependant il faut écrire, on n'a pas toujours le loisir de déliberer; & il y a, dit-on, certaines raisons domestiques qui l'empêchent de faire attendre le public.

On le laissera donc écrire tant qu'il voudra, & on l'assure même qu'après ceci on ne perdra plus de tems à lui répondre; car vous voiez bien que ses pensées, ses expressions, son esprit, son cœur, sont autant de raisons qui m'en dispensent; & quand je le considere ainsi dans lui-même, je l'abandonne à lui-même.

Mais, Monsieur, on peut le regarder d'un autre côté dans l'Auteur qu'il défend, & avec lequel il a une rélation d'autant plus considerable, qu'il en est approuvé, & de vive voix & par écrit. Car il est certain que le premier Auteur a écrit au second une Lettre de compliment, & tant de personnes l'ont vûe qu'il n'est plus possible de la nier. Il est encore certain que ce premier Auteur a fait louer le second dans une déclamation publique par un de

ſes confreres à l'ouverture du College de Clermont, & que là on critiqua en Latin le François de Cleante, qui fut enfin renvoyé à l'Auteur de la Délicateſſe comme á un fort habile homme.

Mais une autre preuve de l'intelligence de ces deux Auteurs, & une preuve qui n'eſt point ſujette à une inſcription de faux comme une Lettre; c'eſt le ſilence du premier Auteur ſur l'ouvrage du ſecond: car enfin puiſque le premier dans la troiſiéme édition de ſon Livre, qui vient de paroître, ne deſaprouve point les dialogues du ſecond, il s'enſuit infailliblement qu'il les approuve; étant certain que ne point deſavouer poſitivement celui qui écrit pour nous, c'eſt poſitivement l'avouer.

En voici la démonſtration en forme: le premier Auteur ſçait bien que le ſecond l'aiant défendu par un Livre uniquement fait pour cette fin, on ne manquera pas de dire dans le monde qu'il approuve le Livre de ſon Défenſeur; car c'eſt où vont d'abord tous les eſprits par un

mouvement naturel. Or ce premier Auteur qui ſçait & qui voit que tout le monde le fait Approbateur d'un Livre, & lui en attribue les ſentimens, ne deſavoue point cette opinion publique; & bien loin d'y réſiſter autant qu'il peut, ne la combat point du tout: donc il eſt certain que cette opinion commune n'eſt point contraire à ſon ſentiment particulier; & enfin, puiſqu'il veut bien que tout le monde croie qu'il approuve ce Livre, il eſt ſans doute qu'il l'approuve effectivement.

Après cela, Monſieur, il doit demeurer pour conſtant que le premier Auteur ſouſcrit au ſecond, & c'eſt ce qui m'oblige ici à ne pas négliger tout-à-fait ce que le ſecond dit, non pas à cauſe qu'il le dit; mais parceque le premier le laiſſe dire, & y conſent. C'eſt pourquoi je conſidere ſon Livre, comme étant l'ouvrage des deux, & par cette raiſon je me reſous d'en marquer ſeulement en paſſant quelques endroits qui ſe rapporteront à ceux que j'ai examinés dans le premier Auteur, & que j'examinerai encore.

Je dois auſſi vous avertir que partout où je ne parlerai que du premier Auteur, je le marquerai par ces deux lettres P. B. & je ne croi pas qu'on puiſſe en uſer mieux à ſon égard, puiſque c'eſt ainſi que ſon ſecond le nomme.

Au reſte, Monſieur, je ne ſuis pas fâché d'avoir une occaſion de vous rendre conte encore une fois de mes Sentimens ſur les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, & peutêtre auſſi ne ſerez-vous point fâché de revoir de plus près des choſes aſſez rares. Les unes dans leſquelles on voudroit mal-à-propos intereſſer les Jéſuites; les autres qui regardent la Morale, la Religion, la Phyſique, le bon ſens, le ſtyle, l'uſage des Auteurs, la maniere de juger leurs Ouvrages; & ſur tout cela, Monſieur, j'eſpere qu'au premier ordinaire je commencerai à vous montrer que mes deux Adverſaires ont tort de m'accuſer d'emportement. Je ſçai mieux qu'eux combien je me ſuis retenu, & aſſurément j'en donnerai plus de preuves qu'ils n'en voudroient avoir. Je ſuis, &c.

DEUXIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Nos deux Auteurs ont une grande envie de me faire des ennemis, & il ne tiendra pas à eux que je n'aie bientôt plus de cinquante mille hommes ſur les bras. *Je ne ménage point*, diſent-ils, *les Jéſuites, je les déchire. & je m'en prens de guayeté de cœur à toute une Compagnie ſi puiſſante.* C'eſt ce qu'ils répétent pluſieurs fois avec des cris qui font pitié. Et en verité je ſuis touché d'entendre que ces deux amis ſont fort en peine, quoique pour moi je n'en ſois pas plus en danger. Car après tout je n'ai rien à craindre du côté des Jéſuites. Je ſçai bien que leur *Compagnie eſt puiſſante*, mais je croi qu'elle eſt pour le moins auſſi ſage, & qu'ils verront bien que je n'ai eu aucun deſſein de les attaquer, puiſque non ſeulement j'ai dit pour eux

Délicateſſe, p. 26. 266. 270.

des choſes avantageuſes, mais que j'en ai ſupprimé d'autres qui pouvoient n'être pas à leur avantage.

Tout cela eſt de fait, Monſieur, & vous le verrez ; mais il faut voir auparavant de quelle maniere nos deux Auteurs prouvent ce qu'ils prétendent.

Ils ne diſent que deux choſes ; l'une, que l'Auteur des Entretiens que j'ai examinés, eſt un Jéſuite ; l'autre, que j'ai eu des mémoires de ces perſonnes, que le même Auteur appelle * *les Solitaires*, qui ſont, à ce qu'il prétend, ennemis des Jéſuites. Voilà uniquement ce qu'on m'objecte, & il faut que j'y réponde.

Premierement, ſi les Solitaires ſont ennemis des Jéſuites, je ne le croi point ; mais pour vous parler plus préciſément, je n'en ſçai rien. Quant aux prétendus mémoires que j'ai reçû d'eux, on le conjecture ſeulement de ce qu'on voit bien qu'ils auroient pû avec raiſon m'en donner ; car puiſqu'on les attaquoit dans leur ſolitude, il eſt ſans doute qu'on

* Meſſieurs de Port Royal.

les mettoit en droit de ſe défendre ; ou par eux-mêmes, ou par quelqu'autre : de ſorte que ſi en effet ils m'avoient donné des mémoires, il n'y auroit en cela que de l'honneur pour moi, ſans qu'il y eût aucun mal pour eux. Ainſi, Monſieur, quand je vous jure aujourd'hui que je n'ai reçû de leur part ni mémoires ni avis, vous voiez bien que ce n'eſt point pour cacher une choſe injuſte, mais ſeulement pour n'en pas laiſſer croire une fauſſe.

A quoi auſſi m'auroient ſervi les mémoires de ces ſçavans hommes dans une critique, où il ne s'agit point de ſcience, & pour laquelle il ne faut qu'un peu de bon ſens & d'éducation ? Nos deux Auteurs voient ſi bien cela, que toutes les fois qu'ils veulent dire le contraire, ils ſe troublent juſqu'à ne ſçavoir plus ce qu'ils diſent. Car ſelon eux en cent endroits j'ai eu des mémoires ; & ſelon eux, page 155, je veux *faire croire ſeulement pour m'excuſer que j'en ai eu.* Page 106, j'ai *gâté les bons mémoires que l'on m'a donnés.* Et page

155, ces mêmes mémoires que l'on m'a donnés *ſont ſi legers, que ce n'étoit pas la peine de critiquer.* Dans vingt endroits les Solitaires ſont mes veritables amis ; & dans la page 47, ils ne ſont que mes *prétendus amis.* C'eſt ainſi, Monſieur, que parlent nos deux Auteurs, & je ne ſçaurois mieux faire que de les laiſſer dire, puiſque rien ne prouve mieux que les prétendus mémoires, donnés & reçûs, ne ſont qu'une pure ſuppoſition. Ainſi voilà déja la moitié de leur objection expédiée.

Il reſte l'autre partie, qui eſt que l'Auteur des Entretiens d'Ariſte & d'Eugene eſt un Jéſuite ; & afin qu'on n'en doute pas, on répete pluſieurs fois que c'eſt *un Religieux, un Prêtre, un Jéſuite.* Cela eſt vrai, & je le ſçavois auſſi bien que tout Paris, quoique le Public ne l'ait pas lû préciſément dans mes premieres Lettres. Mais que s'enſuit-il delà ? Quoi ? quand on critique un ſeul Jéſuite, on critique tous les Jéſuites enſemble. Cela ſeroit étrange, & il en faudroit donc conclurre que

l'effroiable Auteur, dont les deux nôtres parlent page 23, feroit un Jésuite ; car ils disent, Qu'*il s'appelle légion comme le Diable des Geraseniens* ; qu'*il est de ces gens qui ne servent Apollon que par escadrons & en corps d'armées :* & qu'enfin *il est très-périlleux de les attaquer, parce-qu'ils sont amoureux l'un de l'autre.*

Pour moi, Monsieur, j'eusse toujours bien crû que ce n'étoit pas l'un de ces Peres, mais assurement c'est encore moins l'un de ces Solitaires à qui l'on voudroit appliquer ce portrait ; car il feroit ridicule d'appeller *legion* quelqu'un de ces Ecrivains, puisqu'ils ne sont en tout que quatre ou cinq, si ce n'est que l'on prétende que ces quatre ou cinq valent une legion, & ce n'est pas là tout-à-fait ce que nos Auteurs voudroient dire.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, il est certain que c'est mal raisonner de conclurre du particulier au général, & d'un seul Jésuite à tous les Jésuites. Cette consequence qui est toujours injuste, l'est encore plus ici

que par tout ailleurs; car ſi je n'ai pas loué les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, ce n'eſt point parce que l'Auteur eſt Jéſuite, mais parce que s'oubliant qu'il eſt Jéſuite, il n'agit pas ſelon la ſainteté de ſa profeſſion; & c'eſt ce que j'ai dit tant de fois que mes adverſaires me reprochent de n'avoir dit autre choſe.

Il s'enſuit donc clairement de cela, que non ſeulement je n'ai point blâmé les Jéſuites, mais que je les ai loués au contraire en louant leur profeſſion; & cette conſequence eſt telle qu'on ne peut la nier ſans les offenſer, & ſans ſuppoſer qu'ils s'acquitent mal de leur profeſſion que je loue, & que j'appelle Sainte.

Ainſi, Monſieur, toute l'objection que l'on m'a faite eſt entiérement détruite; mais il eſt bon néanmoins d'en retenir une idée, afin de n'en faire jamais de pareilles, & de ne pas conclurre ainſi injuſtement du particulier au général. Pour moi j'ai toujours tâché d'éviter cette erreur dans le raiſonnement; & je n'avois garde, par exemple, d'attribuer à

tous les Jésuites les Entretiens d'Ariste & d'Eugene, sous prétexte qu'un Jésuite en est Auteur. Ce n'est pas qu'il n'y ait ici des raisons particulieres que l'on ne trouve pas toujours ailleurs. Car enfin ce Livre est écrit par un Jésuite, il se vend publiquement chez le Libraire ordinaire des Jésuites, il est loué, estimé, admiré, & porté à la Cour par les Jésuites. On sçait d'ailleurs avec quel soin on prend garde chez eux qu'il n'en sorte rien qui démente l'esprit de la Societé; & que c'est pour cela qu'ils ont fait sagement défendre à toutes sortes de Libraires d'imprimer aucun ouvrage de leurs Peres, sans l'Approbation & Permission des Supérieurs. C'est un reglement fait par Henri III. confirmé par Henri IV. & confirmé encore par Louis XIII. De sorte qu'après cela on pourroit bien se tromper de bonne foi, & croire que les Entretiens d'Ariste & d'Eugene, étant sortis publiquement de cette Compagnie, ils en ont par consequent l'esprit & le caractere.

Mais je répons à cela que la ſimple lecture du Livre fait voir ſi clairement le contraire, qu'il n'y a pas lieu d'en douter.

C'eſt un Livre qui contient des railleries ſur la Religion, des maximes contre les mœurs, des emportemens de galanteries. Et le moyen d'accorder cela avec l'eſprit de la Societé qui eſt un eſprit pur, chaſte, tout brûlant de charité, & qui n'agit que pour la plus grande gloire de Dieu?

Il faut donc avouer que dans toutes les Societés des hommes, auſſibien que dans chaque homme en particulier, il y a cette loi des membres, dont parle ſaint Paul, laquelle reſiſte à la loi de l'eſprit. Et en effet ſi l'on conſidere que le Livre du P. B. dont il s'agit, ne porte ni l'Approbation, ni la Permiſſion des Superieurs, on verra bien qu'il eſt ſorti de la Societé, en rompant toutes les regles, comme ces coups de Mer, qui rompent toutes les digues.

On ne doit pas auſſi omettre que

cette Societé eſt celle de toute l'Egliſe, qui s'engage le moins à ſoûtenir les ſentimens particuliers des perſonnes qui la compoſent. Car on ſçait bien que par une regle que les autres n'ont pas, elle attache ſes ſujets à elle, ſans néanmoins s'attacher à eux ; de ſorte qu'elle peut les rejetter toutes les fois qu'elle ne trouve pas en eux les vertus qu'elle y demande. Et ſur cela je me ſouviens d'avoir lû que cette grande Compagnie eſt ſembable à la Mer, qui ne ſouffre point de corruption, qui rejette les cadavres, & qui eſt la ſource inépuiſable du Sel, que l'on a toujours pris pour le ſymbole de la ſageſſe, & de la prudence.

Voilà, Monſieur, une partie des raiſons pour leſquelles je n'impute point à tous les Jéſuites les égaremens d'un ſeul ; & tant s'en faut que j'aie la moindre penſée de les attaquer, qu'au contraire je veux les défendre contre leur propre Défenſeur.

Peut-on ſouffrir que cet homme oſe dire publiquement, *qu'il n'y a*

rien dans le livre du P. B. qu'il ne puiſſe dire ſans ſortir du caractere de ſa vocation? Car enfin n'y a-t-il pas de page en page des galanteries, des Vers amoureux, des Deviſes paſſionnées? Et quand il n'y auroit que ce ſeul endroit où le P. B. dit *qu'il n'y a point de ſalut hors de l'Hiſtoire Romaine non plus que hors l'Egliſe Romaine*, ne ſeroit-ce pas offenſer les Jéſuites, que de ſoûtenir qu'ils peuvent faire une auſſi impertinente raillerie contre l'Egliſe, ſans ſortir de leur caractere? Hé, mon Dieu! quel ſeroit donc ce caractere, ſinon un caractere de reprobation & d'anathéme?

Entretiens d'Ariſte Pag. 21. *de la premiere Edition*, Pag. 170. *de la dern.*

Cependant cet Apologiſte continuant à défendre ces Peres que l'on n'attaque point, ſoûtient encore poſitivement, *qu'un Jéſuite mérite autant de louange à bien diſcourir de la Mer, qu'un Capucin à bien parler de la pénitence.* Il devroit donc nous dire pour achever ſon éloge, quelle difference il met après cela entre un matelot & un Jéſuite.

Délicateſſe; Pag. 34.

Mais voici le comble des excès

que l'on peut dire contre un Ordre Religieux.

Délicatesse, Pag. 34. 35. *Dieu & l'Eglise*, dit-il, *ont confié à cette Compagnie l'éducation des jeunes gens, ils sont obligés de leur apprendre à parler de femmes & de galanterie, & à vivre en Cavaliers, en Courtisans, en gens du monde.* En verité, Monsieur, voici qui est étrange. Quoi! si Dieu & l'Eglise ont confié à cette Compagnie l'éducation des jeunes gens, c'est pour leur inspirer l'esprit de la Cour & du monde; & ce n'est pas au contraire pour leur donner des remedes contre la corruption de cet esprit? C'est pour leur apprendre les passions, & ce n'est pas pour leur enseigner les vertus? Cela est si injuste, si dereglé, si contraire à la raison naturelle, que même les Payens qui ont eu cette foible morale que la nature donne sans la grace, n'ont jamais parlé de la sorte. Car enfin voici les paroles de Quintilien. *S'il étoit vrai*, dit-il, *que les Ecoles publiques fußent tellement avantageuses pour les Etudes, qu'elles fussent dangereuses*

Nam si studiis quidem scholas prodesse, moribus autem nocere consta-

gereuſes pour les mœurs, je ne douterois point de préferer la néceſſité de bien vivre à l'avantage de bien parler.

ret: potior mihi ratio vivendi quàm vel optimè dicendi videretur. Quintil. *Inſt. lib. 1. cap. 3.*

Qui ſont donc ces gens qui diſent aujourd'hui le contraire ? C'eſt un Jéſuite, & ſon apologiſte. Certainement ! cela n'eſt pas ſupportable, & ces deux hommes ſont les deux plus grands ennemis que les Jéſuites aient jamais eu : puiſque l'un ſe déclarant leur Défenſeur, & que l'autre étant en effet leur Confrere, ils ne laiſſent pas de dire tous deux des choſes qui feroient croire que les Jéſuites ſont des Docteurs de cupidité & de galanterie.

Pour moi, Monſieur, à vous dire vrai, je croi que ces Peres deſavoueront par tout ces deux Auteurs, & principalement le dernier qui s'eſt perſuadé que ſes flateries injurieuſes lui deviendront utiles ; & qui me reproche à moi d'avoir *été conſeillé peu utilement.* Je ne ſçai en verité ce qu'il veut dire, ſi ce n'eſt qu'il s'imagine que je cherche comme lui des Benefices, & que je ne ſuis pas

Delicateſſe, *Pag.* 62.

entré dans la voie d'en trouver en écrivant contre un Jésuite ; car c'est le langage que quelques personnes tiennent encore, un langage indigne du Regne où nous vivons, injurieux au plus grand Roi de la terre, insuportable même aux Jésuites qui souffrent avec peine que l'on dise d'eux des choses qui ne peuvent jamais servir & qui peuvent quelquefois nuire.

Voilà, Monsieur, où va l'éloquence de cet habile homme qui ne sçait ce qu'il dit, & qui est dans un égarement qui n'eût jamais de pareil. Vous en venez de voir d'étranges effets qui touchent la Religion ; en voici maintenant de plaisans qui ne la touchent pas. Il dit page 54, que tant de gens font valoir des refléxions de Cleante, que le grand nombre l'étonne ; & il dit pag. 27, qu'il n'y a que ceux qui haïssent les Jésuites, qui témoignent d'estimer ce livre. Joignez maintenant ces deux propositions, & vous verrez que ce grand Orateur déclare lui-même hors de toute raison, que les

Jéſuites qu'il veut louer ſont les objets d'une haine publique.

Mais cela n'eſt rien en comparaiſon de ceci. Il parle d'un Livre qu'a fait le Pere Rapin Jéſuite, & qui eſt intitulé *Refléxions ſur l'uſage de l'éloquence du tems.* Il dit le plus fortement qu'il peut, que ce Livre eſt très-bon; mais vous ne devineriez jamais les raiſons qu'il en donne. *C'eſt*, dit-il, *parcequ'il fait plaiſir à notre malignité naturelle, & qu'il flatte l'injuſtice que nous avons de ne vouloir jamais donner à ceux qui excellent en quelque talent naturel, toute la gloire qu'ils méritent.* Et il conclut enfin que *ce Livre eſt bon, parçequ'on eſt méchant.* Voilà, je vous l'avoue, une plaiſante façon de louer un Livre, & je n'aurois voulu dire que la même choſe pour le blâmer, ſi j'avois eu quelque envie d'écrire contre des Jéſuites; mais j'ai été ſi éloigné d'en chercher des ſujets, qu'au contraire j'ai toujours évité ceux qui s'offroient; & peutêtre ne le croiroit-on pas, ſi je ne vous en donnois les preuves que je vous ai promiſes.

Delicateſſe, p. 18. 19.

Premierement, j'avois dit que je doutois ſi le mot *Babil*, dont le P. B. ſe ſert pour injurier toutes les femmes, étoit un mot du *bel uſage*, & j'ajoûtois que cela me faiſoit ſouvenir d'un Auteur grave qui dit que les hommes ont bâti *la Tour de Babel*, & les femmes *la Tour de Babil*. Nos Auteurs me répondent aujourd'hui que c'eſt là un *Quolibet*, & ils ont raiſon; c'en eſt un, & le ſeul qui ſoit dans toutes les Lettres que je vous ai écrites: mais ce n'eſt pas moi qui ſuis l'Auteur grave de ce *Quolibet*; c'eſt le Reverend Pere Cauſſin Jéſuite, dans ſa Cour Sainte. Tr. 1. Liv. 2. p. 68. *in folio*.

Je ne dois pas oublier après cela que dans la ſuite des choſes aiant été obligé de parler d'un Livre écrit contre la perſonne & les ouvrages de Monſieur l'Evêque de Vence, j'avois eu la retenue de ne point dire que l'Auteur de cet ouvrage fût un Jéſuite; & j'avois mis ſeulement en marge *Franc. Vavaſſor*, comme il étoit dans les Entretiens du P. B. Admirez donc la conduite de nos

Auteurs qui me reprochent d'avoir dit des injures à cet illustre & sçavant Prélat, parceque j'ai cité un seul mot d'un Livre injurieux, écrit contre lui par un Jesuite; de sorte qu'ils me forcent aujourd'hui à ne plus taire ce que je n'avois pas voulu dire, que cet indigne ouvrage, dont le seul titre est une Satyre entiere, a été condamné par Sentence du Prévôt de Paris, à être publiquement dechiré par la main du Bourreau; & ce qu'on doit encore plus considerer, c'est que la Sentence est inserée dans les Actes du Clergé de France.

Actes, Titres & Mémoires, concernant les affaires du Clergé de France. Contenantce qui a été fait depuis l'Assemblée du Clergé, tenue à Paris ès années 1645. & 1646. *page* 33.

Cela est autentique malgré qu'on en ait, & apparemment nos deux Auteurs, en m'accusant d'emportement contre les Jésuites, ne pensoient pas que je dûsse faire voir le contraire par une preuve civile & canonique.

Mais en voici encore une qui est toute litterale. C'est sur l'endroit du Cardinal du Perron, qui dit un jour que *le Jésuite Gretzer avoit bien de l'esprit pour un Allemand.* J'avois

lû ces paroles dans le *Perroniana*; cité par le P. B. & je ne voulus pas rapporter la ſuite, quoique ce fût une preuve entiere du peu de jugement de ce P. comme vous l'allez voir par tout le paſſage.

GRETZERUS, (c'eſt l'Auteur du *Perroniana* qui parle) *Quand je lui dis*, au Cardinal, *que ce Jéſuite avoit écrit un Livre intitulé* LEXIVIUM, *pour laver les Jéſuites de ce qu'on leur met ſus; il me dit*, A LAVER LA TESTE D'UN ASNE ON N'Y PERD QUE LA LESSIVE. *Gretzerus eſt grandement louáble, il a bien de l'eſprit pour un Allemand.* Il ne faut point de Commentaire à ce grand Cardinal, qui étant le plus éloquent homme de ſon ſiecle, parloit toujours fort nettement, & l'on entend bien qu'il dit ici qu'on perdra auſſi inutilement ſa peine à juſtifier les Jéſuites, qu'à laver la tête d'un âne.

Ce n'eſt pas qu'il s'enſuive de cette comparaiſon, que la choſe ſoit veritable; & je croi bien qu'il ne diſoit pas cela ſi gravement, ni auſſi

fortement que lorſqu'il combattoit les hérétiques. Je n'en tire auſſi nulle conſequence contre les Jéſuites ; mais ce qui m'étonne, c'eſt qu'un Jéſuite ait cité avec approbation l'endroit où ces paroles ſont écrites. A peine cela eſt-il concevable ; & à vous dire vrai, je ne voi rien de ſi rare ; ſi ce n'eſt peutêtre la retenue que j'ai eu de n'en parler pas d'abord, & de me reſoudre même à n'en parler jamais ; car enfin c'étoit une choſe faite, & ſi l'on ne m'eût point accuſé d'emportement, cette preuve de ma retenue ſeroit demeurée éternellement dans le ſilence.

Que ſi je la produis à cette heure, vous voiez bien que ce n'eſt point par aucune envie d'écrire contre les Jéſuites, mais par la ſeule néceſſité de me défendre, qui eſt telle préſentement, que je paſſerois peutêtre pour un eſprit emporté, ſi j'avois encore cette extrême retenue que j'ai eue juſqu'ici. Mais après tout, cela ne fait rien contre les Jéſuites ; & l'on ne doit point trouver étrange qu'il y ait quelques perſon-

nes moins dignes dans cette grande & presque innombrable Compagnie de Jesus ; puisque dans la petite, dans celle que Jesus lui-même avoit choisie, & qui n'étoit composée que de douze personnes, il s'est trouvé le plus méchant de tous les hommes.

Je n'ajoûterai donc rien à cette raison, par laquelle j'ai achevé ce me semble de rendre aux Jésuites toute la justice que je leur dois ; & je n'ai plus qu'à m'acquitter envers les Evêques que nos deux Auteurs m'accusent encore *d'avoir déchiré.* A cela, Monsieur, je puis vous dire que le public a répondu pour moi, & qu'il a rejetté ce reproche comme la chose du monde la plus déraisonnable. J'avois dit seulement que par respect pour un illustre Prélat je ne voulois pas critiquer des Devises où son nom se trouvoit mêlé ; & de-là ils concluent que j'ai *déchiré* les Evêques en ne critiquant pas les méchantes Devises que le P. B. a faites pour ce Prélat, parceque, disent-ils, j'en ai bien critiqué

Délicatesse, pag. 270.

d'auſſi méchantes que le même P. B. a faites pour le Roi.

Je vous avoue que cet argument eſt dans une forme auſſi plaiſante qu'il y en eût jamais. J'entens bien pourtant qu'ils veulent me dire, pourquoi le même reſpect qui m'a empêché d'examiner les Deviſes qui regardent ce Prélat, ne m'a pas auſſi empêché d'examiner celles qui regardent le Roi. Et je leur réponds qu'ils devroient bien ſçavoir ce qu'ils me demandent, eux qui ſont *Gens de Cour & du beau monde*. Qu'ils apprennent donc ces grands hommes d'Etat, que Dieu a élevé les Rois ſi audeſſus du reſte des hommes, que ſi quelqu'un les loue mal, on eſt aſſuré que tout ce qu'il y a de mauvais dans l'éloge, retombe ſur celui qui l'a fait; de ſorte qu'on peut alors critiquer, ſans craindre qu'aucun ſoupçon s'éleve jjuſqu'à cette ſouveraine hauteur où eſt la Majeſté Roiale, & l'on peut dire ici que cette Majeſté eſt comme le Soleil, contre lequel on ſçait bien qu'un homme

qui n'eſt point inſenſé ne tirera jamais de flêches. Mais on ne peut pas dire ſi poſitivement la même choſe à l'égard d'une perſonne privée, quelque élevée qu'elle ſoit en dignité; & c'eſt pour cela que je ne voulus point examiner pluſieurs Deviſes compoſées pour un Prélat, mais en effet ſi peu judicieuſes, que l'Auteur a été obligé de les ſupprimer dans la ſeconde Edition ; & c'eſt pour moi la plus forte preuve que j'aurois pû ſouhaiter.

Il me ſemble auſſi qu'après cela je n'ai plus rien à faire ; car aſſurement les Evêques ſont contens, & les Jeſuites le doivent être. Il n'y a plus que nos deux Auteurs à ſatisfaire, & pour ceux-là je m'en mets fort peu en peine. Qu'ils faſſent du pis qu'ils pourront, qu'ils s'emportent, qu'ils menacent, qu'ils tâchent de m'épouvanter, en criant bien fort, *Que l'on ne devroit pas attendre au jour du jugement pour me faire rendre compte.* Je leur déclare en un mot que je ne crains rien, par-

Délicateſſe, pag. 79.

cequ'il n'y a rien à craindre pour l'innocence ſous un Regne où l'injuſtice eſt trop aſſurée d'être punie. Je ſuis, &c.



TROISIEME LETTRE.

MONSIEUR,

A present que l'interêt de nos deux Auteurs est séparé de tous les autres, & que je voi à qui j'ai à faire, il me semble que j'aurai bientôt fait. Je commence par la Morale à examiner le Livre du P. B. car la Morale est proprement la science de l'homme, puisque c'est elle qui lui apprend à être juste, prudent, honnête, & en un mot à faire que sa conduite soit conforme à son devoir.

S'il se trouvoit donc qu'un homme engagé dans une Profession religieuse, écrivît publiquement des choses contraires à sa profession; il est sans doute que cet homme pécheroit contre la Morale, & non seulement contre la Morale chrétienne, mais contre la Morale purement hu-

maine ; car en effet ſes vœux l'obligent auſſi-bien à l'égard des hommes qu'à l'égard de Dieu, & même toutes les marques exterieures de ſa profeſſion ne ſont que pour les hommes qui ne voient que cela, & non pas pour Dieu qui voit le fond du cœur.

Si le P. B. eût voulu faire un peu de refléxion ſur cette maxime ſi commune, il eût bien vû que dans mes premieres Lettres je l'ai épargné autant qu'il étoit poſſible, & je n'en veux point d'autre preuve que ſon Apologie même, qui l'épargne bien moins que je n'ai fait, & qui déclare par tout qu'il ne parle point *en Jeſuite, ni en Moine, mais en homme du grand monde, en Cavalier, en Courtiſan*, qui ſont des paroles plus dures ſans comparaiſon que tout ce que j'ai dit.

Mais c'eſt un plaiſir de voir de quelle maniere on eſſaie d'adoucir cela, en diſant que le P. B. ne s'eſt pas nommé dans ſon Livre, comme s'il en étoit moins l'Auteur en ne ſe nommant pas, qu'en ſe nommant :

& l'on conclud de-là que je ne dévois pas dire qu'il avoit eu peu d'égard à ſa profeſſion.

Mais en un mot, je n'ai rien dit qui ne fût public, & c'eſt le P. B. lui même qui a trahi ſon ſecret en ſe déclarant par-tout l'Auteur d'un Livre qu'il eût été bien fâché qu'on eût attribué à un autre.

La ſeule Epître Dédicatoire fait aſſez connoître à tout le monde que c'eſt lui. Et de bonne foi s'il avoit eu quelque envie de ſe câcher, auroit-il choiſi un Protecteur dans une maiſon ſi illuſtre ? auroit-il paru publiquement, ſon Livre à la main, dans cette maiſon ſi connue, & de laquelle on parlera avec honneur tant qu'il y aura dans le monde des Arts & des Sciences ?

A-t-on auſſi jamais douté qu'il fût l'Auteur du Livre dont il s'agit ? ne l'a-t-il pas dit lui-même en cent lieux, & après lui ſon Libraire, ſes amis, & ſur-tout ſes confreres qui portoient dans les maiſons de qualité cet ouvrage ſi admirable à leurs yeux, & qui devoit éblouir comme

un ſoleil ceux qui voudroient y trouver des taches ?

Mais s'il en faut des preuves écrites, n'y-a-t-il pas le Privilege obtenu au nom du P. B. & enregiſtré au même nom ſur le Livre public de la Communauté des Libraires ? N'y-a-t-il pas auſſi des Deviſes qu'il avoit faites autrefois & qu'il attribue aujourd'hui à ſon Ariſte & à ſon Eugene, pour montrer que ces deux noms ne ſignifient qu'une ſeule perſonne, & que cette perſonne eſt lui-même ?

Mais qu'importe ? dit l'Apologie, *c'eſt une ingratitude de juger d'un ouvrage par la profeſſion de l'Auteur.* Délicateſſe, p. 30. Je ne penſe pas, Monſieur, que le Public ſoit de cet avis ; car quand la profeſſion d'un Auteur eſt auſſi connue que ſon ouvrage, alors non ſeulement on peut, mais on doit juger de l'un par l'autre, puiſque c'eſt principalement la contrarieté viſible de ces deux choſes qui rend un diſcours impertinent, ridicule, odieux ; & ſi le P. B. en doute, on n'a qu'à le renvoier au P. Rapin dans ſon Li-

vre de l'Eloquence de Demosthene & de Ciceron.

Mais au moins (continue l'Apologie) *c'est une ignorance à l'égard des Dialogues, où l'Auteur, quand même il mettroit son nom, se doit dépouiller de sa profession & de lui-même, pour parler ainsi, se défaire de son caractere, & ne se souvenir de soi-même que pour s'éviter soi-même comme un écueil.*

Délicatesse, pag. 31.

Certes, si l'on vouloit prendre ce principe dans toute l'étendue que l'Apologie lui donne, on en tireroit de belles consequences; car il s'ensuivroit que le P. B. s'étant défait de ses sentimens & de soi-même, ce ne seroit pas lui qui loueroit *un grand Ministre d'Etat*, ni qui penseroit que *le Roi est le plus grand Prince du monde.*

Mais je ne veux pas prendre les choses si litteralement; j'avoue qu'il y a, comme ils disent, une sorte de dialogues, où l'Auteur parle selon les pensées des autres; & c'est quand il introduit sur un sujet de l'histoire ou de la fable, des personnages céle-

bres dans l'une ou dans l'autre, & dont tout le monde connoît le caractere. Mais il y a auſſi une autre ſorte de dialogues, où l'Auteur ne dit que ce qu'il penſe, comme dans les Entretiens dont il s'agit, où n'étant queſtion ni d'hiſtoire, ni de fable, le P. B. a introduit deux Perſonnages faits à plaiſir, qui n'ont aucun caractere particulier, & à qui il n'en donne point d'autre que celui qu'il croit avoir lui-même, qui eſt *l'honnêteté, l'amitié, le bel eſprit*, leur donnant avec cela ſes connoiſſances, ſes emplois, ſes deviſes, & enfin tout ce qu'il croit avoir de meilleur. Or il eſt certain que dans de tels dialogues l'Auteur eſt reſponſable de tout ce qu'il fait dire à ſes Perſonnages; & quoique je n'euſſe marqué cela qu'en peu de mots dans ma cinquiéme Lettre, il y en avoit pourtant aſſez pour les perſonnes raiſonnables. D'ailleurs on ſçait bien qu'il n'eſt jamais permis à un Religieux de faire de ces ſortes d'Entretiens, où les perſonnes doivent parler d'une maniere indigne de la vo-

cation Religieuſe. Comme ſi ſous prétexte de la regle du dialogue, il oublioit celle dont il a fait profeſſion, & qu'il introduisît des courtiſanes qui diroient librement ce qu'elles ont accoûtumé de dire, ou qu'il achevât les dialogues de Petrone, & continuât ceux de l'Aretin.

Mais ce n'eſt pas là proprement la faute que le P. B. a faite dans ſes Entretiens, car il n'y repréſente perſonne que lui-même ; & c'eſt ſe moquer du monde de dire que ſon Ariſte & ſon Eugene ſont deux Cavaliers, comme l'Apologiſte le dit de page en page. Plaiſans Cavaliers, qui n'ont ni épée ni bâton, ni aucune autre marque de Cavaliers dans le portrait que le P. B. en a fait graver. Et auſſi, Monſieur, des Cavaliers s'aviſeroient-ils de parler de la Grace, de critiquer la traduction de l'Imitation de JESUS-CHRIST, & de faire des Deviſes à l'honneur de ſaint Ignace ?

Entret. d'Ariſte. *p.* 359 *de la* 1. *Edit.* La Deviſe de S. Ignace n'eſt pas dans les Edit. ſuivantes.

C'eſt donc, comme vous voiez, le P. B. lui-même qui parle ſous ces deux noms, & qui va dire tout ce que vous allez entendre.

D'abord il compare la Mer tranquille à ces beautés, *qui n'ont ni vivacité ni eſprit*; & la Mer agitée à ces autres beautés, *à qui un peu d'emportement ne ſied pas mal.* Après quoi il conclud *qu'il n'y a rien qui divertiſſe davantage que de voir un Vaiſſeau ſervir de jouet aux vents & aux vagues.*

Sur cela, Monſieur, je vous avois dit que c'étoit un cruel divertiſſement de ſe plaire ainſi à voir tant de perſonnes dans un extrême danger de périr; & à la verité je penſois que c'étoit une choſe écrite ſans reflexion; mais j'apprens au contraire que c'eſt une penſée méditée, & l'Apologiſte prétend qu'elle eſt priſe du Poëte Lucrece, dont il rapporte les paroles. Vous ſerez donc bien étonné de voir que ce Poëte, tout Epicurien qu'il eſt, ſçait mieux regler ſes plaiſirs que le P. B. car voici comme il en parle.

Quand on eſt ſur le Port à l'abri de l'orage,
On ſent à voir l'horreur du plus triſte naufrage.

Suave mari magno turbantibus æquora ventis,
E terra magnum alterius

ſpectare laborem.

Non quia vexari quemquam eſt jucunda voluptas:

Sed quibus ipſe malis careas, quia cernere ſuave eſt.

De la Délicateſſe, pag. 59.

Je ne ſçai quoi de doux:
Non que le mal d'autrui ſoit un objet qu'on aime,
Mais nous prenons plaiſir à voir que ce mal même
Eſt éloigné de nous.

Remarquez, s'il vous plaît, combien ce Poëte eſt exact à diſtinguer les choſes, tant il a peur qu'on ne l'accuſe de ſe faire un plaiſir du malheur des autres; mais le P. B. au contraire n'a point cette peur, il ne diſtingue rien; & dût-il en couter cent vies, ſon plus grand divertiſſement c'eſt de voir un Vaiſſeau qui eſt prêt à faire naufrage. N'eſt-il pas vrai que cette penſée priſe ainſi en elle-même, eſt une penſée barbare, cruelle, homicide? & que bien loin qu'il y ait de la morale, il n'y a pas ſeulement de l'humanité.

Mais le P. B. ne paroît pas plus humain dans cet autre endroit où il raille cruellement une femme d'Athenes, en même tems qu'il la repréſente dans des tortures qu'elle ſouffre avec une fermeté incroiable, juſqu'à ſe couper la langue avec les

dents, & la cracher au viſage du *Tyran* qui la veut forcer de découvrir ſon ſecret: ce ſont les mots du P. B. qui dit enfin que cette femme mérita par ſa conſtance que les Atheniens lui élevaſſent une ſtatue publique. C'étoit donc bien épargner ce P. de dire ſeulement qu'il n'y avoit pas lieu de railler une femme ſi admirable; & aſſurément on n'en pouvoit pas moins dire d'une raillerie auſſi froide que la ſienne, dans laquelle on voit je ne ſçai quelle férocité, & avec cela un mépris de la vertu que la vertu ne peut ſouffrir.

Il eſt vrai que le P. B. dit maintenant dans ſon Apologie, que cette femme n'étoit point vertueuſe, & que c'étoit *une débauchée, qui aiant ajoûté à l'impureté la trahiſon & la conſpiration contre ſa Patrie, eût l'obſtination de ſe couper la langue, de peur de parler pour le ſalut de ſon païs.* Délicateſſe, p. 172.

Les choſes ſont donc bien changées en peu de tems! Quoi! cette Athenienne à qui les Atheniens dreſſerent une ſtatue publique pour

honorer ſa fidelité & ſa conſtance ; étoit une ennemie du ſalut public ! Quoi ! ce *Tyran* qui la fit mettre à la gêne, étoit dans la verité un bon & ſage Prince, qui n'agiſſoit que pour le bien de ſon peuple ! Et d'où vient donc que le P. B. n'a pas dit cela d'abord ? Je ne voi rien pour moi de plus étonnant ; car on ſçait bien, comme dit ſon Apologie, qu'*il n'eſt pas de ces gens qui prennent amitié pour des femmes ſuſpectes* ; & l'on ne conçoit pas comment il dit tant de bien de celle-ci, juſqu'à nommer Tyran le Prince qui la fit punir.

Délicateſſe, p. 173.

Mais enfin, que le P. B. ſe ſoit trompé dans le récit de ſon hiſtoire, ou à la premiere fois, ou à la ſeconde, ou même à toutes les deux, je n'y prens aucune part. C'eſt aſſez pour moi que le Public voie que ce P. ſe moque d'une femme dans le même tems qu'il dit qu'elle a fait des choſes dignes de l'admiration de tous les hommes ; & je croi qu'à juger de ſes penſées par ſes paroles, on en conclura que c'eſt là pécher contre la morale, ſe moquer de la

vertu, & n'avoir point de sentiment pour le bien.

Mais ce qu'il y a ici de plus étrange, c'est que l'extrême dureté du P. B. s'accorde je ne sçai comment avec une extrême tendresse; car enfin, Monsieur, il est tendre jusqu'à un tel point qu'il ne peut rien supporter qui ne le soit. *Les conversations particulieres*, dit-il, *où l'amour n'a point de part, fatiguent presque toujours. Et quelque affection*, ajoûte-t-il, *qu'on ait pour un honnête homme, on sent diminuer par là les sentimens que son mérite avoit fait naître.* C'est pourquoi il faut que l'amitié pour lui plaire soit fort tendre, & en quelque façon amoureuse; car il faut qu'elle fasse *ce que l'amour fait dans les autres.* De sorte que deux amis étant ensemble, *ils soient fort aises d'avoir occasion de jouir un peu l'un de l'autre*; mais qu'étant séparés ils se plaignent mutuellement, & que chacun laissant *aller son esprit où son cœur le conduira, il dise* en Latin, *langueo ni videam*; & en François,

C'est lui qui m'éclaire & m'enflamme,

Pag. 237. de la 1. Edition, Pag. 310. de la derniere.

Depuis la 1. Edition on a ôté ces mots *où l'amour n'a point de part.*

Pag. 238. de la 1. Edition, Pag. 311. de la dern. Edit.

Depuis la 1. Ed. l'on a retranché ces mots, *L'amitié fait en nous ce que l'amour fait dans les autres.*

Pag. 367. de la 1. Edit.

La Devise ni les Vers ne

sont point dans les Editions suiv.

Je tiens de lui tous mes apas ;
Il est mon esprit & mon ame ,
Et je languis quand je ne le voi pas.

Que cette amitié est tendre, qu'elle est douce ! ne diroit-on pas que ce sont deux chastes tourterelles, dont l'une gémit dans l'absence de l'autre ?

Pag. 242. *de la prem.* Edit. pag. 315. *de la dern.* Edit. où ces Vers ne sont point cités comme le *Portrait d'un jeune homme fort aimable.*

Mais voici qui est encore d'une extrême tendresse. C'est le Portrait *d'un jeune homme fort aimable.*

Sur-tout il avoit une grace,
Un je ne sçai quoi qui surpasse
De l'amour les plus doux apas,
Un ris qui ne se peut décrire,
Un air que les autres n'ont pas ,
Que l'on voit & qu'on ne peut dire.

Délicatesse, p. 219.

Je ne sçai pas, Monsieur, si le Portrait ressemble fort à la personne pour qui il a été fait, mais au moins on voit bien que le Peintre y a mis tout son esprit.

Je vous avois dit que c'étoit le P. B. il fait pourtant quelque difficulté de l'avouer, & même dans son Apologie il me querelle fort sur cela.

Qui

Qui ſouffriroit ſans indignation, dit-il, *la hardieſſe de cet homme? il ſuppoſe que nous n'aurons pas lû ces Vers dans Voiture, & que nous croirons que le P. B. les a faits.* Non, Monſieur, je ne ſuppoſe rien, je prouve tout; & voici mes raiſons. Je ſoûtiens, comme j'ai déja dit, que le P. B. a parlé trop librement de la beauté d'un jeune homme; il eſt vrai que c'eſt avec les paroles d'un autre, mais pour cela en a-t-il moins dit les choſes? Et un homme eſt-il moins aſſaſſin, parceque l'épée avec laquelle il a tué, n'eſt pas à lui.

Qui ne ſçait auſſi que dans la Morale c'eſt une même choſe, ou de faire un diſcours pour expliquer les diſpoſitions de ſon eſprit & de ſon cœur, ou de ſe ſervir d'un diſcours tout fait, dans lequel on les trouve expliquées? puiſque en effet dans l'une & dans l'autre maniere c'eſt toujours le même cœur & le même eſprit. Mais il y a encore ici une circonſtance fort ſinguliere, c'eſt que dans les Vers amoureux dont il s'agit, Voiture qui les a faits parle ſeu-

lement d'une fille, & le P. B. au contraire s'en sert pour dépeindre un garçon; d'où il s'ensuit, ce me semble, que ce P. quoiqu'il n'ait pas fait les Vers, a pourtant fait le portrait; & c'est tout ce que j'en avois dit, n'aiant jamais eu la pensée de dire qu'il eût composé des Vers si naturels & si aisés. Je n'avois garde de l'accuser d'une chose dont il m'eût été impossible de le convaincre; car il y a preuve par écrit du contraire, & l'on n'a qu'à lire quelques Vers de sa façon, pour voir que ceux-là n'en peuvent pas être.

Voiez, s'il vous plaît, ces deux-ci, & remarquez si la rime est riche & l'expression noble, car c'est le Soleil qui parle.

Pag. 348. de la 1. Edit. Ces Vers ne sont point dans les Editions suiv.

Je veille & travaille sans cesse;
Je fais la guerre à la paresse.

Voiez encore ce troisiéme.

Page 401. de la 1. Edition. Cela n'est point dans les Ed. suiv.

Mais ma vigilance & ma foi,

pour dire *ma fidelité*; car il fait parler un chien qui garde un troupeau. Lisez ces deux autres Vers, qui sont équivoques jusqu'à un tel point

qu'on ne ſçait en quel ſens les prendre.

Tout ce qui vient à moi par un ordre ſuprême,
Fait que je crois à tout moment.

Pag. 349. *de la* 1. *Edition*, Cela n'eſt point dans les Ed. ſuiv.

Vous penſeriez qu'il veut dire *me fait croire*, & cependant il veut dire me fait *croître*. Ces deux Vers ſont les premiers d'un Quatrain, dont voici le dernier.

Et croiſſant ſans m'enfler, je ſuis toujours le même.

Celui-là n'eſt-il pas bien coulant, & celui-ci bien méſuré ?

Mais je garde toujours une inviolable loi.

Pag. 407. *de la prem. Edit. pag.* 482. *de la derniere*, où l'on a mis *conſtante loi.*

Vous voiez, Monſieur, quels Vers ce ſont là, & cependant le P. B. avoue que *ces ſortes de Vers demandent beaucoup d'application & de travail, qu'il y faut rêver longtems, & les tourner quelquefois en mille façons.* Cela étant donc, comme il le dit, j'étois bien aſſuré qu'il auroit tourné toute ſa vie, avant que d'en faire comme Voiture. Mais enfin puiſqu'il faut ici s'expliquer, je déclare qu'il eſt très-veritable que le

Pag. 301. *de la prem. Edit.* Pag. 384. *de la derniere.*

P. B. n'a rien dans les Vers de Voiture, du côté de l'expression, de la rime & du tour, mais seulement du côté de l'imagination, du sentiment, & encore plus de l'application qu'il en a faite. De sorte que n'aiant rien dans ce qu'il y a de bon, il a tout dans ce qu'il y a de mauvais, & c'est pour cela que son Apologie ajoûte ces paroles si étranges.

De la Délicatesse, p. 221.
Quand le P. B. dit-elle, *auroit fait ces Vers ou d'autres semblables, ne pourroit-ce pas être une traduction pure & simple de ce que David disoit? Jonatha decore nimis & amabilis super amorem mulierum.* Pour celui-là, Monsieur, on ne peut pas le souffrir. C'est une de ces pensées qui viennent du mépris de la Religion; elle en a tout le caractere, une impiété qui la rend horrible, & une impertinence qui la rend ridicule. Je m'emporterois, je le sens bien, si je voulois vous dire tout ce qu'il y a d'impie dans ces profanes applications qu'on fait de l'Ecriture sainte, & que saint Paul appelle des violemens & des adulteres de la parole de Dieu.

Mais pour ne vous parler ici que de ce qu'il y a de ridicule ; rien le fut-il jamais autant que de prétendre justifier le P. B. en disant que les Vers amoureux qu'il a écrits sur le je ne sçai quoi d'un beau garçon, ne sont qu'*une traduction* pure & simple des paroles d'un Prophete ; de sorte que ce P. citoit l'Ecriture sainte, lors même qu'il n'y pensoit pas, tant elle est imprimée dans son esprit & dans son cœur. Car enfin quoiqu'il ne songeât qu'à se divertir & à rire, il s'est trouvé avoir eu la même pensée que David qui pleure la mort de Jonathas. Y eût-il jamais rien de plus digne d'être joué & mocqué par la raison, qu'une imagination déraisonnable, & si éloignée de tout sens ? Car après tout, où cela va-t-il ? Est-ce que la pensée du P. B. en devient plus ou moins mauvaise ? Parle-t-on pour lui ou contre lui, quand on compare ses paroles avec celles de David ? Veut-on dire que David n'a pas toujours fait toutes choses selon le cœur de Dieu, & qu'il étoit homme aussi bien

que Prophete? ce qui ne justifieroit guéres le P. B. Certainement de quelque côté que l'on tourne ici l'Apologie, elle tombera dans d'étranges consequences, puisqu'il s'ensuivra toujours, ou que la pensée de David est aussi prophane que celle du P. B. ce qu'on ne peut dire sans un excès de témérité; ou que la pensée du P. B. est aussi sainte que celle du David, ce qui est un autre excès d'impertinence.

Il faut donc conclure de tout cela que le Défenseur du P. B. eût mieux fait de laisser voir à tout le monde les fautes de ce P. que de vouloir les cacher sous de plus grandes. Et en effet, quand on compare ces deux hommes l'un avec l'autre, encore vaut-il mieux que le P. B. nous recite des Vers amoureux, & qu'il dise,

Entretiens d'Ariste. *Pag.* 404. *de la* 1. *Edition, pag.* 480 *de la derniere.*

Je chante quand l'amour m'inspire,
Et je chante même assez bien;
Mais dès que mon cœur ne sent rien,
Je ne sçai plus rien dire.

Il a dans ces quatre Vers autant

de part que dans ceux de Voiture, c'eſt-à-dire une grande complaiſance à les réciter, & quelque déplaiſir de ne les avoir pas faits. Il y ajoûte un petit commentaire qui montre bien qu'il a étudié la nature. *Vous ſçavez*, dit-il, *que les Roſſignols ne chantent que quand ils ſont amoureux, ils ne chantent plus quand ils ont des petits.* Ibidem.

Mais pour voir de ces jolies gloſes, il faut lire ſes Deviſes amoureuſes; car il ne manque point de dire toujours quelque choſe ſur chacune, prenant plaiſir à expliquer juſqu'à celles qui ſont les plus claires. Vous ſçavez qu'il y en a de toutes les manieres imaginables, & que l'amour y paroît en toutes ſortes de formes, en papillon, en vers à ſoye, en pigeon, en moineau, en faucon, en phœnix, en ſalamandre, en diable; & de toutes ces métamorphoſes cette derniere eſt celle qu'il aime davantage, parcequ'elle eſt la plus paſſionnée. Un amant pour exprimer l'excès de ſa paſſion, a peint un diable dans les flammes avec ce mot,

Entretiens d'Ariste. Pag. 261. de la 1. Edit. Pag. 338. de la dern.

MAS PENADO Y MENOS ARREPENTIDO.

Et plus je souffre, & moins je me repens.

Vous ne sçauriez croire combien ce P. est charmé de cette idée ; car c'est toujours de pis en pis, & au lieu que dans la premiere Edition de son Livre, il dit seulement que c'est *un Symbole illustre & ingénieux*, il ajoûte dans la seconde qu'il est *excellent & admirable*. Mais enfin quand il voudroit encore louer davantage cette passion consommée, & qui est comme l'enfer dont on ne revient jamais, je ne l'en empêcherois pas ; tout ce que je puis faire, c'est de lui dire que si c'est là un miracle en galanterie, c'est assurément un monstre en morale : & qu'enfin un Religieux ne donne pas un grand témoignage de sa probité, quand il estime si fort ces sortes d'ouvrages qui ne sont que des mouvemens d'un cœur déreglé.

Pag. 362. de la dern. Edit.

Ces mots, *excellent & admirable* ne sont pas dans la dern. Ed.

Ce n'est pas non plus une chose de fort bon exemple, que de faire des Devises galantes pour des Religieuses,

ſes, de les cajoler ſur leur voile, & de leur dire qu'elles ſont des ſoleils dans des nuages, en s'écriant,

Quot lumina celat,

Que de lumieres il cache.

Entretiens d'Ariſte. *Pag.* 357. *de la prem. Edit. page* 445. *de la dern.*

Ou comme il y a dans la ſeconde Edition,

E quanti ne cela.

Par quelle regle de Morale peut-on dire auſſi à des Vierges conſacrées à Dieu, qu'un feu ſacré brule comme un autre, & repréſenter cela par *un Cierge allumé ſur un Autel*, où l'on écrit ces mots,

Et sacer urit.

Cette Deviſe a été retranchée après la ſeconde Edit.

Il eſt vrai que ce n'eſt point le P. qui eſt l'Auteur de cette Deviſe, c'eſt ſon confrere le P. le Moine pour qui il a tant d'eſtime; mais puiſque ce P. eſt mort quelque tems avant nos diſputes, je ne veux point troubler ſes cendres, & je ſouhaite une éternelle paix à un Religieux de ſi galante mémoire.

Je ne parle donc qu'au P. B. qui rapporte cette Deviſe, qui la loue, qui dit *la ſçavoir par cœur il y a longtems*, & qui l'explique, en di-

ibidem. Ces mots ont été ôtés après la seconde Edit.

ſant qu'elle eſt faite *pour montrer qu'une perſonne conſacrée à Dieu peut donner de l'amour comme une autre.* A vous dire vrai, Monſieur, il y a là moins de Morale que de Phyſique, & je m'étonne plus que jamais de voir cela dans le Livre public d'un Religieux. Quoi, Monſieur, aller chercher des ſujets de galanterie juſque hors du monde dans la retraite des Vierges qui l'ont quitté! Ne point conſiderer que ce ſont les épouſes de Jeſus-Chriſt! ne point craindre de ſe faire, pour ainſi dire, le rival d'un Dieu jaloux qui connoît juſqu'aux penſées, & qui ſe vengera! En verité ce n'eſt point là l'eſprit de la Morale chrétienne; & ſi l'on ſe fie ſi fort ſur ce que Dieu a plus de bonté que l'on n'a de malice, au moins devroit-on avoir quelque égard pour les hommes qui ne pardonnent pas ſi facilement, & qui s'imaginent même plus de mal que peutêtre il n'y en a.

Mais, Monſieur, on n'a point eu de conſideration pour eux dans un Livre qu'on a fait pour eux; on n'é-

pargne ni leur eſprit, ni leur pudeur; & on les force, malgré qu'ils en aient, à former je ne ſçai quelles idées ſur *un je ne ſçai quoi* répandu dans un diſcours de vingt pages, où l'on voit des *je ne ſçai quoi* de tout genre, de toute eſpece, de tout ſexe, & parmi cela un eſprit échauffé qui s'éforce de les bien repréſenter, & qui s'emporte juſqu'à dire des choſes qui ſont impies, comme vous le verrez dans la Lettre où je parlerai de ce qui regarde la Religion.

Mais puiſque nous ſommes ſur la Morale, voiez cette comparaiſon. *Il en eſt*, dit-il, *du je ne ſçai quoi comme de ces beautés couvertes d'un voile, qui ſont d'autant plus eſtimées qu'elles ſont moins expoſées à la vûe, & auſquelles l'imagination ajoûte toujours quelque choſe; de ſorte que ſi l'on venoit à s'en appercevoir, on ne ſeroit peutêtre pas ſi touché ni ſi enchanté qu'on eſt.*

Entretiens d'Ariſte. Pag. 247. de la 1. Edition. Pag. 322. de la dern.

Ne ſont-ce pas là de belles idées? une beauté qui eſt couverte d'un voile, & une imagination curieuſe

qui tâche à la découvrir. Mais enfin c'eſt l'eſprit du P. B. & il veut bien que l'on voie qu'en ces ſortes de choſes il ſçait le plus & le moins. C'eſt pourquoi il aſſure que *les mines & les façons des fauſſes précieuſes déplaiſent aux gens de bon goût.* Et cela s'accorde aſſez avec ce que dit ſon Défenſeur, qu'*une femme à pluſieurs galanteries ne tient guére lieu de bonne fortune à un homme délicat.*

Entretiens d'Ariſte. *Pag.* 54. *de la prem. Edition. Pag.* 181. *de la derniere.*

Délicateſſe, p. 2.

Certainement un eſprit de ce caractere ne pouvoit pas manquer de faire des queſtions bien galantes, comme celle-ci dont je vous ai déja dit un mot, *Pour qui doit être le cœur d'une honnête femme?* Voilà un étrange paradoxe pour les maris qui penſoient que c'étoit une choſe jugée en leur faveur ; & néanmoins le P. B. ne répond pas tout-à-fait ſelon leurs déſirs ; il dit bien que *le cœur d'une honnête femme doit être pour un ſeul.* Mais il a eu la petite malice de ne pas dire précisément que ce ſeul eſt le mari, comme s'il vouloit faire des maris jaloux.

Cette queſtion eſt dans la Table de la prem. Ed. elle n'eſt point dans celle des Ed. ſuivantes.

Entr. d'Ar. *Page* 182. *de la prem. Edit. Page* 249. *de la* 2. *Edition.* Ces mots, *le cœur*, &c. ſont ſupprimés dans les Edit. ſuiv.

Il propoſe auſſi la queſtion, *ſi l'on*

peut aimer sans connoître, & il la traite exactement en répondant aux objections. *On connoît toujours*, dit Ariste, *la personne qu'on aime, on connoît qu'elle est aimable, mais on ne connoît pas toujours ce qui la fait aimer. Mais de grace*, interrompit Eugene, *est-ce assez connoître que de connoître la personne, & que de connoître qu'elle est aimable? Peut-on l'aimer & ignorer en même tems ce qui la rend digne d'être aimée? Oui*, repartit Ariste, *& c'est en cela que consiste le mystere du Je ne sçai quoi.*

Entr. d'Ar. Pag. 143. de la 1. Edit. Pag. 316. de la dern.

Il ajoûte à cela une autre décision qui n'est pas moins galante.

On ne peut, dit-il, *faire aimer une personne en faisant voir son portrait, non plus qu'en faisant son éloge, quoi qu'en disent les Fables & les Romans. La description la plus avantageuse, & le portrait le plus flatté peuvent donner de l'estime pour la personne, & une grande envie de la voir; mais ni l'un ni l'autre ne cause jamais une vraie inclination, parceque le pinceau & la langue ne peuvent exprimer le Je ne sçai quoi qui fait tout,*

Entr. d'Ar. Pag. 248. de la 1. Edit. Pag. 323. de la dern.

Pour moi, Monſieur, je ne conçois point pourquoi il eſt impoſſible d'aimer une perſonne en voiant ſon portrait, car il arrive ſouvent que le portrait eſt plus beau que la perſonne, & qu'il y auroit de l'avantage pour elle de lui reſſembler; outre que les hiſtoires nous parlent de ces fameux Amans qui ont ſoûpiré pour des ſtatues, & pour des peintures; mais enfin en cela, comme en toutes les autres choſes, il faut en croire les maîtres de l'art, & principalement lorſqu'ils en écrivent pour le Public.

S'il s'agiſſoit ici de dévotion, au lieu qu'il n'eſt queſtion que d'amour, on pourroit alors douter de l'autorité du P. B. comme quand il dit que l'eſprit de la modeſtie & de l'humilité chrétienne peut ſe complaire à ſoi-même, s'eſtimer, & ſe louer juſqu'à dire :

Entr. d'Ar. *Pag.* 357. *de la* 1. *Edit.* *Pag.* 445. *de la dern.*

Je cherche en vain l'obſcurité,
Cent traits brillans me font connoître;
Mais malgré toute ma clarté,
J'en cache beaucoup plus que je n'en fais paroître.

On diroit quand le P. parle ainſi, qu'il a pris l'une des extrémités pour l'autre, & l'orgueil pour l'humilité. Car en effet, un eſprit vraiment humble ne peut jamais concevoir de telles penſées, & il ſe cache encore plus à ſoi-même, qu'à tout le reſte du monde, ſelon le précepte de l'Evangile qui ne veut pas qu'une de nos mains ſçache ce que l'autre a fait, & qui veut bien néanmoins que notre lumiere éclare au dehors, afin que les hommes voient nos bonnes œuvres. D'où il s'enſuit que l'humilité conſiſte non pas ſeulement à cacher aux autres le bien que nous faiſons, mais principalement à nous le cacher à nous-mêmes, de telle ſorte qu'il n'en paroiſſe jamais rien à nos yeux; & alors ſi les autres le voient ſans nous, c'eſt un exemple que nous leur donnons, & qui nous profite; mais ſi nous le voions ſans eux, ils n'en profitent point, & nous perdons tout.

Il eſt vrai, Monſieur, que cet Evangile n'eſt pas ſelon le P. B. qui connoit peu l'humilité, & encore

moins la mortification. Car pour représenter un Chrétien dans la mortification, il peint *une Perle dans sa conque.* Ce qui représente bien mieux, ce me semble, une personne dans son lit; ou si l'on veut y donner un sens moral, un Religieux dans sa cellule. Car comme la Perle dans sa conque qui est enfermée au milieu de la mer, ne souffre rien des agitations de la mer; ainsi un Religieux dans sa cellule, que le monde environne de toutes parts, ne ressent rien des tumultes & des tempêtes du monde.

Entr. d'Ar. *Pag.* 375. *de la* 1. *Edit.* *Pag.* 455. *de la dern.*

Cela étoit bien-aisé à dire; mais ce n'est pas le génie du P. B. de parler des choses de dévotion, & je ne comprens point pourquoi il en parle, car il ne sçait quelquefois ce qu'il dit, comme dans cette Devise sur la sainte Vierge,

Un épi de bled qui s'incline.

QUIA PLENA.

Entr. d'Ar. *Pag.* 260. *de la* 1. *Edition.*

Je croi qu'il veut parler de l'Incarnation; mais en verité la Devise est aussi mysterieuse que le mystere même, & il devoit bien expliquer

Cette Devise est ôtée des Editions suiv.

celle-là, puisqu'il en a expliqué tant d'autres qui sont si claires.

Voilà ce que c'est, Monsieur, on ne réussit jamais quand on se force; mais voici bientôt un endroit où ce P. ne s'est point forcé. Il parle d'abord avec assez de chagrin de *l'Ordre du précieux Sang de notre Sauveur* JESUS-CHRIST, *sur le collier duquel est écrit* DOMINE PROBASTI, *outre*, NIHIL HOC TRISTE RECEPTO, *qui est autour de l'ovale, laquelle pend au bout du collier, & où sont deux Anges tenant un Calice, sur lequel paroissent trois gouttes de sang.* Après ces mots, le P. B. ne se contraignant plus: *Tout cela*, dit-il, *est bien mystérieux & bien devot, mais je n'y trouve pas beaucoup d'esprit.* Pour cet endroit, Monsieur, on entend bien qu'il est naturel, tant de dévotion ne lui plaît pas; il faut l'en croire puisqu'il le dit, & il n'est que trop sincere en cela. Il s'en faut beaucoup qu'il le soit autant, quand il dit en considerant la mer: *Quel moyen de voir qu'un peu de sable domte toute la fureur de la*

Entr. d'Ar, Pag. 427. de la 1. Edition. pag. 498. de la dern.

ibidem.

On a ôté des Editions suivantes ces mots: *mais je n'y trouve pas beaucoup d'esprit.*

Entr. d'Ar. Pag. 16. de la 1. Edition.

Pag. 35. de la dern. *mer, ſans nous faire des reproches à nous-mêmes du déréglement de nos paſſions que rien ne peut vaincre.* Il parle enſuite de l'obéïſſance de la Mer aux ordres que Dieu a écrits ſur ſes bords. Il cite même un paſſage de ſaint Baſile, que je vous rapportai tout entier la premiere fois ; & aprés qu'il a été ainſi quelque tems hors de ſon caractere, il y rentre tout d'un coup en diſant : *Cet ordre écrit de la main de Dieu me fait ſouvenir* d'une jolie avanture : *Une Dame Eſpagnole ſe promenant un jour au Bord de la Mer, écrivit avec ſon doigt ſur le ſable,*

Pag. 17. de la prem. Ed. Il y a dans les Editions ſuiv. & dans la dern. p 37. *la Mer & ſon ſable me font ſouvenir.*

ANTES MUERTA QUE MUDADA.

ibidem. *Plûtôt mourir que changer.*

Il a bien reconnu dans ſon Apologie, que la Morale du Pere Grec étoit trop éloignée de l'avanture Eſpagnole, & que ces deux penſées ne s'accordoient pas. C'eſt pourquoi il s'eſt aviſé de dire que la premiere n'eſt qu'une *Penſée toute poëtique & toute métaphorique*, afin ſans doute de la rendre moins contraire à l'autre, qui eſt toute paſſionnée & toute

Délicateſſe, p. 74.

amoureuse. Mais n'est-ce pas être bien hardi d'assurer ainsi positivement que cet ordre de Dieu écrit sur les bords de la mer, n'est qu'une fiction & une métaphore ? Car encore que les hommes ne puissent pas lire ce caractere de la puissance divine, il ne s'ensuit pas qu'il ne soit très-véritable & très-réel. Nous le voions dans l'Ecriture sainte où Dieu parlant à la Mer, lui dit : *Tu iras jusques là, & tu ne passeras pas plus avant.* Le P. B. a même cité ce passage dans la seconde Edition ; & en verité après cela il ne devoit plus dire dans son Apologie que c'étoit un sens *tout poëtique.* Car c'est une étrange maniere de commenter l'Ecriture sainte, que d'y ajoûter au sens litteral, mystique & moral, un nouveau *sens poëtique*, inconnu à tous les Peres de l'Eglise, & inventé par le P. B. & son Apologiste.

Mais cette nouvelle invention n'empêche point qu'on ne voie clairement qu'il n'est rien de plus contraire à la morale, que de joindre ainsi le profane avec le saint ; & ce-

la même est de consequence dans le monde, car on y dit librement que celui qui écrit ainsi des pensées saintes ne les a pas dans le cœur, où elles ne pourroient pas être avec des pensées profanes; mais seulement dans l'imagination dont la nature est de rassembler toutes sortes d'idées.

Aussi, Monsieur, quand on entend le P. B. qui prêche en quelques endroits de son Livre, que *les petits péchez ont de grandes suites, & font de terribles effets, & qu'un regard trop libre est quelquefois cause de la damnation*. Tout de bon, on diroit qu'il se mocque, parcequ'il mêle ces verités de la Morale chrétienne avec une multitude de comparaisons galantes, qu'il prend la plûpart de la beauté des femmes, & encore avec des Devises si amoureuses, & des expressions sur *le Je ne sçai quoi*, si libres que je ne croi pas devoir vous en parler davantage.

Entr. d'Ar. *Pag. 373. de la prem. Edit.* Cela n'est point dans les Ed. suiv.

Je vous dirai seulement que le mêlange de toutes ces choses est tel, que si on n'en sçavoit point l'Auteur, & qu'il fallût le deviner, on

douteroit non seulement de sa profession, mais de son sexe. Car comme vous avez déja vû, il y a des expressions & des passions de femme, une morale de cavalier, quelques pensées de Religieux; enfin, Monsieur, c'est une confusion inconcevable, & tout ce qu'on pourroit y voir plus distinctement, ce seroit une espece de Moine travesti, à-peu-près comme ceux qui sont peints dans la procession de la Ligue, & qui portent en même tems le froc & l'épée. Encore cette figure est-elle moins bizarre que le Livre, & vous n'en trouveriez jamais l'Auteur en ne suivant que la raison. Mais par bonheur il n'y a rien à deviner, & tout le monde sçait qui il est, comme vous sçavez que je suis, &c.



QUATRIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Je vous entretins la derniere fois de ce qu'il y a touchant la Morale dans le Livre du P. B. & c'eſt une raiſon d'ordre pour vous parler aujourd'hui de ce qu'on y trouve touchant la Religion ; car ces deux choſes ont tant de rapport entre elles, que l'on peut conclure de l'une à l'autre, & il y a bien de l'apparence que l'eſprit croit quand le cœur agit.

Je ne veux pas inferer de là qu'il y ait dans le P. B. des erreurs, ou des héréſies ſur les myſteres de la Foi, mais ſeulement de certaines façons d'en parler, qui ſont d'autant plus condamnables, que rien n'obligeoit à parler de la Religion dans le Livre dont il s'agit ; & que tous les ſujets qu'on s'y eſt propoſé

pouvoient être fort bien traités, ſans qu'elle y fût mêlée. Car on ſçait bien que *la Mer*, *le Secret*, *le bel Eſprit*, *le Je ne ſçai quoi*, *les Deviſes*, *& la Langue Françoiſe*, ne ſont pas des matieres de Théologie. S'il ſe trouve donc que dans ce Livre où l'on n'avoit aucun ſujet de parler de la Religion, on s'en ſoit fait à plaiſir pour en parler indignement; cela ne ſera-t-il pas plus étonnant qu'on ne le peut dire?

Voiez cependant la page 121. où l'Auteur s'imaginant louer fort galamment l'Hiſtoire Romaine de Coeffeteau, ne fait nulle difficulté de dire, *qu'il n'y a point de ſalut hors l'Hiſtoire Romaine, non plus que hors l'Egliſe Romaine.* Que n'auroit point répondu le P. B. s'il avoit eu à réfuter un pareil diſcours? Il me ſemble que je l'entens qui s'écrie que ce n'eſt point là le langage d'un Catholique Romain, & qui me reproche d'avoir montré trop peu de zele dans mes premieres Lettres, où j'ai dit ſeulement que *ces diſcours n'étoient ni aſſez religieux, ni aſſez*

raiſonnables pour répondre à l'opinion qu'on avoit de celui qui les a faits. C'eſt ſans doute avoir eu trop de conſideration pour un Livre qui n'en a point eu pour l'Egliſe. Et je devois en effet dès la premiere fois demander quelle étoit la conſequence de cette propoſition. Car enfin, ſi elle eſt faite ſerieuſement, elle va juſqu'à l'héréſie; mais comme il eſt preſque impoſſible qu'on ait dit d'un eſprit ſerieux une choſe auſſi ridicule, je croi qu'on a voulu ſeulement railler en la diſant. Ainſi le moindre mal qu'il y ait dans cet endroit, c'eſt une raillerie publique ſur une verité de la Foi; & par conſequent la moindre peine que l'Auteur mérite, c'eſt d'être lui-même expoſé à la raillerie publique.

La belle choſe qu'un Religieux qui cherche à rire de l'Egliſe Romaine à laquelle il eſt attaché par tant de vœux! Que ce P. eſt galant de tourner en ridicule cette importante verité, que *hors de l'Egliſe Romaine il n'y a point de ſalut!* A-t-il fait cela pour plaire à ces Meſſieurs

de

de la Religion prétendue réformée, deſquels il témoigne dans ſon Livre être ſi particulierement ami? Je ne doute point que cet endroit ne les divertiſſe fort, mais je ne croi pas néanmoins qu'ils eſtiment davantage cet Auteur, pour avoir fait une choſe qu'eux-mêmes ne voudroient pas faire; parcequ'enfin, ſans parler ici ni d'impiété ni de blaſphême, il eſt certain que rien n'eſt ſi contraire au caractere d'un vrai honnête homme, de quelque Religion qu'il ſoit, que de railler de la Religion.

Mais on auroit bien de la peine d'en perſuader l'Auteur du Livre dont il s'agit; car comme il s'eſt mis dans la tête de faire *le Cavalier, le Courtiſan, l'Homme du beau monde*; & qu'il n'entend rien de tout cela; il s'imagine que pour bien jouer ces perſonnages, il faut ſe donner une liberté de tout dire, rompre les regles de la Morale & ne s'embarraſſer point du joug de la Religion.

En voici une ſeconde preuve qui eſt de la page 64 de la premiere Edition. *Un jour*, dit-il, *un ſçavant* *Pag. 90. de la 2. Edit. Pag. 96. de la dern.*

Cavalier soutint en bonne compagnie qu'au Paradis terrestre le Serpent parloit Anglois, que la femme parloit Italien, que l'homme parloit François, mais que Dieu parloit Espagnol. Ce vieux conte tout ridicule qu'il est, lui a paru si galant, qu'il y a fait une réponse de même. *Plût à Dieu*, dit-il, *que les choses se fussent passées de la sorte : car enfin si le Serpent & Eve eussent parlé deux langages differens, peutêtre qu'ils ne se seroient pas entendus ; mais par malheur pour nous ils ne s'entendoient que trop bien, & c'est ce qui me fait un peu douter de la verité de l'histoire.*

Ibidem.

Voilà, Monsieur, de quel air on traite la Religion dans ce Livre ; & quand je vous en parlai la premiere fois, je me retins jusqu'à ne dire autre chose, sinon que *ce n'étoit pas là le langage d'un hypocrite.* Non sans doute, il n'y a point là de vertu feinte : mais il est encore plus certain qu'il n'y en a point de veritable, & je souhaite sincerement que l'Auteur n'ait pas dans l'âme tout le mal

que ſon livre ſignifie. Que d'étranges conſequences l'on voit ſortir de cette liberté de parler ainſi du péché d'Adam, de ce péché originel qui eſt l'un des premiers points de la Foi, & des principaux fondemens de la Religion.

Je ne prétens pas néanmoins accuſer ici qui que ce ſoit de ne pas croire cette verité; mais je dis ſeulement que c'eſt faire une choſe preſque inconcevable de la croire & de s'en railler en même tems.

Car enfin, quand on en croit ce que la Foi nous en enſeigne, on eſt perſuadé que cette faute du premier homme eſt le plus déplorable de tous les malheurs; que c'eſt elle qui a changé toute la terre en un lieu d'exil & de banniſſement; Que c'eſt elle qui a rendu l'homme eſclave de tout ce qui l'environne, & qui en a fait le plus pitoiable objet de la nature; que c'eſt elle qui eſt la ſource de nos larmes, de nos ſoupirs, de nos douleurs, de tous les maux qui précédent ou qui ſuivent la mort, & enfin de la mort même. Comment

donc s'imaginer qu'un homme, ne doutant point de ces verités si étonnantes & si terribles, puisse en faire des railleries, & même des railleries publiques?

Car encore si ce n'étoit qu'en particulier sur le champ, dans la chaleur de la conversation, on pourroit croire que cela s'est dit sans y penser; mais ce n'est point là le cas où nous sommes; il s'agit ici d'un Livre travaillé pendant plusieurs années, imprimé ensuite avec tout le soin possible, & enfin donné au Public comme un chef-d'œuvre & un modele.

C'est dans ce Livre où l'on fait des railleries de la Religion, & où l'on traite comme une fable inutile une verité dont la consequence est infinie; de sorte que tout ce que l'Auteur a fait en cela, il l'a fait sans doute avec toute l'application dont il est capable; il y a mis tout son esprit, & vous jugez bien par là quel esprit ce peut être.

J'avoue néanmoins, comme dit son Apologie, que *c'est un homme de*

Délicatesse, p. 221.

grand mérite. Mais quelque mérite qu'il ait dans le fond, il n'a pas pris assez de soin de sauver les apparences ; & enfin les apparences du mal ont toujours quelque chose de veritable. On peut feindre des vertus entiérement fausses, mais non pas des vices entiérement faux. Un homme, par exemple, peut parler de la Religion comme un Martyr, & n'avoir point de Religion : mais peut-il en avoir autant qu'il doit, & s'en railler publiquement, puisque c'est même une partie de la Religion de n'en parler jamais qu'avec beaucoup de veneration & de retenue ?

Je ne voi donc pas qu'il y ait lieu de répondre quand on dira qu'au moins dans ce Livre on s'est diverti à scandaliser les personnes de piété, à donner de mauvais exemples aux libertins, & à tenter la foi de tous les Chrétiens, en leur proposant le péché originel comme un sujet de raillerie.

En verité cela n'est point pardonnable à un Chrétien quel qu'il soit, mais encore moins si c'est un Reli-

gieux ; puiſque toute profeſſion religieuſe n'eſt autre choſe qu'une vie particuliérement deſtinée à réparer les deſordres que le péché originel a fait dans l'homme ; ces deſordres ſi prodigieux, ſi déplorables, mais ſi viſibles à ceux mêmes qui ne ſçavent rien de ce péché.

Car qui eſt l'homme raiſonnable, qui penſant à ſoi ſerieuſement ne ſente pas avec douleur la privation de tant de choſes qui lui manquent, & qu'il devroit avoir ? Ne conçoit-il pas avec le peu de lumiere qui lui reſte, que cette verité & cette félicité qu'il cherche par tout, & qu'il ne trouve nulle part, ſont des choſes plus néceſſaires pour la perfection de ſon être, qu'aucune partie de ſon corps ? De ſorte qu'il n'y a point d'homme ſi peu ſage qui ne conſentît de bon cœur à perdre les yeux, à condition que ſon eſprit ſeroit éclairé, & qu'il connoîtroit évidemment ce qu'il eſt, comment il eſt, pourquoi il eſt, & quelle eſt la voie ſure pour arriver à ce bonheur qu'il cherche continuellement par tant de

fausses voies ? N'est-il pas vrai aussi que nous souhaitons naturellement d'avoir cette vûe de l'esprit, comme nous souhaiterions de recouvrer la vûe du corps si nous l'avions perdue ? parcequ'en effet l'une & l'autre est également de notre nature : & c'est pourquoi tous les hommes, se sentant frappés d'un aveuglement d'esprit, connoissent bien qu'ils ne sont pas dans l'état où naturellement ils devroient être : mais les seuls Chrétiens sçavent que le péché originel en est la cause, & que par ce péché la nature humaine, étant déchûe de sa perfection, est tombée dans un abyme de ténebres impénétrables, où l'homme de quelque côté qu'il tourne, trouve par tout des inquiétudes mortelles, dont il ne sçait pas même si la mort sera la fin.

Voilà, Monsieur, dequoi l'on fait un sujet de raillerie dans le Livre dont il s'agit ; & non seulement on s'y raille de la cause de tant de maux que la nature souffre & que la raison ne peut guérir : mais on s'y

joue encore de la grace qui en eſt l'unique remede. C'eſt ce que vous allez voir tout-à-l'heure, & vous remarquerez, s'il vous plaît, que c'eſt ici la troiſiéme fois que ce Livre péche publiquement contre la Religion.

Je vous ai déja parlé dans mes premieres Lettres de l'indignité avec laquelle il traite la Grace; c'eſt même ce que j'ai le plus fortement repris, mais bien moins, ſans doute, que je ne devois; car en verité on ne peut faire trop de reproche à quiconque oſe mêler la grace de Jeſus-Chriſt parmi les idées du Je ne ſçai quoi; & il me ſemble que c'eſt une troupe de femmes débauchées qui traînent une Vierge par les cheveux.

On parle dans ce Livre de toutes ſortes de Je ne ſçai quoi, d'un Je ne ſçai quoi d'inclination, d'un Je ne ſçai quoi qu'on a pour les gens, d'un Je ne ſçai quoi qui racommode tout, d'un Je ne ſçai quoi qui enchante, & parmi tout cela on mêle la Grace divine. *Le Je ne ſçai quoi*, dit ce Livre, *eſt de la Grace, auſſi bien que de*

Entr. d'Ar. *Pag.* 255. *de la* 1. *Edit. pag.* 331. *de la dern.*

de la nature, oui la Grace elle-même, cette divine Grace qui a fait tant de bruit dans les écoles, & qui fait des effets ſi admirables dans les ames, l'un ſe rapporte fort à l'autre. *Cette Grace ſi forte & ſi douce tout enſemble, qui triomphe de la dureté du cœur ſans bleſſer la liberté du franc arbitre, qui s'aſſujettit à la nature en s'y accommodant, qui ſe rend maîtreſſe de la volonté en la laiſſant maîtreſſe d'elle-même.* Qu'eſt-ce, enfin, que cette Grace qui fait tant de merveilles? *C'eſt un Je ne ſçai quoi*, dit le Livre, & pas davantage, car il ne fait ni difference ni diſtinction, & même il prétend que les Peres de l'Egliſe, qui ont tant prêché la Grace, n'en ont jamais donné une autre idée.

Ils ont tâché de la définir, dit-il, *& ils l'ont appellée une vocation profonde & ſecrete, une impreſſion de l'Eſprit de Dieu, une Onction divine, une douceur toutepuiſſante, une convoitiſe du vrai bien; c'eſt-à-dire*, ajoûte l'Auteur, *un Je ne ſçai quoi qui ſe fait bien ſentir, &*

dont on feroit bien de se taire.

Voilà un beau Commentaire sur les Peres de l'Eglise, en peu de mots. O l'habile Theologien que l'Auteur de ce Livre! qu'il est digne d'être traité comme il traite la Grace, & d'être appellé *un je ne sçai qui*, comme il l'appelle *un je ne sçai quoi*. Cependant, Monsieur, ce mot le blesse, & il le prend pour une injure. Mais cela seul ne devroit-il pas le convaincre de celle qu'il a faite à la Grace, & qui en verité est inexcusable? Car il ne sert à rien de dire que le mot *Je ne sçai quoi* signifie seulement une chose qu'on ne sçait point, & qu'en effet la Grace est incompréhensible; j'en dirai autant du mot *je ne sçai qui*, & il signifie seulement un homme que l'on ne connoît pas; de sorte que les choses étant pareilles de part & d'autre, au moins en cela, je suis sûr que le P. B. pensera lui-même ce que je vais dire.

C'est, Monsieur, qu'il ne s'agit point ici du fond des choses, mais seulement de la maniere de les dire;

de ce tour & de cet air d'expression qui marque sensiblement la disposition & l'état de l'esprit & du cœur de la personne qui parle. Or il est certain que d'exprimer l'incompréhensibilité de la Grace, en disant qu'elle *n'est autre chose qu'un je ne sçai quoi, dont on feroit bien de se taire*. C'est une maniere d'expression si basse, si indigne, si choquante, & qui marque une si mauvaise disposition dans l'esprit de la personne qui s'en sert, qu'il est impossible de la souffrir. J'en prens le P. B. à témoin, je le fais juge lui même de l'indignité de cette expression, & je suis très-assuré qu'il a trop de prudence pour s'en servir quand il ne parleroit que des grandeurs & des dignités purement humaines. On ne doit pas craindre qu'il dise jamais dans un Livre, que la Majesté Roiale & la Puissance Roiale ne sont autre chose que des Je ne sçai quoi; puisque même l'Apologiste qui ose tout, n'a pas osé s'exprimer de cette maniere; ayant dit seulement que l'on pourroit dire au Roi, *Votre Ma-*

Delicatesse, p. 231. *jesté, Sire, a je ne sçai quoi de divin, qui attire le respect & l'amour.* Cela est fort bien dit, je l'avoue; mais ce n'est pas là l'expression dont il s'agit, & je voi bien que sur cela nous sommes d'accord lui & moi, malgré qu'il en ait; puisque je n'ai condamné que la même expression qu'il a supprimée, & non pas celle qu'il a mise à la place, & qui est aussi raisonnable que l'autre est impertinente.

Mais prétend-t-il par là nous tromper, en nous faisant prendre une expression pour être encore la même quand elle est augmentée de cinq ou six mots, comme si l'on ne sçavoit pas qu'un seul mot de plus ou de moins est capable de la changer entiérement, & que très-souvent sans ajoûter ni soustraire, mais seulement en la changeant de place, elle peut devenir toute autre & prendre un sens absolument contraire. Car qui ne sçait que la raillerie est presque toujours composée des mêmes paroles que le discours sérieux, & quand par exemple un homme a

traité la Grace indignement, & qu'après cela on dit de cet homme qu'il eſt un grand Docteur de la Grace; n'eſt-il pas vrai qu'on ſe moque de lui avec les mêmes paroles qui font l'éloge de ſaint Auguſtin ?

Il s'enſuit donc très clairement de tout cela que la maniere de parler de la Grace, en diſant *qu'elle n'eſt autre choſe qu'un je ne ſçai quoi*, eſt une maniere très-injurieuſe, quand même on pourroit dire qu'elle eſt veritable dans le fond. Encore un exemple pour en convaincre l'Apologiſte. Je le tire d'un de ſes raiſonnemens où il lui plaît de m'appeller *animal*; & je lui demande s'il ne s'offenſeroit pas avec raiſon, ſi l'on diſoit que l'Auteur de *la Délicateſſe* eſt un animal qui boit & mange. Certes il auroit beau faire le Philoſophe en ſoutenant que cette expreſſion eſt naturelle, phyſique, veritable & innocente dans le fond : je ſuis ſûr qu'il ne la trouveroit pas pour cela moins outrageante dans la maniere, parcequ'en effet elle marque ſenſiblement que l'on mépriſe

Délicateſſe, p. 229.

tout-à-fait un homme, & qu'on ne veut pas même le distinguer d'avec les bêtes.

Mais combien la consequence est-elle plus grande à l'égard de la Grace divine, quand on dit qu'elle n'est qu'*un je ne sçai quoi*, & que par là on confond la chose du monde la plus sainte & la plus précieuse, puisqu'elle est le prix de notre salut, avec les plus profanes, les plus inutiles, & même avec le péché. Car enfin ce Livre ne distingue rien ; si ce n'est qu'en parlant de la beauté, & de l'amour, il dit seulement que ce sont *des je ne sçai quoi qu'on ne peut expliquer*; & qu'en parlant de la Grace, de laquelle il dit aussi que *c'est un je ne sçai quoi qu'on ne peut expliquer*, il ajoûte, *& dont on feroit bien de se taire.*

Ainsi, Monsieur, selon la doctrine de ce nouveau Livre, il est permis de parler de l'amour & de la beauté, mais non pas de la Grace de Jesus-Christ ; & cette divine Grace qui doit être l'objet de tous nos vœux, comme elle est la source de

tous nos biens, n'aura plus de Prédicateurs, ſi l'on en croit ce Livre, & demeurera enſevelie dans le ſilence. En verité ce ne ſeroit pas l'aimer, ni la ſouhaiter, de ne pas dire ici que cette maniere de parler d'elle eſt injurieuſe, téméraire, ſcandaleuſe, impie, & tout ce que la Sorbonne en diroit.

Après cela, Monſieur, je n'empêche point l'Auteur de s'excuſer ſur ſon intention, ni de dire qu'il ne croioit point faire de mal, & que s'il eût vû alors ce qu'il voit préſentement, il ſe fût bien empêché de parler de la ſorte, mais qu'à la verité il ne ſongeoit qu'à trouver la fin d'un diſcours ſur le Je ne ſçai quoi, dans lequel il s'étoit je ne ſçai comment engagé aſſez mal-à-propos. Je ſuis tout prêt à croire cela de lui, quand il le voudra dire ; car je ne parle point contre ſon cœur, mais ſeulement contre ſon Livre, & ſans conſequence de l'un à l'autre.

Je paſſe donc à un nouvel endroit de ce Livre, où la Religion eſt encore très-injurieuſement traitée pour

la quatriéme fois. Ce n'eſt plus de la Grace divine qu'il parle indignement, c'eſt de Dieu même, contre lequel cet ouvrage s'eſt enfin élevé par les degrez que vous avez vû.

L'eſprit humain, dit-il, *qui connoît ce qu'il y a de plus ſpirituel dans l'Ange, & de plus divin dans Dieu, ne connoît point ce qu'il y a de charmant dans un objet ſenſible qui touche le cœur*, comme *dans un jeune homme fort aimable*; car c'eſt l'exemple qu'il donne, après lequel il fait cette propoſition ſi étrange, & puiſqu'il faut le dire, ſi impie. Mais je ne veux point vous la préſenter de ce côté-là, qui fait trop d'horreur; regardez-la ſeulement du côté de la raiſon, & admirez un homme qui aſſure que l'eſprit humain (apparemment il parle du ſien) connoît Dieu & ſes Anges d'une connoiſſance parfaite, en les pénétrant, en les comprenant; car c'eſt ce que ſignifie naturellement & dans le ſens de tous les hommes, cette expreſſion: *connoitre ce qu'il y a de plus ſpirituel dans l'Ange, &*

Entretiens d'Ariſte *Pag.* 242. *de la premiere Edition*, *Pag.* 316. *de la dern.* Dans la ſeconde Edit. & les ſuiv. on a retranché ces mots *un jeune homme fort aimable.*

de plus divin dans Dieu. Comme s'il diſoit, connoître ce qu'il y a de plus ſubſtantiel dans une ſubſtance, ce qui ſans doute ſignifieroit comprendre parfaitement cette ſubſtance. Or tous les hommes ſçavent bien que non ſeulement il eſt faux, mais abſolument impoſſible que l'eſprit humain ſoit dans cette proportion à l'égard de Dieu qui eſt eſſentiellement incompréhenſible, & par conſequent il s'enſuit que ce Livre, en diſant que *l'eſprit humain connoît ce qu'il y a de plus divin dans Dieu*, dit une fauſſeté toute évidente avec les termes les plus énergiques & les plus eſſentiels qu'on pouvoit choiſir.

Mais il ajoûte à cela une autre propoſition qui n'eſt pas moins étonnante : & il oſe dire que le *Je ne ſçai quoi eſt ſemblable à Dieu même.* Certainement ſi l'Auteur qui parle de la ſorte n'a point perdu l'eſprit, il a du moins perdu la mémoire, puiſqu'il ne ſe reſſouvient pas qu'il vient de dire tout-à-l'heure que le Je ne ſçai quoi & Dieu ſont diffe-

Entret. d'Ar. *Pag.* 245. *de la* 1. *Edition*. Dans les Ed. ſuivantes on a ſupprimé ces mots : *Il eſt ſemblable à Dieu même.*

rens, de telle ſorte que *l'eſprit humain qui connoît ce qu'il y a de plus divin dans Dieu, ne connoît point le Je ne ſçai quoi*; quelle comparaiſon! quelle difference! que d'abſurdités, que d'impiétés envelopées les unes dans les autres! N'eſt-ce
Pſal. 41, 8. pas là ce que dit le Prophete, *qu'un*
Iſaïe 14, 29. *abyme appelle un abyme*; & ce que dit encore un autre Prophete, *que le baſilic eſt ſorti du ſang de la couleuvre?* Tout cela m'effraie, il faut que je finiſſe, adieu; je ſuis, &c.



CINQUIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Je vous parlerai aujourd'hui de ce qu'il y a de Phyſique dans le Livre du P. B. c'eſt un ſujet qui ſera peutêtre aſſez divertiſſant ; car comme la plûpart des choſes n'y ſont de nulle conſequence pour la Religion, on peut dire que les erreurs y reſſemblent à des chûtes ſans douleur & ſans danger, qui font rire tous ceux qui les voient.

Vous ſçavez de quelle ſorte il raiſonne ſur le flux & reflux de la Mer, mais on doit l'excuſer, il parle *ſans préparation*, comme il dit, & ſeulement en ſe promenant *ſur le bord de la Mer.* Je ne m'étonne point auſſi de ce qu'il ne reſout rien, mais de ce qu'en ne reſolvant rien, il croit être un vrai diſciple d'Ariſtote vivant & mourant ; car, à ce qu'il dit,

Entret. d'Ar. Pag. 11. de la 1. Edition, Pag. 14. de la dern.

ce génie de la nature n'aiant pû comprendre le flux & reflux de la Mer, se précipita dans l'Euripe. C'est une vieille fable que ce P. prend le plus sérieusement du monde ; de sorte que malgré son Apologiste, il en a tiré toute sa conclusion, en disant que cette mort d'Aristote nous enseigne que le flux & reflux *est l'écueil de la Philosophie* ; & il a si bien retenu la derniere leçon de ce Philosophe, qu'il a évité comme un écueil de rien déterminer sur ce point-là.

Entr. d'Ar. Page 25. de la 1. Edition, pag. 31. de la dern.

Je croi qu'il a eu raison d'en user ainsi, mais ce qu'il a fait sans raison, c'est d'avoir assuré positivement que les hommes *ne sçauront jamais la cause du flux & reflux de la Mer, & qu'il ne leur pardonne pas de vouloir connoître ce que Dieu veut qu'ils ignorent, & qu'enfin la sagesse ne consiste pas à en avoir l'intelligence, mais à sçavoir que les plus intelligens ne sont pas capables de les comprendre.* Comment prouvera-t-il tout ce qu'il dit là avec tant d'assurance ? Pourquoi les hommes ne sçauront-ils jamais la cause du flux

& reflux, où est la Prophetie ? Pourquoi Dieu veut-il qu'ils ignorent cet effet naturel, où est la revelation ? Pourquoi enfin les plus intelligens ne sont-ils pas capables de le comprendre ? est-ce à cause que le P. B. ne le comprend point ? A vous dire vrai, la consequence est un peu douteuse, & il faut une raison d'incompréhensibilité qui soit plus évidente pour faire perdre aux hommes l'esperance de trouver les causes naturelles d'un effet naturel.

Aussi, Monsieur, nonobstant la Prophetie du P. B. qui répond de l'avenir, on pourroit bien lui dire qu'il n'est pas trop assuré du présent. Car quoiqu'il soutienne qu'on ne rend nulle raison pourquoi *il n'y a point de flux & reflux dans toute la côte d'Italie, ni presque dans toute la Mer mediterranée, excepté à Venise ;* il est certain au contraire qu'il y a des Philosophes qui expliquent toutes ces choses par des raisons fort naturelles, & que tout le monde peut voir dans un nouveau Traité de Physique, dont la réputation au-

Entr. d'Ar. *Pag.* 19. *de la prem. Edit.* Pag. 26. *de la dern.*

ra ſans doute obligé le P. B. à le lire, puiſqu'il avoit à traiter des mêmes choſes. Que ſi ce P. n'eſt pas content des raiſons de ces Philoſophes, il lui eſt permis de ne le pas être ; mais il devoit dire au moins en quoi ces raiſons manquent, & ne pas mettre en fait que le flux & reflux de la Mer eſt une choſe que les hommes ne ſçavent point, & qu'ils ne ſçauront jamais. Cette maniere abſolue d'excuſer ſon ignorance ſent un peu trop ſon Docteur, & n'eſt nullement approuvée de bien du monde.

Cela néanmoins ne doit pas nous empêcher de lui rendre juſtice. Il a rapporté avec ſoin toutes les opinions anciennes & nouvelles, touchant le flux & reflux ; il a remarqué fort curieuſement toutes les inégalités de ce grand mouvement, il a cité pour cela pluſieurs rélations, & enfin l'on ne peut pas nier que ce P. ne ſoit pas un bon hiſtorien en phyſique.

Voions maintenant ce qu'il dit de l'ame, qui eſt le plus important ſu-

jet de toute cette ſcience. Il propoſe dans la Table de ſon Livre la queſtion : ſçavoir , *ce qui nous fait ſentir que nos ames ſont immortelles* : & il répond pag. 254. que *c'eſt un Je ne ſçai quoi qui eſt en nous.* Concevez-vous bien , Monſieur , cette preuve de l'immortalité de l'ame ? Je ne vous en avois point parlé dans mes premieres Lettres : mais je vous dirai aujourd'hui que c'eſt une démonſtration toute nouvelle , au moins quant à la forme ; car je ne penſe pas que perſonne l'ait jamais propoſée de la ſorte.

Pag. 342. *de la* 2. *Edition. pag.* 330. *de la derniere.* Cette Table a été changée dans les Edit. ſuiv.

Quand on a juſqu'ici voulu prouver phyſiquement l'immortalité de l'ame, ç'a été par ſes deſirs qui vont tous naturellement à l'éternel & à l'infini ; c'a été par ſes penſées qui font voir qu'elle eſt immaterielle & par conſequent incorruptible ; c'a été par ſa diſtinction d'avec le corps qui eſt de toutes les diſtinctions la plus évidente ; mais ce n'a point été que je ſçache, par *le Je ne ſçai quoi*, & cette invention eſt entierement dûe au P. B.

Il faut avouer que ce P. eſt ingénieux ; & ce qu'il a encore inventé touchant la difference & l'inégalité des eſprits, eſt fort ſingulier. Il dit (comme vous avez vû) *que la bile mêlée avec le ſang, forme dans le cerveau une eſpece de glace polie & luiſante, à laquelle la mélancolie ſert comme de fond* ; de ſorte que les eſprits ſont plus ou moins intelligens, ſelon que cette glace leur repréſente les images des choſes avec plus ou moins de netteté.

Entret. d'Ar. Pag. 210. de la prem. Edit. Pag. 277. de la dern.

Je riois avec vous de cette imagination, en vous demandant de quelle couleur étoient les odeurs, les ſaveurs, les ſons, & comment on pouvoit les voir dans un miroir. On nous a répondu par l'Apologie, que ce diſcours du P. B. n'eſt *qu'une métaphore* ; & c'eſt en effet tout ce qu'on peut dire pour l'excuſer. Mais ſi vous prenez la peine de relire l'endroit, vous verrez que ce P. ne penſoit point faire une métaphore ; car on ne ſe met point en peine de prouver des métaphores, de les perſuader, d'en former des principes, ni d'en

d'en tirer des consequences ; de sorte que le P. B. aiant fait tout cela, il est aisé de voir qu'il croioit de bonne foi parler bien physiquement.

Mais on ne peut pas en douter quand on l'entend qui dit au même lieu, *que la bile s'alume dans le cerveau*, que *c'est ce feu qui brille dans les yeux des personnes spirituelles*, que *cette flâme éclaire la raison, & rend visibles à l'ame les especes des choses.* C'est donc tout de bon, comme vous voiez, que le P. B. s'imagine qu'il y a dans le cerveau une lumiere materielle comme dans les yeux, ou dans les diamans, & que cette lumiere étant répandue sur un fond de mélancolie qui la soutient, elle forme comme une glace de miroir où l'ame voit les images des choses.

¶ Il a pour cette opinion un si grand penchant d'esprit, qu'il y retombe toujours de lui-même ; & quoique dans son Apologie il s'efforce de dire que ce miroir est une métaphore, il s'en dédit aussitôt, & s'en repent ; *car comment*, dit-il, en m'appellant

Délicatesse, page 31. *visionnaire, comment veut-il que l'ame pense sans que l'imagination lui présente les images des choses?*

Il n'en doute donc pas, comme vous voiez; & il ne refusera point après cela, de nous dire de quelle couleur & de quelle figure est une pensée, comment est faite une affirmation & une négation; car il n'est rien que l'ame pense plus souvent ni plus clairement: & puisque selon lui l'ame ne pense rien dont l'imagination ne lui présente l'image, il sera fort aisé à ce P. de nous dire ce qu'il voit, & de faire la peinture d'une pensée.

Mais il feroit assurément quelque grotesque, dont il se repentiroit après; il faut l'avertir de bonne foi, de prendre garde qu'il y a beaucoup de choses que nous concevons & que nous ne sçaurions imaginer, n'y aiant que les corps qui soient imaginables, & encore jusqu'à une certaine mesure de grandeur & de petitesse; de sorte qu'il seroit aussi absurde de vouloir imaginer ce qui n'est pas corporel, que de vouloir

ouïr des couleurs, & voir des ſons.

Si le P. B. veut un peu s'appliquer à cela, il connoîtra bientôt que quand l'ame penſe, il ne ſe fait autre choſe dans le cerveau qu'un certain mouvement, qui ne reſſemble jamais aſſez ni à l'idée qui eſt en nous, ni à l'objet qui eſt hors de nous, pour dire qu'il ſoit l'image de l'un & de l'autre.

Il eſt vrai que les objets de la vûe forment dans le fond de l'œil une figure qui marque tous leurs traits, & l'on prend plaiſir à voir cela dans un œil artificiel que l'on a inventé pour mieux expliquer la viſion : mais après tout, cette image dans le fond de l'œil a des défauts eſſentiels ; car au lieu que l'objet eſt grand, droit & relevé, elle eſt au contraire très-petite, toute plate, & toujours renverſée. Ainſi l'on ne peut pas dire que l'ame regle l'idée veritable qu'elle a de l'objet viſible, ſur une idée qui eſt ſi fauſſe ; & l'on peut encore moins le dire à l'égard des autres ſens, dont les objets n'impriment dans le cerveau rien qui

leur ressemble ; & enfin on ne peut nullement le dire à l'égard d'un grand nombre de choses qui ne sont en nulle façon les objets des sens.

De tout cela, Monsieur, il sort deux consequences très-claires & très importantes ; l'une, qu'il y a des choses intelligibles qui ne sont point imaginables : l'autre, que les sens & les objets des sens ne servent qu'à exciter dans le cerveau divers mouvemens, qui ne sont point les images ni les modeles des pensées de l'ame, mais seulement comme des occasions qui la portent à produire ses pensées, selon l'ordre que Dieu a mis entre l'ame & le corps, & que lui seul connoît.

C'est une Physique, dit l'Apologiste, *qu'il gageroit bien que je n'entens point* ; mais je ne juge pas le même de lui, je croi au contraire qu'il l'entend fort bien & qu'il sera convaincu par-là que les images du P. B. sa bile enluminée, & son prétendu miroir, ne sont que de pures imaginations, par lesquelles on ne peut connoître ni la differen-

ce des eſprits dont il s'agit, ni quoi que ce ſoit de réel dans toute la nature.

Je vous ai dit, Monſieur, dans mes premieres Lettres, que cette difference & cette diverſité dépend de l'union de l'ame avec le corps; non pas qu'elle ne puiſſe auſſi dépendre d'une autre cauſe, mais pour montrer que quand elle ne dépendroit que de celle-là, nous n'y entendrions rien, parceque l'union de l'ame avec le corps, c'eſt-à-dire l'action continuelle de ce qui ne penſe point, ſur ce qui penſe, eſt pour nous un myſtere clairement incompréhenſible.

L'Apologiſte qui a pris cela auſſi mal qu'on le pouvoit prendre, s'écrie avec effort que je me fais *fondateur de ſecte*, & pouſſant ſon zele ſans ſçavoir juſqu'où il ira, *ſi la difference des eſprits*, dit-il, *dépendoit de l'union de l'ame au corps, tous les eſprits ſeroient naturellement égaux, & ce ne ſeroit que quelque difference dans l'union de l'ame au corps qui les rendroit plus grands ou plus petits les*

Délicateſſe, page 172.

uns que les autres. Ainsi l'esprit de Jesus-Christ & l'esprit de Judas, où va-t-il? *seroient essentiellement égaux & ne seroient pas plus nobles & plus élevés l'un que l'autre dans sa substance. Le hardi Cleante, par la demangeaison de faire une méchante Critique, rompt en visiere à la Sorbonne qui a décidé:* SI QUIS DIXERIT ANIMAM CHRISTI ET ANIMAM JUDÆ NON ESSE SUBSTANTIALITER INÆQUALES, ERROR. Et au bout de tout cela il se trouve que cette erreur condamnée par la Sorbonne est celle du P. B. qui dit positivement pag. 210. *Je sçai bien que toutes les ames sont d'une même espece*, c'est-à-dire indubitablement d'une même substance & d'une même essence. Pour moi, Monsieur, j'étois bien éloigné de dire cela que je n'ai jamais sçû, ni même de dire le contraire de cela, que je ne sçavois pas encore; & je reconnois seulement qu'il appartient à ces Messieurs de Sorbonne de parler de bien des choses, sur lesquelles nous devons nous taire; le P. B. son Dé-

Pag. 277. de la dern. Edit.

fenſeur & moi, parceque nous ne ſommes point Docteurs. Cependant voilà ce P. dans un nouvel embarras; mais c'eſt à celui qui l'y a mis de l'en retirer & de le défendre comme il pourra contre ſon Apologie. Je ne l'en empêche pas, & je paſſe à un autre point de Phyſique.

Il dit au même lieu que l'eſprit humain *tient plus de l'Ange que de l'homme*, ce qui eſt viſiblement faux; puiſque l'eſprit humain c'eſt l'homme même, ou du moins ſa partie principale. *La belle remarque*, dit l'Apologie, *& pourquoi ne dirai-je pas en parlant d'un homme de grand eſprit, Cet homme-là tient plus de l'Ange que de l'homme.* J'avoue qu'on peut le dire en cent endroits, mais non pas en Phyſique, lorſqu'on parle en général de tous les eſprits des hommes, & que l'on cherche les cauſes naturelles de la difference qui eſt entre eux. Alors le P. B. devoit parler phyſiquement, & l'Apologie ne peut pas l'excuſer à ſon ordinaire, ſur ce que c'eſt *un compliment & une civilité*, à moins qu'elle ne diſe

Entr. d'Ar. *Pag.* 280. *de la* 1. *Edition, Pag.* 275. *de la derniere.*

Délicateſſe, *Pag.* 207.

franchement que ce P. a voulu complimenter tout le genre humain.

Je viens maintenant à ce qu'il dit, que *le Soleil échauffe ſans avoir de la chaleur* ; ce ſont les termes de la Table où la queſtion eſt propoſée, & il y répond page 384 par une Deviſe qui eſt *un Soleil rayonnant* avec ce mot,

Uro non uror.

Je brûle & je ne ſuis point brûlé.

Cette Deviſe n'eſt pas dans les Editions ſuiv.

Je ne voi pas bien clairement le ſens du P. B. dans une réponſe qui eſt ſi courte ; mais je croi qu'il a raiſon, s'il veut dire ſeulement que le Soleil eſt un tourbillon de feu le plus actif qu'il y ait au monde, comme on le voit par les effets que font ſes rayons, lorſqu'on en raſſemble pluſieurs dans un miroir ardent ; à quoi il faut que le P. ajoûte que ce feu du Soleil, comme tous les autres feux, n'a point en lui les ſentimens de chaleur qu'il excite en nous : de même que l'épingle qui nous pique n'a point en elle la piquure que nous ſentons, mais quelque choſe qui eſt cauſe que nous la ſentons. C'eſt premierement

mierement par cette distinction de nos sentimens d'avec leurs causes, que toute maniere de sentir est expliquée par un illustre Philosophe de notre siecle, & qui est sans doute de tous les Commentateurs d'Aristote le plus pénétrant, & celui qui détermine mieux les propositions générales de cet ancien Philosophe. De sorte que si Aristote, *ce génie de la nature*, comme le P. B. le nomme, eût eu d'abord ce sçavant interprête, je ne croi pas qu'il eût *fallu une longue suite de siecles*, comme dit le P. Rapin, *pour rectifier par bien des épreuves l'usage de sa Philosophie, & pour la faire servir indirectement à notre foi.* Mais quoi qu'il en soit, si le P. B. est du sentiment que je viens de dire, il aura pour lui bien des raisons & des experiences. Que si au contraire il n'en est pas, & qu'il veuille qu'on le sçache, il faudra qu'il explique par quelques lignes le mot de sa Devise, & cependant nous pourrons voir un autre endroit.

Comparaison de Platon & d'Aristot. p. 254.

Il demande dans la Table *ce que*

c'est que l'odeur, & il répond dans le Livre pag. 394, que *l'odeur est ce qui demeure même après que le parfum est dissipé.* La définition n'est-elle pas claire? n'explique-t-elle pas bien la nature de la chose, & faut-il s'étonner si le Philosophe qui l'a inventée a déja fait un Sectateur qui est tout prêt de jurer sur la doctrine de son Maître?

Pag. 472. de la dern. Edit.

Mais cet endroit est fort bon à mettre avec un autre où il parle de la Sympathie; *Quel est*, dit-il dans sa Table, *le fondement de sa Sympathie? C'est un Je ne sçai quoi*, répond-il pag. 249, & pas davantage. On en dira ce qu'on voudra; mais pour moi je ne trouve rien de plus divertissant: & toutes les réponses de ce P. sont encore plus surprenantes que ses questions ne sont curieuses.

Pag. 325. de la dern. Edit. La Table a été changée aprés la premiere Edit.

Voulez-vous bien que j'ajoûte à cela deux ou trois petites opinions qui lui sont particulieres, & dont je ne vous ai point parlé dans mes premieres Lettres. Il soutient que *le mouvement est de tous les objets celui*

qui ſe rend le plus ſenſible à la vûe. Mais on lui ſoutiendra au contraire, que le mouvement n'eſt pas un objet qui ſoit viſible par lui-même, & que ſouvent il peut rendre inviſibles des corps, qui ſeroient très-viſibles s'ils étoient en repos. C'eſt dequoi le P. tombe d'accord dans un autre endroit, où il ne penſoit pas à celui-ci : *Car*, dit-il, *ſi vous y avez pris garde, tout ce qui va avec une extrême viteſſe ne ſe voit point ; ainſi les flêches, les balles, les boulets de Canon, les carreaux de foudre paſſent devant nos yeux, ſans que nous les appercevions ; ces choſes ſont viſibles d'elles-mêmes, mais le mouvement qui les emporte, les dérobe à notre vûe.* Vous voiez clairement la contradiction, mais peutêtre eſt-elle avantageuſe au P. B. car puiſqu'il n'a pû être contraire à la raiſon, ſans être auſſi contraire à ſoi-même, n'eſt ce pas une preuve qu'il eſt bien raiſonnable ?

Entr. d'Ar. *Pag.* 277. *de la* 1. *Edit. pag.* 357. *de la dern.*

Entr. d'Ar. *Pag.* 244. *de la* 1. *Edit. Pag* 317. *de la dern.*

Je crains ſeulement qu'il ne ſoit un peu trop indulgent ; car il dit qu'*on a tort de condamner l'inclina-*

Entretiens d'Ariste. Pag. 250. de la prem. Edit. page 325. de la dern.

tion, quelque extravagante que cette inclination puiße être; que c'est à la nature à qui il s'en faut prendre, & non pas à nous qui ne faisons que la suivre, & qui ne pouvons lui resister en ces rencontres. Vous voiez, Monsieur, qu'il seroit fort aisé de tirer de-là de mauvaises consequences, & que si l'on cherchoit des sujets ou des prétextes de déclamer contre le P. B. il se trouveroit exposé à un grand orage. Mais pour ne parler ici que tout doucement, il me semble que ce passage du P. a une certaine obscurité propre à cacher de mauvais sens, & qu'il ne feroit point mal de l'éclaircir un peu, & de dire ce qu'il entend précisement par des paroles qui donnent à entendre bien des choses. Car si par le mot *d'inclination extravagante* il n'entend qu'un mouvement indéliberé de la cupidité, en ce cas-là il est vrai qu'on ne doit pas *condamner* ce mouvement, ou pour mieux dire, on ne doit pas le punir, quoiqu'on puisse toujours le blâmer, comme un mouvement dereglé auquel on doit re-

ſiſter. Mais d'un autre côté, le mot *d'inclination* ſignifie davantage qu'un premier mouvement; & ſi l'on conſulte ſur cela l'uſage qui eſt le maître des mots, on trouvera que celui-ci marque non pas un premier mouvement, mais une habitude formée de pluſieurs mouvemens par le conſentement de la volonté. Or ſelon ce dernier ſens qui eſt le plus naturel, il eſt ſans doute qu'une mauvaiſe inclination eſt ſi condamnable & ſi puniſſable, que l'on ne peut pas dire le contraire ſans donner un très-mauvais exemple.

C'eſt pourquoi il importe beaucoup au P. B. de s'expliquer ſur cela, & encore plus ſur ce qu'il dit enſuite, que *dans ces rencontres*, c'eſt-à-dire dans les inclinations, *nous ne pouvons reſiſter à la nature, à qui il faut s'en prendre.* Je ne voi pas bien quelle eſt ici l'intention de ce P. mais dans quelque ſens qu'il prenne le mot d'inclination, ſoit pour une habitude formée, ſoit pour un premier mouvement, il eſt certain que nous pouvons abſolument

y refifter, & que c'eft un principe de Phyfique & de Morale: Car pour la Morale il faut bien qu'elle fuppofe que nous pouvons refifter aux mouvemens de la cupidité, puifqu'elle condamne les confentemens que nous y donnons, & à plus forte raifon les inclinations qui font formées par des confentemens redoublez. C'eft pour cela que l'impudique Amante du chafte Hipolyte a été condamnée même de tous les Philofophes payens, parcequ'elle s'étoit livrée à une inclination qu'elle devoit combattre & qu'elle pouvoit vaincre. C'eft là le principe de toute la Morale, & ce principe eft fondé fur une verité & une expérience phyfique, par laquelle nous fentons notre liberté auffi vivement que notre exiftence. Rien ne nous eft plus connu que cette faculté que nous avons de faire ou de ne pas faire plufieurs chofes qui dépendent uniquement de notre volonté; comme de refifter à nos inclinations, & même à l'inclination de la vie qui eft fi forte. Car qui ne fent pas dans

ſoi-même, qu'il peut ſouhaiter la mort s'il veut, & même ſe la donner par mille cauſes dont l'application lui eſt libre? Qui ne voit auſſi qu'un homme qui va chercher le complice de ſa débauche, peut effectivement n'y aller pas, & que rien ne l'empêche que ſa volonté?

Que ſi l'on ne ſçait point répondre à toutes les objections que l'on fait contre la liberté, ou ſi l'on ne connoît pas bien le rapport qu'elle a avec les cauſes ſupérieures, on ne doit pas pour cela nier cette liberté dont on eſt d'ailleurs ſi convaincu, ni quitter ſans raiſon le certain pour l'incertain; comme aſſurément un homme ne doutera pas qu'il ne ſoit, quoiqu'il ne ſçache point comment il eſt. Ainſi dans cette rencontre il faut en doutant de ce qui eſt douteux, ne douter point de ce qui ne l'eſt pas, & demeurer ferme dans cette verité, que l'homme eſt tellement libre, que s'il s'abandonne à de méchantes inclinations, il devient certainement coupable; de ſorte que le contraire de cette maxi-

me ne ſçauroit être qu'un principe d'erreur, de débauche & d'impunité. Mais c'eſt aſſez, je croi, pour obliger le P. B. á faire quelque reflexion ſur ce qu'il a dit, & pour le convaincre qu'il devoit ſe contenter de mes premieres obſervations. Je ſuis, &c.



SIXIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Je continue donc à examiner le Livre du P. B. & il s'agit aujourd'hui de ce qui regarde le bon ſens, ou pour mieux dire de ce qui ne le regarde point, & qui en eſt au contraire ſi éloigné que peutêtre en ſerez-vous ſurpris. Vous avez déja vû qu'il n'eſt rien de plus oppoſé à la raiſon & à la prudence humaine, que les fautes qu'il a faites quand il a parlé de Phyſique, de Morale, & de Religion; mais je ne parle point ici de celles-là qu'il ne prend pas pour des fautes, & dont il s'excuſe ſi peu, qu'on diroit au contraire qu'il s'en vante; car dans toute ſon Apologie il dit fiérement qu'il n'eſt ni Philoſophe, ni Théologien, *mais Cavalier & homme de Cour.*

Il me reproche de n'avoir pas en-

tendu qu'il ne parloit point en *Jésuite*, ni en *Moine*, mais en *homme du beau monde*, en homme qui *donne aux honnêtes gens des modeles d'entretiens*; & *c'est sur ce pied-là* quil veut qu'on le considere.

Je le considere donc sur ce pied-là puisqu'il le veut, & je ne marquerai ici que les fautes qu'il a faites contre le bon sens, dont il se pique si fort en qualité de *Cavalier* & *d'homme de Cour*.

La seule peine que j'aurai, c'est de mettre quelque ordre parmi les fausses pensées de ce Cavalier prétendu; car en verité je ne sçai point bien par où je dois commencer; & quand je voi de toutes parts une si grande multitude d'absurdités & de contradictions, il me semble que je suis dans quelqu'une de ces forêts fort épaisses, où l'on est obligé à chaque pas que l'on fait, de couper de nouvelles branches.

Commençons pourtant par une chose qui regarde l'ouvrage en général. Il est composé de six Entretiens ou Dialogues entre Ariste & Euge-

ne; cependant ce n'eſt ni Ariſte ni Eugene qui parlent, mais une troiſiéme perſonne qui eſt ſans nom, ſans qualité, ſans caractere, & qui ne dit point comment elle a ſcû les converſations des deux autres qu'elle raporte mot à mot.

Il faut être bien novice (dit l'Apologie) pour exiger que l'Auteur diſe *où il a apris les converſations que ces deux hommes font enſemble. Dans quels dialogues a-t-on jamais pratiqué cela? Platon & Lucien le font-ils?* Délicateſſe, pag. 54.

Il eſt vrai qu'ils ne le font point; parceque ce ne ſont point eux qui parlent dans leurs dialogues, mais ſeulement les perſonnes qu'ils introduiſent; & par ce moyen le Lecteur s'imagine aiſément & avec plaiſir, qu'il entend les perſonnes mêmes: comme quand on eſt à la Comédie, l'eſprit va d'abord où eſt la ſcene, & s'imaginant que ce ſont les Céſars & les Alexandres qui parlent, il ne s'aviſe point de demander qui leur a apris ce qu'ils diſent. Mais quand on fait, comme notre Cavalier, des

dialogues où une troisiéme personne raporte ce que deux autres se sont dit dans une conversation particuliere, il faut alors faire connoître qui est cette personne, & comment elle a sçû tout ce qu'elle raconte, autrement la chose ne passera que pour une fiction ridicule, sans esprit, sans jugement, & contre toute vraisemblance.

Il y a aussi très-peu de personnes capables de manquer à cette regle du bon sens; & c'est quelque chose de très-rare d'entendre l'Apologie demander hardiment *dans quels dialogues a-t-on jamais pratiqué cela?* comme s'il étoit impossible de répondre que c'est dans tous les dialogues de cette sorte. Outre qu'une raison si évidente & si naturelle n'a besoin ni d'autorité ni d'exemple.

De la Délicatesse, p. 55.

Voilà donc, Monsieur, la premiere faute qui commence avec le premier mot, & qui continue dans toute la suite de l'ouvrage. Ce n'est pourtant rien en comparaison des contradictions qui se trouvent dans le caractere d'Ariste & d'Eugene.

On veut que nous les prenions pour deux perſonnes qui ont *de l'amitié, de l'honnêteté, de la ſcience, du bel eſprit*; & l'Apologie y ajoûte à ſon ordinaire *de la Cour & du beau monde.*

Ce ſont deux amis intimes, qui ſont ravis de ſe revoir après *une longue ſeparation*, & qui ont cent choſes à ſe dire & à ſe demander, touchant leur perſonne, leur état, la fortune qui les avoit ſeparés, & le bonheur qui les a rejoints. Cependant ils ne s'en diſent pas un mot, & commencent leur Entretien auſſi indifferemment que s'ils ne s'étoient jamais vû.

On n'a pas même eu le ſoin d'avertir en général que ces deux chers amis s'étoient rendu compte l'un à l'autre de tout ce qui leur étoit arrivé dans le tems de leur ſeparation; & cette faute contre le bon ſens eſt d'autant plus groſſiere & moins pardonnable, qu'il ne falloit que deux mots pour l'éviter.

Ces deux amis font une ferme reſolution d'être tous les jours enſemble, & dès le premier Entretien ils

Entr. d'Ar. *Pag.* 2. *de la* 1. *Edition.* Pag. 3. *de la derniere.*

s'ennuient, *ils rêvent* & ne sçavent que dire. Ils choisissent un lieu au bord de la Mer pour être seuls en liberté, c'est la page 2; & ils se plaignent le lendemain d'être solitaires, c'est la page 35. Mais ils font bien pis trois jours après, car ils s'étonnent par quel effort d'amitié ils ont pû passer ensemble quelques heures de conversation pendant quatre jours seulement, & ils s'écrient que pour cela il faut avoir *une étrange sympathie, & être faits l'un pour l'autre.*

Entretiens d'Ariste, Pag. 237. de la 1. Edit. Pag. 311. de la dern.

Ne sont-ce pas là des gens qui se connoissent fort en amitié? A-peu-près autant qu'en honnêteté & en discretion; car voici la conduite de ces deux honnêtes & discretes personnes.

Ils font un Entretien particulier sur le secret, où d'abord Ariste compare le secret à *un dépôt*, page 159, ajoûtant que c'est *une action infame que de le violer.* Mais bientôt après il s'oublie, & veut pag. 177 *qu'il soit permis de dire à un ami tout ce qu'on sçait.* De sorte qu'Eugene est

Pag. 214. de la dern. Edit.

obligé de condamner cette opinion, & de le faire reſſouvenir de la comparaiſon du dépôt. Mais d'autre part Eugene, qui lui prêche la diſcrétion, en manque beaucoup : car aiant fait page 157 une *importante confidence* à un ami peu ſecret, il s'enſuit évidemment de-là que lui-même ne l'eſt guére de s'y être fié.

Pag. 121 de la dern. Edit.

Mais n'eſt-ce pas encore une grande marque d'honnêteté & de diſcrétion, que toutes les injures qu'il dit aux femmes ? car ce galant Cavalier ſoutient publiquement, Qu'*il n'eſt rien de plus mince ni de plus borné que l'eſprit d'une femme*; qu'*il ſemble qu'elles aient toutes bû des eaux de ce fleuve d'Ethiopie qui troublent l'eſprit*; qu'*elles ſont foibles, legeres, indiſcretes, impatientes, babillardes* ; qu'*elles feroient bien de ſe couper la langue*; & enfin qu'il *en connoît peu à qui l'on ne puiſſe appliquer cette Epitaphe*,

Entret. d'Ariſte. p. 234. 159. 138. 161. 160. de la 1. Edit. p. 307. 217. 306. 219. 217. de la dern.

Dans le fond de ce monument
Une femme eſt enſevelie,
Qui tant qu'elle eût un jour de vie

A qui yaze ſepultada una muy noble ſenora
Qu'en ſu vida punto ni hora

Tuvo la boca serrada.
Y tanto fue loque hablo.
Que aunque no aya masque hablar.
Nunc allegarà el callar
A donde su hablar llegò.
La Traduction en Vers n'est pas du P. B.

Ne se tut jamais un moment ;
Elle parloit à toute outrance ,
Sa langue alloit comme un torrent ;
Et son babil étoit plus grand ,
Que n'est à present son silence.

Aprés cela, Monsieur, les Dames que ce Cavalier connoît n'ont plus qu'à mourir, & leur Epitaphe est faite. C'est ainsi qu'il les honore, les estime, les loue ; & comme vous voiez, il y a grand avantage pour elles d'avoir l'honneur de sa connoissance.

Il nous dira peutêtre, que cela est excusable dans un Entretien *libre & familier*, comme le sien, dans lequel deux amis se disent tout sans façon & sans consequence. Mais on lui répond que dans ces Entretiens où l'on dit tout, la discrétion ne veut pas que l'on écrive rien, & qu'ainsi lui-même, aiant publié ses conversations, il a péché contre cette honnêteté qu'il attribue à ses deux personnages.

Mais cela ne sera-t-il point recompensé

compensé par le bel esprit, qui est encore un trait de leur caractere ? Il est vrai, Monsieur, que le P. B. fait ici tout ce qu'il peut pour sauver les apparences & pour montrer que son Ariste & son Eugene ont du véritable bel esprit; mais enfin dire comme il fait, que *le bel esprit ne s'approprie point les pensées des autres*, c'est avouer qu'ils n'en ont point; car il est visible qu'ils se sont attribués les pensées de Pasquier & de M. le Laboureur, & qu'ils les ont prises *mot pour mot*, comme l'Apologie l'avoue. Adieu donc le bel esprit d'Ariste & d'Eugene; & voions ce qu'il arrivera de leur science, qui est la derniere qualité qu'on leur impute. A cet égard, Monsieur, on voit bien que le P. B. cite autant qu'il peut, d'Espagnol, d'Italien, de Latin, de Grec, pour tâcher à faire de tout cela quelque forme ou figure de sçavant; mais par malheur Ariste avoue qu'il ne sçait rien des plus communes opinions touchant le flux & reflux de la Mer, c'est-à-dire qu'il n'a pas seulement

Entretiens d'Ariste, *Pag.* 200. *de la* 1. *Edition*, *pag.* 266 *de la derniere.*

Entr. d'Ar. *Pag.* 23. *de la prem. Edit.* *Pag.* 25. *de la derniere.*

Entret.d'Ar. Pag. 335. de la prem. Edit. pag. 336. de la dern. Edit.

Pag 441. de la prem. Edit. pag. 511. de la derniere.

fait ſon cours de Philoſophie. Et d'autre côté Eugene confeſſe qu'il ne ſçait point ce que c'eſt qu'une Deviſe, qu'il auroit grande envie de le ſçavoir, que *c'eſt une ſcience qui le paſſe*; & ſur cela il fait par tout des demandes qu'un petit écolier ne feroit pas. Cependant Ariſte lui répond que la Deviſe eſt *la ſcience de la Cour*, & en Italien, *filoſofia del Cavaliere*; d'où il s'enſuit bien clairement qu'Eugene qui n'y entend rien, eſt un Cavalier fort ignorant, même au ſentiment d'Ariſte.

Voilà, Monſieur, comment ils ſoutiennent ce caractere où le P. B. avoit pris ſoin de raſſembler *l'amitié, l'honnêteté, le bel eſprit, & la ſcience de la Cour*, comme dit ſon Apologie. Ils n'attendent pas qu'on leur prouve qu'ils ne connoiſſent rien à tout cela, ils l'avouent aſſez d'eux-mêmes; & en verité ils ont raiſon, puiſqu'auſſi-bien on le voit clairement par toutes les choſes qu'ils ſe diſent, juſqu'à ce que la fortune les ſépare, & toujours ſur

le bord de la Mer ; car ils ne manquent point de s'y rendre chaque jour au même endroit par inſtinct, ce ſemble, plûtôt que par raiſon, & à-peu-près comme ces animaux qui vont toujours la même route.

Entretiens d'Ariſte, *Pag.* 9. *de la prem. Edition.* *Pag.* 10. *de la derniere.*

C'eſt donc en ce lieu-là où le P. B. non pas le Religieux, mais le Cavalier, a dit tant d'abſurdités, de contrarietés & de contradictions.

Une des premieres, c'eſt qu'il *ne trouve pas fort bon que cet homme qui monta le premier ſur mer, ait apris aux autres à ſe briſer contre des rochers* ; & c'eſt comme s'il diſoit qu'il ne trouve pas bon que celui qui a montré aux hommes à bâtir, leur ait auſſi montré à être écraſés ſous les maiſons, parceque cela arrive quelquefois.

Entr. d'Ar. *Pag.* 9. *de la* 1. *Edition*, *Pag.* 11. *de la dern. Edit.*

Il dit dans le même endroit que la Mer eſt horrible, parcequ'on y meurt *ſans ſepulture :* mais elle eſt au contraire bien plus horrible, parcequ'on y eſt toujours enſeveli avant que de mourir.

Il penſe encore avoir bien de l'eſprit, quand il dit *qu'il faut qu'un*

Entr. d'Ar. Pag. 178. de la 1. Edit. pag. 240. de sa dern. *secret non seulement meure en nous ; mais qu'il y pourrisse, selon le mot d'Euripide dont la bouche sentoit mauvais ;* comme s'il falloit avoir une mauvaise haleine quand on garde un secret ; car à moins de cela, il est certain que le mot *pourrir* n'ajoûte nul sens à *mourir*, & qu'ainsi notre Cavalier ne dira rien avec sa grande maxime.

Mais où il a cru beaucoup dire, c'est dans ses comparaisons ; car son Apologie soutient que les comparaisons sont de *grandes marques de l'étendue & de la justesse de l'esprit ; qu'il n'appartient qu'à une intelligence nette & dégagée de voir dès qu'on lui parle d'une chose, tout ce qu'il y peut avoir dans les autres sujets de conforme à celui dont on parle.* Cependant Monsieur, pour me servir de leurs mots, *l'intelligence nette & dégagée* c'est de connoître ce qui distingue les choses, & non pas ce qui les confond ; c'est de pénétrer les differences qui sont cachées dans le fond de la nature, & non pas de voir les convenances des comparaisons qui

De la Délicatesse, pag. 83.

ſont toujours exterieures, & que tout le monde voit.

Mais d'ailleurs je n'ai point blâmé les comparaiſons en elles-mêmes, parcequ'en effet elles peuvent donner beaucoup d'agrément au diſcours, mais j'ai ſeulement blâmé la trop grande multitude de comparaiſons, qui eſt ſans doute une affectation & une foibleſſe : comme quand le P. B. en a fait plus de trente en parlant de la langue Françoiſe, qu'il compare aux rivieres, aux ſtatues, aux tableaux, à tout ce qu'il s'imagine ; & en verité, quand il trouve que cette confuſion d'idées eſt quelque choſe de galant & de Cavalier, il me fait ſouvenir de ce plaiſant Marquis dont Saraſin a fait la peinture. Il avoit un ſi grand amour pour les comparaiſons, que parlant un jour à ſa maîtreſſe il lui dit :

Enfin vous êtes feu, enfin vous êtes onde,
Rocher où l'on ſe perd, très-agréable Port,
Et pour concluſion, arbitre de mon ſort,

Poëme de M. Saraſin, pag. 94.

Mes Vers vous nommeront par tous
les coins du monde,
Le Rocher & le Port, l'onde avec le
brasier,
La Lune & le Soleil, la rose & le
rosier.

Voici quelque chose de semblable dans le P. B. qui compare en même tems un homme secret aux *Rivieres*, aux *Forêts*, aux *Oracles*, & à la *Providence*; il trouve que cette foule de comparaisons est si belle & si pleine d'esprit, que dans son Apologie il ne peut souffrir qu'on y réprenne rien. *Que veut dire Cleante?* s'écrie-t-il; *cela seul ne donne-t-il pas une estime extraordinaire pour le P. B. & de la colere contre ce Cleante, qui ne revere pas un homme qui pense si bien?* Mais par malheur, ce n'est pas le Reverend P. B. qui a pensé cela; car la premiere comparaison est de Salomon, la seconde est de Pline, tous deux cités en marge par le P. B. la troisiéme & la quatriéme sont presque de tout le monde; de sorte qu'il n'y a rien fait que de les avoir mêlées assez mal-à-pro-

Entr. d'Ar. Page 162. *de la prem. Edit.* Page 221. *de la dern. Edit.*

pos. Mais apparemment il a cru que la haute éloquence étoit de tout mêler, aiant oui dire que de grands Orateurs dans l'impétuoſité de leurs harangues tonnoient, foudroioient, & mêloient le Ciel & la Terre.

C'eſt peutêtre pour cela qu'il confond la folie avec la ſageſſe, & qu'il aſſure qu'un homme qui *ne ſçait lui-même ce qu'il veut dire, a beaucoup d'élevation d'eſprit, de ſubtilité & de bon ſens*. On aura bien de la peine à croire celui-là ſans y aller voir, c'eſt à la page 203.

Mais que penſe-t-il quand il dit, *je ne penſois pas qu'une femme pût être bel eſprit?* Il paroît bien par là que ce courtiſan va peu à la Cour. Mais ne nomme-t-il pas enſuite lui-même pluſieurs *femmes qui ont été l'ornement de leur ſiecle & de leur paiis, ſans parler de celles qui vivent encore?* ce ſont les propres termes de la page 235. Ne dit-il pas auſſi page 59, *qu'il n'eſt rien de plus juſte, de plus propre, de plus naturel, que le langage de la plûpart des femmes?* Et encore dans le même en-

Entr. d'Ar. *Pag.* 233. *de la* 1. *Edit.* *Pag.* 306. *de la dern.*

droit, que *si la nature vouloit parler elle emprunteroit leur langage.* Et enfin page 152, que pour bien parler *il faut avoir beaucoup d'esprit, beaucoup de jugement, beaucoup de politesse.* Il s'ensuit donc, selon lui, que les femmes ont toutes ces qualités de bel esprit, puisque selon lui elles parlent si bien, que la nature même ne parleroit pas mieux. Et pourquoi donc s'écrier après cela, *je ne pensois pas qu'une femme pût être bel esprit?* En verité cet étonnement est ni cavalier ni raisonnable.

Mais c'est ainsi qu'il s'étonne des choses les plus communes & les plus naturelles; comme dans la page 394, où il est étrangement surpris de ce qu'un fleuve se grossit à mesure qu'il s'éloigne de sa source. *Qui pourroit le croire*, dit-il, *il est plus grand à la fin de son cours*? Ne faut-il pas qu'un Cavalier qui parle ainsi, ait fait bien des campagnes, & qu'il ait passé bien des rivieres? Serieusement je ne voi rien de si risible que cette pensée, si ce n'est peutêtre celle-ci de la page 320, où il dit *que moins*

Entr. d'Ar. *Pag.* 295. *de la* 1. Edition. *pag.* 472. *de la dern.*

Entr. d'Ar. *Pag.* 407. *de la dern. Edit.*

moins une riviere fait de bruit, plus elle fait de bien ; ne considerant pas que quand une riviere fait le moins de bruit, c'est quand ses eaux sont fort basses, & qu'elles ne peuvent plus servir au commerce, qui est le plus grand bien que les rivieres puissent faire.

Le P. B. est donc comme vous voiez, un excellent Cavalier, & un fin courtisan. Jamais personne n'a sçû la Cour comme lui, mais sur tout cet art de louer adroitement, qui est si utile aux gens de Cour ; & il a pour cela des manieres, des tours & des comparaisons qui n'appartiennent qu'à lui.

Faut-il louer *un Seigneur fort charitable*, sur ce qu'il prend un extrême soin de cacher les charités qu'il fait ? Notre Courtisan le compare à un grand fleuve qui roule continuellement ses eaux à la vûe de toute la nature.

Entr. d'Ar. *Pag* 216 *de la prem. Edit.* Pag. 407. *de la dern.*

Est-il question de complimenter le Chef du premier Parlement du Roiaume ? Notre Cavalier lui dit qu'il est comme une colomne qui

Entr. d'Ar. *pag.* 347. *de la* 1 *Edit.* Cela n'est point dans les Ed. suiv.

porte elle ſeule un ordre d'Archi-tecture ; ce qui eſt en matiere de bâtiment, une chimere qu'on n'a point encore vûe.

A-t-il deſſein de louer la Reine d'Autriche, cette grande Reine dont la vie & la mort ont été ſi pleines de courage & de piété ? Il en dit ce que vous en avez vû dans mes premieres lettres, & que je ne dois pas redire une ſeconde fois. Mais quand il veut louer le Roi même, le plus grand objet que l'éloquence ait jamais eu, il dit des choſes qu'il eſt obligé d'effacer à la ſeconde édition.

Entret. d'Ar. *Pag.* 291. *de la prem. Edit.* Cela n'eſt point dans les Editions ſuiv.

Entr. d'Ar. *Pag.* 259. *de la* 1. *Edition.*

Je paſſe ſous ſilence, non point par une figure de Rethorique, dont on ſe ſert quand on n'a plus rien à dire, mais veritablement ; & en effet, je ſuprime ce qu'il écrit en pluſieurs endroits pour des perſonnes très-illuſtres, Princes, Evêques, Miniſtres d'Etat, dont il deshonore les noms, par des louanges indignes & ridicules.

Entret. d'Ar. *pag.* 38. *de la* 1. *Edition*, *Pag.* 59. *de la dern.*

De quoi auſſi n'eſt point capable un prétendu *Courtiſan*, qui dit que

le peuple de Flandres apprend notre langue, comme par un instinct qui l'avertit malgré lui qu'il doit un jour obéir au Roi de France, comme à son légitime maître ? Ce *malgré lui* n'est-il pas bien à propos ? Autant sans doute que ce qu'il écrit quelques lignes plus haut, que *ceux qui haïssent le plus notre nation aiment notre langue.* Et pourquoi dire que notre nation est haïe, & encore le dire publiquement, sans raison, sans nécessité, & hors de tout sujet ?

Voila, Monsieur, cet *homme de Cour* qui donne *des modeles d'entretiens aux honnêtes gens* ; c'est-à-dire, qu'il leur apprend des absurditez & des contradictions, s'ils ont envie d'en sçavoir. Car pour continuer comme nous avons commencé, il dit pag. 137, que FRANÇ. VAVASSOR *est un des plus judicieux Critiques de notre tems.* Et il se contredit pag. 134, où il loue les *Paraphrases sur les Epistres de S. Paul*, que ce Critique si judicieux méprise. Nulle contradiction en cela, dit l'Apologie, puisqu'*il se peut que le*

Pag. 190. de la dern. Edit.

Délicatesse, p. 121.

Critique soit très-judicieux en tout; hors en ce seul point. Mais cela seroit bon à dire, s'il n'étoit question que d'un seul point de critique; parce qu'alors deux personnes d'esprit pourroient être de contraire sentiment. Mais il s'agit entre eux de tout un livre; l'un dit qu'il est bon & digne du rang qu'il lui donne parmi le très-petit nombre des éxcellens livres qui lui plaisent: & l'autre au contraire soûtient que c'est un livre plein d'impertinences, d'ignorances, d'incongruitez, & digne ouvrage d'une *femmelette.* Il faut donc que dans cette contrarieté si grande & si étendue, l'un ou l'autre manque tout-à-fait de bon sens; de sorte que si le P. B. prétend en avoir, *Franç. Vavaßor* n'en a point, & par conséquent ce P. se contredit de l'appeller *l'un des plus judicieux Critiques de notre tems.*

Mais notre Cavalier en fait bien d'autres, car il dit pag. 38, qu'en Flandres toutes les personnes de qualité, & le peuple même parle

François, ce qui eſt très-vrai. Et cependant je ne ſçai par quelle paſſion il écrivoit publiquement le contraire il n'y a que deux ans. Tout Paris le ſçait, & l'Apologie l'avoue.

Il eſtime fort pag. 192, le caractere de bel eſprit, & dès le commencement de la ligne ſuivante il appelle *ridicule* ce même caractere de bel eſprit, ſans faire ni différence ni diſtinction. Cela n'eſt pas concevable, mais cependant cela eſt liſible.

Pag. 256. de la dern. Edit.

Il s'étonne pag. 256, de ce que *les Doctes n'ont point pris la peine d'éclaircir le je ne ſçai quoi*; & pag. 242. 245. 247. 248. il aſſûre qu'on *ne peut ni l'expliquer ni le concevoir, & que c'eſt en cela que ſa nature conſiſte.* Comment veut-il donc qu'on l'éclairciſſe, & qu'on faſſe ſur cela des livres?

Pag. 333. de la dern. Edit.

Pag. 322. 312. de la dern. Edit.

Il prend un plaiſir merveilleux à dire pag. 442, que la *Deviſe choiſit ce qu'il y a de plus rare dans la nature & de plus curieux dans l'art.* Et il aſſure au contraire pag. 278,

Pag. 512. de la dern. Edit.

qu'il n'entre rien d'extraordinaire dans la Devise ; point de ces animaux curieux *qu'on n'a pas accoûtumé de voir* ; point de ces *fleurs étrangeres qui ne sont pas communes* : *mais seulement de ces choses qui se font connoître dès qu'on les voit*. Il est donc bien clair après cela, que tout ce qu'il dit dans son Apologie pour excuser cet endroit ne sçauroit être qu'une absurdité ajoûtée à une contradiction.

Pag. 358. de la dern. Edit.

Il prononce comme une maxime pag, 442, que la science de la devise *est courte* ; & il déclare deux lignes plus haut, qu'elle a une *étendue presque infinie*, & qu'elle comprend toutes les autres sciences.

Pag. 513. de la dern. Edit.

Il déclame pag. 442, que les autres sciences ont une *carriere raboteuse*, qu'elles *sont pleines d'épines* ; Que *les racines en sont ameres*; qu'on *ne les apprend qu'avec peine* ; qu'il *y a beaucoup de difficultez à dévorer*; *mais que la science de la Devise n'a rien du tout de cela* : C'est-à dire ; qu'elle est facile, agréable, douce, fleurie. Et cependant pag. 334, il

Pag. 512. de dern. Edit.

s'écrie avec étonnement qu'il y a tant de difficultez à vaincre pour parvenir à la perfection de la devise, que *tout ce qu'on peut faire, c'est d'en concevoir une belle idée*: Qu'il *y a divers degrez de perfection dans cette science, mais qu'il est fort rare d'en atteindre quelques-uns*: Qu'il *n'appartient qu'aux plus excellens esprits de s'y appliquer*: Que *Paul Giove un des plus grands génies de son tems, le premier maître de la Devise, avoue de bonne foi qu'il n'en a jamais pû faire une dont il ait été satisfait*. Je vous demande après cela si jamais contradiction a paru mieux accompagnée de toutes ses circonstances.

Pag. 424. de la dern. Edit.

Il fait voir pag. 335, son Eugene qui avoue que la devise est une *science qui le passe*. Et il produit pag. 444, le même Eugene qui dit franchement que s'il avoit un jeune Prince à instruire, *il feroit des Devises sur tous les devoirs d'un Prince*. Il en sçait donc faire maintenant, lui qui n'en sçavoit pas faire tout à l'heure? Qu'en pensez-vous,

Pag. 425. de la dern. Edit.

Pag. 515. de la dern. Edit.

Monsieur ? & n'y a-t-il pas là nécessairement ou du miracle, ou de la contradiction ?

Il établit comme une loi, pag. 265, que la devise doit être fondée, *non pas sur l'imagination*, mais *sur quelque chose de réel.* Et il se met au-dessus de la loi pag. 347, en faisant une devise purement imaginaire. Une colonne seule qui porte un ordre d'Architecture ! bâtiment chimerique dont il a effacé l'idée à la seconde édition.

Pag. 343. de la dern. Edit.

Il pose encore comme un principe pag. 297. 300. 309. que dans la devise, le mot & les vers doivent convenir à la figure, non pas d'une convenance *métaphorique*, mais veritable *& d'une verité constante, nécessaire & éternelle, comme parlent les Philosophes*, ce sont ses termes. Cependant il a fait & approuvé des mots & des vers qui ne conviennent point naturellement aux figures ausquelles il les applique, comme quand il donne un *esprit* à de *l'encens*, & *une ame* à un *cierge*, page 393. & 404.

Page 380. de la dern. Edit.

Pag. 472. de la dern. Edit.

L'ame du cierge n'est pas dans les suiv.

Il me ſemble que je vous entends dire après cela, Eſt-ce que nous ne verrons jamais que des abſurditez & des contradictions ? Mais encore un peu de patience, s'il vous plaît, pour dix ou douze ſeulement, dont je ne vous ai rien dit dans mes premieres lettres.

J'en voi une à la page 187, où notre Courtiſan aſſure *qu'il y a des perſonnes fort diſcrettes qui font paroître ſur leur viſage tout ce qu'elles ont dans le cœur.* Ce ſont-là en effet de fort diſcrettes perſonnes qui diſent des yeux, ce qu'elles ne diſent pas de la bouche. *Pag. 251. de la dern. Edit.*

Mais que prétend-t-il, page 337, en diſant que *l'heroïque ne traîne à ſa ſuite que des chevaux aîlez, des chariots dorés, des armes précieuſes & enchantées* ? Voilà ſans doute un moien d'être héros ſans peril & en toute ſûreté. Des armes enchantées pour tuer les autres, en demeurant ſoi-même invulnérable ; & avec cela des chevaux aîlez pour faire toutes choſes plus promptement ſoit dans le combat, ſoit dans *Pag. 428. de la dern. Edit.*

la retraite, je trouve qu'il a raiſon de dire *que cela eſt bien imaginé*, & ſans doute *ce Cavalier* s'entend en faits héroïques.

Pag. 329. de la 1. Edition. pag. 419. de la dern. Il connoît auſſi fort bien les interêts des Princes. Par exemple, quand il dit que Ferdinand devoit » prendre pour deviſe, les colonnes » d'Hercules, parce que ce Prince a » le premier pouſſé ſes conquêtes » audelà de ces colonnes fameuſes, » comme pour verifier ce qu'un Poë- » te latin avoit dit.

» *Herculeis aufertur gloria metis.*

Ce *comme* enferme une raiſon d'état très-importante & fort ſecrette. Car qui ſçavoit juſqu'ici que Ferdinand eût paſſé les mers avec une grande flotte pour verifier un vers latin, & qu'un Prince ſe fût aviſé d'être conquerant, afin qu'un Poëte ne fût pas menteur?

Pag 357. de la dern. Edit. Sans mentir, voilà de plaiſantes idées & bien aſſortiſſantes à celles que vous allez encore voir. Notre Courtiſan aſſure pag. 277, que de tous les objets viſibles, le mouvement eſt celui qui ſe rend le plus

ſenſible à la vûe ; au contraire pag. 243, il avoue que le mouvement n'eſt pas un objet viſible de ſoi-même, & que ſouvent *il dérobe à la vûe des choſes qui d'elles mêmes ſont viſibles.* Pag. 318. de la dern. Edit.

Il a une extrême joie à dire pag. 444. *que les tableaux ſont les livres des ignorans, mais que les tableaux de la deviſe ſont les livres des ſçavans, & des ſçavans délicats que le College n'a point gâtez, & que le monde a polis.* Pourquoi donc ſans avoir égard à cela, dit-il deux lignes plus bas, qu'il ſe ſerviroit de la Deviſe s'il avoit à inſtruire un jeune Prince, c'eſt-à-dire un Prince Enfant & qui eſt encore dans cette ignorance naturelle avec laquelle tous les hommes naiſſent ? Pourquoi mettroit-il entre les mains d'un enfant qui ne ſçait rien, *les livres des Sçavans délicats* ? Eſt-ce que jamais cet eſprit ne ſera d'acord avec ſoi-même ? pag. 515. de la dern. Edit.

Pour moi je ne comprens point comment il peut dire d'un côté page 207, qu'*il voit bien pourquoi* Pag. 274. de la dern. Edit.

les veritables beaux esprits sont si rares : Et nonobstant cela, dire d'un autre côté page 231, que tout le monde a de l'esprit, & qu'il ne sçait *rien de plus commun dans le Roiaume, que ce bon sens délicat*, qui fait selon lui tout le bel esprit.

Pag. 303. de la dern. Edit.

Pag. 77. 78. 84 de la dern. Edition.

Mais voici une source de contradictions que j'avois presque passée sans vous la faire remarquer. C'est dans les pages 51. 53. 56. où notre Courtisan assure que la langue Françoise n'aime point les hyperboles, les métaphores, & les phrases ; cependant il est certain qu'il a fait lui-même des phrases, des métaphores & des hyperboles, de tout cela, jusqu'à l'excès, & dans plusieurs endroits que vous ne verrez pourtant que dans la lettre suivante, parce que celle-ci est déja trop longue. Mais enfin de toutes ces contradictions, il s'en forme encore une qui est surprenante : C'est qu'Ariste & Eugene, les gens de notre Cavalier sont faits de telle façon qu'ils ont de la mémoire, & n'en ont point ; ils en ont si peu, que ne se

ressouvenant pas d'un moment à l'autre, ils se contredisent perpetuellement, & avec cela ils en ont tant qu'ils ne cessent presque point de citer, jusques-là qu'Ariste s'est ressouvenu de plus de six cens devises en se promenant avec Eugene sur le bord de la mer. De bonne-foi, Monsieur, je suis de l'avis de l'Apologiste qui dit pag. 107, que *cet effort de memoire hors d'apparence est une faute grossiere contre le vraisemblable.* Ce n'est pas qu'il ne dise aussi le contraire dans un autre endroit pag. 234. mais c'est dans celui-ci, qu'il dit la verité; car assurément le P. B. nous ôte tout prétexte de nous imaginer que ses entretiens ne sont que des promenades sur le bord de la mer, & l'on voit trop qu'il fait ici bien pis que ceux,

Qui dans leur cabinet assis au pied des hêtres, Satir. 9. de M. D.
Font redire aux échos des sottises champêtres.

Mais il est tems de finir cette longue liste d'absurdités & de contradictions. Je suprime donc toutes

celles que j'y pourrois ajoûter, & je demande ſeulement, ſi de celles que vous voiez ici, on peut en conclure autre choſe, ſinon que le livre où elles ſe trouvent eſt un livre composé ſans jugement, ſans méthode, ſans principe, & ſeulement à force de collections.

Certes il eſt impoſſible qu'un ouvrage qui ſeroit conçû avec ordre & par un ſeul eſprit, ſe dementît ainſi de page en page; il faut pour cela que l'Auteur l'ait composé ſans le concevoir, en y mettant non pas ce qu'il penſoit lui-même, mais ce qu'il trouvoit tout penſé dans les autres.

Que s'il y a quelques endroits qui brillent comme je vous le dis la premiere fois, c'eſt à peu-près de même que dans ces anciennes Cités, leſquelles n'aiant été bâties que peu-à-peu par une multitude infinie de differens eſprits, ne laiſſent pas d'avoir en particulier quelques édifices aſſez beaux, & cependant ne ſont en general qu'un amas confus de maiſons hautes & baſſes,

& si mal rangées, qu'on diroit que cela s'est fait plûtôt par caprice que par raison.

Enfin, Monsieur, quoi que le P. B. en puisse dire & malgré toute sa galanterie, il est certain que son livre prouve qu'il est encore moins *Courtisan* que *Religieux*, encore moins *Cavalier* que *Jésuite*. Et en effet s'il eût eu la moindre qualité d'un homme de Cour, il n'eût jamais écrit des choses si contraires à toutes sortes de raisons; ou s'il eût été capable de les écrire dans une premiere passion, il n'eût jamais pensé à les défendre par une Apologie. Il se fut contenté de voir ses fautes que je lui avois doucement marquées; il eut entendu tout-à-fait, ce que je ne lui disois qu'à demi, il eut profité en secret de ma retenue, il eut gardé un silence politique: & demeurant toujours dans la résolution de ne répondre point, il eut fait douter au moins, s'il pouvoit répondre; au lieu qu'ayant voulu parler, il a fait voir par toutes les choses qu'il a dites, qu'il n'avoit

rien du tout à dire. Mais enfin, Monſieur, puiſqu'il a cru à propos de me donner cet avantage, que je ne lui demandois pas, je me perſuade que vous en ſerez bien-aiſe pour l'amour de moi. Je ſuis, &c.



✱✱✱✱✱✱✱✱✱:✱✱✱✱✱✱✱✱✱

SEPTIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Après vous avoir dit de quel ſens le livre du P. B. eſt penſé, je puis vous dire préſentement de quel ſtyle il eſt écrit. Cet ordre eſt le plus naturel : & c'eſt proprement deſcendre de la ſource au ruiſſeau. Car comme dit Ciceron, Horace, Quintilien, ou plûtôt comme dit tout le monde, le bon ſens eſt la ſource du beau ſtyle.

On ſçait aſſez que le ſtyle n'eſt pas ſeulement un mélange de ſons & de voix qui n'ayent que du nombre & de la cadence comme les notes dans la Muſique ; il faut ici que les ſons ſoient pleins d'eſprit ; il faut qu'ils forment un ſens juſte, une idée veritable, claire, diſtincte ; & ſans cela l'on peut dire que le ſtyle le plus doux & le plus nombreux,

n'eſt qu'une maniere de chanſon.
On ne diſconvient point auſſi que la penſée ne ſoit ce qu'il y a de plus conſiderable dans le ſtyle ; en ſorte que les mots ne ſont que pour les penſées, & comme l'on dit ſouvent, ne ſont que les habits des penſées. Cette petite métaphore eſt auſſi raiſonnable qu'elle eſt commune ; parce qu'elle fait bien concevoir qu'il eſt aiſé, qu'une penſée juſte ſoit mal écrite, comme il eſt aiſé qu'une perſonne bien faite ſoit mal vétue : Mais qu'il eſt au contraire preſque impoſſible de bien écrire une penſée viſiblement fauſſe, comme de bien mettre une perſonne laide & contrefaite. Car il eſt vrai qu'alors tout ce que le ſtyle a de douceur, de tendreſſe, de pompe, d'éclat, de charmes, tout cela eſt inutile ; & quand on ſe peine à chercher de beaux mots pour une ſotte penſée, on fait une choſe qui n'eſt guere moins ridicule, que ſi à force de parer un ſinge, on s'imaginoit en faire une jolie demoiſelle.
Il s'enſuit donc clairement de ce

principe, que le livre dont il s'agit étant comme vous avez vû tout plein de fautes, contre le bon ſens, il eſt fort difficile qu'un tel livre ſoit auſſi bien écrit que ſon Auteur ſe l'imagine, & qu'il le dit lui-même p. 37, où il aſſure que parlant François auſſi bien qu'il fait, il a raiſon de ſouhaiter qu'on parle François par toute la terre; & encore page 130, où il reconnoît de bonne foi que pour bien parler & pour bien écrire, il faut faire ce qu'il a fait.

Pag. 58. & 180. de la dern. Edition.

Mais afin d'examiner cela plus en particulier & avec ordre, je conſidere que le diſcours eſt un aſſemblage d'expreſſions ou de phraſes, & que l'expreſſion eſt un aſſemblage de mots; de ſorte que pour ne rien confondre ici, il ne faut que mettre d'un côté ce qui concerne les mots, en mettant de l'autre ce qui regarde les expreſſions, ou les phraſes; & que par ce moien l'on verra tout ce qui dépend du ſtyle.

Je ne vous en ai preſque rien dit dans mes premieres lettres; parce que je ne voulois point que le P. B. ve-

nant à les voir pût me reprocher de le quereller pour des mots ; mais il faut enfin reconnoître que ce P. étoit bien éloigné de me faire un tel reproche, lui à qui les mots sont infiniment plus considerables que les choses ; lui qui en fait sa principale étude, & qui paroît plus exact & plus religieux sur le style, que sur la Religion même. Car, comme vous avez vû, il n'a pas de grands scrupules quand il s'agit de la foi ; mais quand il est question du style, il se sent alors tout rempli de crainte ; *il avoue franchement qu'il est de ces esprits timides & scrupuleux qu'une metaphore effarouche*. Et il s'écrie quelquefois pour le moindre mot, *Ah mon Dieu quel langage !*

Entretiens d'Ariste, pag. 323. de la 1. Edition. Pag. 397. de la derniere.

Je vois donc bien que ce seroit lui faire un extrême dépit que de ne pas examiner son style, & de lui dire seulement que le style n'est pas assez considerable pour être le sujet d'une dispute publique entre des personnes qui écrivent ; il prendroit cette raison generale pour une calomnie que je n'aurois pas osé expliquer en

Entretiens d'Ariste, Pag. 211. de la 1. Edition. p. 424. de la derniere.

particulier ; c'eſt pourquoi j'aime bien mieux lui faire le plaiſir de l'examiner ſur le ſtyle, puiſqu'il le veut, & qu'il ſe conſidere en cela comme le Juge ſouverain des Auteurs, & comme *le modele des honnêtes gens.* Délicateſſe, p. 35.

Je commence donc par les mots, dont les défauts ſont principalement d'être *bas, affectés & impropres.* Vous en verrez dans le P. B. de toutes ces ſortes. Et premierement il eſt peu de mots plus bas que *faiſeur* & *connoiſſeur*, dont il ſe ſert très-ſouvent & fort ſerieuſement, pour marquer les perſonnes les plus habiles & les plus intelligentes ; au lieu que ſelon le génie de notre langue, ces mots ne peuvent ſervir que pour ſe moquer des ignorans qui font les habiles. Mais on n'a jamais dit ſerieuſement un faiſeur de tableaux, pour dire un excellent Peintre, ni un faiſeur de diſcours, pour dire un grand Orateur, & je ne croi pas que le P. B. lui-même, tel qu'il eſt, trouvât bon qu'on l'appellât un faiſeur de dialogues. Il faut ajoûter

à cela le mot de *gaillard*, qui eſt un terme du langage des hales pour dire *guai* ou *enjoué* ; & en verité je ne ſçai pas comment la haute éloquence du P. B. peut s'accommoder d'un mot ſi bas.

Mais ce n'eſt rien que les mots bas, en comparaiſon des mots affectés, dont tout ſon livre eſt composé ; car c'eſt une curioſité que l'Auteur a eue d'y mettre à quelque prix que ce fût tous les mots nouveaux, ſe plaiſant ainſi à parler un langage plus curieux que François, comme ces gens dont Quintilien a dit, *quos curiosè potiùs loqui dixeris, quàm Latinè.* Il ſeroit inutile de compter ici tous ces mots nouveaux puiſque lui-même en a fait un Dictionnaire qui tient plus de vingt pages ; mais il ne dit pas qu'il les repete à chaque moment dans la ſuite de ſon livre, & que par exemple, *fin*, *finement* & *fineſſe* y ſont peutêtre plus de cent fois.

Quintil. *Inſt. Orat. lib.* 8. *cap.* 1.

On y trouve auſſi *vogue* par tout ; des mots en vogue, des diminutifs en vogue, une langue en vogue,

un art en vogue, je ne ſçai quoi en vogue. Enfin, Monſieur, toutes les fois qu'il faut dire qu'une choſe eſt en uſage, qu'elle eſt dans le commerce du monde, qu'elle a cours, qu'elle eſt commune, ordinaire, publique, approuvée, établie, il ne ſe ſert plus de tous ces mots ni des autres de même ſens qui varient le diſcours, il n'emploie que *vogue*, & il le repete ſi ſouvent que cela rend ſon ſtyle affecté, ſec & aride.

Mais c'eſt encore pis de la particule *fort*, qui tient par tout la place de *tres* & de *bien*. Il l'a miſe tant de fois dans ſa premiere édition, qu'il a été obligé de l'ôter en plus de deux cent endroits dans la ſeconde. On ne trouvoit preſque ni verbes, ni adverbes, ni adjectifs, qui ne fuſſent accompagnés de *fort*; & avec cela le P. B. s'imaginoit être fort élégant.

C'eſt l'être auſſi beaucoup à ſon gré, que de s'écrier pour rien comme une précieuſe : *Mon Dieu, que vous me faites de plaiſir! Hé mon Dieu, que dites-vous-là! Bon Dieu*

que de grandes choses dans cette bagatelle ! Bon Dieu , quel langage ! Mais ne faut-il pas s'écrier plus justement que lui : Bon Dieu, que ce Cavalier est affeté ! Que ce Courtisan est précieux ! Que cet homme est femme ! En verité il y a sujet de rire après cela quand on lui entend dire pag. 54, que la langue Françoise ne *hait rien tant que l'affectation* ; & encore pag. 55, *qu'il n'est rien de plus ridicule , ni qui dégoûte davantage que le jargon de certaines femmes , qui dans une conversation disent cent fois un mot qui ne fait que de naître.* Cela est divertissant , de voir ainsi un auteur qui se peint lui-même sans y penser , & qui fait son portrait si ressemblant , qu'il ne peut pas l'être davantage : car comme il ne croit peindre qu'une personne étrangere , il n'y mêle point d'amour propre , il ne se flatte point , c'est lui-même avec son style si affecté , & si digne de tous les noms qu'il lui donne.

Pag. 82. de la dern. Edit.

On voit en effet , qu'il est un de ces écrivains , *qui* , comme dit M. Pascal , *masquent toute la nature , il*

n'y a point de Roi parmi eux, mais un Auguſte Monarque; point de Paris, mais une Capitale du Roiaume. Penſées de M. Paſcal.
Tout cela eſt vrai du P. B. & encore bien davantage; car il n'y a pour lui, ni Peintres ni Sculpteurs, ni Architectes, ni Médecins, mais des *Maîtres de l'art.* En voici un exemple choiſi parmi cinquante autres. Il dit page 225, *qu'il y a un je ne ſçai quoi dans les maladies, où les Maîtres de l'art reconnoiſſent, &c.* Examinons un peu ces mots, *les Maîtres de l'art.* De quel art? eſt-ce de l'art *des maladies?* Car le mot d'art, ne peut ici ſe raporter qu'à *maladies.* On n'a pourtant pas encore oui dire qu'il y eût parmi les hommes un art qu'on nommât *l'art des maladies.* Il y a bien une connoiſſance qui ſert à chaſſer les maladies, & qu'on appelle *la Médecine*; mais ſi la médecine eſt un art ou une ſcience, & ſi les médecins ſeront contens qu'on les appelle *Maîtres de l'art*, c'eſt une queſtion que je renvoie à la Faculté. Voiez cependant combien d'embar-

Pag. 327. *de la dern. Edit.*

ras, combien d'équivoques pour n'avoir pas voulu parler naturellement, & dire ſans façon, *les Médecins*. Mais quoi qu'il en puiſſe arriver, on ne réduira pas le P. B. au ſtile des autres hommes il ne dira pas comme eux *des lions*, mais *des animaux que la fiévre ne quitte point*. Que faire à cela? c'eſt un inſtinct qui eſt plus fort en lui, que la raiſon. Il ſçait bien qu'il devroit parler plus ſimplement dans des entretiens familiers; il ſçait bien qu'il devroit y appeller les choſes par leur nom, puiſqu'il dit lui-même, page 53. & 54, *que ceux qui ne les y appellent pas, ſont auſſi éloignez du caractere de notre langue, que les maſques qui courent les ruës pendant le carnaval avec des habillemens bizares, ſont éloignez de nos modes*. On ne peut rien ajoûter à cette comparaiſon; & puiſque avec cela le P. B. ne laiſſe pas d'être affecté, je crois que l'affectation lui eſt naturelle.

Pag. 81. de la derniere.

Il eſt vrai auſſi qu'elle s'accorde tout-à-fait bien avec le jugement

qu'il fait paroître dans le choix des mots. Car le plus ſouvent, il en choiſit qui ſont comme vous allez voir les plus propres & les plus juſtes du monde.

Il dit par exemple *la foi d'un chien*, pour dire la *fidelité d'un chien*; cela eſt-il pardonnable à un homme qui ne pardonne rien en cas de ſtile? Entretiens d'Ariſte, pag. 401. *cela n'eſt pas dans les edit. ſuivantes.*

Il dit que *Henriette de France, Reine d'Angleterre, menoit une vie aſſez obſcure*, pour dire une *vie privée & retirée*; car ſon intention n'eſt pas de blâmer, mais de louer cette ſage Reine. Entr. d'Ar. *pag.* 395. *de la* 1. *Edition. pag.* 473. *de la derniere.*

Il dit que *les pierreries ſont des abregez de tout ce qu'il y a de plus auguſte dans le monde*, & c'eſt peut-être la premiere fois que le nom d'*Auguſte* a été donné à des pierreries, ayant juſqu'ici été reſervé pour la grandeur de la majeſté, de l'autorité, du mérite & de la vertu. Entr. d'Ar. *Pag.* 442. *de la prem. Edit. Pag.* 513. *de la dern.*

Il veut louer un Prince, & il dit que ce Prince *entend tout finement*. Mais cela étant pris à la lettre marque un défaut d'eſprit plûtôt qu'une bonne qualité ; car c'eſt en effet un *Pag.* 212. *de la* 1. *Edition, pag.* 305. *de la dern.*

moien de ſe tromper ſouvent que d'entendre finement toutes choſes, puiſqu'il y a des choſes qui n'étant point dites finement, ne doivent point être entenduës finement. Et le P. B. lui-même avouë page 214, que *c'eſt quelquefois un foible d'avoir trop de pénétration & de lumiere*, c'eſt à dire, de penſer tout finement. Mais enfin le mot *finement* eſt un mot nouveau qu'il faut employer, en quelque ſens que ce ſoit.

Pag. 283 de la dernière Edit.

Ibidem.

Il ajoûte que ce Prince qu'il croit louer beaucoup, *badine fort ſpirituellement & de bonne grace.* Comment *badine*, eſt-ce là louer un Prince? & que veut dire cet Auteur, quand il écrit cela à toute la poſterité? Il veut dire que le Prince eſt agréable en converſation. He! qu'il le diſe donc preciſément & comme on l'a toûjours dit, ſans rechercher une expreſſion nouvelle, inouye, obſcure, & toute équivoque. Car enfin *badiner* s'entend encore plus des actions que des paroles; & cela jette dans l'imagination, je ne ſçai quelle idée qui fait bien voir que

le P. B. ſe trompe dans le ſens des mots.

Je ne vous en donnerai plus que deux ou trois exemples ; car de vous les rapporter tous, ce ſeroit trop fatiguer le public à qui vous montrez mes lettres, & je deviendrois coupable d'une faute plus grande que celles que je reprens dans ce P.

Il dit donc que le *beau langage reſſemble à une eau pure qui coule de ſource, & non pas à ces eaux artificielles qu'on fait venir dans les jardins des grands*, comme ſi les eaux des jardins n'étoient pas auſſi naturelles que les autres. Il eſt vrai qu'on les y fait venir par artifice, mais elles ne ſont pas pour cela artificielles, non plus que les fruits qu'on ſert avec tant d'art ſur les tables des grands, ne ſont pas pour cela des fruits artificiels ; & il paroît bien que le P. B. n'a pas connu le ſens de ce mot, ou du moins qu'il n'y a pas fait de reflexion.

Entretiens d'Ariſte. *Pag.* 55. *de la prem. Edit. page* 83. *de la dern.*

Il dit que deux chers amis furent bien-aiſes de ſe revoir *pour jouir un peu l'un de l'autre*, au lieu de dire pour

Pag. 2. *de la* 1. *Edition.*

jouir *de l'entretien l'un de l'autre*; comme il a été averti de le mettre à la seconde édition, afin de resserrer & déterminer le sens du mot *jouir* qui alloit un peu trop loin, sans qu'il y eût pris garde.

Il condamne ces mots *glorieux rabaissement*, quand on parle d'une ame qui est soûmise à la Religion. Il dit que *rabaissement* ne vaut rien là, mais qu'on diroit bien le *rabaißement des monnoyes*, ce qui a fait tire tant de gens que par ce moien le P. B. a sçû qu'il falloit mettre à la seconde édition, non pas *rabaissement*, mais *rabais des monnoyes*.

Enfin, Monsieur, je ne finirois point, si je vous disois sur cela tout ce qu'il y a à dire, mais je vous tiens parole; je ne parle plus des mots, & je viens aux expressions, où je vois bien qu'il faudra faire encore de grands retranchemens, pour ne pas accabler le monde.

Les expressions peuvent être défectueuses en plusieurs manieres, qu'on peut réduire à trois principales. La premiere, quand elles ne

sont pas naturelles. La seconde, quand elles sont mal construites en elles-mêmes. La troisiéme, quand elles sont mal disposées les unes avec les autres.

Le P. B. qui est d'accord de toutes choses, les explique en particulier dans son entretien de la langue Françoise, où il dit que cette langue n'aime point les hyperboles, les exagerations, les métaphores, les affectations, en un mot tout ce qui n'est pas naturel.

Mais à vous parler franchement, il le dit comme il l'entend dire ; car pour lui, je ne pense pas qu'il y soit fort fin. Au moins ne le montre-t-il pas, lorsque voulant critiquer des Ecrivains célebres, il appelle exagerations & hyperboles quelques-unes de leurs expressions, en les détachant de toutes sortes de sujets, comme si l'on pouvoit juger d'une hyperbole sans sçavoir sur quel sujet elle est faite.

Il met seulement en marge, *Réfutation de la lettre à un Seigneur de la Cour*, ce qui m'a obligé de voir

Entr. d'Ar. *Pag.* 136. *de la* 1. *Edit. pag.* 190. *de la derniere.*

la lettre qui eſt de lui avec la réfutation : & il ne faudroit que les rapporter l'une & l'autre, pour montrer qu'il ſe trompe. Mais ces deux pieces ayant été faites dans le trouble de l'Egliſe, on ne doit pas les produire préſentement qu'elle eſt dans une heureuſe paix *, & qu'elle jouit de ce don du Ciel, qu'elle a reçû principalement par les mains du Roi. Ce ſeroit une eſpece de ſacrilege d'imiter le P. B. qui ſemble n'avoir écrit ſon livre que pour troubler cette paix ſi ſainte ; & d'ailleurs il n'eſt nullement néceſſaire de faire de ces efforts injuſtes pour montrer à tout le monde que ce P. a fait des exagerations & des hyperboles, comme un homme qui ne les connoît pas, & qui croit de bonne foi n'en point faire.

Entr. d'Ar. page 47. de la 1. Edit. p. 71. de la dern.

Dans nos bagatelles, dit-il, *dans nos folies ingénieuſes, dans tout ce qu'on appelle jolies choſes ; Que de nobleſſe ! que d'élevation ! que de bons*

* La célebre paix de Clement IX. conſacrée par une Médaille qu'on voit dans la premiere Edition de l'Hiſtoire Métallique de Louis XIV.

sens ! Je sçai bien qu'il ne prend pas cela pour une exageration, parce qu'il est accoutûmé de se récrier ainsi sur la moindre chose : mais c'en est une pourtant, & bien sensible aux esprits justes & raisonnables, qui diroient tout au plus qu'il y a de l'élévation, de la noblesse & du bon sens jusques dans nos bagatelles, mais qui ne se récrieroient pas comme s'ils se trouvoient tout d'un coup élevez audessus de la nature.

Y eût-il aussi jamais une hyperbole plus forte que celle où il dit, que *les pierreries sont des abregez de ce qu'il y a de plus auguste dans la nature ?* N'est-ce pas là pousser l'exageration audelà de toute raison, & de tout sens.

Pag. 442. de la 1. Edit. Pag. 513. de la dern.

Mais ce qu'il dit en tant d'endroits des qualitez de la Devise, Qu'*elle est de toutes les productions de l'esprit la plus spirituelle* ; Que *c'est un genre d'ouvrage extraordinaire, qui a les perfections de tous les autres* ; Que *c'est une science admirable, qui comprend toutes les sciences* ; Qu'*elle renferme ce qu'il y a de*

Pag. 334, 323, 377, 378, 442, de la 1. Edit. P. 412. 424 425. 457. 513. de la der.

plus rare dans la nature, de plus curieux dans l'art, de plus exquis dans les auteurs; Qu'elle contient des corps qui tout naturels qu'ils ſont, ſemblent avoir des qualitez audeſſus de la nature. Tout cela n'eſt-ce pas hyperbole ſur hyperbole? puiſqu'enfin la deviſe, & même celle qu'on appelle heroïque, n'eſt veritablement qu'une petite comparaiſon, dans laquelle un homme illuſtre ſera comparé à un lion, à un ſerpent, à un ours, & preſque toûjours à quelque bête.

Il eſt donc vrai, qu'à dire les choſes comme elles ſont, la Deviſe n'eſt pas un ſi grand ouvrage; ce n'eſt pas même un ouvrage fort ſerieux; & l'on en ſera peu ſatisfait, ſi on la regarde autrement, que comme un jeu d'eſprit, & comme une petite figure de Rhetorique, laquelle parmi pluſieurs défauts, n'a jamais qu'un ſeul trait par où elle peut plaire à l'eſprit, & le divertir pour un moment, mais non pas lui offrir une beauté, de laquelle on puiſſe dire ſans hyperbole tout ce que le P. B. en a dit.

Cependant, Monsieur, il croit encore n'en point dire assez, tant il est touché, charmé, & comme il dit lui-même, enchanté de la devise. Il faut pourtant, s'il est possible, rompre cet enchantement, & faire sentir à ce P. les hyperboles & les exagerations dans lesquelles il s'emporte. En voici, ce me semble, un moien qui réüssira. C'est une devise qui me vient dans l'esprit, pour representer une personne dont la conduite peu reguliere est contraire aux plus communes regles. J'exprime cela par *une écrevisse*, avec ce mot, TOUT A REBOURS. On sçait assez que l'écrevisse recule en marchant, & qu'en cela elle est contraire à tous les animaux. Mais ce qu'il y a de remarquable dans cette devise, c'est que le nom de la personne qui en est le sujet se trouve renfermé dans le mot; & c'est une circonstance, qui selon le P. B. donne à la devise *une justesse admirable*: C'est ce qu'il appelle *le merveilleux*, c'est une de ces beautez qui le charment. Je voudrois donc lui demander, si après cela il

Entr. d'Ar. *Pag.* 327. *de la prem. Edit.* *pag.* 411. *de la derniere.*

dira encore que la devise est la plus belle, la plus grande, la plus noble de toutes les sciences. En verité, Monsieur, je pense que ce ne sera plus là son sentiment, & que sortant par-là de son erreur, il verra bien que tout ce qu'il a dit n'est qu'un excès d'hyperboles & d'exagerations. Je passe donc aux méthaphores & à toutes ces expressions forcées & affectées que le P. B. appelle des phrases.

A peine a-t-il prononcé que notre langue n'aime pas ces manieres de phrases, qu'aussitôt il en fait lui-même, & accuse injustement les autres d'en faire.

Entr. d'Ar. Page 143. de la prem. Edit. Page 198. de la dern.

Il condamne cette expression de l'Imitation de Jesus-Christ. *Il faut que vous conserviez votre ame, dans la privation de toutes les douceurs.*

Voilà, dit-il, *ce qui s'appelle des phrases, ou je ne m'y connois pas, ou cela est un peu nerveze.* C'est donc qu'il ne s'y connoît pas; car il n'est point d'expression plus simple, plus claire, plus naturelle que celle-là, pour marquer l'état d'une ame qui

demeure privée de toutes les douceurs ; & on le défie de mieux dire la même choſe. Mais après tout, faut-il s'étonner ſi *un Cavalier*, ſi *un homme de Cour*, n'entend pas bien le langage de dévotion ? Ce qui eſt étrange, c'eſt qu'il n'entend pas mieux l'autre langage, & qu'il fait lui-même de ces phraſes qu'il condamne abſolument. Car dans le même endroit où il ne veut que *des expreſſions ſimples & communes*, il ajoûte *qu'il faut que les mots ayent de la proportion entr'eux, qu'ils ſoient faits l'un pour l'autre, & que leur alliance ſoit autoriſée par l'uſage*. C'eſt cela qu'on peut veritablement apeller des phraſes. *L'alliance des mots* pour dire la liaiſon, quelle affeterie ! Parler de deux mots comme d'un mari & d'une femme, dire ſerieuſement & repeter pluſieurs fois, que des mots *ont de la proportion entr'eux, qu'ils ſont faits l'un pour l'autre, que leur alliance eſt autoriſée*, ne ſemble-il pas que le P. B. faſſe leur généalogie, & enſuite leur mariage?

Entr. d'Ar. *Pag.* 56. de *la* 1. *Edit.* *Pag.* 84. de *la dern.*

Mais quelle idée a-t-il quand il dit

dans un autre endroit qu'un *mot ne fera pas fortune*, & qu'un autre mot *a une étoile heureuse?* Qu'est-ce que cela? dire d'un mot qu'il a une étoile, ce qu'on ne peut pas même dire raisonnablement d'un homme! Car quoiqu'on prétende que le mot *étoile* ne signifie que le destin, le sort, le génie, cela n'empêche pas que ce mot ne porte l'esprit à penser que ce génie, ce sort, ce destin sont attachez à une étoile, selon la fausse & ridicule pensée de quelques esprits superstitieux. Et il ne sert à rien de citer un prétendu nouvel usage; car s'il ne s'agissoit que d'un mot nouveau qui n'eût point encore de sens en notre langue, il est certain que ce nouvel usage pourroit lui faire signifier indifferemment une chose ou une autre; mais il est question d'un mot, qui est un des premiers de la langue, & qui a toûjours eu un sens établi & déterminé par un usage perpetuel, aussi bien dans le langage commun que dans le sacré: Il n'est donc pas juste que cet usage de tant de siécles cede à une mode de quel-

Pag. 140. de la prem. Edit. pag. 194. de la dern.

ques jours ; & quand il arrive ainſi que l'uſage combat l'uſage, il faut être pour celui pour qui ſont la raiſon & la Religion ; en ne conſiderant plus l'autre uſage que comme une corruption & un abus.

Mais revenons aux phraſes du P. B. *l'alliance des mots ! l'étoile des mots* ! Cela eſt auſſi divertiſſant que ce qu'il dit ailleurs, qu'il y a *des mots à double face, qui regardent de deux côtez*, pour dire à double ſens ; & qu'il y a auſſi *des mots qui ont des queuës*, pour dire qui ont un regime. Ce ſont donc d'étranges choſes que des mots ; ſelon le P. B. ils ont des queuës, ils ont des faces doubles ; ce ſont des monſtres : & c'eſt parmi ces monſtres, que le P. B. fait l'Hercule, & qu'il s'imagine avoir comme lui cette éloquence victorieuſe qui enchaîne les peuples.

Entretiens d'Ariſte, Pag. 139. *de la* 1. *Edit.* Pag. 190. *de la dern.*

Je m'en rapporte à toutes les belles phraſes que vous avez vûës, & à celles que vous allez encore voir, par exemple, *il n'entre dans rien* ; pour dire, il ne conſent à rien, il n'approuve rien, il ne ſe rend point, il reſiſte à tout, & cent autres expreſ-

Entr. d'Ar. Pag. 39. *de la* 1. *Edition.* Pag. 133. *de la dern.*

ſions qui étant très-belles & très-naturelles, rendent cette métaphore d'autant plus ridicule, qu'elle eſt plus inutile.

Entr. d'Ar. Pag. 261. de la prem. Edition. Pag. 339. de la derniere.

L'Aigle du Gratiani ne roule que ſur l'oppoſition. Un aigle qui roule ſur une oppoſition ; la belle phraſe! le beau galimatias !

Pag. 213. de la 1. Edit. pag. 171. de la dern.

On a tort de nous reprocher notre inconſtance ſur le chapitre du Langage. A quoi ſert là ce chapitre, ſi ce n'eſt à brouiller une expreſſion & à la rendre très-baſſe ? *Eſtre inconſtant ſur un chapitre* ! y-a t-il là du ſens ? Point du tout, mais c'eſt aſſez pour le P. B. qu'il y ait de la nouveauté.

Pag. 215. de premiere Edit. Pag. 284. de la dern.

Ils le tournent ſi bien qu'il donne où ils veulent, ſans croire même y donner. Ce *donner* eſt doublement métaphorique, & il eſt mis là pour *aller.* Mais de bonne foi, n'y auroit-il pas plus de raiſon & plus de François de dire, *ils le tournent ſi bien qu'il va où ils veulent, ſans qu'il ſçache lui-même où il va ?* Peut-on nier que *tourner*, qui marque du mouvement local, ne s'accorde beaucoup mieux avec *aller* qui en marque auſſi, qu'a-

vec *donner* qui n'en marque point, au moins proprement ni clairement, & qui est un mot très-équivoque dans ce sens métaphorique & étranger qu'on lui attribuë ?

Mais c'est ainsi qu'il plaît au P. B. d'étendre les métaphores, avec une affectation qu'il condamne lui-même en cent endroits, & pour laquelle on ne peut citer aucun usage qui ne soit un veritable abus.

Car après tout, l'usage qui est le maître absolu des mots ne l'est pas tant de l'union des mots. Il les forme comme il veut, & les attache sans raisonner à des sens & à des idées ; mais après cela, c'est la raison qui les unit les uns avec les autres selon qu'il est nécessaire pour en faire des images & des expressions, de ses conceptions & de ses raisonnemens. C'est pour cela qu'avec le même usage & les mêmes mots on voit tant de stiles differens, c'est à dire tant de manieres differentes, d'unir & de disposer les mots, parce qu'en effet cela dépend de la raison, qui agit differemment dans chaque homme en particulier.

Ainſi quand il ſe trouve quelque ridicule phraſe , quelque impertinente union de mots qui ne forme aucun ſens raiſonnable ; on peut dire que c'eſt un déreglement d'eſprit qui ne ſera point rectifié par l'uſage. Car on n'appelle point uſage l'affectation de quelques précieuſes & précieux qui ſe laiſſent éblouir à la premiere nouveauté , & qui avec tout leur bel eſprit regardent une phraſe nouvelle à-peu près comme des paiiſans regardent une Comete qu'ils appellent la grande étoile , s'imaginant que c'eſt véritablement une étoile plus grande même & plus lumineuſe que pas une autre. Mais les perſonnes un peu intelligentes ſçavent que cette lumiere, qui les étonne , n'eſt qu'une matiere embraſée qui ne durera pas ; & en effet , après quelque tems la Comete ſe diſſipe , & l'on n'en parle plus. Voilà ce que deviennent ces phraſes métaphoriques , & ſans raiſon , qui naiſſent de tems en tems dans la langue. D'abord une troupe de femmes avec quelques hommes, dont elles ſont tout enſem-

ble les maîtres & les maîtresses, se rendent les admirateurs de cette nouvelle façon de parler ; il n'est rien à leur gré de plus beau ni de plus brillant ; ils s'en servent dans leurs conversations, dans leurs billets, dans leurs livres ; mais cependant les esprits judicieux s'en abstiennent avec raison, parce qu'ils sçavent ce que c'est, & que le bon sens ne souffrira pas longtemps ce prétendu nouvel usage.

Ce n'est pas, Monsieur, que les phrases du P. B. ne manquent même de cet usage prétendu ; car il a donné à toutes celles que vous avez vûës, un mauvais tour que l'on ne voit point dans aucun autre Auteur. Je pense qu'il n'y a que lui qui dise *que le bel esprit est de la nature des pierres précieuses*, pour dire qu'il ressemble en quelque sorte aux pierres précieuses. Il est encore unique dans cette façon de parler, *Il fut contraint de parler brusquement, & de dire adieu à son ami & à la mer, dans un tems où il pensoit jouir de l'un & de l'autre.* Ce sont les dernieres paroles

Entr. d'Ar. pag. 193. de la 1. Edit. Pag 258. de la dern.

de ſon livre, qui ſont comme vous voiez une belle comparaiſon d'un ami avec la mer, & de la jouiſſance de l'un avec la jouiſſance de l'autre. Qu'eſt-ce que tout cela ſignifie? A-t-on jamais dit en François *jouir de la mer?* Et le P. B. nous citera-t-il le Doge de Veniſe qui épouſe la mer ſolemnellement? D'où il s'enſuit que ſi l'on peut épouſer la mer, on peut auſſi jouir de la mer. La citation ſeroit ſans doute fort plaiſante; mais cependant la phraſe n'eſt point Françoiſe.

Je pourrois ajoûter cent autres métaphores de ce P. à celles que vous voiez, outre que tout ſon diſcours de la langue Françoiſe n'eſt qu'une longue métaphore, où il parle perpetuellement de cette langue comme d'une perſonne, ſans jamais changer ce méchant tour.

Mais quand je regarde que ma lettre eſt déja trop longue, je penſe que vous ne ſerez pas fâché que je la finiſſe, & que je ne vous donne qu'au premier ordinaire, ce que je vous ai promis touchant les phraſes qui ſont mal conſtruites en elles-mêmes, & les unes avec les autres. Je ſuis, &c,

HUITIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Nous en ſommes demeurez la derniere fois ſur la mauvaiſe conſtruction de la phraſe. On ſçait bien que c'eſt d'où viennent l'obſcurité, l'équivoque, & l'embarras, qui ſont des défauts d'autant moins pardonnables au P. B. qu'il en accuſe injuſtement les autres.

Il condamne cette expreſſion de l'Imitation de J. C. *Je ne trouve du repos en aucune créature, mais en vous ſeul, ô mon Dieu!* Il veut qu'on diſe: *mais j'en trouve en vous ſeul*, en repetant le verbe. En vérité, Monſieur, cette Critique fait bien voir que le P. B. qui veut donner au public des regles de notre langue, ne ſçait que les termes de ces regles, & n'en conçoit point l'eſprit.

Entretiens d'Ariſte, *page* 146, *de la* 1. *Ed. pag.* 201. *de la dern.*

Il a oui dire par malheur pour lui, que l'on peut repeter quelquefois;

& il en a conclu qu'il faut repeter toûjours, lors même que la phrase n'en seroit pas plus nette, comme dans cette circonstance. Car je demande si cette expression, *je ne trouve du repos en aucune créature, mais en vous seul, ô mon Dieu!* n'est pas aussi pure que si l'on repetoit, *mais j'en trouve.*

Il est vrai que le P. B. a interêt de critiquer de la sorte; car si c'étoit veritablement un défaut que de ne pas toûjours repeter, on ne pourroit pas nier que ce P. ne possedât souverainement la perfection opposée à ce défaut; puisque jamais homme n'a répeté si souvent, ni si inutilement que lui.

Entret. d'Ar. *page 64. de la 1. Edit. page 95. de la dern.*

Par exemple, dans cette période: *Charles-Quint disoit que s'il vouloit parler aux Dames, il parleroit Italien; que s'il vouloit parler aux hommes, il parleroit François; que s'il vouloit parler à son cheval, il parleroit Allemand; que s'il vouloit parler à Dieu, il parleroit Espagnol.* Voilà bien des *s'il vouloit parler, parleroit;* & à moins que d'être délicat, comme le P. B. on n'aimera point cette

Page 243. de la 1. Edit. page 316. de la dern.

harmonie, non plus que celle-ci. *De grace, eſt-ce aßez connoître que de connoître la perſonne, & que de connoître qu'elle eſt aimable?* il y a là trois *connoître*, dont un ſeul ſuffiroit s'il étoit bien ménagé.

Cependant le P. B. nous veut perſuader qu'il ne peut ſouffrir un mot, s'il n'eſt abſolument néceſſaire, & que c'eſt pour cela qu'il condamne cet endroit de l'Imitation de J. C. *vous vous aimez trop par un amour dereglé.* *Pag. 146. de la prem. Edit. Page 202. de la dern.*

Dès qu'on s'aime trop, dit ce P. *on s'aime avec déreglement, ainſi* PAR UN AMOUR DEREGLE' *eſt inutile après* TROP. Mais pourquoi donc le P. B. a-t-il fait lui même la phraſe que voici? *la flâme ne deſcend jamais en bas.* Car dès qu'on deſcend, il eſt ſans doute qu'on deſcend en bas, ainſi *en bas* eſt inutile après *deſcend.* C'eſt la même raiſon de ce P. & ſans mentir dans la circonſtance où vous la voiez, je ne penſe pas qu'il y ait d'homme au monde aſſez ſerieux pour n'en pas rire. *Pag. 298. de la 1. Edition. p. 381. de la derniere.*

Mais d'ailleurs par quelle regle

d'éloquence n'eſt-il point permis dans un diſcours, de dire deux choſes qui n'ayent qu'un même ſens, & dont la derniere ne ſerve qu'à marquer plus fortement ce même ſens, comme dans l'endroit que le P. B. a condamné? Certes ſi c'eſt là une faute, elle a fait d'illuſtres coupables, puiſque les Demoſthenes & les Cicerons ne s'en cachent point; & je voudrois pour l'honneur du P. B. que ſon livre n'eût point d'autres défauts. Mais voiez ceux-ci qui rendent les phraſes ridiculement équivoques.

Pag. 360. de la 1. Edit. Cela n'eſt point dans les Ed. ſuiv.

On a repreſenté, dit-il, *une femme fort laide, qui vouloit être aimée par un épouventail.* Ce tour de phraſe eſt plaiſant, car il ſemble que cette femme vouloit être aimée par un épouventail, & c'eſt au contraire qu'elle a été repreſentée par un épouventail. Vous trouverez par tout dans le P. B. de ces ſortes de fautes; & on n'a pas de peine à ſe l'imaginer, puiſque celle-ci ſeule fait aſſez voir que ce P. ne ſçait point le tour denotre langue, & qu'il manque dans ce premier principe. Or quand on manque dans un prin-

principe, ce n'eſt pas pour une ſeule conſequence; comme quand une ſource eſt gâtée, ce n'eſt pas pour une ſeule goute.

Je vous en donnerois auſſi vingt exemples s'il étoit neceſſaire, mais en voici quatre ou cinq ſeulement, afin de ne vous pas ennuyer.

Il dit en parlant de la mer, *il s'en faut peu que je ne la compare à ces animaux que la fiévre ne quitte point, & dont elle imite ſi bien les rugiſſemens.* Eſt-ce la fiévre ou la mer qui imite ces rugiſſemens? La phraſe du P. B. ne détermine point l'eſprit à l'un plûtôt qu'à l'autre; & il faut aller chercher ſon ſens ailleurs que dans ſes paroles. Ce n'eſt pas qu'on ne devine aiſément qu'il veut dire, que la mer imite les rugiſſemens des lions; mais qui lui diroit au contraire que ce ſont les lions qui imitent les bruits de la mer? Pour moi, Monſieur, je crois qu'ils ne s'imitent ni de part ni d'autre, & qu'il faut choiſir un mot plus propre pour marquer ce qu'ils ont de ſemblable.

Entretiens d'Ariſte, Pag. 17. de la 1. Edit. Page 23. de la dern.

Il dit que les Académiciens qui ſe

Entr. d'Ar. Pag. 430. de la 1 Edit. page 502 de la dern.

nomment ACCORDATI, *ont pour devise un livre de musique ouvert avec des instrumens.* Ne diroit-on pas que ce livre est ouvert à force de marteau & de crochets, au lieu qu'il veut dire seulement que la devise de ces Académiciens est un livre de musique, & des instrumens de musique?

Pag. 184. de la premiere Edit. pag. 247. de la dern.

Il dit que le Prince *doit quelquefois cacher à son Conseil même les resolutions qu'il a prises, à l'exemple de Tibere.* Pour dire que le Prince à l'exemple de Tibere, doit quelquefois cacher à son Conseil même les résolutions qu'il a prises.

Page. 360. de la premiere Edition. Cela est corrigé dans les suiv.

Il dit que, *quand Charles-Quint leva le siege de devant Mets, on railla fort sur sa retraite dans le monde;* au lieu de dire qu'on railla fort dans le monde sur sa retraite.

Page. 430 de la premiere Edit. supprimé dans les suivantes.

Il dit que les Académiciens INTRONATI de Sienne, *ont une lame de fer sur une enclume toute rouge;* n'ayant pas sçû dire une lame de fer toute rouge sur une enclume.

Enfin, Monsieur, ce n'est qu'embarras, équivoques, renversement, ambiguité, brouillerie dans les phra-

ses du P. B. Mais quel cahos verriez-vous, si je vous rapportois ici toutes celles qui sont entierement obscures avec toutes les autres qui n'ont pour ainsi dire, que des faux jours, & dans lesquelles il semble d'abord qu'un nom se rapporte à un verbe quoiqu'il se rapporte à un autre ; de sorte que l'on confondroit tout, si l'on ne prenoit bien garde à la virgule qui fait elle seule toutes les distinctions que la bonne construction devroit faire.

Je ne vous marquerai pourtant point de ces sortes de fautes, parce qu'elles sont bien moins grossieres que les autres ; mais en vous avertissant seulement qu'il n'y en a pas moins que de pages, je passerai au dernier article, qui est des phrases mal disposées les unes à l'égard des autres.

Cette mauvaise disposition est encore un mauvais principe qui produit les periodes trop longues, les mauvaises parentheses, les liaisons obscures, & enfin tous les défauts dont le P. B. nous fournira des exemples.

Entret. d'Ar. p. 370. de la I. E. Page 453 de la dern. La 3. devise est seulement dans la I. Edit.

„ J'ai, dit-il, exprimé autrefois „ qu'il faut que le Prince suive les „ regles de la religion & de la pru- „ dence pour bien gouverner, par „ une boussole tournée vers l'étoile „ polaire,

„ *Non rego ni regar.*

„ Que les principes de sa conduite „ doivent être cachez, quoique ses „ actions soient publiques par une „ montre d'horloge,

„ *Motibus arcanis.*

„ Qu'avant que d'entreprendre une „ guerre, il doit bien considerer ce „ qu'il fait, par une licorne,

Non impetu cœco.

Voilà, Monsieur, un vrai original de périodes mal tournées; car comme vous voiez, un seul verbe qui est le premier mot, regle, ou plûtôt confond toute cette longue suite de paroles. De sorte que par exemple ces mots, *par une licorne*, sont éloignez de quinze lignes du verbe qui les regit; & comme on ne peut plus les y raporter, on est forcé de les joindre avec une autre qui fait une équivoque ridicule. Car quand on en-

tend *qu'un Prince avant que d'entreprendre une guerre, doit bien conſiderer ce qu'il fait, par une licorne*; on diroit qu'il doit regarder à travers d'une licorne comme à travers d'un Criſtal.

Il falloit donc au commencement de chaque membre de la période repeter le même verbe, ou un autre de même ſens; car c'eſt dans ces rencontres où la repetition eſt abſolument néceſſaire, & non pas dans celle de tantôt, où elle eût été abſolument inutile.

Il falloit encore donner un autre tour à chaque membre de la période afin d'ôter toute l'équivoque, & cela étoit plus facile à faire qu'il n'eſt à dire; puiſqu'il n'y avoit qu'à mettre ſimplement & ſans autre artifice, *pour faire voir*, *pour exprimer*; *pour repreſenter qu'un Prince*, *&c. J'ai pris*, *j'ai peint*, *j'ai propoſé un*, *&c.*

Mais je vous l'ai déja dit, le P. B. n'a point le genie de notre langue, il n'en ſçait point le tour, & apparemment il ſera encore longtemps de ces périodes embrouillées, qui ne

sont excusables qu'en ce qu'il ne les fait qu'à force de tems & de travail.

Car tout de bon, s'il les écrivoit facilement & sans peine, on auroit raison de ne lui point pardonner une si grande facilité de mal écrire ; mais il avoue lui-même page 129, que *cela coûte infiniment*, & qu'il y emploie une *grande étude* & un *grand travail*.

Entret. d'Arist. Pag. 129. de la 1 Edit. Pag. 179. de la dern.

Vous en voiez le fruit, Monsieur, dans cette multitude de phrases embrouillées, que je viens de rapporter, & ausquelles j'en ajoûterois dix fois autant, si cela se pouvoit faire en peu de mots : mais puisqu'il en coûteroit pour le moins vingt pages, il vaut mieux ne vous en donner plus que cet exemple.

Entret. d'Arist. Pag. 365 de la 1. Edit. Cela n'est point dans les suiv.

» Deux miroirs opposés
» *L'un n'ell' altro, piu ch' in se stesso.*
» sont l'image de deux intimes amis :
» un Brulot portant le feu dans un
» grand vaisseau.
» *Urar dum uram*,
» l'est d'un homme qui ne veut aimer
» qu'à condition qu'il sera aimé : un
» heliotrope tourné vers un Soleil qui
» se couche.

Benche altro-ve ſi volga , «
d'un Seigneur qui aime conſtamment «
une perſonne , quoiqu'elle l'ait «
quitté pour aimer ailleurs. «

Quelle conſtruction eſt-ce là ? *Un Brulot portant le feu dans un grand vaiſſeau , l'eſt d'un homme. Un heliotrope tourné vers un Soleil qui ſe couche, d'un Seigneur.* Voilà d'étranges énigmes ! Et je vois bien qu'il y a là un nouveau Sphinx qui ne trouvera point d'Oedipe. Ne nous y arrétons donc pas plus longtemps , & paſſons aux grandes périodes & aux longues parentheſes.

Je ne fais qu'un article de ces deux choſes ; car comme je vous diſois la premiere fois , quand la parentheſe eſt trop longue , la période l'eſt auſſi ; & par cette raiſon nous verrons ces deux ſortes de défauts en même temps.

Le P. B. les reproche tous deux à ces auteurs célebres qu'il appelle *ſolitaires* ; mais il ne raporte nulle preuve de l'un ni de l'autre. Il dit ſeulement que *la belle vie de l'Archevêque de Brague commence par une*

Entretiens d'Ariste, pag. 176. de la 1. Edition. pag. 189. de la derniere.

période demesurée ; Qu'il faut avoir de bons poumons pour la lire d'une haleine, & une grande attention pour la comprendre la premiere fois qu'on la lit.

Si cela est, Monsieur, on le verra ; car voici la période même, que le P. B. a citée, & qu'il n'a pas cru à propos de raporter.

La vie de Dom Barthelemy des Martyrs p. 1.

» La parole de JESUS-CHRIST, » par laquelle il a promis qu'il demeu- » reroit toûjours dans l'Eglise, & que » toutes les puissances de l'Enfer ne la » pourront jamais vaincre, ne se vérifie » pas seulement par l'assistance secret- » te qu'il lui donne à tout moment, » mais aussi parce qu'il suscite en elle » de tems en tems des Prélats Emi- » nens en suffisance & en piété, pour » les opposer aux erreurs qui en atta- » quent la foi, & aux relâchemens qui en corrompent la doctrine.

Voilà, Monsieur, la période dont il s'agit, mais où est cette longueur demesurée que le P. B. y trouve ? Où est cette obscurité si difficile à pénétrer ? Il n'y a rien en tout cela qui ne s'entende aisément, rien qui

ne ſe liſe ſans peine ; & je crois que le P. B. eſt le ſeul qui s'en plaigne. Peutêtre a-t-il quelque difficulté de reſpirer & d'entendre. Il eſt à plaindre ſi cela eſt ; car le moindre de ces deux maux eſt encore bien grand.

Mais ſerieuſement, ſi ce P. vouloit accuſer ces Meſſieurs de faire de trop longues périodes, il devoit nous renvoier à une autre qu'à celle-ci. Car elle eſt juſte dans le ſens & dans les mots ; elle eſt étendue autant qu'il faut pour être grave & nombreuſe ; elle eſt digne enfin de commencer un ouvrage auſſi beau qu'eſt la vie de Dom Barthelemy des Martyrs. Je ne penſe pas auſſi qu'elle déplaiſe jamais à d'autres eſprits qu'à ceux qui jugent de toutes choſes par leur foibleſſe, & qui ſe faiſant un mérite de leur impuiſſance mépriſent fiérement tout ce qui eſt audeſſus de leur force. Ils ne ſçavent pas faire de grandes périodes pour ſoûtenir la majeſté d'un ſujet qui eſt grand & ſaint ; donc les grandes périodes ne valent rien : Et s'établiſſant ainſi eux-mêmes pour de juſtes

regles, ils prétendent qu'on ne doit aller que jusqu'où leur foiblesse les contraint de s'arrêter.

Je vous dis cela, Monsieur, pour conclure avec vous (car c'est votre sentiment) que l'on ne doit jamais critiquer des auteurs par un caprice particulier; mais seulement sur de bonnes raisons, & qui paroissent telles à tout le monde. Cependant le P. B. qui reproche publiquement à des personnes de faire des périodes démesurées, & des pharentheses excessives, ne cite pour les périodes qu'un seul endroit, où l'on trouve sa condamnation, & il ne cite point du tout pour les parentheses. On ne peut pas dissimuler que cette conduite est odieuse, & qu'elle expose aux yeux du public une méchante envie, qui n'a ni prétexte, ni couleur, ni ombre, ni quoi que ce soit qui la couvre ou la déguise.

Je m'imagine que le P. B. voudroit bien que je tinsse la même conduite à son égard, & que je lui donnasse un aussi juste sujet de déclamer contre moi; mais qu'il ne s'y atten-

de pas. Je ne dis rien ſans preuve, & voici encore un grand nombre de parentheſes, ſans compter celles que je vous ai marquées la premiere fois, dont quelques-unes ſont composées de deux grands vers avec trois lignes de proſe.

Je ne vous parlerai que de celles qu'il a cru lui-même être mauvaiſes & auſquelles il a tâché inutilement de rémedier avec le mot *dis-je*. Il n'y a qu'à compter.

« Sans cet homme audacieux qui s'abandonna le premier à la merci des flots (& qui ne craignit ni les tempeſtes, ni les écueils, ni les monſtres de la mer) ſans cet homme, dis-je. Et une. « Entr. d'Ar. p. 9. *de la* 1. *Edit.* Pag 9. *de la dern.*

« Il a exprimé (que la même perſonne vit innocemment dans le monde, & que les ſentimens qu'on a pour elle ne donnent aucune atteinte à ſa vertu) il a exprimé dis-je. Et deux. « P. 355. *de la* 1. *Edit.* p. 443 *de la dern.*

« C'eſt de ce Cardinal grand Maître, & du Vicomte de Montreuil ſon frere (qui ſe trouva au ſiége de Rhodes, & qui fit de ſon côté tout ce qu'un vaillant homme peut faire) « P. 438. *de la* 1. *Edit.* page 500. *de la dern.*

» C'eſt de l'un & de l'autre, dis-je. Et
» trois.

P. 352. de la 1. Edit. P. 422. de la dern.
» Celui qui l'a faite n'a pas conſidéré
» le dragon par l'endroit afreux (par
» lequel il n'a nulle convenance avec
» un Pape, celui, dis-je. Et quatre.

P. 330. de la 1. P. 419. de la dern.
» Aresi, pour exprimer que ſaint
» Pierre de pécheur étoit devenu mar-
» tyr de Jeſus-Chriſt (& la pierre ſo-
» lide ſur laquelle a été bâtie l'Egliſe)
» Aresi, dis-je. Et cinq.

Pag. 292 de la 1. pag. 373 de la dern.
» La briéveté du mot doit être pro-
» portionnée, & deux ou trois paroles
» (comme *moriendo coruſcat*, ſous un
» bout de flambeau; *cœleſtes ſequitur*
» *motus*, ſous un tourneſol; *Per vulne-*
» *ra creſcit*, ſous une tête de ſaule,)
» deux ou trois paroles dis-je. Et ſix.

Pag. 371. de la 1. Edit. P. 453. de la dern.
» Savedra propoſe dans ſes ſymbo-
» les politiques (qui ſont la plûpart
» fort irreguliers, & dont quelques-
» uns apparemment ne ſont des devi-
» ſes juſtes que par hazard) il propoſe,
» dis-je une bride à cheval. Et ſept.

Enfin, Monſieur, je vous en comp-terois juſqu'à demain; car il n'eſt rien de plus ordinaire, que de voir tomber le bel eſprit du P. B. dans

des parentheses, faute de sçavoir prendre le tour de la phrase.

Quant aux périodes, on voit bien par la même raison, qu'une parenthese de deux ou trois lignes se trouvant dans quelque partie d'une période, elle charge cette partie d'un amas de matiere inutile, & qu'ainsi toute la période paroît sans proportion, & sans mesure : comme un visage qui devient monstrueux par l'enflure d'un œil ou d'une joue.

Le P. B. a voulu remedier à cela en répetant à chaque parenthese quelques mots dont on ne se ressouvenoit plus ; & il est vrai que cette répétition ôte l'obscurité du sens, mais non pas le mauvais tour, & encore moins la longueur qui au contraire en est augmentée.

Je n'ajoûte plus rien, Monsieur, à tout ce que vous avez vû, & je crois qu'après cela il est bien permis de conclure que le P.B. si poli, si exact, si tendre, si délicat sur le stile, n'a pas laissé de faire de toutes les sortes de fautes que l'on peut imaginer. Je vous dirai seulement qu'il y en a en-

core d'une certaine eſpece, qui ne ſont pas moindres que les autres, & qui néanmoins ne peuvent pas être raportées, parce qu'elles conſiſtent en cela ſeulement que les diſcours ſont mal placés, & ne conviennent ni au tems, ni au lieu, ni au ſujet. De ſorte que ſi l'on tiroit ces diſcours hors de la place qu'ils ont dans le livre, ils pourroient ne paroître pas mauvais; car ce ſont les meilleurs endroits de cet Auteur. Ce ſont ſes amplifications ſi travaillées, ſes périodes ſi polies, ſes comparaiſons ſi étudiées & ſi fréquentes. Toutes ces choſes n'auroient peutêtre pas mauvaiſe grace dans quelque déclamation, d'où il ſemble qu'on les ait tirées; mais elles ſont très déplaiſantes, & très ennuieuſes dans un entretien familier, où l'on voit bien qu'on les a fait venir de fort loin, & où elles paroiſſent tout étrangeres.

Alors ce ſont véritablement des fautes, & quoiqu'elles trouvent quelquefois des admirateurs, elles ſont toûjours condamnées par les perſonnes judicieuſes. Car comme

dit M. Paſcal, *on croioit trouver un homme, & l'on eſt tout étonné de trouver un auteur,* PLUS POETICE QUAM HUMANE LOCUTUS EST. On ne voit en effet dans tout le livre du P. B. qu'un ſtile affecté, flaté, peint, de nul uſage, en un mot un pur artifice; & l'on diroit que ce P. à force d'étudier ſa langue naturelle, ſe l'eſt rendue étrangere. Car enfin les moins intelligens reconnoiſſent qu'il a composé en François, de même qu'un écolier composeroit en Latin, rien que par phraſes recherchées & empruntées; comme ſi le François qui eſt ſa langue maternelle & une langue vivante, étoit déja mort pour lui. Pensées de M. Paſcal.

Il ſe flatte néanmoins tout de nouveau dans ſon Apologie, parce qu'il a lû en quelque endroit de mes premieres lettres, que *c'eſt un ſentiment aſſez commun, que ſon livre eſt bien écrit.* Mais il montre bien par là qu'il ſe connoît peu en ſtile, puiſqu'il n'a pas vû qu'on lui faiſoit une pure grace, de laquelle il devoit profiter ſecrettement, au lieu de me

forcer par une apologie publique à découvrir tant de fautes qu'on lui avoit pardonnées, & dont j'avois dit expressément dans ma troisiéme lettre *que je ne voulois pas faire un long récit.* Il a cru que cette expression n'étoit qu'une figure ; mais il verra que c'est une vérité. Je souhaite qu'il en profite, & qu'elle vous divertisse. Je suis, &c.



NEU-

NEUVIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Il y a ſi longtemps que je vous parle du P. B. que je ne ſuis pas fâché de n'avoir plus qu'à vous entretenir de la maniere dont il juge des auteurs, & de l'uſage qu'il fait de leurs ouvrages. Quant au premier point ; c'eſt une grande affaire de vouloir être juge dans le paiis des belles Lettres, dans cette région des Eſprits, où nulle autorité n'eſt reconnue; & où pour un ſeul jugement que l'on fera, on s'expoſe à être jugé mille fois. Car il n'y a point de liberté égale à celle qui regne dans la République des Lettres, & l'on ſçait bien que là on ne connoît ni dignité, ni emploi, ni charge, ni aucune autre qualité que celle de bien ou de mal écrire ; & qu'enfin les Princes mêmes, & les Ceſars qui ont écrit, y

ſont conſiderez ſeulement comme des Auteurs.

Cependant Monſieur, nous avons un Auteur qui veut y être conſideré comme un Prince ; le P. B. y juge ſouverainement, & il ne faut pas demander ce qu'il s'imagine pour agir de la ſorte ; car en peut-on douter ? Il s'imagine être le plus éloquent homme de ſon ſiécle ; & ſa bonne foi eſt ſi grande en cela, qu'il n'a ni ſoupçon ni ſcrupule.

Vous ſçavez pourtant ce qu'on doit croire de ſon éloquence, & après ce que vous avez vû, je ne dirai plus qu'une ſeule choſe ; mais qui eſt tellement néceſſaire quand on veut juger publiquement des ouvrages d'eſprit, que ſans elle toutes les autres qualitez de l'éloquence ne formeroient pas un jugement raiſonnable. C'eſt en un mot de juger modeſtement. Car qui ne ſçait, que pour faire recevoir ſon opinion, il faut la propoſer avec modeſtie, afin de gagner ainſi l'eſprit par le cœur dont les mouvemens ſont toûjours de grandes raiſons? Et ſi cela eſt neceſ-

faire en toutes choses, il l'est encore plus quand il s'agit de juger de l'éloquence, parce que dans cette matiere toûjours assez douteuse, & où il n'y a pas de démonstration qui puisse forcer l'esprit malgré lui, il faut l'obliger adroitement à se rendre de lui-même.

La beauté de l'éloquence n'est pas une chose que l'on connoisse aussi infailliblement qu'une vérité de métaphysique ou de géométrie. Il y a du plus & du moins, dont il est assez difficile de juger; & c'est pour cela que le P. Rapin confrere du P. B. n'a rien voulu déterminer dans les deux livres qu'il a faits sur l'éloquence. Dans l'un il emploie un chapitre tout entier à dire que les sçavans n'ont osé décider dans la comparaison de l'éloquence de Demosthenes & de Ciceron; & dans l'autre il a tant de peine à se résoudre, qu'il est quelquefois réduit à dire que l'éloquence dépend autant de ceux qui écoutent, que de celui qui parle, jusques-là qu'il ne pense pas que dans un Etat Monarchique il puisse y avoir une véritable éloquence.

Comparaison sur l'éloquence de Demosthene & de Ciceron. chap. 2. p. 8. Reflexions sur l'usage de l'éloquence du tems p. 5.

Cette penſée eſt ſans doute un peu particuliere, mais elle a au moins cela de commun & de véritable, qu'elle fait voir que l'éloquence ne paroît pas toûjours la même à tout le monde, & cette premiere conſidération devoit obliger le P. B. à ne pas juger ſi fiérement.

Mais, Monſieur, il n'a point eu d'égard à cela; & comme il étoit tout plein de la bonne opinion de ſoi-même, il a fallu qu'il en ait rempli tout ſon livre. De ſorte que depuis la premiere page juſqu'à la derniere ce livre ne reſpire qu'un eſprit de fierté & de préſomption. Le P. B. n'y fait nulle difficulté de dire qu'il eſt bel eſprit; Qu'il a penetré tous les ſecrets de la nature; Qu'il eſt le premier qui a traité du *Je ne ſçai quoi*, que les ſçavans n'avoient encore osé éclaircir. Enfin, Monſieur, il admire par tout ſon ouvrage, & ſe regarde avec une complaiſance extrême dans cette image de ſon eſprit & de ſon cœur.

Entret. d'Ar. *pag.* 204. 335. 2 6 *de la* 1. *Edit.* *Pag.* 82. 424. 332. *de la dern.*

C'eſt pour s'y voir plus à l'aiſe qu'il a fait cette Table incompara-

ble dont je vous parlois la premiere fois, dans laquelle il a écrit *les noms des Princes & gens de qualité, ſur leſquels il y a des Deviſes dans le livre*, n'aiant eu garde d'y mettre les noms des autres perſonnes qu'il trouve n'avoir pas aſſez de qualité & de fortune, quoique d'ailleurs elles aient, comme il dit, beaucoup de ſcience, de ſageſſe, de vertu, d'eſprit, & la plûpart même, une grande liaiſon avec lui. Mais il ne conſidere rien de tout cela, & il ne veut voir ſa précieuſe table chargée que de Sceptres, de Couronnes, de Pourpre, d'Hermine, de tout ce qui peut lui charmer l'eſprit en lui éblouiſſant les yeux, & entretenir ainſi les fauſſes idées d'une vanité qui a paru ſi grande & ſi riſible, qu'il a été obligé à la ſeconde édition d'ôter cette table de la vûë du public.

Que vous dirai je enfin? l'amour propre n'a point d'artifices ni de ſtratagemes, que le P. B. n'ait employé dans ſon livre, pour s'y louer; & il ſemble quelquefois que pour mieux réuſſir il joue avec ſes deux perſon-

nages une comedie à machines. D'abord le Théatre s'ouvre, & le P. paroît sur un tribunal. C'est-là qu'il prononce que tout ce qu'il fait est excellent, & qu'il faudroit être de bien mauvais goût pour ne pas trouver ses devises bonnes; avouant franchement qu'il en est charmé. C'est-là qu'il déclare à tous ceux qu'il appartiendra, que pour bien parler François il faut faire ce qu'il a fait; & après s'être ainsi aplaudi, & proclamé lui-même, il juge souverainement des autres, ou en les condamnant, ou en les renvoyant absous comme il le trouve à propos.

Entret.d'Ar. Pag. 376. de la prem. Edit. pag. 455. de la dern.

Pag. 130. de la 1. Edition. Pag. 180. de la dern.

» Je pardonne, dit-il, aux Italiens » & aux Espagnols de ne pas étudier » notre langue: mais je ne pardonne » pas aux François.

Entret. d'Ariste, p. 129, la 1. Edit. pag. 180. de la dern.

» Je pardonnerois à de petits Ecri- » vains, mais je ne puis pardonner à » de grands Auteurs.

» Je sçai bon gré à l'Academie Fran- » çoise de n'avoir point pris de nom bizarre, mais il me fâche qu'elle n'ait » pour devise qu'une couronne de lau- » rier.

P. 142. de la 1 edi. p. 503 de la dern.

Je ne puis ſouffrir que les derniers « Pag.426. de la 1. Edit.
Ordres de France manquent de de- «
viſe. Je pardonne aux Chevaliers de « Pag.497. de la dern.
la Couronne Roiale, & même à ceux «
du double Croiſſant, mais je ne puis «
pardonner aux Chevaliers de ſaint «
Michel, & du ſaint Eſprit. «

Je ne prétens pas interdire la lec- « Pag. 200. de la 1 Edit.
ture à un bel eſprit. Je veux qu'il «
imite les grands modeles de l'anti- « Pag. 167. de la dern.
quité, en les ſurpaſſant, mais je ne «
puis ſouffrir qu'il faſſe comme ces pe- «
tits peintres qui ſe bornent à copier. «

Je trouve bon qu'une Academie de « Pag. 314. de la 1 Edit.
Naple ait prit une deviſe avec un «
mot grec : mais je ne puis ſouffrir « Pag.401. de la dern.
que Catherine de Medicis ait un «
mot grec dans ſa deviſe. «

Vous voiez, Monſieur, l'étenduë & le pouvoir de la juriſdiction du P. B. il juge abſolument les Academies, les Ordres de Chevalerie, les Rois, les Reines, les nations entieres, en un mot les Dieux & les hommes. Car enfin page 23, *je ne pardonne pas*, dit-il, *aux hommes*; & page 269, *je ne pardonne pas même aux Dieux*.

En verité, Monſieur, voilà un ad-

mirable langage, & qui marque bien naïvement la diſpoſition du cœur de celui qui parle ; car qui ne voit que c'eſt le cœur même, auſſi-bien que dans ces autres expreſſions que vous n'avez pas oubliées ?

Entret. d'Ariſte p. 13. de la 1 Edit. P. 183 de la dern.

» *L'Hiſtoire de l'Academie*, eſt un » des livres François que j'eſtime le » plus.

» *Le diſcours ſur les œuvres de Sara-* » *ſin* eſt une très-belle choſe ; je l'ai lû » pluſieurs fois & l'ai toûjours lû avec » plaiſir.

» Il y a dans tout ce que fait le Secre- » taire de l'Academie, un air d'hon- » nête homme qui me plaît infini- » ment.

P. 189. de la dern. Edit. Cela n'eſt pas dans la 1.

» *La vie de Socrate* me tomba l'au- » tre jour entre les mains, & j'en ſuis » bien content.

» Enfin, Monſieur, le P. B. n'a point d'autre raiſon que ſon goût particulier, dont il veut bien entretenir familierement le public.

Ne faut-il pas avouer qu'il y a en cela un certain caractere qui diſtingue ce P. de tous les autres hommes, & même de ſon apologiſte, qui eſt bien

bien moins fier que lui dans cette rencontre. Car il dit ſeulement *qu'il eſt des manieres du monde & de la Cour, de dire quand on parle d'un livre: Je ne ſuis pas connoiſſeur; mais ce livre me plaît infiniment. Il ne m'appartient pas de décider, mais je lis toûjours ce livre avec plaiſir.* Il eſt vrai que cela n'eſt pas mal, & il n'y a rien de mieux dans ſon livre; mais par malheur pour lui, dès qu'il commence à être d'accord avec la raiſon, il ne l'eſt plus avec le P. B. car ce P. ne dit pas comme ſon défenſeur, *qu'il n'eſt point connoiſſeur, & qu'il ne lui appartient pas de décider*; il n'a garde de faire de telles excuſes, ni même de dire que les ouvrages qui lui plaiſent ont eu l'approbation publique, & qu'il a ſouvent oui les louanges qu'on leur donnoit dans les ſçavantes aſſemblées. Parler de la ſorte, ce ne ſeroit qu'être témoin, & il veut être juge, & encore juge abſolu qui ne conſulte que lui même, & qui prononce fierement, *voici ſelon moi le premier Principe.*

Délicateſſe, page 110.

Entret. d'Ariſte page 177. de la 1. Edition page 238 de la dern.

Certes un Auteur qui parle ainſi ſe-

ſon lui, ne pouvoit pas manquer de traiter les autres comme il a fait; & l'on ne doit pas s'étonner s'il ne cite *Henry Eſtienne* qu'en l'appellant *le bon homme*. C'étoit pourtant un Imprimeur célebre, ſçavant & d'autant plus conſiderable dans la République des Lettres qu'il avoit joint à la ſcience, cet art qui eſt comme la ſource de la ſcience même; de ſorte que ce bon homme-là valoit bien ce bon P. ci.

Je dis cela ſans comparaiſon, car il n'y a point d'homme au monde que l'on puiſſe comparer au P. B. à cet auteur qui penſe tenir dans ſes mains le deſtin de tous les autres, & qui après en avoir approuvé avec fierté dix ou douze, ſupprime abſolument tout le reſte & le condamne à un éternel ſilence.

Mais ce qui rend la piece encore plus comique, c'eſt de voir à la tête de tous ces livres mépriſez, *les Sentimens de l'Academie ſur le Cid*. Ce livre qui eſt le ſeul à qui cette illuſtre & ſçavante compagnie a donné ſon nom; ce livre qui a l'eſprit de

tant d'excellens eſprits ; cet ouvrage des maîtres de notre langue n'eſt pas aſſez bien écrit pour être dans le rang des livres qui plaiſent au P. B. Je ne parle point de tant d'autres ouvrages composez par des particuliers; mais pour celui-là qui porte le nom de l'Academie, on ne ſçauroit trop ſe divertir à voir que le P. B. ne l'a mis dans ſon catalogue qu'à la ſeconde édition. Il a beau dire preſentement qu'*à ſon avis ce livre eſt achevé en ſon genre, & que le nom qu'il porte & les mains par leſquelles il a paſſé, le doivent faire eſtimer de tout le monde.* On ſe mocque de cela, on n'y revient plus, la faute eſt faite, & tout ce qu'il peut dire ne fera que la marquer davantage.

Entretiens d'Ariſte pag. 182 de a 2 Edit. & p. 18; de la dernière

J'admire pour moi cette rare conduite, & je ne penſe pas que perſonne jamais en ait eu une ſemblable. J'en vois ſeulement quelque choſe dans cet Appion que l'Empereur Tibere appelloit *le tambour de toute la terre*, à cauſe du grand bruit que ce Grammairien faiſoit en s'applaudiſſant en tout & par tout. Il oſoit ſe

Appion quidam grammaticus hic quem Tiberius Ceſar cimbalum

mundi vocabat, immortalitate eos donari scripsit ad quos aliqua componebat. *Plin. præf. Hist. natur.*

vanter (dit Pline) que les noms qu'il écrivoit dans ses ouvrages seroient immortels ; & cependant cet auteur qui promettoit l'immortalité a été tellement effacé par le tems, que son nom n'est plus écrit que dans les ouvrages de ceux qui se mocquent de sa vanité.

Certes si c'est là le sort des Esprits vains, il ne manquera pas au P. B. car il est d'autant plus vain qu'après avoir loué fiérement d'illustres Auteurs, il s'en dédit encore plus fiérement. De sorte que dans sa premiere édition, *La Guide des pecheurs de Grenade, traduite par Girard ; Les actions publiques d'un Prédicateur célebre ; Les Paraphrases sur les Epîtres de saint Paul, sont de bons livres* ; & dans la seconde édition ; ce ne sont plus que *d'assez bons livres.*

page 134. de la 1. Ed. pag. 187. de la dern.

Mais il a fait bien pis. Car *un grand Ministre d'Etat* qui à la premiere édition étoit *fidele & desinteressé*, n'est plus que *célebre* à la seconde. Vous me direz que cela ne se peut pas concevoir. Je n'y sçaurois que

faire ; il me ſuffit que cela ſe puiſſe lire. Liſez.

N'avez-vous pas fait vous-même des deviſes pour ce Miniſtre SI FIDELE ET SI DESINTERESSÉ, *interrompit Eugene ? J'en ai fait quelques-unes pour lui ſur d'autres ſujets, répondit Ariſte ; & puiſque je ſuis en humeur de vous dire tout ce que je ſçai, je vous les dirai ſans façon*, page 348 de la premiere édition. Voici maintenant la ſeconde.

N'avez-vous pas fait vous-même des deviſes pour ce Miniſtre CELEBRE, *dit Eugene ? J'en ai fait pour lui ſur d'autres ſujets, répondit Ariſte ; & puiſque je ſuis en humeur de vous dire tout ce que je ſçai, je vous les dirai ſans façon.* Page 459 de la ſeconde édition. *page 438. de la dern.*

Voilà une étrange révolution en peu de temps ! Ne ſçauriez-vous point comment le Miniſtre d'Etat eſt tombé dans la diſgrace de l'Auteur ? Pour moi qui n'en ſçai rien du tout, je conclus ſeulement comme dit le P. B. dans un autre endroit ; *que les dernieres éditions ne ſont pas* *Pag. 150. de la 1. Edition, pag. 2[illegible]7. de la dern.*

toûjours correctes, quoiqu'elles soient revûës & corrigées.

Vous dirai-je après cela que d'une édition à l'autre, ce P. a ôté publiquement son amitié à un *honnête homme*; & qu'aiant écrit dans la premiere, *vous sçavez ce qu'un honnête homme de nos amis a dit*. Il a effacé dans la seconde *de nos amis*, & a seulement laissé *honnête homme*; afin d'apprendre à tout le monde que quand il lui plaît il ôte ainsi son amitié aux honnêtes gens à qui il l'a donnée.

Pag. 105. de la 1. Edit. Pag. 150. de la dern.

Mais cela touche peu après qu'on a vû comme il traite les Ministres d'Etat; & c'étoit là le vrai moyen d'empêcher qu'on ne fût plus étonné de sa fierté à l'égard des Auteurs, & principalement à l'égard de ceux qu'il appelle *Solitaires*. Je crois qu'il a conçû contre ceux-là cette étrange *haine d'érudition*, dont il parle dans son Apologie, & dont je n'avois jamais oui parler. Car pourquoi s'aviser presentement de critiquer la traduction de l'Imitation de J. C. que l'un d'eux a faite, & qui est impri-

Délicatesse, p. 22.

mée il y a dix ans ? Il prend bien de la peine d'aller chercher ſi loin des ſujets de ſe faire mocquer de lui ; car vous avez déja vû dans les Lettres précedentes de quelle maniere il fait cette critique, & en voici encore quatre ou cinq exemples. en 1662.

Il reprend dans l'Epître dédicatoire cet endroit : *Tant s'en faut que ce glorieux rabaiſſement ſoit indigne du courage des perſonnes de votre naiſſance.* Pag. 138. de la 1. Edit. pag. 191. de la deux. voiez la ſuite.

Je vous avoue, dit-il, *que ce glorieux rabaißement ne me plaît guere, pour dire humilité genereuſe.* Mais où a-t-il vû dans l'endroit qu'il examine, que rabaiſſement glorieux ſignifie *humilité genereuſe*, puiſqu'il ſignifie uniquement & viſiblement, l'effet d'une humilité genereuſe, ou plûtôt d'une humilité chrétienne ; de ſorte que ce P. qui fait le railleur & le fin ne laiſſe pas de prendre, comme vous voiez, l'effet pour la cauſe.

Ils travaillent plus à s'acquerir de l'éclat qu'à ſe fonder en l'humilité.

Se fonder en l'humilité, dit le P.

B. *me semble bon* ; & à la seconde édition, *ne me semble pas trop bon*. Que répondroit-on donc à un homme qui ne sçait, ni ce qu'il dit, ni ce qu'il veut dire ?

On n'a jamais dit, poursuit-il, ACQUERIR DE L'ECLAT *en quelque sens que ce soit*. Mais par quelle raison le verbe *acquerir*, qui a une signification si generale, ne peut il pas être joint à *éclat* ? & puisque l'éclat se peut perdre, pourquoi ne peut-il pas s'acquerir ?

Qu'il est triste au contraire & penible de voir des personnes sans ordre, & sans regle.

Le P. B. repete, *il est triste de voir, il est penible de voir ; cela m'est insupportable*. Et pourquoi ? puisqu'il supporte bien, il est *étrange de voir, il est fâcheux de voir, il est difficile de voir*, qui sont des expressions si communes. Outre qu'il y a dans son

Délicatesse page 30. Apologie, *il est injuste & ingrat quand on a lû un livre excellent en son genre, de remonter jusqu'à la profession dec elui qui l'a composé*. C'est donc à lui de répondre à son objec-

tion ; & peutêtre qu'en répondant pour lui même, il répondra pour les autres.

Il y en a peu qui ſortent entierement de leurs inclinations & de leurs humeurs.

Selon le P. B. ce n'eſt pas bien parler François. *On dit,* (continue-t-il) *rentrer en ſoi-même, rentrer en ſon bon ſens, ſortir de ſon peché, ſortir de ſon caractere : mais on ne dit point, ſortir de ſes inclinations.* Qu'il nous diſe donc la raiſon de cette fine difference : Mais c'eſt inutilement qu'on la lui demande. Il ne raiſonne pas, il décide ; l'un n'eſt pas l'autre, & il ne faut pas s'y tromper.

Si vous aviez ſoin de rendre votre ame vuide de l'affection de toutes les créatures.

Le P. B. décide encore ici qu'on ne dit point, *rendre vuide*, comme ſi l'on ne diſoit pas tous les jours, *vous me rendrez la maiſon vuide dans un tel tems.* Mais auſſi rendre vuide ne ſignifie pas ſimplement *vuider*; & il y a bien de la difference de l'un à l'autre. Car *vuider* marque ſeulement

une action commencée & imparfaite, au lieu que *rendre vuide*, marque une action entiere & achevée ; de ſorte que ce dernier eſt incomparablement plus propre que l'autre, pour repreſenter l'état dans lequel une choſe doit demeurer, comme l'état d'une ame qui demeure vuide de l'affection des créatures ; car c'eſt ce que le Traducteur de l'Imitation de J. C. exprime ſi bien, & que le P. B. reprend ſi mal.

Mais enfin, Monſieur, plus ce P. agit mal, plus on aura de plaiſir à conſiderer la difference qu'il y a entre la bonne foi & la paſſion ; entre les fautes prétendues qu'il reproche aux autres, & les fautes ſi veritables & ſi ſenſibles qu'il fait lui-même.

Ce ſera un divertiſſement digne des perſonnes les plus ſages & les plus honnêtes, de voir la juſte honte d'un critique injuſte, qui a prétendu que la fierté ſuppléeroit à la raiſon, & qui a oſé entreprendre de decider publiquement de tout, avec un eſprit d'écolier & un ton de maître.

Venons maintenant à l'usage qu'il fait des Auteurs. On peut sans doute, & avec justice se servir des ouvrages de ceux qui ont écrit avant nous, puisque c'est pour nous qu'ils ont écrit ; & que la posterité est pour ainsi dire l'heritiere légitime de l'antiquité. Les biens de nos ancestres nous appartiennent incontestablement ; mais il y a au moins une loi de bienséance à observer dans la jouissance de ces biens. Ce qu'il faut faire pour cela est agréablement écrit dans un endroit de Ciceron, où il dit : Il y a plusieurs choses de Nævius dans vos ouvrages ; si vous l'avouez, c'est un bien que vous avez acquis ; si vous ne l'avouez pas, c'est un larcin que vous avez fait, « *à Nævio vel sumpsisti multa, si fateris ; vel* « *si negas, surripuisti.* « M. Tull. Ciceronis Brutus.

Le P. B. étant de l'avis de Cice- « ron, assure qu'un bel esprit ne s'ap- « proprie point les pensées des autres, « qu'il ne dérobe point les ouvrages « qu'il donne au public. Cependant, « continue-t-il, c'est ce que font la « plûpart de nos beaux esprits ; le « Entret. d'Ariste Pag. 200. de la 1. Edit. p. 265. de la dern.

» paiis des belles Lettres eſt plein de
» larrons ; & Mercure qui préſide aux
» ſciences n'eſt pas ſans raiſon le Dieu
» des voleurs, comme a remarqué in-
» genieuſement Bartoli dans ſon *Huo-*
» *mo di Lettere.* Car, ajoûte-t-il, je
» n'ai garde de voler cette penſée à
» ſon Auteur.

Mais voiez, Monſieur, la fineſ-ſe du P. B. qui cite expreſſément Bartoli, afin que toutes les fois qu'il ne cite perſonne, on s'imagine qu'il ne prend rien, & pour parler ſon langage, qu'*il eſt riche de ſon fonds*, Ibidem. *qu'il trouve dans ſes propres lumieres, ce que les autres ne trouvent que dans les Livres, qu'il s'étudie ſoi-même, & s'inſtruit ſoi-même.*

Cependant, Monſieur, tout ſon livre n'eſt qu'un pillage de penſées & de phraſes dérobées ; & il n'a peutêtre pas de bon droit vingt pages dans ſon livre, qui en a plus de quatre cens quarante. Tout l'entretien des Deviſes eſt volé, tout l'entretien de la langue Françoiſe eſt pillé ; & les preuves de ces larcins ſont ſi convaincantes & ſi viſibles,

que l'Apologiſte même n'a pû dire qu'il ne les voioit pas ; & voici ſa reconnoiſſance publique.

Tous ceux, dit-il, *qui ont lû Paquier & le Laboureur, & qui ne les a pas lû ? ſçavent fort bien que le P. B. en avoit pris ce que Cleante ſe donne ſi groſſierement la peine de tranſcrire.* Délicateſſe, page 100.

Il avoue donc que ce P. a pris *mot pour mot* ces deux Auteurs ; il avoue qu'il *ne les a pas citez*, & après cela il pretend qu'il ne les a point volez, mais par des raiſons que vous ne devineriez pas. page 104. 105.

La premiere, c'eſt, dit-il, que *le plus ſot des hommes auroit fait cette objection auſſi bien que Cleante.* Je lui avoue qu'à la verité les endroits de Paquier & de Monſieur le Laboureur ne ſont pas une grande preuve d'eſprit pour moi, non plus que pour le P. B. il en reſulte ſeulement que nous ſçavons tous deux lire ; car il a lû ces Auteurs, pour les mettre dans ſon livre ; & moi je les ai lû auſſi, pour dire qu'il les y a mis. Voilà ſans doute la ſeule conſequence, & je ne pretends point en tirer d'autres.

Délicatesse, page 101. La seconde raison de l'Apologie, c'est que *les choses que le P. B. a prises sont sans doute les moindres de tout l'Entretien.* Mais ce P. sçait mieux choisir que ne dit son Apologiste. Ce qu'il a pris est certainement ce qu'il y a de plus beau dans son livre, & il le témoigne assez lui-même, quand il ajoûte à la fin, *je vous donne mes conjectures*, n'ayant pas garde de dire que ce sont les conjectures de Paquier.

Délicatesse, page 109. Mais une troisiéme raison de l'Apologiste laquelle vaut les deux précedentes. *C'est*, dit-il, *que la sincerité ; & le desein de ne point s'attribuer les pensées d'autrui, a fait que le P. B. a voulu les dire en mêmes termes, & l'art du Dialogue l'a empêché de citer l'Auteur d'où cela étoit pris.*

Je n'ai garde de rien ajoûter à cette decision; & je me contenterai seulement de la repeter. Le P. B. a copié mot à mot des Auteurs, parce qu'il est sincere ; & il n'a point dit leurs noms, parce qu'il entend l'art du dialogue.

La suite de cela est admirable. *J'appellerois le P. B. Plagiaire*, dit-il, *si je voiois qu'il eût pris soin de deguiser tellement son larcin, qu'on eût quelque peine à le reconnoître: mais il a transcrit mot pour mot, autant que la pureté de la langue l'a pû permettre.* Délicatesse, p. 102. 103

C'est à dire, que le P. B. ne ressemble pas à ce Pirate, qui n'aiant qu'un petit brigantin fut rencontré sur mer par Alexandre le Grand, & traité de lui comme un voleur; mais il ressemble à Alexandre même, qui ayant une grande flotte portoit par tout le nom glorieux de Conquerant.

Je m'étois bien douté dans mes premieres Lettres, que le P. B. répondroit quelque chose de semblable, & qu'il prétendroit que tout ce qu'il a pris aux Auteurs lui appartient, ou comme les dépouilles de ses ennemis, ou comme les tributs de ses sujets, ne pouvant pas manquer d'être ou leur Prince ou leur vainqueur.

Tout cela cependant n'empêche pas que le P. ne soit convaincu d'être Plagiaire, & d'autant plus qu'il

n'avoit que trois ou quatre mots à dire pour ne l'être pas. Mais enfin il n'a pû réduire son orgueil, à nommer trois ou quatre Auteurs ; de sorte que si l'on met cette faute avec celles qu'il a faites contre le stile, le bon sens, la Physique, la Morale & la Religion, on aura droit de conclure qu'il n'y eut jamais dans un Livre tant de fierté avec tant de foiblesse ; & l'on peut lui appliquer justement ce mot de saint Jerôme, *Totus tumet, tous jacet.* Je suis, &c.

FIN DE LA II. PARTIE.

I. FACTUM

POUR JACQUES LE BRUN, prisonnier dans les prisons du Châtelet, accusé.

CONTRE Monsieur de Savonniere, Conseiller au Parlement, accusateur.

L'Assassinat commis en la personne de Madame Mazel, est un des plus horribles qui aient jamais été faits; mais plus il est horrible, moins le soupçon en peut tomber sur Jacques le Brun qui en est accusé.

Il y a vingt-neuf ans qu'il est domestique dans cette maison : il y est entré fort jeune; il y a merité par la fidelité de ses services la confiance de sa Maîtresse, toûjours attaché à son devoir, n'étant sujet à aucune débauche, vivant dans une parfaite union avec sa femme, aimant ses enfans avec tendresse, prenant un grand soin de leur donner une bon-

ne éducation, jusqu'à renoncer à un interêt considerable, pour y mieux réussir; car il lui étoit fort aisé, étant logé chez la Dame Mazel, d'y loger avec lui sa femme & ses enfans que cette Dame aimoit beaucoup. Il pouvoit épargner par-là les loyers d'un logement; mais il n'a point voulu se servir de cet avantage, ne croiant pas qu'une maison ouverte aux joueurs à toutes les heures du jour & de la nuit, fût un lieu bien propre pour élever de jeunes filles dans la modestie & dans la piété.

La présomption n'est donc pas qu'un homme de ce caractere, qui a de la probité, de l'honneur, & de la religion, ait assassiné barbarement sa Maîtresse & sa bienfaictrice, dans la mort de laquelle il perd plus que personne, sans qu'on puisse dire qu'il y ait été porté par aucun motif, soit de déplaisir, soit d'interêt.

Or non seulement la présomption n'est point contre lui, mais la vérité est entierement pour lui, comme on le va voir par plusieurs circonstances qui rendent sa justification indubitable.

La Dame Mazel a été aſſaſſinée la nuit du premier Dimanche de l'Avent au Lundi. Le Dimanche même l'accuſé alla ſouper chez un de ſes amis, où il paſſa la ſoirée avec une gaieté infiniment éloignée de la penſée d'un crime ſi horrible. Il revint au logis à dix heures & demie. Il monta dans la Chambre de ſa Maîtreſſe, & après avoir reçû d'elle quelques ordres pour le lendemain, il en ſortit avec les deux filles qui la ſervoient.

Le Lundi matin il alla aux proviſions comme il avoit accoûtumé, portant partout avec lui cette tranquillité, qui eſt la preuve la plus naturelle de l'innocence ; étant naturellement impoſſible qu'un homme qui viendroit de commettre un meurtre ſi atroce, ne parût pas dans quelque trouble. Et cependant toutes les perſonnes à qui l'accuſé a parlé dans ce tems-là, diſent qu'il étoit auſſi calme que le peut être un homme innocent.

Il revint du marché à la maiſon, & après que l'heure où la Dame avoit accoûtumé d'appeller ſes do-

mestiques fût passée, on commença d'avoir quelque inquiétude qui augmenta de plus en plus, & tant qu'enfin on alla en avertir au Palais Monsieur de Savonniere Conseiller de la Cour, & fils aîné de cette Dame.

La Chambre fut ouverte par un Serrurier, & la Dame ayant été trouvée dans son lit morte & assassinée, tous les domestiques furent arrêtés & interrogés; mais le Brun est le seul qui soit demeuré accusé, quoiqu'il n'y ait rien contre lui, ni dans les dépositions, ni dans les indices; au contraire tous les domestiques, hors l'Abbé Poulard dont il sera parlé dans la suite, ont déposé pour lui. Et d'autre part toutes les circonstances & les particularités du crime, font voir qu'il est entierement innocent.

La premiere chose à remarquer est que cette Dame avoit cinquante & tant de coups de coûteau, desquels, suivant le rapport des Chirurgiens, il n'y en avoit pas un seul qui fût mortel, n'étant morte que par la

perte de ſang. Pluſieurs de ces coups étoient au viſage, & elle avoit tous les doigts coupés, ce qui prouve qu'elle s'eſt défenduë juſqu'à l'extrémité contre ſon meurtrier, & qu'elle s'étoit attachée à lui en le ſerrant par un dernier effort de la nature, comme font ceux qui en ſe défendant d'une mort violente, ne lâchent jamais ce qu'ils tiennent

Il ſeroit donc impoſſible que l'aſſaſſin ne portât pas ſur lui quelque marque d'une ſi forte reſiſtance, & il ſeroit reſté quelque tache de ſang ſur cette main meurtriere qui a frapé tant de coups ; car le ſang s'attache de telle maniere dans les chairs qui bordent les ongles, qu'il faut beaucoup de peine & pluſieurs jours pour l'ôter entierement.

Or on a vû & viſité les mains de l'accuſé quelques heures ſeulement après un meurtre ſi ſanglant, on les lui a lavées pour voir ſi l'eau qui en ſortiroit ne ſeroit point teinte de ſang : mais il n'a paru ni tâche de ſang, ni teinture de ſang ſur ſes mains, quoique ce jour-là il ne les

eut pas encore lavées. Il a été aussi visité par tout le corps, où il ne s'est pas trouvé la moindre égratignure, au lieu que le meurtrier aura eu des marques de l'extrême resistance de cette Dame, qui s'étoit attachée à lui avec tant de force, qu'il n'a pû s'en déprendre qu'en lui coupant les doigts.

Une seconde chose à remarquer est un coûteau de poche plein de sang trouvé dans les cendres sous la cheminée de la chambre. Ce coûteau de poche, qui apparemment étoit celui dont le meurtrier se servoit d'ordinaire, a été representé à la personne avec qui l'accusé avoit soupé le soir avant l'assassinat, & cette personne a déclaré n'avoir jamais vû ce coûteau à l'accusé, & que le coûteau qu'il portoit étoit tout different.

Une troisiéme chose à remarquer, est la moitié d'une cravatte déchirée & pleine de sang, trouvée sur le lit de la Dame. On a fait la comparaison de cette cravatte avec tout le linge de l'accusé, où il ne s'est rien trouvé qui s'y rapportât en aucune

maniere. Il y avoit même plusieurs années que l'accusé ne portoit plus de cravattes de Dantelles, mais seulement de Mousseline. Les deux filles qui servoient la Dame Mazel, disent aussi pour la décharge de leur conscience avoir declaré à la Justice que cette cravatte n'étoit point à l'accusé ; mais qu'elles croioient l'avoir vûë & blanchie à un laquais de leur maîtresse nommé Berry, qu'elle avoit mis dehors, & qui étoit revenu voler dans la maison au mois de Mars dernier, trois ou quatre mois après en avoir été chassé. Il sera encore parlé de ce vol dans la suite.

Une quatriéme chose à remarquer, est une serviette en bonnet & pleine de sang, trouvée aussi sur le lit de la Dame. Ce bonnet de serviette a été essayé à l'accusé, & n'a pû lui entrer dans la tête ; ce qui est une preuve de son innocence la plus positive qu'on puisse soûhaiter. Ce n'est pas que ce bonnet, si par malheur il se fût trouvé propre à sa tête, eût fait une preuve contre

lui, parce qu'il n'eſt rien de ſi ordinaire que de rencontrer des têtes de pareille groſſeur, mais s'étant trouvé ſi étroit, qu'on n'a pû l'en coiffer; il faut le dire encore une fois, c'eſt une preuve de ſon innocence la plus poſitive qu'on puiſſe ſouhaiter. Et cela eſt d'autant plus heureux pour lui, qu'un accuſé n'eſt point obligé de prouver poſitivement ſon innocence, & qu'il lui ſuffit pour être abſous, que le crime dont on l'accuſe ne ſoit pas poſitivement prouvé.

Une cinquiéme choſe à remarquer, eſt une chemiſe ſanglante trouvée dans un Grenier ſous de la paille. Cette chemiſe a été confrontée avec celles de l'accuſé qui ne s'y rapportent en aucune maniere; celle-ci étant d'une autre toile, d'une autre coûture, d'une autre marque, & d'une taille beaucoup plus courte & plus étroite; ce qui fait encore pour lui une preuve poſitive & indubitable.

Il faut que l'eſprit ſe rende à de telles preuves malgré qu'il en ait;

& les ennemis mêmes de l'accusé n'y pouvant resister, sont contraints d'avouer qu'il n'est pas l'auteur du meurtre, & ils se réduisent à dire qu'il en est le complice.

A quoi on répond qu'il n'est rien de plus calomnieux qu'une accusation si téméraire ; parce qu'il y a encore moins de raison à dire que l'accusé est le complice d'un tel crime, qu'à s'imaginer qu'il en est l'auteur.

Car pourquoi n'ayant point eu de sujet de former lui-même le dessein de tuer sa Maîtresse & sa bienfaictrice, auroit-il voulu entrer dans ce détestable dessein formé par un autre ? Qui ne voit que dans ces sortes de crimes, il est bien plus naturel & plus ordinaire de se laisser emporter à sa propre passion, que de suivre une passion étrangere ? Il y auroit dans cette complicité quelque chose encore de plus horrible & de plus dénaturé, que dans l'action même. Car au moins dans l'action on peut imaginer de la colere, de la vengeance, du dépit, quelque emportement imprevû qui en diminuë l'atrocité ;

mais on ne peut rien imaginer de semblable dans une complicité telle que seroit celle dont il s'agit. Ce seroit un crime de sang froid, un crime de reflexion, un crime d'habitude. Et cela étant plus éloigné du caractere de l'accusé, dont les mœurs sont irreprochables, & en général plus contraire à la nature, il s'ensuit aussi qu'on le peut moins présumer en ne suivant que la raison.

Mais d'ailleurs sur quoi est fondée cette complicité prétenduë ? Sur ce que l'on veut sans aucune preuve s'imaginer que l'accusé étant domestique, il a introduit le meurtrier dans la maison ; comme si tous les autres domestiques depuis le plus grand jusqu'au plus petit, depuis l'Abbé Poulard jusqu'au dernier laquais, n'avoient pas pû l'introduire aussi bien que l'accusé, soit le jour, soit la nuit. Il y a même plus de probabilité que l'assassin y est entré pendant le jour; qu'il y a été caché longtems, qu'il y a couché, & peutêtre plus d'une nuit, puisqu'il y a laissé une serviette en bonnet qui a été

trouvée pleine de ſang ſur le lit de la Dame aſſaſſinée.

Que ſi le meurtrier eſt entré la nuit dans la maiſon, on n'en peut rien induire contre l'accuſé, il n'étoit pas plus reſponſable que les autres domeſtiques de ce qui pouvoit arriver dans cette maiſon pendant la nuit, il l'étoit moins au contraire, n'étant pas obligé d'y coucher, & allant coucher chez ſa femme quand il vouloit.

A quoi il faut ajoûter que la clef de la porte demeuroit penduë à un clou dans la cuiſine, où tous les domeſtiques pouvoient la prendre.

Mais une autre réponſe à ce vain ſoupçon qui n'en merite point, c'eſt que le meurtrier a pû aiſément entrer de lui même dans une maiſon qui étoit ouverte jour & nuit à tout le monde. Et c'eſt ce qu'il faut bien obſerver, en remarquant en même tems la diſpoſition des logemens de cette maiſon.

Tout Paris ſçait que la Dame Mazel donnoit à jouer deux fois la ſemaine; le lundi juſqu'au Mardi

ſept heures du ſoir, & le Vendredi de même. Tous joueurs hommes & femmes y étoient reçûs, ils y trouvoient à manger, & ils y paſſoient ordinairement la nuit du Lundi au Mardi, & du Vendredi au Samedi. La Dame avoit accoûtumé de ſe retirer à onze heures, & donnoit le bon ſoir à la compagnie, en offrant de l'argent à ceux qui n'en avoient plus ; ce qui eſt encore à obſerver, comme un ſujet de tentation qui auroit pû être la cauſe de ſa mort.

Voici de quelle maniere elle avoit diſtribué ſes appartemens & ſes logemens.

La maiſon eſt à quatre étages. Le premier étoit tout entier pour les joueurs, il y avoit ſeulement un retranchement dans une ſalle du côté de la ruë où couchoit le Brun accuſé, quand il n'alloit pas coucher chez ſa femme. Le ſecond étoit l'appartement de la Dame, elle y couchoit dans une chambre ſur la Cour, & audeſſus de ſa Garderobe étoit la chambre de l'Abbé Poulard au troiſiéme étage, qui étoit entiérement

vuide à la reſerve de cette chambre, laquelle avoit communication à l'appartement de la Dame par un petit eſcalier.

Dans le quatriéme étage étoit la chambre où couchoient les filles, & celle où couchoient les laquais. Il y a audeſſus des grands greniers qui ne fermoient point.

Or il n'y a perſonne qui ne voie combien il étoit aiſé à un meurtrier d'entrer à tout heure & de ſe cacher dans une maiſon ainſi diſpoſée; dans une maiſon où il y avoit toûjours pluſieurs des chambres vuides, & des greniers qui ne fermoient point; dans une maiſon ouverte jour & nuit, pleine de bruit, de confuſion, de joueurs, de joueuſes, & de laquais de toutes les couleurs.

Il n'y a donc pas de raiſon de préſumer que l'aſſaſſin ait été introduit par un domeſtique plûtôt que par lui-même. Et en cela la qualité de domeſtique ne peut préjudicier: car cette qualité d'elle même n'attire point la préſomption du crime, elle l'éloigne au contraire; & toutes

les fois qu'un crime peut être également commis, ou par un domestique, ou par un étranger, la présomption est toûjours contre l'étranger plûtôt que contre le domestique; parce que le procedé naturel de la raison qui juge & qui présume, c'est d'aller de degré en degré, & de commencer par le moindre.

Que si quelquefois la qualité de domestique rend une personne suspecte, c'est seulement lorsqu'il est certain que le crime n'a pû être commis que par un domestique; mais ici où le meurtre dont il s'agit a été fait dans une maison ouverte à tout le monde, dans une maison toûjours pleine de joueurs & de laquais étrangers, la qualité de domestique ne peut nuire à personne, & encore moins à l'accusé qu'à aucun autre; car outre qu'il n'est pas plus domestique que tous les autres, son innocence a encore cet avantage singulier, que les choses qui ont été laissées sur le lieu par le meurtrier, comme le bonnet & la chemise, ne lui conviennent point; ce qu'on ne

ſçauroit dire des autres domeſtiques, à qui on ne les a pas eſſayées.

Il n'eſt donc rien de plus cruel que la haine des ennemis de l'accuſé, leſquels à cauſe de ſa qualité de domeſtique, ſe vantent de faire exercer ſur lui cette extrême rigueur que les Loix déteſtent lors même qu'elles ſont forcées d'en uſer par le grand nombre & la violence des indices.

Mais les Juges ne ſuivent pas la paſſion des parties, ils ne s'expoſent pas ainſi à tourmenter l'innocent dont ils doivent être les protecteurs; & rien ne feroit plus d'horreur au Ciel, que le ſpectacle d'un innocent qui ſeroit affligé par les Juges mêmes. Ils ont d'autres voyes pour découvrir le crime, qui ſont d'examiner avec une entiere application les haines, les inimitiés, les interêts, & les autres choſes qui peuvent en être les cauſes & les motifs. C'eſt ainſi que dans l'affaire dont il s'agit, il y a quelques faits très-importans à obſerver. On les rapportera tels qu'ils ſont, ſans en tirer de conſequence, ce qu'on laiſſera faire à la

prudence & à la justice des Juges.

Ce qu'il faut remarquer en premier lieu, c'est un vol de quinze cens livres en argent qui fut fait au mois de Mars dernier à la Dame Mazel par un laquais nommé Berry, qu'elle avoit mis dehors trois ou quatre mois auparavant, & qui revenoit de tems en tems pour tâcher de rentrer à son service. Les preuves du vol étoient convaincantes, la fuite du laquais qui ne parut plus, l'argent qu'on lui avoit vû, les dépenses qu'il avoit faites chez les Marchands & dans les Cabarets, un cheval de quinze pistoles qu'il avoit acheté. Toutes ces preuves furent cherchées par le Brun qui est aujourd'hui accusé, & par lui rapportées à Monsieur de Savonniere qui n'en douta point; mais qui répondit que sa mere ne vouloit pas perdre de l'argent dans un procès qui ne lui rendroit pas ce qu'elle avoit perdu. Cependant il se trouve aujourd'hui que les filles qui la servoient, disent pour la décharge de leur conscience, que leur aiant été répresenté une cravate

te déchirée & pleine de ſang, trouvée ſur le lit de cette Dame aſſaſſinée ; elles ont déclaré que cette cravatte n'étoit point à le Brun accuſé, mais qu'elles croioient l'avoir vûë & l'avoir blanchie à ce laquais nommé Berry, qui a fait le vol dont on vient de parler.

Ce qu'il faut remarquer en ſecond lieu, c'eſt que la Dame Mazel avoit une mortelle ennemie qui eſt la Dame de Savonniere ſa belle-fille, qu'elle tenoit enfermée depuis douze à treize ans dans un Couvent par ordre obtenu du Roi. Elle l'y fit mener en plein jour avec un ſcandale public par un grand nombre d'Archers, malgré toutes ſes reſiſtances & tous les cris qu'elle jettoit, en appellant ſon mari qu'elle ſçavoit bien n'être point la cauſe de cet enlévement, & qui en effet ne le permettoit que malgré lui, parce qu'il l'a toûjours aimée & l'aime encore. Cette Dame s'eſt échapée pluſieurs fois du Couvent, & toûjours ſa belle-mere l'y a fait remettre. Il n'y a gueres plus de trois mois qu'ayant

encore rompu sa prison, elle étoit à Paris cachée dans une maison au Fauxbourg Saint-Germain ruë du Colombier, où elle dit alors à une personne qui en rendra témoignage à la vérité, que dans trois mois elle seroit libre, & rentreroit avec son mari; & que sur l'assurance qu'on lui en donnoit, elle s'en retournoit au Couvent. Cependant le meurtre de Madame Mazel sa belle-mere est arrivé trois mois après, & on n'en dit pas davantage. C'est aux Juges d'approfondir ces faits par l'autorité qu'ils en ont.

Ce qu'il faut remarquer en troisiéme lieu, c'est ce qui regarde l'Abbé Poulard qui fait le plus de bruit dans l'affaire; car c'est lui qui va crier par tout & au Palais, & au Grand Conseil, & dans les Maisons Religieuses, & dans les Bureaux des Messagers, que l'accusé est coupable, afin de le faire condamner s'il pouvoit par la voix publique.

Cet homme qu'on appelle l'Abbé Poulard, a été Jacobin plus de vingt ans, il en est sorti par des Bulles

ſubreptrices qui l'obligent d'entrer dans l'Ordre de Cluny, où il n'a jamais demeuré, aiant paſſé immediatement de l'Ordre S. Dominique dans la maiſon de la Dame Mazel.

Il y a toûjours eu une chambre qui étoit, comme on l'a dit, audeſſus de la Garderobe de la Dame, & qui communiquoit dans ſon Appartement par un eſcalier particulier ; il avoit auſſi une clef de la porte de devant, & malgré ſa vanité & ſa prétenduë qualité d'Abbé, il n'étoit que domeſtique, quoiqu'il affectât chaque jour étant à table de paroître plus que domeſtique, trouvant publiquement à redire à tout ; de ſorte que ce qui étoit bon au goût d'une femme de qualité, n'étoit pas aſſez délicat pour un Religieux qui auroit dû vivre dans la pénitence, ſuivant la profeſſion qu'il en avoit faite. C'eſt ainſi qu'il étoit dans cette maiſon depuis plus de douze ans, y bûvant, y mangeant, y couchant auſſi reglement qu'aucun autre domeſtique, comme ſi ce Religieux n'avoit renoncé aux Regles de ſon Or-

dre que pour faire un vœu de stabilité dans la maison d'une femme veuve.

Il avoit pourtant une chambre dehors, tout devant le logis. Et il a été remarqué par tous les domestiques, que le soir avant l'assassinat il dit plusieurs fois qu'il y alloit coucher, ce qu'il n'avoit jamais dit avant ce jour-là.

Voilà quel est le caractere de l'Abbé Poulard qui a fait inutilement tout ce qu'il a pû pour charger l'accusé. Et cet homme dont la vie est un scandale continuel & public, n'a pas laissé de se vanter que l'accusé ne l'avoit point reproché à la confrontation : Mais c'est en quoi l'accusé a fait voir qu'il est entiérement innocent du crime dont on l'accuse. Car s'il n'a pas dit à l'Abbé Poulard une partie de ses verités, lui qui les sçavoit mieux que personne ; lui qui l'avoit vû quitter, chez la Dame Mazel, l'habit & les sentimens de Religieux ; s'il a gardé sur cela le silence, c'est seulement par respect pour cette Dame, & ce respect est

encore une preuve infaillible de son innocence; étant impossible qu'il ait assassiné cruellement une personne dont il ne veut pas seulement blesser la memoire.

Mais d'ailleurs il n'est point nécessaire de reprocher un tel témoin. Toute sa conduite n'est qu'un reproche perpetuel, public, & toûjours recevable; mais principalement celle qu'il a tenuë dans cette affaire, où il a agi, non comme un témoin, qui dit simplement & sans passion les choses qu'il a vûës, ou qu'il a ouies: mais comme un ennemi déclaré, qui ne suit que les emportemens de sa haine.

Car il est allé dans le Palais, & aux Boutiques de plusieurs Marchands, dire & assurer que l'accusé étoit coupable, que ce n'étoit point d'autre que lui qui avoit fait le coup. Il est allé dire la même chose dans le Grand Conseil, & dans les Bureaux de differentes Messageries. Il alla même dans la maison de l'accusé, le jour de Saint André, suivi de plusieurs Archers & d'un Commissaire.

Il y alla désoler de pauvres enfans, de jeunes filles, qui penserent tomber dans le desespoir, en lui entendant dire : Oui c'est votre pere qui est le meurtrier ; oui c'est lui, ou c'est moi. Ce qui est un étrange raisonnement, & qui mérite bien que les Juges en examinent toutes les propositions.

Il vouloit à toute force, qu'on mît le scellé dans le logis, pour ajoûter affliction sur affliction ; mais le Commissaire voiant qu'il n'y avoit pas lieu de le faire, lui laissa évaporer sa fureur en cris & en injures.

Il a porté la même rage dans l'Abbaiie de S. Germain, où il est allé insulter un Religieux, lui soûtenant que l'accusé étoit criminel. Et comme ce Religieux lui répondit, que cela ne pouvoit pas être, & qu'on voioit bien qu'un meurtre si cruel & si sanglant, étoit l'effet d'une vengeance & d'une rage dont on ne pouvoit pas soupçonner l'accusé. Hé quoi! dit l'Abbé Poulard avec précipitation, voulez-vous accuser les enfans ? Je n'accuse personne, reprit le

Religieux, & ſeulement je prie Dieu, qu'il lui plaiſe d'éclairer les Juges.

Ce même Abbé Poulard, avec tous ſes emportemens, a encore une autre qualité, qui peut être d'une grande conſideration dans l'affaire. Il eſt frere d'une perſonne, qui eſt aimée du ſieur de Lignere ſecond fils de la Dame Mazel. C'eſt la Veuve d'un Conſeiller au Préſidial du Mans. On la nomme Madame Chapelain. Son amant n'épargne rien pour lui témoigner ſa paſſion ; & il n'y a pas plus de ſix mois qu'il lui envoya encore un habit de Brocard d'or & d'argent, avec tout l'aſſortiment, les bas de ſoye, les ſouliers brodés, & les plus riches coiffures. Les étoffes furent achetées par la femme de l'accuſé, & les coiffures furent faites par ſes filles, qui ſont en cet art les plus adroites de Paris.

On dit que la Dame bien conſeillée, a toûjours eu la complaiſance de recevoir, & la prudence de ne rien donner ; ce qui a obligé ſon amant à joindre encore l'eſtime à l'amour, & à lui promettre de l'é-

esperer. Ce mariage n'étoit pas moins avantageux à l'Abbé Poulard, qu'à sa sœur : les deux parties le soûhaitoient également, & il n'y avoit plus qu'un seul obstacle, qui étoit la Dame Mazel.

C'est tout ce qu'on dira ici de ce fait : Mais il est de la prudence & de la justice des Juges, de l'examiner à fond, avec tous les autres qui ont été rapportés, & de considerer qu'enfin il est tems de rendre justice à un innocent accusé, contre lequel il n'y a ni présomption ni indice ; & pour lequel au contraire, toutes choses parlent publiquement. Le sang même de la Dame Mazel crie, que l'accusé est innocent, ce sang répandu sur le bonnet & sur la chemise, que le meurtrier a laissé, & qu'on a reconnu ne pouvoir être à l'accusé. A quoi il faut ajoûter la vie reglée & sans reproche, qu'il a toûjours menée, la fidelité avec laquelle il a servi sa Maîtresse pendant ving neuf ans, la protection qu'il en a reçûë, la récompense qu'il en attendoit, & en dernier lieu le respect qu'il a en-

core pour elle après sa mort ; n'aiant pas voulu dire des choses, qui pouvoient servir à le justifier, de peur de donner le moindre sujet de former contre elle des pensées, qui pourroient faire quelque tort à sa memoire.

C'est pourquoi tout le public plaint le malheur de l'accusé, & s'étonne de l'affectation odieuse que l'on a de ne s'attacher qu'à lui seul dans cette procedure extraordinaire.

Il n'y a point de maison dans Paris, où l'on n'ait dit cens fois : Mais pourquoi n'avoir pas essayé ce bonnet & cette chemise à tous les autres domestiques ? Mais pourquoi en épargner un, dont le désordre est connu de tout le monde ? Mais pourquoi ne pas interroger les ennemis déclarez de cette Dame assassinée ? Mais pourquoi ne pas poursuivre ce laquais qui la vola il y a dix mois, & qui est de la taille marquée par le bonnet & par la chemise du meurtrier ? Il semble que bien loin de chercher sincerement le criminel, on craigne aucontraire de le décou-

vrir. On diroit qu'on ne ſonge qu'à amuſer le public, qui demande la vengeance d'un meurtre ſi horrible, & que pour appaiſer le monde, on s'attache à faire contre un innocent la procedure la plus ſevere, afin de pouvoir dire que l'on ne trouve rien; & c'eſt dans la vérité, parce que l'on ne cherche pas.

Mais il faut eſperer que les Juges ſuppléeront à cette négligence des parties, & pour s'acquiter de ce qu'ils doivent à Dieu, qui leur défend ſi ſeverement de faire acception des perſonnes; & pour s'acquiter de ce qu'ils doivent au Roi, qui eſt (graces au Ciel) de tous les Princes, le plus ennemi du crime.

Depuis le Factum imprimé, on a appris que le nommé Berry, qui avoit éte laquais de la Dame Mazel, & qui l'a volée (comme on a dit) *a été vû dans Paris, quelques jours après qu'elle a été aſſaſſinée; & qu'une perſonne qui le rencontra dans le Cloiſtre de S. André, en avertit Monſieur de Savonniere. Que d'ailleurs ce laquais voleur eſt de Bourges, où il retourna après ſon vol, & que c'eſt à Bourges, où la Dame de Savonniere étoit renfermée en vertu d'une Lettre de Cachet obtenuë par la Dame Mazel ſa belle-mere.*

II. FACTUM

POUR JACQUES LE BRUN, prisonnier dans les prisons de la Conciergerie du Palais, accusé & Appellant.

CONTRE Monsieur de Savonniere, Conseiller de la Cour, accusateur & intimé.

QUelque horrible que soit le meurtre, commis en la personne de la Dame Mazel, le jugement rendu sur ce meurtre avec la procedure faite au Châtelet de Paris, est encore plus horrible : Et si la mort d'une femme de qualité assassinée dans son lit de cinquante coups de couteau, fait trembler tous les chefs de famille au milieu de leurs domestiques, la condamnation d'un homme innocent à la mort la plus cruelle & la plus infame, sans qu'il y ait contre lui ni preuve, ni témoin, épouvante, & fait fremir tous les hommes.

Car qui peut s'assurer de ne point tomber dans un pareil malheur, puisque pour l'éviter il ne suffit pas d'avoir pour soi toute la suite d'une vie innocente, & de n'avoir contre soi ni témoins, ni preuve. Le Brun accusé & appellant, a encore aujourd'hui tous ces avantages, & cependant le voilà condamné par un premier jugement à expirer sur la rouë ; c'est ce qui jette le trouble & la terreur dans les consciences les plus assurées & les plus saintes.

Une seule chose peut diminuer en quelque sorte l'injustice & l'atrocité d'un jugement si étrange ; c'est la déclaration qu'on dit avoir été faite par ceux des Juges qui ont formé la Sentence. On assure qu'ils ont dit qu'aiant consideré que leur jugement, tel qu'il pût être, seroit soumis à un autre Tribunal, ils se sont résolus à juger contre toutes les regles, dans l'intention seulement d'éfrayer l'accusé, croiant par là lui faire avouer le crime dont on l'accuse. De sorte que cette condamnation si énorme n'a été dans leur esprit qu'un strata-

geme fait en faveur de la vérité & pour tâcher de la découvrir.

Il est sûr aumoins que pas un des Juges ne croit dans son cœur que l'accusé soit convaincu ; car il n'y en a pas un qui puisse ignorer que pour la conviction d'un crime capital, il faut, comme dit la Loi, que les preuves soient indubitables & plus claires que la lumiere du jour. Mais la seule diversité qui s'est trouvée dans les avis en jugeant, fait assez voir d'abord sans autre réflexion, que les preuves n'ont point eu cette clarté que les loix demandent ; puisque s'agissant d'un crime horrible & détestable, il est sans doute, que si les preuves en avoient été, comme elles devoient l'être, aussi claires que le jour, toutes les voix n'auroient fait qu'un seul avis pour le condamner ; au lieu qu'il y a eu des avis si opposez, que de onze Juges trois ont conclu à un plus amplement informé, deux à la question, & six à la mort, en passant seulement d'une voix les deux autres avis ; ce qui devoit naturellement les obliger de re-

L. 25. C. de Probat.

venir à l'avis le plus doux, en suivant l'esprit de l'Ordonnance, qui le souhaite ainsi, & qui même l'ordonne absolument dans le cas d'un jugement sans appel : en quoi elle fait assez connoître ce qu'elle voudroit qu'on fist dans les autres cas.

De tout cela il s'ensuit, qu'une partie des Juges ayant conclu à un plus amplement informé, comme n'ayant point de preuves, il ne se peut pas que les autres ayent conclu à la mort comme ayant des preuves évidentes. Et c'est peutêtre ce qui a fait dire dans le public, que plusieurs Juges ont déclaré n'avoir condamné l'accusé comme ils ont fait, que pour tâcher en le jettant dans un trouble extrême de reconnoître s'il étoit véritablement coupable.

Mais enfin, tout ce que les Juges pourroient dire de leurs bonnes intentions, ne sçauroit empêcher que la Sentence considerée en elle même ne soit une condamnation très-injuste, renduë sans aucune preuve, contre toutes les loix, & en consequence d'une procedure la plus nulle qui fut jamais.

Pour le prouver avec ordre, il eſt à propos de faire d'abord quelques reflexions ſur les termes de la Sentence, & ſur les concluſions civiles qui l'ont précedé.

Conclusions civiles de l'accuſateur.

Les concluſions ſont à ce que *l'accuſé ſoit déclaré atteint & convaincu d'avoir tué ladite defunte Dame Mazel ſa Maîtreſſe, de lui avoir volé tout l'or qu'elle avoit dans ſon coffre fort, à ce qu'il ſoit déclaré indigne & déchû des legs que ladite défunte Dame lui avoit fait par ſon teſtament. Sauf à Monſieur le Procureur du Roi &c.*

Ce legs qui eſt de deux mille écus, merite une remarque particuliere, & l'on peut dire que c'eſt tout le crime de l'accuſé. Ses ennemis qui le ſçavoient, n'ont point eu d'autre raiſon de l'accuſer lui ſeul plûtôt que tous les autres domeſtiques, d'avoir tué & volé leur commune Maîtreſſe; puiſque d'ailleurs il n'y a pas la moindre apparence qu'il ait fait ni l'un ni l'autre; & que même il n'y a pas eu de vol, comme il paroît par la Sentence de condamnation; ce qu'il eſt très-important de remar-

quer. Car enfin n'y ayant point de vol dans ce meurtre, c'eſt une preuve bien naturelle qu'il n'eſt pas de la main d'un ſimple domeſtique, qui ne tuë que pour voler, mais de la main d'un ennemi; d'une main pouſſée par la rage & par la vengeance.

L'accuſé condamné ſeulement comme complice.

Une autre choſe qui eſt encore plus importante à remarquer dans la Sentence, c'eſt qu'elle condamne l'accuſé, non comme auteur de l'aſſaſſinat, mais ſeulement *comme y ayant part*; ce ſont les termes mêmes de la Sentence, par laquelle on voit que le prétendu complice d'un crime eſt condamné à mort, lorſque le principal auteur n'eſt pas ſeulement décreté. C'eſt ce qu'on n'avoit pas encore vû, & qui ſera examiné en ſon lieu.

Il ſuffit preſentement d'obſerver que l'accuſé n'eſt condamné que comme complice. Il n'y a pas eu moyen de former le moindre ſoupçon qu'il eût commis le crime; tous les ſignes, tous les indices, toutes les circonſtances y ſont viſiblement contraires, comme il a été dit dans le

le premier Factum ; & il ne s'agit plus que de le justifier d'une prétenduë complicité. Or il est certain que cette complicité prétenduë n'ayant ni preuve, ni témoins, ni aveu, soit du prétendu complice, soit de l'assassin même qu'on ne tient pas, & qu'on a même affecté de ne pas chercher ; elle ne sçauroit par consequent être fondée que sur quelque présomption qui ne meriteroit pas qu'on y fist de réponse ; puisqu'une des premieres regles de Droit, c'est de ne point condamner sur des présomptions en matiere criminelle, & d'aller toûjours à la décharge de l'accusé quand les preuves ne sont pas claires. *Semper in obscuris quod minimum est sequimur.*

L. 9. de ff. de divers. regul. juris.

On ne doit point (dit une autre Loi) *condamner personne sur des présomptions, car il vaut mieux que le coupable demeure impuni, que si l'innocent étoit condamné.*

Sed nec de suspicionibus aliquem damnari debere Divus Trajanus rescripsit. Satius quippe est impunitum relinqui facinus nocentis, quàm innocentem damnari. l. 5. de ff. de pœnis.

Cette Loi que l'équité naturelle a dictée à l'Empereur Trajan, qui étoit un Empereur Payen, doit faire

encore plus d'impreſſion ſur l'eſprit & ſur le cœur des Juges qui ſont Chrétiens ; puiſque la Religion Chrétienne conſiſte principalement dans l'adoration d'un Dieu fait homme, & injuſtement condamné par les hommes. Mais d'ailleurs qui peut ignorer que pour une condamnation, où il y va de la vie, de l'honneur, de tout ; il faut de néceſſité une preuve entiere, & à laquelle il ne manque rien. Cela étant donc ainſi, on ſera étonné d'apprendre la vaine & fauſſe préſomption ſur laquelle eſt fondée cette prétenduë complicité dont l'accuſé a été ſi legerement & ſi cruellement condamné par la Sentence du Châtelet.

Mais avant que de rapporter cette préſomption telle qu'elle eſt, il faut encore ſuivant les regles du droit & du bon ſens conſiderer avec attention quel eſt le crime qu'on préſume, & quelle eſt la perſonne de qui on le préſume. Car il eſt ſans doute que la préſomption eſt plus ou moins recevable ſelon la qualité des choſes, & l'état des perſonnes.

On préſume aiſément, dit la Loi, qu'un mêchant homme a fait une méchante action. Mais on ne préſume pas aucontraire qu'un homme de bien ait commis un crime horrible.

Or il a déja été dit dans le premier Factum, & il eſt vrai que l'accuſé a toûjours vêcu en homme de bien. Il eſt eſtimé tel par toutes les perſonnes qui le connoiſſent. Son malheur a fait une déſolation publique dans ſon quartier, & n'a point encore diminué ſa bonne réputation. On ſçait que ſa famille étoit réglée, on y vivoit chrétiennement, on y faiſoit en commun la priere tous les ſoirs, on n'y manquoit point aux devoirs de Paroiſſe tous les Dimanches & Fêtes de l'année, c'eſt de quoi tout le Clergé de S. Hilaire a été perpétuellement témoin. On ne peut pas dire d'ailleurs que l'accuſé ait jamais donné le moindre ſujet de plainte à ſa femme; il prenoit un grand ſoin de bien élever ſes enfans, qui ſont un fils & quatre filles, aimant mieux payer un logement particulier pour y mettre leur innocence en ſûreté,

L'accuſé irréprochable dans ſes mœurs.

que de les loger avec lui dans la maison de la Dame Mazel, qui étoit presque vuide, mais qui étoit deux fois la semaine ouverte le jour & la nuit à une infinité de joueurs & à toute leur suite.

On voit assez par-là qu'il n'étoit pas attaché à son interêt; & aussi tous les Marchands, tous les Ouvriers, qui fournissoient la maison de la Dame Mazel, rendent un témoignage public de sa fidelité, & de son desinteressement. Ils disent tous qu'ils ne trouvoient point de Maître-d'Hôtel qui les paiât avec plus d'exactitude & d'honnêteté. Il en est de même des personnes qui alloient jouer chez cette Dame. Ils avoient tous pour lui de l'affection & de l'estime; & on doit trouver dans le procès la déposition d'une Dame qui dit qu'il lui a rendu de l'argent qu'elle ne sçavoit pas qui fût à elle, & qu'il pouvoit garder sans aucun soupçon. Qu'on examine enfin toute sa vie, & on n'y trouvera rien qui ne marque un homme de probité, un bon mari, un bon pere, un bon ser-

viteur ; comme il paroît aſſez par vingt-neuf années de ſervices continuels, & par le legs que la Dame ſa Maîtreſſe lui a laiſſé dans ſon teſtament.

En verité ce n'eſt point-là le caractere ni les mœurs d'un homme dont on puiſſe préſumer une complicité auſſi horrible que celle dont il s'agit. A peine au contraire pourroit-on l'en croire coupable quand même on verroit qu'il en ſeroit convaincu ; & on ſe demanderoit encore, Eſt-il poſſible ? & Dieu l'auroit-il abandonné tout d'un coup à une ſi grande extrémité, ce qui n'arrive preſque jamais.

Que ſi d'ailleurs on conſidere cette prétendue complicité en elle même & dans toutes ſes circonſtances, on verra encore plus clairement qu'il eſt impoſſible à la ſaine raiſon de préſumer ſeulement que l'accuſé y ait eu la moindre part.

La prétenduë complicité de l'accuſé ne peut être préſumée.

Et premierement, comme il a été dit dans le premier Factum ; pourquoi l'accuſé n'ayant aucun ſujet de former lui-même le deſſein de tuer ſa Maîtreſſe, & ſa Bienfaictrice,

auroit-il voulu entrer dans ce déteſtable deſſein formé par un autre ? cela ſe peut-il préſumer ? & chacun ne ſent-il pas dans ſoi même, qu'il eſt bien plus difficile de ſuivre une paſſion étrangere, que de ſe laiſſer aller à ſa propre paſſion ? Peut-on ne pas voir que pour la complicité dont il s'agit, il faut un cœur encore plus méchant que pour l'action même; puiſque l'action peut venir de la vengeance & de la colere d'une perſonne offenſée ; au lieu que la complicité ne ſçauroit être que le deſſein d'une ame nourrie dans le crime, & venduë à l'iniquité.

Qui ne voit enfin que l'interêt qui pourroit être la ſeule cauſe d'une telle complicité, ne ſe trouve point ici ; & que par conſequent c'eſt une abſurdité toute viſible de préſumer un effet qui n'a point de cauſe.

L'accuſateur a bien vû cette contradiction & n'a pas voulu y tomber; c'eſt pourquoi il a joint l'accuſation du vol à celle de l'aſſaſſinat, ſçachant bien que nul homme raiſonnable ne s'imagineroit qu'un domeſti-

que eût tué sa Maîtresse gratuitement & sans interêt. Or il est certain qu'il n'y a pas eu de vol, & la Sentence même ne le dit pas. Rien de forcé, rien d'ouvert dans sa Chambre ni dans sa Garderobe. Dix-huit pistoles en or dans la poche de la Dame avec la clef de son Cabinet, dans lequel on a trouvé deux cens soixante livres aussi en or, & pour plus de quinze mille livres de pierreries.

On dit plus. Il n'y a pas eu même de dessein de voler. Et si l'accusé avoit été capable de former un dessein si malheureux & si contraire à toute sa conduite, il avoit tous les jours des occasions de l'executer impunément, & d'en faire tomber le soupçon sur le nommé Berry, que l'impunité affectée d'un premier vol auroit rendu suspect de tout autre. On voit donc que dans cette complicité prétenduë il n'y a ni vol, ni dessein de vol, ni aucune pensée d'interêt qui puisse en avoir été la cause ; & par consequent c'est un effet sans cause, c'est une action sans motif, qui n'a jamais été, & qu'on ne sçauroit présumer. O o iiij

Il faut dire encore davantage. Cette prétenduë complicité auroit été toute contraire à l'interêt de l'accusé; puisque par elle il auroit perdu infailliblement les deux mille écus de legs qu'il sçavoit que la Dame sa Maîtresse lui donnoit par son testament, & qui sont la récompense de vingt-neuf années de services. Comment donc peut-on présumer qu'il ait voulu se rendre complice d'un assassinat dans lequel au lieu de trouver du gain, qui est toûjours le funeste appas de ces sortes de crimes, il ne voioit aucontraire qu'une perte certaine de deux mille écus, sans parler de la perte de la vie, parce que sa fuite auroit pû le sauver ?

On sçait bien qu'il y a eu quelquefois de méchans domestiques, qui pour profiter plûtôt du testament de leurs Maîtres, ont eu l'inhumanité de les faire mourir. Mais ç'a été toûjours par des morts dont la violence étoit cachée, & qui paroissant naturelles, n'étoient point sujettes aux informations de la Justice. Ce n'a jamais été comme ici par des meur-

tres ſanglans qui excitent toûjours la vengeance publique ; qui jettent les domeſtiques dans des procedures criminelles, & qui leur font perdre tout le profit qu'ils s'étoient propoſé de retirer de leur crime. Il eſt donc impoſſible au bons ſens & à la droite raiſon, de préſumer contre l'accuſé la complicité dont il s'agit ; puiſqu'il n'auroit pû y être engagé que par l'interêt, & que l'interêt aucontraire l'obligeoit de n'y prendre aucune part.

On n'ajoutera plus à tant de raiſons que l'état de tranquilité & de paix, où l'accuſé a été vû devant & après l'aſſaſſinat : ce qui eſt encore pour lui une preuve ſi juſtifiante, qu'on ne peut pas naturellement s'imaginer qu'elle puiſſe être fauſſe. Car il n'eſt point naturel qu'un homme qui a dans l'eſprit l'image affreuſe d'un crime déteſtable qu'il va faire, ou qu'il vient de faire, puiſſe demeurer ſans trouble & ſans émotion. Il peut bien dans cet état, être encore maître de ſa parole, & ne dire que ce qu'il veut ; mais il n'eſt

Ce que l'accuſé a fait devant & après l'aſſaſſinat.

point maître des mouvemens de son sang qui se trouble en lui, malgré lui, & qui le fait paroître tout changé.

Or on sçait d'une infinité de personnes, que l'accusé devant & après l'assassinat, a paru à son ordinaire comme un homme à qui il n'étoit rien arrivé de nouveau. La nuit même que la Dame fut assassinée, il étoit encore dans sa chambre à dix heures & demie, il en sortit avec les deux filles qui la servoient & qui s'entretinrent quelque temps avec lui du bon accueil que leur Maîtresse avoit fait à ses filles, qui étoient venuës ce jour-là lui rendre leurs respects.

Le Lundi matin quelques heures seulement après l'assassinat, il alla à la Boucherie & à la Vallée, ne s'imaginant pas qu'il fut arrivé un si terrible changement. Il fut rencontré en y allant par un Libraire de sa connoissance, fort honnête homme, & fort connu dans la Librairie, qui lui parla quelque temps, & qui assure lui avoir trouvé l'esprit aussi libre & aussi guay qu'il l'avoit ordinairement.

Le Boucher, qui eſt celui qui fourniſſoit la maiſon, a dit par tout que l'accuſé l'avoit prié d'envoyer promptement la viande au logis pour faire le bouillon de Madame, parce qu'il étoit obligé d'aller à la Vallée.

Il fut auſſi rencontré au retour du marché par trois autres de ſes amis, qui l'accompagnerent juſques dans la maiſon, où s'étant défait de ſon manteau, l'un d'eux en ſe jouant ſe le mit ſur les épaules, & lui qui étoit auſſi en humeur de rire, prit une éclanche de mouton, & en frappoit ſur le dos de ſon ami en diſant, Il m'eſt permis de battre mon manteau tant que je voudrai.

Ce ſont là de petites choſes, mais plus elles ſont petites, plus il eſt important d'y faire une ſerieuſe attention, car c'eſt dans ces petites choſes qui ſe font ſur le champ, & qu'on ne prépare point, où la nature & la vérité paroiſſent davantage. Et en effet, il n'y a perſonne qui en régardant ce jeu & ce badinage n'y reconnoiſſe un homme innocent, qui ne ſe doutoit de rien moins que de cet

horrible assassinat qui venoit d'être fait, & qui alloit incontinent le jetter dans un état si funeste.

Il est temps présentement après tout ce qui a été dit, d'examiner la prétenduë preuve, sur laquelle sans témoin & sans aveu, on a bien voulu au Châtelet condamner à mort un homme irreprochable dans ses mœurs pour une complicité prétenduë, & à laquelle on ne peut pas même trouver de cause, ni de motif, tant elle est éloignée de la vérité & de la vraisemblance.

Voici donc ce que c'est, voici ce que les ennemis de l'accusé font publier par tout contre lui, comme la juste cause de sa condamnation.

Réponse à la prétenduë preuve tirée d'une clef.

On lui a trouvé, dit-on, une clef qui ouvre quatre portes; sçavoir, dans la Cour du logis la porte de la ruë, & dans l'appartement de la Dame assassinée la porte de son antichambre, & les deux portes de sa chambre.

Sur cela on a jugé que l'accusé avoit introduit l'assassin, & on l'a condamné à mort, tout de même que

ſi on lui avoit vû ouvrir la porte, ou qu'il l'eût avoué dans ſes interrogatoires, ou que l'aſſaſſin qu'on ne tient pas, & qu'on n'a point voulu chercher, lui eût ſoûtenu à la confrontation, ou enfin comme s'il étoit abſolument impoſſible que l'aſſaſſin eût été introduit par un autre domeſtique, ou qu'il fût entré de lui-même dans une maiſon de jeu, ouverte à toutes heures du jour & de la nuit, & dans laquelle il y avoit toûjours des appartemens vuides, & des greniers qui ne fermoient point.

Il faut bien que les premiers Juges, pour avoir jugé comme ils ont fait, n'aient eu aucune attention à tant de moyens, dont les aſſaſſins & les voleurs ſe ſervent tous les jours pour entrer dans les maiſons, & qu'ils n'aient conſideré que le ſeul moyen qui pouvoit charger l'accuſé. Or on peut dire que cette inattention eſt le plus grand défaut dans lequel des Juges puiſſent tomber, & le plus contraire à leur premier devoir, qui eſt d'examiner également le pour & le contre, & toûjours en

les conferant l'un avec l'autre. C'eſt pour marquer ce devoir des Juges, que toutes les nations du monde en repreſentant la Juſtice, lui ont mis une balance dans la main, parce que tout l'uſage de la balance eſt de faire connoître le poids d'une choſe par comparaiſon à une autre choſe. Et comme le moindre poids étant mis dans un des plats de la balance la feroit auſſitôt pancher, ſi l'on ne mettoit un contrepoids dans l'autre: De même le ſoupçon le plus leger pourroit faire de l'impreſſion ſur l'eſprit, ſi ce ſoupçon étoit conſideré ſéparement, ſans nul raport à tout ce qui lui eſt contraire. Et il eſt certain que ce défaut de ne pas examiner les raiſons oppoſées par comparaiſon des unes avec les autres, eſt la ſource la plus commune des erreurs & des injuſtices qui ſe trouvent dans les jugemens des hommes.

Que ſi par exemple les Juges du Châtelet avoient examiné l'indice qu'ils tirent de la clef, en le comparant avec tant de raiſons qui le détruiſent, n'auroient ils pas vû clai-

rement que ce prétendu indice, ſur lequel ſeul ils ont fondé une condamnation de mort, ne merite pas d'être appellé une préſomption raiſonnable; que ce n'eſt qu'une ſimple poſſibilité dans laquelle on voit ſeulement qu'il n'eſt pas impoſſible que l'accuſé ait ouvert à l'aſſaſſin. Surquoi ces Juges ſans avoir aucune preuve d'ailleurs ont conclu qu'il lui a effectivement ouvert. Il l'a pû faire, donc il l'a fait.

En verité juger ainſi, & juger à la mort, c'eſt ſe jouer de la vie des hommes, & de l'honneur des familles. On le dit avec répugnance, & avec douleur, mais il n'y a pas un jeu de hazard moins judicieux, ni plus témeraire qu'un ſi étrange jugement; car encore dans les jeux de hazard, la poſſibilité eſt également probable de part & d'autre, mais ici dans la poſſibilité d'avoir ouvert, ou de n'avoir pas ouvert à l'aſſaſſin, toutes les raiſons ſont pour la négative, & pas une ſeule pour l'affirmative : c'eſt ce qu'on va faire voir le plus briévement qu'il ſera poſſible.

En premier lieu, il eſt certain par le procès verbal du 28. Novembre, que la clef en queſtion n'ouvroit que le demitour de la principale porte de la chambre, & encore avec bien de la peine, de quoi on ne fit alors aucun état, & avec raiſon, comme on verra tout à l'heure.

Mais (dit-on preſentement) il ſuffiſoit que cette clef ouvrit le demitour ſeulement de la porte de la chambre pour y pouvoir entrer à toutes les heures de la nuit, parce que la nuit la Dame Mazel étant couchée, ſa chambre ne fermoit qu'à un demitour. Tout cela eſt vrai, & bien plus encore, car il n'étoit pas néceſſaire pour entrer dans cette chambre d'avoir une clef, il ſuffiſoit d'un ſimple crochet; & il y avoit même dans le bois de la porte un trou fait exprès, lequel trou n'étoit bouché que par une cheville que l'on ôtoit ſans peine pour ouvrir la porte par un crochet, lorſque la Dame Mazel étoit indiſpoſée, & qu'elle ne vouloit pas ſe lever pour ouvrir elle-même, comme elle avoit acoûtumé.

coûtumé. Voilà pourquoi on ne considera point d'abord la clef en question qui n'ouvroit qu'un demitour, & que dans la suite pour en pouvoir tirer quelque consequence, il a fallu lui faire ouvrir le tour & demi.

Mais on va plus avant, & on suppose ce qui n'est pas, que la clef ouvroit d'abord à double tour; il est certain que de cette supposition même, on ne peut tirer aucune consequence raisonnable contre l'accusé. Car il a toûjours dit que cette clef ne lui servoit qu'à ouvrir la petite serrure de la porte cochere, ne sçachant pas même qu'elle en ouvrit d'autres. C'est sa réponse perpetuelle & uniforme, que l'on ne peut accuser d'être fausse, à moins qu'il n'y eût des témoins qui eussent déposé le contraire, & il n'y en a pas un seul.

Cette clef d'ailleurs n'a rien d'extraordinaire, ni de particulier qui puisse la rendre suspecte. C'est une clef faite comme une infinité d'autres qui sont dans les mains de tout le monde. Desorte que l'accusé a pû

la garder innocemment, comme il a fait & sans se douter de rien. Que s'il étoit vrai que cette clef eût d'abord ouvert quatre portes, c'eût été un pur hazard, comme il est souvent arrivé, & comme on vient le dire de toutes parts en faveur de l'accusé à ses pauvres filles, auxquelles on a montré depuis ce temps là plus de cent clefs, qu'on croioit n'ouvrir qu'une seule serrure, & qui en ouvroient plusieurs.

Les Serruriers nommés d'office pour examiner cette clef, ont tous reconnu que c'étoit une vieille clef, qui a peutêtre plus de vingt ans. Ils ont dit qu'elle n'avoit point été faite pour les serrures des chambres qu'elle ouvroit; que d'ailleurs il leur paroissoit qu'on n'avoit point touché avec la lime à cette clef depuis un très long-tems, ce qui se reconnoissoit à la rouille, qui est une vieille rouille de plusieurs années.

A cela convient parfaitement la réponse de l'accusé qui a toûjours dit, qu'il y a dix ou douze ans que cette clef lui fut donnée en l'état

qu'elle eſt, par une fille qui étoit alors au ſervice de la Dame Mazel, qui en ſortit pour ſe marier, & qui eſt morte il y a environ deux ans.

On objecte que l'accuſé ne devoit point avoir cette clef, pas même comme un paſſe-partout de la porte de devant; parce qu'il y avoit environ dix mois que la Dame Mazel avoit ôté le paſſe-partout à l'accuſé, & à la cuiſiniere, à cauſe qu'elle avoit été volée par le nommé Berry qui avoit été ſon laquais.

Mais, quelle que ſoit cette avanture des paſſes-partout, on n'en peut rien induire contre l'accuſé. Car que la Dame Mazel fâchée d'avoir été volée, n'ait plus voulu que ſes gens aient eu de paſſe-partout, c'étoit un mouvement de colere qui étoit aſſez naturel, quoiqu'il ne fût pas trop raiſonnable. Car que ſervoit à cette Dame d'ôter le paſſe-partout de ſa porte à ſes domeſtiques, & de vouloir que cette porte demeurât ouverte jour & nuit à tous les étrangers qui voudroient venir jouer chez elle? Mais comme il eſt du devoir

& de l'état des domestiques de souffrir les caprices de leurs maîtres ; l'accusé remit son passe-partout entre les mains de la Dame Mazel, qui le donna à l'Abbé Poulard.

Quelque temps après cette Dame rendit le passe-partout à la cuisiniere, & laissa à l'Abbé Poulard celui de l'accusé, qui en aiant un autre s'en servoit pour sa commodité au vû & sçû de toute la maison ; lui étant très difficile de s'en passer, parce qu'il étoit obligé de sortir dès le matin pour aller à la provision, & à toutes les heures du jour pour d'autres affaires dont lui seul avoit soin.

Où est donc le crime, & l'ombre de crime dans tout ce qui regarde cette clef ? Et n'y voit-on pas au contraire toute la bonne foi d'un homme innocent ? Il dit qu'il y a dix ou douze ans que cette clef en l'état qu'elle est lui a été donnée par une fille qui servoit alors la Dame Mazel. Et n'auroit-t-il pas dit plûtôt que c'étoit la Dame Mazel elle-même qui la lui avoit donnée, s'il y avoit entendu quelque finesse? Cet-

té Dame n'étoit plus alors en état de le démentir, mais il a dit la chose comme elle est, & c'est ainsi que parle l'innocence.

Voici encore une preuve bien justifiante pour l'accusé touchant cette même clef dont il s'agit, c'est l'échelle de corde que l'assassin a laissée dans la maison, & qu'il eût été inutile d'y apporter, si l'accusé étoit convenu avec lui de lui ouvrir les portes.

On peut dire aussi que cette clef non seulement ne reproche rien à l'accusé, mais qu'elle le justifie au contraire, & en cela même qu'elle a été trouvée sur lui, car on voit bien que s'il eût voulu en servir l'assassin, il la lui eût donnée sans doute, & n'en auroit pas été trouvé saisi.

Mais enfin de quelque maniere qu'on se puisse imaginer qu'il eût voulu abuser de cette clef, on ne sçauroit croire qu'il ne s'en fut pas défait après le coup. Ce n'étoit pas une chose à laquelle il pût ne pas penser, puisqu'en cas de complicité c'eût été tout son crime, & qu'il n'est aujourd'hui condamné à mort

que ſur cela. Auſſi quand on conſi-
dere que depuis l'aſſaſſinat il eſt allé au marché & ailleurs, pouvant à chaque moment ſe défaire de cette clef, & que cependant il ne s'en eſt point défait; on eſt forcé malgré qu'on en ait de croire qu'il n'avoit aucun ſujet d'en rien apprehender, & qu'à cet égard il étoit ſans inquiétude, ſans ſoupçon, & dans cette entiere ſeureté que donne la bonne conſcience.

On trouve néanmoins de certains eſprits, qui avec peu de lumiere & beaucoup de prévention s'imaginent répondre à tout, & convaincre pleinement un accuſé quand ils ont dit ſeulement en general que Dieu aveugle les criminels. Cette maxime eſt ſainte, elle eſt véritable, & on n'en peut pas diſconvenir. Mais rien ne feroit plus injuſte, ni plus dangereux que d'en faire une mauvaiſe application, ce ſeroit abuſer de la vérité, & la faire ſervir à opprimer l'innocence.

Ce n'eſt donc pas aſſez que de dire en general, Dieu aveugle les crimi-

nels, mais quand on veut appliquer cette maxime à une personne particuliere, il faut de necessité ou que cette personne soit d'ailleurs convaincuë, ou que la marque d'aveuglement qu'on dit être en elle soit une preuve de son crime si convaincante, & si déterminée qu'on ne puisse pas en douter. Or ni l'un ni l'autre ne se trouve dans le fait dont il s'agit. Car d'un côté l'accusé n'est point convaincu, n'étant pas même raisonnablement suspect : & d'autre côté la clef en question n'est d'elle-même qu'un signe très-douteux, très-équivoque, & qui ne marque rien de positif.

Ainsi plus on y fera de reflexion, plus on verra que la prétenduë conviction de l'accusé condamné à mort se réduit à une simple possibilité, par laquelle il a pû ouvrir la porte à l'assassin. Or il suffit selon la Sentence du Châtelet d'avoir pû commettre un crime pour être condamné de l'avoir commis, il faut faire le procès à toute la nature. Car enfin la nature étant aussi foible, & aussi

corrompuë qu'elle est dans son origine, il est possible que les hommes les plus sages, & les Juges mêmes deviennent des méchans & des scelerats.

Il est possible que les Juges se laissent prévenir par le riche contre le pauvre. Il est possible qu'ils suivent la passion d'un puissant accusateur, & qu'ils consultent avec lui les moyens de tourner la procedure à son gré.

Il est possible qu'ils ne veulent pas recevoir les dépositions qui vont à la décharge de l'accusé.

Il est possible qu'ils refusent les lumieres qu'on leur donne, & qu'ils affectent de cacher le criminel.

Toutes ces possibilités sont d'autant plus vraies, que c'est l'Ecriture Sainte qui les dit avec ce reproche terrible qu'elle fait aux mauvais Juges: Jusqu'à quand jugerez-vous injustement? jusqu'à quand favoriserez-vous les méchans? *usquequo judicatis iniquitatem, & facies peccatorum sumitis?* *Psalm. 81.*

Or comme il seroit injuste de con-

damner

damner les Juges sur ces possibilités, bien qu'elles se trouvent exprimées dans l'Ecriture Sainte, il est injuste aussi que les Juges condamnent qui que ce soit sur de semblables impossibilités; & on ne sçauroit trop s'étonner que les Juges du Châtelet ayent condamné à mort un homme jusqu'alors sans reproche, sur cela seulement qu'il a pû ouvrir la porte à un assassin, sans que ces Juges sçachent s'il l'a effectivement ouverte. Car encore une fois, ils ne peuvent le sçavoir que par l'un de ces trois moyens, ou par la déposition des témoins, ou par l'aveu de l'accusé, ou par la déclaration de l'assassin. Les témoins ne le disent pas; l'accusé le nie, l'assassin n'est pas pris, & n'est pas seulement décreté. Il est donc vrai que les Juges ont jugé sans sçavoir & sans faire attention à aucun des moyens que l'assassin a pû prendre pour entrer dans la maison.

Il a pû avoir une fausse clef, ou seulement un crochet, ce qui suffisoit pour ouvrir la porte par le

moyen du petit trou dont il a été parlé.

Il a pû être entré ſans clef & ſans crochet en ſe gliſſant dans la chambre, & ſe cachant ſous le lit, comme il n'arrive que trop ſouvent.

Il a pû avoir été introduit par quelque autre domeſtique bien plus ſuſpect que l'accuſé.

Il a pû avoir couché dans la maiſon, & même plus d'une nuit, puiſqu'il y a laiſſé un bonnet de nuit plein de ſang.

Fait important.

Il a pû auſſi être entré ſans le ſecours d'aucun domeſtique & fort aiſément par le grenier où il a laiſſé une chemiſe ſanglante ; car il y a dans ce grenier qui ne ferme point une lucarne par laquelle on va ſans peine ſur une goutiere qui eſt entre deux toits, & qui continuë le long de cinq ou ſix maiſons, par l'une deſquelles il a pû entrer & ſortir avec d'autant plus de facilité, que la plûpart ſont des maiſons où l'on tient des penſionnaires. Ce fait, qui eſt d'une grande conſequence, doit être dans le procès verbal du ſieur Lieu-

tenant Criminel ; & s'il n'y eſt pas, la Cour en verra bien la raiſon.

D'où vient donc que parmi tant de moyens d'entrer dans une maiſon que le jeu tenoit ouverte jour & nuit, les Juges du Châtelet ſe ſont déterminez au ſeul moyen qui regarde l'accuſé ? & qui eſt ſans comparaiſon le moins probable ; car, comme on a vû par tout ce qui a été dit ci-deſſus, c'eſt un fait ſi éloigné de toute vraiſemblance, qu'on ne ſçauroit lui donner ni cauſe, ni motif, ſoit d'interêt, ſoit de quelque autre paſſion; & plus on le conſidere, plus on voit que ce n'eſt qu'une ſimple impoſſibilité.

Mais voici qui eſt encore bien plus étrange, c'eſt que pour avoir cette poſſibilité ſi vague & ſi indeterminée, il a fallu faire une procedure inouïe & ſans exemple; il a fallu que plus de ſix ſemaines après le premier procès verbal, on en ait refait un ſecond en vertu duquel la clef en queſtion s'eſt trouvée ouvrir entierement & à double tour la porte de l'Antichambre, & les deux portes

Nullité dans la procedure. Procès verbal fait après coup.

de la chambre, au lieu que dans le temps du premier procès verbal cette même clef n'ouvroit point ni la porte de l'Antichambre, ni la petite porte de la chambre qui donne ſur le petit eſcalier, mais ſeulement & avec beaucoup de peine le demi-tour de la principale porte de la chambre. Comment donc & pourquoi un changement ſi ſurprenant & ſi hors de temps ? C'eſt ce qu'on va faire voir dans la ſuite de cet écrit en examinant la procedure.

Le Lundi 28. Novembre dernier, après que l'heure où la Dame Mazel avoit accoûtumé de s'éveiller fut paſſée, on fut à la porte de ſa chambre heurter, appeller & crier ſans qu'elle répondit. Son ſilence fit auſſitôt préſumer du malheur. On alla avertir au Palais Monſieur de Savonniere fils aîné de cette Dame, le Commiſſaire du quartier fut mandé; un Serrurier ouvrit la porte de la chambre; on trouva la Dame aſſaſſinée dans ſon lit, & on commença à proceder en faiſant & en ne faiſant pas bien des choſes dont il ſera parlé

tout à l'heure. Mais pour ne rien confondre, il ne faut dire en cet endroit que ce qui regarde la clef en question.

Le Brun, ancien domeſtique & ſeul accuſé, fut trouvé ayant deux clefs ſur lui, il en rendit compte ſur le champ, diſant que l'une étoit d'une ſerrure qu'il indiqua, & que l'autre étoit un paſſe-partout de la porte de devant.

On fit l'eſſay de ces deux clefs à toutes les ſerrures des portes de l'appartement de la Dame aſſaſſinée. La premiere clef ne put ouvrir que la ſerrure pour laquelle elle a été faite, & il n'eſt plus queſtion de cette clef. L'autre qui eſt un paſſe-partout de la porte de devant, ſe trouva ouvrir par hazard le demi-tour ſeulement de la ſerrure qui eſt à la principale porte de la chambre où couchoit la Dame Mazel; mais il fallut pour cela tant de peine & tant de façon, qu'on ne fit aucun état d'un indice ſi peu naturel. C'eſt tout ce que faiſoit alors ce paſſe-partout, & ce n'étoit rien, comme il a été dit ci-

deſſus. Il fit encore moins à l'autre porte de la chambre, il fut eſſayé pour voir s'il n'ouvriroit point celle-là plus facilement qu'il n'avoit ouvert le demi-tour de l'autre. Ce qui a été fait ſur le champ comme il a dû l'être.

L'Ordonnance le veut ainſi au titre des procès verbaux, article premier. *Les Juges dreſſeront ſur le champ, & ſans déplacer, les procès verbaux de l'état auquel ſe trouvent les perſonnes bleſſées, ou le corps mort, & enſemble de tout ce qui peut ſervir pour la décharge & conviction.*

On préſume auſſi, (car la préſomption eſt pour les Officiers,) que le procès verbal aura marqué le détail de tous les eſſais de ce paſſe-partout; mais cependant s'il ſe trouvoit que le procès verbal n'en dit rien, alors la queſtion ſeroit de ſçavoir ſi c'eſt par oubli, ou à deſſein; ſi c'eſt pour n'y avoir pas penſé, ou pour y avoir trop penſé. La Cour jugera cette queſtion par ſa prudence, & on ne fait ici que la propoſer.

Mais ce qu'il y a de certain, c'eſt

que par le premier procès verbal, le ſeul qui ſoit juridique, la clef en queſtion n'ouvroit dans l'appartement de la Dame Mazel que le demi-tour ſeulement de la principale porte de la chambre où elle couchoit, & ne l'ouvroit que très-difficilement. Qu'eſt-il donc arrivé depuis ce tems-là ? On a inſtruit le procès, on l'a mis ſur le bureau ; & comme on n'y a point trouvé de preuve contre l'accuſé, on eſt retourné en chercher dans la maiſon de la Dame Mazel en faiſant un nouveau procès verbal en conſequence duquel ce paſſe-partout qui n'ouvroit qu'avec beaucoup de peine le demi-tour ſeulement d'une ſerrure, s'eſt trouvé ouvrir avec facilité toutes les portes de l'appartement fermées à double tour.

Voilà une eſpece d'enchantement, voilà un événement tout extraordinaire ; & on ne ſçauroit trop remarquer le tems auquel il eſt arrivé. C'eſt le 14. Janvier dernier, quarante-huit jours après le premier procès verbal, dans un tems où tous les ſcellez étoient levez depuis plus de trois ſe-

maines, dans un tems où les ennemis de l'accusé étoient les maîtres de la maison ; dans un tems où la clef dont il s'agit étoit depuis plus de six semaines au Greffe du Châtelet à la vûë de tout le monde.

Or il n'y avoit rien de plus aisé que de faire une empreinte de cette clef sur quelque matiere, & d'ajuster ensuite toutes les serrures à la clef. C'est aussi ce que l'on a fait ; & on n'en peut pas douter par quatre raisons.

La premiere, parce que la clef de la chambre ne s'étant point trouvée, il a fallu en refaire une autre, ce qui ne se fait point sans changer les gardes.

La seconde, parce qu'il seroit bien difficile qu'une clef qui n'a rien d'extraordinaire ouvrît trois serrures dans un même appartement, à moins que l'on n'ait accommodé les serrures à la clef.

La troisiéme, parce qu'on sçait par les Serruriers mêmes qu'on a retouché aux serrures.

La quatriéme, parce qu'enfin la

changement qui eſt arrivé n'a pû ſe faire autrement.

Car de dire que le ſieur Lieutenant Criminel du Châtelet n'a pas fait eſſayer ſur le champ, comme il le devoit, cette clef à toutes les ſerrures qu'elle a depuis ouvertes, c'eſt ce qu'on ne préſumera pas d'un homme auſſi inſtruit que lui de ſon miniſtere. On ſçait bien que ſon habileté & ſon experience ſont hors de tout ſoupçon, & il faut chercher une autre cauſe à un événement ſi peu attendu.

Que ſi néanmoins (car tout eſt poſſible) le ſieur Lieutenant Criminel n'y avoit pas penſé, & ſi lui même le déclare, au préjudice de la réputation d'habileté qu'il s'eſt acquiſe; on n'entreprendra pas de lui ſoûtenir le contraire, parce qu'on n'a nulle intention de l'offenſer; mais on dira ſeulement en general, qu'un Juge qui aura pû faire un premier procès verbal d'une ſi extrême conſequence, ſans y bien penſer, pourra bien auſſi avoir condamné un accuſé à la mort, ſans y bien penſer.

Mais enfin qu'on ait pensé, ou qu'on n'ait point pensé à ce qui a dû être fait par un premier procès verbal, le seul qui soit legitime; il n'en sera pas moins vrai qu'on a retouché aux serrures, & que la prétenduë preuve tirée de cette clef qui ouvre présentement tant de portes, est une preuve faite après coup; une preuve, pour ainsi dire, faite à la lime & au marteau, & dans laquelle on voit, malgré ceux qui l'ont forgée, l'innocence de l'accusé, & l'effet inutile du credit, & de la faveur de ses ennemis.

Oui, ce second procès verbal, si visiblement accordé à la qualité de l'accusateur, ne sert qu'à faire connoître que le premier ne disoit rien contre l'accusé, & qu'il n'y avoit nulle preuve contre lui; puisque pour avoir seulement un indice, qui n'est rien, comme il a été prouvé si clairement, on a été obligé de fabriquer cet indice avec ce nouveau procès verbal, qui ne peut jamais nuire à l'accusé, & qui doit faire casser toute la procedure.

Car en effet, ſi des procedures ſont caſſées & declarées nulles, ou parce que le Juge aura mangé avec la partie, ou parce qu'il y a des interlignes dans des interrogatoires, ou parce que toutes les pages d'une information ne ſont pas ſignées ; comment pourroit ſubſiſter la procedure dont il s'agit, dans laquelle tout un procès verbal a été fait, contre l'Ordonnance, en conſideration de l'accuſateur ? ce qui marque bien davantage l'affectation & la prévention d'un Juge, que d'avoir mangé avec une partie, ou de n'avoir pas ſigné toutes les pages d'une information. Car encore dans ces ſortes de défauts, le Juge qui eſt preſent à tout, peut répondre en ſa conſcience, que s'il s'eſt fait quelque choſe contre la Loi, il ne s'eſt rien fait aumoins contre la vérité ; mais dans la nullité dont il s'agit, qui eſt un ſecond procès verbal de l'état des choſes, contraire & poſterieur à un autre qui avoit été fait plus de ſix ſemaines auparavant, jamais un Juge, ſi juſte & ſi éclairé qu'il puiſſe être, ne ſçauroit répon-

dre de ce qu'une partie pendant six semaines aura pû faire sur les lieux pour changer l'état des choses. De sorte qu'à parler seulement en general & sans application à personne, il est certain que de faire ainsi, après coup, ces procès verbaux, que l'Ordonnance veut être faits sur le champ, c'est se mettre en danger d'autoriser le dol & la fraude avec le sceau même de la Justice ; c'est exposer l'innocence à tous les artifices des Calomniateurs ; & il n'y a rien qu'on ne puisse dire sans exageration contre une telle procedure ; mais la prudence de la Cour en verra plus encore que l'on n'en peut dire.

Autre nullité dans la procedure. Domestiques non interrogés.

Une autre nullité qui n'est pas moins importante, & qui rend nulle la procedure, c'est que tous les domestiques n'ont pas été interrogés. L'accusateur en demeure d'accord dans ses conclusions civiles du 16 Janvier, en ces termes, qui s'adressent au sieur Lieutenant Criminel. *Pendant dix heures de suite vous travaillâtes, Monsieur, avec une application incroyable, à interroger* partie

des domeſtiques, *& autres perſonnes qui furent amenées de dehors.*

On ne ſçait point préciſement quel nombre contient cette autre partie de domeſtiques qui n'ont pas été interrogés, mais quand elle ſe reduiroit au ſeul Abbé Poulard, ce ſeroit encore une grande partie ; & on peut dire que lui ſeul, pour le fait dont il s'agit, vaut mieux que tous les autres domeſtiques enſemble. Il n'eſt point permis d'ailleurs d'en omettre un ſeul, quel qu'il ſoit ; puiſque le ſeul qu'on n'auroit pas interrogé pourroit être l'auteur du crime que l'on recherche.

C'eſt ce qui eſt cauſe qu'on ne pourra pas ſe diſpenſer de parler encore de cet Abbé Poulard, qui a dû être interrogé comme domeſtique de la Dame Mazel. Et on voudroit bien ne point trouver en lui de ces choſes qui laiſſent toûjours plus à penſer qu'on ne dit & qu'on ne veut dire : car on n'a point d'autre deſſein que de défendre l'innocence opprimée, ſans nulle envie de médire ni des vivans, ni des morts. Ce n'eſt point là

l'esprit de cette pauvre famille, dont on prend ici la défense; & il ne se trouvera pas que l'accusé, qui en est le chef, & qui a tant souffert à l'occasion de la Dame Mazel, ait dit dans tout le procès un seul mot contre le respect qu'il a toûjours eu pour elle. Il en est de même de sa femme & de ses enfans; ils pleurent tous le malheur de cette Dame, comme leur propre malheur, ne manquant point chaque jour de prier Dieu pour elle. Et il est vrai aussi que son sort est si déplorable, que pour peu qu'on ait d'humanité, il est impossible de ne la pas plaindre.

Quant à l'Abbé Poulard, il n'y a plus personne à Paris qui ignore que ce prétendu Abbé, ci-devant Jacobin, sortant de son ordre après plus de vingt ans de profession, est entré chez la Dame Mazel, & que depuis ce jour-là jusqu'à la mort de cette Dame, il a toûjours eu son logement & sa nourriture. La chambre qu'il y a perpetuellement occupée ne se nommoit point autrement que la chambre de Monsieur l'Abbé Pou-

lard : & c'eſt la ſeule qu'il a eue à Paris depuis ſa ſortie des Jacobins pendant plus de ſix années. Il eſt vrai que dans la ſuite il trouva à propos d'en avoir encore une autre dans le voiſinage, mais en gardant toûjours celle du logis ; & lorſqu'il n'y couchoit pas, il y revenoit le matin, & rentroit ſans heurter, parce qu'il avoit le paſſe-partout. Le lit de cette chambre étoit d'un Velour bleu à ramages, doublé d'un Satin couleur de ceriſe, & le reſte de l'ameublement à proportion. Cette chambre, comme il a été dit dans le premier Factum, étoit audeſſus de la Garderobbe de la Dame Mazel, & communiquoit à ſa chambre par un petit eſcalier, ſur lequel étoit une porte qui donnoit dans ſa ruelle, & qu'elle pouvoit ouvrir de ſon lit ; ce qui eſt d'autant plus remarquable que perſonne ne couchoit dans ſa chambre, ni dans ſa Garderobbe, ni dans tout ſon appartement, ni même dans l'appartement audeſſus & audeſſous. Elle étoit ſeule dans ce grand vuide ; & c'eſt ce qui a été

malheureusement la premiere cause de sa mort. Toutes ces choses sont de notorieté publique, car comme la Dame Mazel n'y pensoit point de mal, elle ne s'en cachoit pas ; & on ne les raporte aussi que pour montrer que l'Abbé Poulard étoit de tous les domestiques celui en qui elle avoit plus de confiance, & qui par cette raison étoit le plus capable d'expliquer tout ce qu'il y a d'obscur dans le crime dont il s'agit.

Voilà comme il étoit logé chez la Dame Mazel, & voici comme il y étoit nourri. On l'a pris souvent pour le Maître de la table, tant il se donoit de liberté d'y critiquer selon son goût, en abusant de la bonté & de la charité que la Dame Mazel avoit pour lui. Mais cependant malgré toute sa délicatesse, il ne mangeoit que le pain d'autrui, n'ayant point eu d'autre table depuis qu'il eut quitté le Réfectoire des Jacobins, que celle de la Dame Mazel. Et ce qui est bien à remarquer, c'est qu'il mangeoit toûjours gras les Vendredis, les Samedis, les Quatre-

temps, & le Carême. C'eſt l'obſervance à laquelle il a paſſé en quittant la regle de S. Dominique : ce qui eſt encore une preuve indubitable qu'il étoit domeſtique, puiſque s'il n'avoit pas été dans cette maiſon, lui qui n'avoit ni bien de famille, ni benefice, il ne ſe feroit pas tant délicaté; & au lieu de faire gras les jours maigres, il auroit été ſouvent obligé de faire maigre les jours gras.

On ne raportera plus pour derniere preuve que le Teſtament de la Dame Mazel, du 19. Fevrier 1685, dans lequel l'Abbé Poulard eſt nommé, *le Pere Poulard, ci-devant Religieux Jacobin*, & par lequel Monſieur de Savonniere eſt fait legataire univerſel, *à la charge de loger & de nourrir ledit ſieur Poulard.* Ce ſont les termes mêmes du Teſtament, par leſquels on voit que la Teſtatrice a voulu que ſon heritier fiſt pour l'Abbé Poulard, ce qu'elle avoit fait elle-même depuis plus de quinze ans ; & qu'il fût domeſtiquement chez lui, comme il avoit été chez elle, au vû & ſçû de tout le monde.

Il étoit donc son domestique, & on n'en peut pas douter; quoique par bonne raison il ne dût pas l'être, & qu'il appartînt à deux autres maisons : à celle des Jacobins d'où il étoit sorti, & à celle de Cluny où il n'est jamais entré. La seule maison qui lui a plû, est celle de la Dame Mazel; & plûtôt que de la quitter, il s'est laissé excommunier; n'aiant point eu d'égard à l'excommunication fulminée le premier jour de Juin 1673. par le Grand Prieur de l'Ordre de Cluny, & encouruë *ipso facto*, par tous ceux de cet Ordre, qui étant à Paris ne se retireront pas dans l'une des trois maisons qu'il a dans cette Ville.

Il n'y eut donc jamais un domestique plus domestique que celui-ci, ni plus propre par toutes ses qualités à être interrogé sur le fait dont il s'agit. Mais que sçait-on? c'est peut-être pour cela même qu'il n'a pas été interrogé. Car enfin que peut-on penser, ou ne penser pas d'une procedure dans laquelle il paroît tant d'affectation, tant de prévention,

tant d'acception de perſonnes? Il faut plûtôt ſe reduire au ſeul fait ſans en vouloir pénétrer la cauſe, & dire ſeulement que l'Abbé Poulard n'a point été interrogé, que certainement il a dû l'être; & qu'une telle omiſſion, par quelque raiſon qu'elle ait été faite, doit faire ceſſer toute la procedure. C'eſt ce que tout le public demande, & qu'il attend de la Juſtice de la Cour.

Autre nullité dans la procedure. Tous les domeſtiques non arrêtez & plus ſuſpects que l'accuſé.

Une troiſième nullité dans la procedure, c'eſt de n'avoir pas mis en priſon tous les domeſtiques, comme il ſe fait toûjours dans des procedures de cette qualité; & de n'y avoir mis aucontraire que celui qui étoit naturellement le moins ſuſpect, & qui fut ſur le champ juſtifié du meurtre par les indices dont ce meurtre étoit accompagné.

Car la Dame Mazel ayant été aſſaſſinée dans ſon lit, on reconnut qu'elle avoit été frappée de cinquante coups de coûteau dont pas un n'étoit mortel, ſelon le rapport des Chirurgiens, qui jugerent qu'elle n'étoit morte que de la perte de ſon ſang. Il

fut trouvé ſur le lit près d'elle une ſerviette en bonnet de nuit toute enſanglantée ; & encore une cravate de point de Malines, qui étoit de même toute pleine de ſang.

Ce furent ces trois choſes qui fraperent d'abord la vûë, & qui d'abord auſſi firent connoître l'innocence de l'accuſé.

Ce grand nombre de coups de coûteau ſi peu enfoncez marquoit évidemment la foibleſſe de la main qui les avoit donnez ; & que ce ne pouvoit pas être l'accuſé, qui eſt un homme des plus forts & des plus robuſtes.

Le bonnet de nuit fait d'une ſerviette lui fut eſſayé & ne put lui entrer dans la tête, ce qui fut pour lui la preuve la plus juſtifiante & la plus heureuſe qu'on puiſſe avoir dans une accuſation de cette nature.

La cravatte de point fut auſſi réconnuë pour n'être pas à lui, qui ne portoit que des cravattes de Mouſſeline, & pour être au nommé Berry qui avoit été laquais de la Dame Mazel, & dont il ſera parlé dans la ſuite.

Ainſi l'accuſé fut juſtifié d'abord par ces trois indices, qui firent voir clairement qu'il n'avoit point fait le meurtre. Et ce qui eſt extrémement à remarquer, c'eſt que de tous les domeſtiques de la Dame Mazel, il eſt le ſeul pour qui ces trois indices dépoſent & réclament tous trois enſemble en le juſtifiant de l'aſſaſſinat. Deſorte qu'à prendre les choſes dans l'extrême rigueur, il ne pouvoit plus être ſuſpect que de complicité, tandis que les autres domeſtiques demeuroient toûjours ſuſpects & de la complicité, & du meurtre même.

C'eſt pourquoi on ne peut trop s'étonner de voir que parmi tous les domeſtiques celui dont l'innocence paroiſſoit davantage, ait été le ſeul qu'on ait mis en priſon. Car pour le dire encore une fois, il n'y en a pas un ſeul ſans exception qui ne fût plus ſuſpect que lui, puiſqu'il a été aſſez heureux dans ſon malheur d'avoir des preuves juſtifiantes que tous les autres n'ont point, & n'auront jamais. Non jamais on ne pourra dire d'aucun d'eux, que le bonnet du

meurtrier ne lui convenoit point; puiſqu'on ne le leur a pas eſſayé, & qu'on ne peut plus le faire. C'eſt cela dont le public ſe plaint & demande raiſon. Pourquoi n'avoir pas eſſayé ce bonnet du meurtrier à tous les autres domeſtiques? Et pourquoi aucontraire perſecuter le ſeul domeſtique à qui on a vû que ce bonnet n'étoit pas propre, ſans avoir voulu en faire l'eſſay ſur les autres? Il ſemble que dans cette étrange procedure on ait eu peur de trouver le criminel; & que pour ne s'y pas tromper, on a pris entre tous les domeſtiques, celui qui paroiſſoit le plus innocent, en laiſſant là tous les autres.

On a laiſſé le Cocher, qui n'avoit point de raiſon pour être excepté, & qui devoit avoir le plus de ſoin de la porte cochere.

Fait important toûchant la cuiſiniere.

On a laiſſé la Cuiſiniere, qui s'étoit renduë ſi ſuſpecte, ayant découché de la cuiſine huit jours avant le meurtre pour coucher dans le bucher, qui a ſur la ruë des fenêtres baſſes, par où elle pouvoit parler à

des gens de dehors, leur donner son passe-partout à toutes les heures de la nuit, les faire entrer secretement, & les cacher ensuite dans son bucher.

On a laissé les deux laquais âgez de dix-sept à dix-huit ans, ausquels convenoit la foiblesse de la main meurtriere, & ausquels aussi on ne peut pas dire que le bonnet du meurtrier ne convint pas, puisqu'on affecta de n'en pas faire l'essay sur eux.

On a laissé l'Abbé Poulard le plus suspect de tous par le desordre de sa vie, & qui non seulement avoit le passe-partout de la porte de devant & d'autres clefs encore, mais qui connoît mieux que personne tous les secrets de la famille, & ce qui peut avoir été le motif & & la cause d'un meurtre si horrible, & si extraordinaire.

On a enfin laissé tous les domestiques generalement dans une procedure où l'on ne trouvoit point l'auteur du crime, & on ne s'est attaché qu'à un seul qui en fut justifié sur le champ par les trois indices qui parurent d'abord, comme il a été dit, &

encore quelques jours après par la chemiſe ſanglante du meurtrier, qui fut trouvée dans un grenier, & qui ne convient point à l'accuſé, étant toute differente des ſiennes en longueur, en largeur, en toile, en couture, & paroiſſant viſiblement par la craſſe & par la vermine avoir été plus d'un mois ſur le dos de quelque miſerable.

Pourquoi donc encore un coup ne pas retenir, ne pas renfermer tous les domeſtiques, pour tâcher à découvrir l'auteur d'un meurtre que l'on diſoit alors n'avoir pû être fait que par un domeſtique? Et pourquoi aucontraire ne s'attacher qu'à celui qu'on ſçavoit déja ne l'avoir point fait? il ſeroit aiſé de répondre préciſement à ces queſtions; mais il ſuffira de dire ſeulement en general que cette omiſſion ſoit volontaire, ſoit involontaire, rend toute la procedure entierement ſuſpecte, & abſolument nulle.

Autre nullité dans la procedure. L'auteur du

Une autre nullité dans la procedure, & qui fait voir avec quel eſprit de prévention & de précipita-

tion elle a été faite, c'eſt de n'avoir pas ſeulement décreté pour tâcher de prendre l'auteur du crime, & d'avoir cependant condamné à la mort ſon prétendu complice, ſans preuve, ſans témoins, & ſans aveu. Dieu ſçait de quelle maniere on inſtruit, quand on juge de la ſorte! Tout ce qu'il y a d'hommes raiſonnables ſont étonnez d'une procedure ſi extraordinaire. Et on ne comprend point comment des Juges qui d'un côté condamnent ſi legerement à la mort, n'ayent pû d'autre côté ſe réſoudre à décerner ſeulement quelques priſes de corps.

meurtre non décreté, ni autre perſonne pour tâcher de le découvrir.

C'eſt ce qui oblige de rapporter ici des faits importans & publics, qui ont déja été écrits dans le premier Factum, & d'autres encore qui avoient été dits au ſieur Lieutenant Criminel, & au ſieur Procureur du Roi, ſur leſquels la Cour verra qu'il y avoit tout lieu de décreter, & que c'étoit la moindre choſe qu'on pût faire en faveur de la vérité pour la tirer des ténebres où elle eſt plongée dans le fond de cette affaire.

On ne laiſſe pas néanmoins de voir

à travers cette funeſte obſcurité deux choſes dont on ne ſçauroit douter.

La premiere, que le meurtre en queſtion dans lequel il n'y a ni vol, ni deſſein de vol, ne peut être qu'un effet de haine, & de vengeance.

La ſeconde, qu'on a voulu en faiſant ce meurtre le faire imputer à un domeſtique. Ce qui paroît par quatre circonſtances.

Par le bonnet de nuit plein de ſang que le meurtrier a laiſſé ſur le lit de la Dame aſſaſſinée, & qui eſt fait d'une ſerviette de la maiſon, pour montrer que le meurtrier en étoit, & qu'il y avoit couché.

Par la chemiſe qu'il a laiſſée dans un grenier & qui eſt ſi pleine de ſang, qu'on diroit que c'eſt quelque domeſtique qui s'eſt levé en chemiſe pour faire ce coup.

Par la clef de la chambre qui étoit en dedans, & que le meurtrier a emportée avec lui pour faire juger que c'étoit un domeſtique qui l'avoit priſe au coucher de la Dame.

Par le coûteau, qui étoit un coûteau de poche, & peu propre à un aſſaſſi-

nat, pour faire penſer encore que c'étoit le coûteau d'un domeſtique.

On voit bien que ces précautions & ces affectations ſont toutes à deſſein de rendre un domeſtique ſuſpect de ce meurtre; mais quand on les regarde avec un peu d'attention, elles font voir aucontraire qu'un domeſtique ne l'a point fait, parce que l'interêt & la ſûreté d'un domeſtique l'auroient obligé d'agir tout autrement pour faire tomber le ſoupçon ſur un étranger. Et enfin quand on revient à conſiderer que ce meurtre eſt ſans vol, & ſans deſſein de vol, on eſt convaincu que c'eſt un ennemi qui l'a fait; & la difficulté n'eſt plus que de ſçavoir qui eſt cet ennemi, & qui ſont ſes adherans & ſes complices.

Sur cela on ne fera point ici de jugement poſitif, & on ne condamnera perſonne, mais on rapportera ſeulement pour ſervir à l'innocence & à la vérité les faits conſiderables que l'on ſçait, en les expoſant avec leurs circonſtances naturelles, & laiſſant au public & à la Cour d'en tirer les conſequences.

Faits importans pour la découverte du meurtrier.

On sçait que la Dame Mazel avoit une mortelle ennemie, & mortellement offensée, qui est la Dame de Savonniere sa belle-fille, qu'elle retenoit depuis plus de quinze ans comme une femme débauchée dans une maison de correction, par un Ordre obtenu du Roi.

On sçait que la Dame de Savonniere étoit secretement à Paris au mois de Mars de l'année derniere, dans le temps que le nommé Berry, dont il sera parlé ci-après, vola la Dame Mazel : qu'elle demeura quelques jours dans l'Abbaiie de Nôtre-Dame des Prés, où l'on ne voulut pas la garder plus longtems : qu'elle revint une seconde fois à Paris, y étant cachée trois mois avant le meurtre de la Dame Mazel au Faux-bourg S. Germain dans une maison ruë du Colombier, & qu'elle dit à une personne, qu'elle rentreroit avec son mari dans trois mois, qui est le temps fatal de l'assassinat commis en la personne de la Dame Mazel.

On sçait que le nommé Berry ci-devant laquais de la Dame Mazel,

lui vola quinze cens livres au mois de Mars de l'année derniere : que la Dame Mazel envoya querir le Commissaire Tierce pour en faire sa plainte, mais que Monsieur de Savonniere son fils avec l'Abbé Poulard l'en empêcha ; & que la plainte ne fut point faite.

On sçait que la cravate du meurtrier a été reconnuë pour être à ce même Berry par les deux filles qui servoient la Dame Mazel, & qui l'ont dit au Commissaire Tierce, au sieur Lieutenant Criminel, & à une infinité de personnes.

On sçait qu'il n'y avoit pas d'homme plus propre à faire un meurtre que celui à qui on auroit pardonné un vol à cette condition ; & qu'il entreprendroit avec joie l'execution d'un crime qui le sauveroit de la mort qu'il a meritée par un autre crime.

On sçait que ce même Berry a été vû à Paris dans le temps du meurtre ; que quelques jours après il fut rencontré par une personne dans le Cloître de S. André ; & que Monsieur

de Savonniere, à qui cette perſonne le dit, n'en fit nul état.

On ſçait que la Dame Mazel avoit déclaré qu'elle vouloit refaire ſon Teſtament, & que n'y ayant nul ſujet d'apprehender pour ceux à qui elle y faiſoit Juſtice, il y avoit beaucoup à craindre pour ceux à qui elle donnoit audelà de la Juſtice, & ſurtout pour l'Abbé Poulard, à qui une ſeule reflexion chrêtienne dans l'eſprit de la Teſtatrice, auroit fait perdre ſon legs, parce qu'il ne convient point à l'état de Religieux, dans lequel il doit vivre.

On ſçait que cet Abbé Poulard ambitionnoit extrémement le mariage de ſa ſœur avec le ſieur de Ligniere, ſecond fils de la Dame Mazel, qui lui avoit promis de l'épouſer, & que cette Dame regardoit cette folie avec indignation, & n'en vouloit pas entendre parler.

On ſçait que ce même Abbé Poulard, ci-devant Jacobin, & prétendu transferé dans l'Ordre de Cluny, eſt un homme ſans regle, ſans diſcipline, & ſans pudeur : le ſcandale

public de deux Ordres Religieux, étant ſorti ſubrepticement de l'un dont il a quitté l'habit après l'avoir porté vingt ans, & s'étant de même introduit dans l'autre, dont il n'a jamais fait aucun exercice, ni porté aucune marque. Un transfuge, & un déſerteur de l'état Monaſtique, contre lequel Monſieur l'Avocat Géneral au Grand Conſeil a conclu en pleine Audience à ce qu'il ſoit renfermé dans les Jacobins conformement á une Requête du Procureur General de l'Ordre de Cluny du . . . . 1689. par laquelle il ſoûtient que ledit Poulard n'eſt point de cet Ordre, qu'on ne l'y connoît point, & qu'on ne l'y a jamais vû.

On ſçait que la nuit même dans laquelle la Dame Mazel fut aſſaſſinée, l'Abbé Poulard fit pluſieurs mouvemens extraordinaires, & qu'étant ſorti de la maiſon à dix heures & demie, après en avoir averti pluſieurs fois, ce qu'il n'avoit point accoûtumé de faire, il y rentra à minuit avec ce paſſe-partout qu'il a toûjours eu.

On ſçait que le jour d'après le meurtre, lui Abbé Poulard alla au Grand Conſeil, & que là entendant parler de ce meurtre il tomba dans une defaillance, où l'on fut obligé de lui donner du vin à diverſes repriſes pour le faire revenir. C'eſt un fait qui a cent témoins.

On ſçait que ce même Abbé Poulard, témoin contre l'accuſé, & incapable de l'être après le violement public de ſes vœux, & le déſordre de ſa vie, alla, incontinent après le meurtre, publier dans toutes les Juriſdictions, & dans tous les Bureaux de Paris, non pas ſeulement que l'accuſé étoit complice de ce meurtre, mais qu'il en étoit le ſeul auteur, & qu'il l'avoit fait de ſa propre main. Ce qui étant une fauſſeté évidente, & réconnuë même par la Sentence, qui le condamne comme complice ſur un ſimple ſoupçon, fait bien connoître que l'Abbé Poulard s'eſt conduit en cela comme auroit fait un homme qui craindroit extrémement qu'on ne vint à ſonder le fond de ce crime, voulant & diſant ſans raiſon,

que c'eſt le crime d'un ſeul, par la crainte ſeulement que d'autres n'en fuſſent recherchez.

On ſçait enfin que c'eſt encore l'Abbé Poulard, & les autres ennemis de l'accuſé, qui ont pris ſoin d'accrediter dans le monde le ridicule Roman qu'on fait des avantures du nommé Berry, contre l'honneur & la memoire de la Dame Mazel, car on dit partout que ce garçon qui l'a volée, & qui a été ſon laquais cinq ou ſix mois, eſt ſon propre fils, qu'elle a eu d'un grand Seigneur, qui avoit laiſſé pour lui à ſa mere une grande ſomme d'argent. Que c'eſt le Brun accuſé qui lui a dit le ſecret de ſa naiſſance & de ſon état, à condition qu'il deviendroit ſon gendre. Que c'eſt par le Brun qu'il fut introduit la nuit dans la chambre de la Dame Mazel, pour la prier de vouloir lui rendre Juſtice, mais que cette cruelle mere l'ayant pris à la gorge & le voulant étrangler, il fut contraint malgré lui de ſe défendre avec ſon coûteau, ne la frappant ſeulement que pour ſe tirer de ſes mains, &

n'ayant eu aucun dessein de la tuer.

Cependant l'Abbé Poulard & les autres ennemis de l'accusé qui prennent tant de plaisir à cette fable, en sçavent mieux que personne la ridicule fausseté. Berry est né à Bourges, où il a son pere & sa mere. Le premier maître qu'il a eu est un Chanoine de Bourges, qu'on nomme l'Abbé Guenois; il a depuis été laquais chez Monsieur Benard de Resé, ensuite chez la Dame Mazel qu'il vola, & on aura dans peu de jours son extrait baptistaire & toute sa genealogie.

Mais quand on aime, comme les ennemis de l'accusé, à voir entretenir le public d'une histoire si fausse, on donne bien à penser qu'on a grande peur qu'il ne vienne à sçavoir l'histoire veritable.

On n'ajoûtera point de raisonnemens à tous ces faits qu'on vient de rapporter; ils font assez voir par eux mêmes qu'il y avoit lieu de décreter contre plus d'une personne; & plus on y fera de reflexion, plus on sera étonné de ne point voir de décrets

dans une si longue procedure, & d'y voir tant de faits importans qui en demandoient.

Mais on apprend par la voix publique, que tous ces faits ont été omis dans l'instruction du procès. On apprend que Berry même, le fameux Berry n'y est pas seulement nommé dans aucun interrogatoire, lui qui à l'occasion du meurtre, dont il s'agit, est devenu l'entretien de tout le public ; lui à qui il a été reconnu que la cruauté du meurtrier appartenoit ; lui qui, dix mois avant l'assassinat de la Dame Mazel, avoit volé à cette Dame une somme de quinze cens livres; lui qui sembloit avoir été destiné à un nouveau crime par l'impunité du premier. Seroit-il possible que dans tout le procès il ne fût point parlé de cet homme, qui en devroit être le principal sujet? Est-ce donc qu'on a eu dessein de rassembler dans la procedure toutes les sortes de défauts d'omissions, de préventions, d'affectations, & de faux égards ? Des procès verbaux faits après coup, d'autres imparfaits

& remplis de suppressions importantes, une partie des domestiques non interrogez, pas un d'eux arrêtez & menez en prison ; le meurtrier non decreté, avec cela un injuste & faux préjugé du sieur Lieutenant Criminel, qui ayant eu dès le premier jour l'indiscretion d'assurer publiquement que l'accusé étoit coupable, a rendu par-là toute la procedure suspecte ; & en consequence d'une procedure si étrange & si défectueuse, une Sentence définitive qui condamne à mort un prétendu complice, sans preuve, sans aveu, & sans témoins. C'est ce qui fait réclamer tout le monde. C'est ce qui a rendu la cause de l'accusé une cause commune, où chacun croit avoir interêt. C'est tout le public qui appelle d'un jugement si énorme. C'est le public qui crie, O tems ! ô mœurs ! ô Louis le Grand, le juste, l'invincible ! sera-t-il dit que sous vôtre regne, on souffre une si horrible procedure par laquelle il n'y a point d'innocent qu'on ne puisse perdre? Non, cela ne sera pas. Dieu qui permet que ce

Grand Prince ait les plus grands ennemis à combattre, permet aussi qu'il ait les plus grands crimes à découvrir, afin de faire connoître également sa puissance & sa Justice. La Cour à qui sa Majesté a donné tant de part dans le ministere de cette Justice souveraine, se servira de toutes ses lumieres pour découvrir le fond d'un crime qui est si obscur de lui-même & qu'on a encore affecté d'obscurcir davantage par une procedure toute défectueuse. Il est de sa prudence & de son équité de réparer tous les défauts de cette procedure; de revoir les lieux où le crime a été commis; d'entendre d'office les personnes qu'on a affecté de ne pas ouir; de mander le Commissaire Tierce, & les Syndics de la Chambre des Commissaires, où la force de la vérité lui a fait dire des choses importantes & décisives; d'aider enfin par son autorité la foiblesse d'un accusé qui est sans appui, sans crédit, sans secours, & qui n'a pour lui que son innocence contre un puissant accusateur, qui est homme de qualité,

qui a de grands biens, de grandes alliances, & qui a l'honneur d'être de l'Ordre même des Juges. Mais cette extrême difference entre les qualités des parties, qui a déja fait tant de tort à l'accusé, ne lui en fera plus maintenant qu'il est devant des Juges superieurs, qui sont élevez par la dignité de leur Charge & par le caractere de leur esprit au-dessus de toutes ces foibles considerations, & qui feront gloire de juger cette affaire en disant avec l'Apôtre: Nous ne pouvons rien contre la vérité, mais tout pour la vérité.
2. Cor. 13. 8. *Non possumus aliquid adversus veritatem, sed pro veritate.*

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lû par l'ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux *les Sentimens de Cleante sur les Entretiens d'Ariste & d'Eugene*, & les deux Factums pour Jacques le Brun. A Paris ce 1. Avril 1728.

GALLYOT.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amez & féaux Conseillers, ses Gens tenans nos Cours de Parlement, Maitres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amée la Veuve DELAULNE, Imprimeur & Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'elle souhaiteroit imprimer ou faire imprimer *les Mémoires & les Avantures de M. le Marquis de * * *, qui s'est retiré depuis quelques années dans une maison des Peres N. . . Sentimens de Cleante sur les Entretiens d'Ariste & d'Eugene ;* s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires ; offrant pour cet effet de les imprimer ou faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, suivant la feuille imprimée & attachée pour modele sous le Contrescel des Presentes. A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ladite Exposante, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes, d'imprimer ou faire imprimer lesdits Ouvrages ci-dessus specifiez, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou separement, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée sous notredit Contrescel, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de dix années consecutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere, dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Livres ci-dessus énoncez, en tout, ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque pretexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit de ladite Exposante, ou de ceux qui auront droit d'elle, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers à ladite Exposante ; & de tous dépens, dommages & interests : A la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de

Paris, dans trois mois de la date d'icelles; Que l'impression de ces Livres sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que l'Impetrante se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixiéme Avril 1725 : & qu'avant que de les exposer en vente, les manuscrits ou imprimés qui auront servi de copie à l'impression desdits Livres, seront remis dans le même état où les Approbations y auront été données, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin; le tout á peine de nullité des Presentes: Du contenu desquelles Nous vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposante ou ses Ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie desdites Presentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel est nôtre plaisir. Donné à Versailles le seiziéme jour du mois d'Avril, l'an de grace mil sept cens vingt-huit, & de nôtre Regne le treiziéme. Par le Roi en son Conseil, CARPOT.

J'ai cedé aux Sieurs Martin & le Gras, chacun un tiers dans les Mémoires & Avantures du Marquis de *** seulement, suivant les conventions faites entre nous. A Paris, ce vingt Avril 1728.

Signé, V. DELAULNE.

Registré, ensemble la Cession, sur le Registre VII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris N. III. *fol.* 100. *conformément aux anciens Reglemens, confirmez par celui du* 28. *Fevrier* 1723. *A Paris, le* 27. *Avril* 1728.

BRUNET, *Syndic.*

De l'Imprimerie de la Veuve DELAULNE.



